



RAPPORT ANNUEL 2006 >



 **Banque Scotia**

# Célébrons 175 ans d'histoire



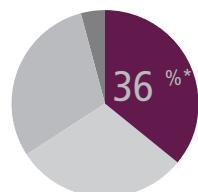
Le Groupe Banque Scotia célèbre en 2007 ses 175 ans et son ascension dont le point de départ est un petit bureau d'Halifax, en Nouvelle-Écosse, ouvert en 1832. Aujourd'hui, la Banque Scotia est l'une des principales institutions financières en Amérique du Nord et le plus international des établissements financiers au Canada. Comptant près de 57 000 employés, le Groupe Banque Scotia et ses sociétés affiliées servent environ 12 millions de clients dans une cinquantaine de pays. Il offre une gamme diversifiée de produits et de services, notamment des services bancaires aux particuliers et aux entreprises et des services de banque d'investissement.

Pour évaluer son rendement, la Banque Scotia se fonde sur la valeur qu'elle crée pour les actionnaires, mais son évaluation ne s'arrête pas là. Elle tient également compte de son succès à accroître la satisfaction de ses clients, à favoriser l'engagement de ses employés et à soutenir les collectivités où elle exerce ses activités.

## > BÉNÉFICE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ EN 2006

Le **Réseau canadien** offre une vaste gamme de services bancaires et de placement à près de 7 millions de clients partout au Canada, qu'il s'agisse de clients de Gestion de patrimoine, de particuliers ou d'entreprises. Notre réseau canadien de distribution multimode se compose de plus de 970 succursales, de près de 2 750 guichets automatiques bancaires, de services bancaires par téléphone et par Internet, de services bancaires sans fil, de trois centres d'appel, de 100 succursales de gestion de patrimoine, de quatre centres de financement pour concessionnaires et de six centres de soutien à l'entreprise.

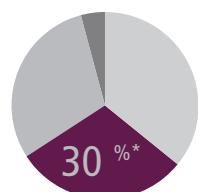
1 279 \*\* millions de \$



La division **Opérations internationales** comprend les services aux particuliers et aux entreprises de la Banque Scotia à l'extérieur du Canada, exerçant ses activités dans plus de 40 pays. Il s'agit d'une présence internationale inégalée par nos concurrents canadiens. Les 27 100 membres du personnel de la Banque Scotia, de ses filiales et de ses sociétés affiliées offrent une gamme complète de services financiers à environ 5 millions de clients dans les régions géographiques suivantes :

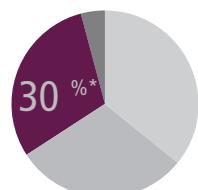
les Antilles et l'Amérique centrale, le Mexique, l'Amérique latine et l'Asie.

1 054 \*\* millions de \$



**Scotia Capitaux**, qui constitue le secteur des services bancaires de gros du Groupe Banque Scotia, offre des produits financiers de gros aux grandes entreprises, aux administrations publiques et aux institutions. Elle fournit des services de plein exercice dans toute la région visée par l'ALENA ainsi que dans certains marchés à créneaux à l'échelle mondiale, par l'intermédiaire de divisions étroitement liées : Marchés des capitaux mondiaux et Services bancaires aux sociétés et services bancaires d'investissement mondiaux.

1 047 \*\* millions de \$



\* Part du revenu net total de la Banque

\*\* Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires

## > CHIFFRES CLÉS 2006

Au 31 octobre et pour les exercices terminés à ces dates	2006	2005	2004	2003	2002 <sup>1)</sup>
<b>Résultats d'exploitation</b> (en millions de dollars)					
Revenu d'intérêts net (BMEF <sup>2)</sup> )	6 848	6 197	5 975	6 246	6 785
Revenu total (BMEF <sup>2)</sup> )	11 648	10 726	10 295	10 261	10 727
Dotation à la provision pour pertes sur créances	216	230	390	893	2 029
Frais autres que d'intérêts	6 443	6 043	5 862	5 731	5 974
Charge d'impôts (BMEF <sup>2)</sup> )	1 312	1 173	1 060	1 055	862
Revenu net	3 579	3 209	2 908	2 422	1 708
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires	3 549	3 184	2 892	2 406	1 692
<b>Rendement d'exploitation</b>					
Bénéfice de base par action (en dollars)	3,59	3,19	2,87	2,38	1,68
Bénéfice dilué par action (en dollars)	3,55	3,15	2,82	2,34	1,65
Rendement des capitaux propres (en pourcentage)	22,1	20,9	19,9	17,6	13,0
Ratio de productivité (en pourcentage) (BMEF <sup>2)</sup> )	55,3	56,3	56,9	55,9	55,7
Marge nette sur intérêts sur le total de l'actif moyen (en pourcentage) (BMEF <sup>2)</sup> )	1,95	2,00	2,10	2,16	2,29
<b>Données du bilan</b> (en millions de dollars)					
Liquidités et valeurs mobilières	118 878	93 964	75 928	83 773	76 467
Prêts et acceptations	238 034	198 581	178 854	178 478	194 070
Total de l'actif	379 006	314 025	279 212	285 892	296 380
Dépôts	263 914	217 445	195 196	192 672	195 618
Actions privilégiées	600	600	300	300	300
Avoir des porteurs d'actions ordinaires	16 947	15 482	14 685	13 814	13 502
Actifs sous administration	191 869	171 392	156 800	161 974	144 433
Actifs sous gestion	27 843	26 630	21 225	19 964	21 472
<b>Mesures du capital</b> (en pourcentage)					
Coefficient du capital de catégorie 1	10,2	11,1	11,5	10,8	9,9
Coefficient du capital total	11,7	13,2	13,9	13,2	12,7
Coefficient de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires à l'actif pondéré en fonction du risque	8,8	9,7	9,9	9,2	8,6
Coefficient de l'avoir corporel des porteurs d'actions ordinaires à l'actif pondéré en fonction du risque <sup>3)</sup>	8,3	9,3	9,7	8,9	8,3
Actif pondéré en fonction du risque (en millions de dollars)	197 010	162 799	150 549	154 523	165 417
<b>Qualité du crédit</b>					
Montant net des prêts douteux <sup>4)</sup> (en millions de dollars)	570	681	879	1 522	2 095
Provision générale pour pertes sur créances (en millions de dollars)	1 307	1 330	1 375	1 475	1 475
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations <sup>4)</sup>	0,24	0,34	0,49	0,85	1,08
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances en pourcentage de l'encours moyen des prêts et acceptations	0,13	0,14	0,27	0,48	1,05
<b>Données sur les actions ordinaires</b>					
Cours de l'action (en dollars)					
Haut	49,80	44,22	40,00	33,70	28,10
Bas	41,55	36,41	31,08	22,28	21,01
Clôture	49,30	42,99	39,60	32,74	22,94
Actions en circulation (en millions)					
Moyenne (de base)	988	998	1 010	1 010	1 009
Moyenne (diluée)	1 001	1 012	1 026	1 026	1 026
Fin de la période	990	990	1 009	1 011	1 008
Dividendes par action (en dollars)	1,50	1,32	1,10	0,84	0,73
Rendement des actions (en pourcentage)	3,3	3,3	3,1	3,0	3,0
Ratio de distribution <sup>5)</sup> (en pourcentage)	41,8	41,4	38,4	35,3	43,2
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	48 783	42 568	39 937	33 085	23 129
Valeur comptable par action ordinaire (en dollars)	17,13	15,64	14,56	13,67	13,39
Ratio de la valeur marchande à la valeur comptable	2,9	2,7	2,7	2,4	1,7
Ratio cours-bénéfice (quatre derniers trimestres)	13,7	13,5	13,8	13,8	13,7
<b>Autres données</b>					
Employés	53 251	46 631	43 928	43 986	44 633
Succursales et bureaux	2 191	1 959	1 871	1 850	1 847

1) En 2002, la Banque a passé en charge 540 millions de dollars (après impôts) à la liquidation de Scotiabank Quilmes. Cette imputation a fait baisser le bénéfice par action de 0,53 \$ et le rendement des capitaux propres de 360 points de base.

2) Base de mise en équivalence fiscale (voir les mesures non conformes aux PCGR à la page 28).

3) Représente l'avoir des porteurs d'actions ordinaires et la part des actionnaires sans contrôle dans le capital-actions ordinaire des filiales actives moins l'écart d'acquisition et les actifs incorporels, en pourcentage de l'actif pondéré en fonction du risque.

4) Le montant net des prêts douteux correspond au montant des prêts douteux moins la provision spécifique pour créances irrécouvrables.

5) Représente le dividende sur actions ordinaires pour la période en pourcentage du revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires pour la période.

### Rendement des capitaux propres (RCP)

Le RCP mesure l'efficacité avec laquelle la Banque utilise les fonds investis par les porteurs d'actions ordinaires. Ce ratio équivaut au quotient du revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires par l'avoisinage moyen des porteurs d'actions ordinaires.

Objectif : De 18 % à 22 %

Résultat : **22,1 %**

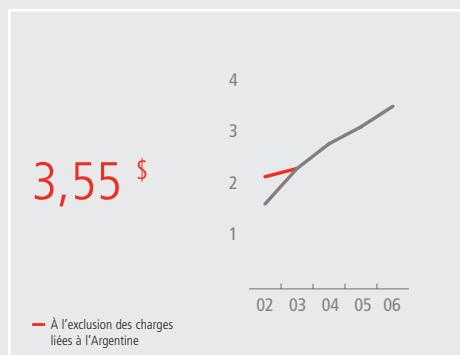
### Productivité

Le ratio de productivité mesure l'efficacité globale de la Banque. Il exprime, en pourcentage, le rapport entre les frais autres que d'intérêts et la somme du revenu d'intérêts net (selon une base de mise en équivalence fiscale) et des autres revenus. Une diminution de ce ratio indique une hausse de la productivité.

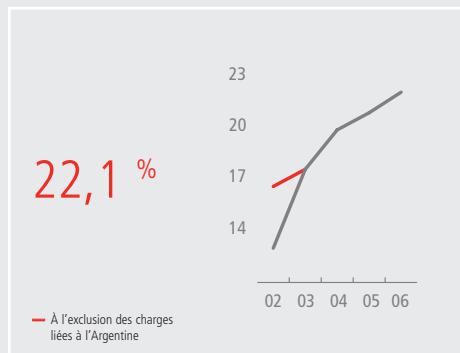
Objectif : Inférieur à 58 %

Résultat : **55,3 %**

### Bénéfice par action (dilué)



### Rendement des capitaux propres



### Croissance du bénéfice par action

Bénéfice par action (dilué) généré par action ordinaire.\* Il équivaut au quotient du revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen d'actions ordinaires diluées en circulation.

Objectif : De 5 % à 10 %

Résultat : **13 %**

\* Le bénéfice par action (dilué) donne effet à toutes les actions ordinaires à effet de dilution qui étaient en circulation durant la période.

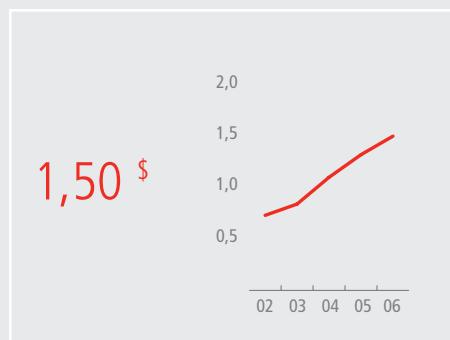
### Capital de catégorie 1

Le coefficient du capital de catégorie 1 est une mesure de la solidité financière globale de la Banque. Il équivaut au quotient du capital de catégorie 1 par l'actif pondéré en fonction du risque.

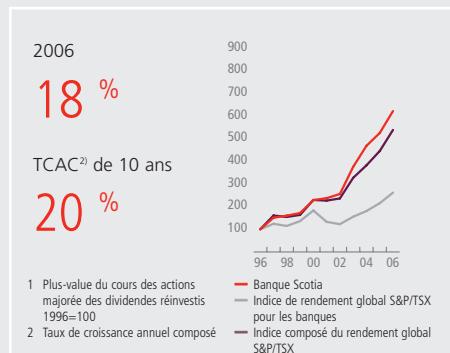
Objectif : Maintenir de forts coefficients de capital

Résultat : **10,2 %**

### Dividendes par action ordinaire



### Rendement total pour les actionnaires ordinaires <sup>1)</sup>



2 Message du président du conseil

3 Message du président et chef de la direction

6 Gouvernance d'entreprise

7 Conseil d'administration

8 Équipe des membres de la direction

9 Secteurs d'activité

10 Réseau canadien

14 Opérations internationales

18 Scotia Capitaux

22 Responsabilité sociale

25 Rapport de gestion

27 Survol

29 Résultats financiers du Groupe

36 Situation financière du Groupe

42 Secteurs d'activité

53 Gestion du risque

64 Contrôles et conventions comptables

68 Données supplémentaires

87 États financiers consolidés

88 Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

89 Rapport des vérificateurs

90 Bilan consolidé

91 État consolidé des revenus

92 État consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires

93 État consolidé des flux de trésorerie

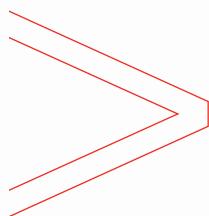
94 Notes afférentes aux états financiers consolidés

134 Glossaire

135 Information à l'intention des actionnaires



Photo de la page couverture : Dans le but de suivre sa stratégie de croissance en Amérique, la Banque Scotia a acquis, en 2006, deux banques péruviennes et les a regroupées pour constituer Scotiabank Peru S.A., soit la troisième plus importante banque du pays. Monica Rios Izquierdo est l'une des quelque 3 600 employés qui se sont engagés à offrir à nos clients du Pérou un service exceptionnel.



La Banque Scotia, la plus internationale des grandes banques au Canada, est constamment en quête de perspectives nouvelles partout dans le monde.



La Banque Scotia et ses sociétés affiliées servent environ 12 millions de clients dans près de 2 200 succursales et bureaux situés dans quelque 50 pays.\*

Amérique du Nord	Antilles et Amérique centrale	Amérique du Sud	Asie-Pacifique
Canada		Brésil	Chine
Mexique	Anguilla	Chili	Corée (République de)
États-Unis	Antigua et Barbuda	Guyana	Hong Kong ZAS, RPC
	Antilles néerlandaises	Pérou	Inde
	(St. Maarten, Curaçao,	Îles Vierges	Japon
	Bonaire et	américaines	Malaisie
	St. Eustatius)	Îles Vierges	Singapour
	Aruba	britanniques	Taïwan
	Bahamas	Îles Turks et Caicos	Thaïlande
	Barbade	Jamaïque	Vietnam
	Belize	Panama	
	Costa Rica	Porto Rico	
	Dominique	République	
	El Salvador	dominicaine	
	Grenade	Saint-Kitts-et-Nevis	
	Haïti	Sainte-Lucie	
		Saint-Vincent	
		et Grenadines	
		Trinité-et-Tobago	

\* Chaque point représente une succursale ou un bureau dans une ville centre.

# Célébrons une année riche en possibilités et en succès

## MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

C'est avec plaisir que je me présente à vous de nouveau à titre de président du conseil d'administration de la Banque Scotia, surtout en cette 175<sup>e</sup> année d'activité.

Beaucoup de choses ont changé depuis notre première année d'exploitation, mais nos valeurs de base sont demeurées les mêmes. La première assemblée des actionnaires, à laquelle les 80 actionnaires avaient été invités, s'est tenue dans un café. Nous comptons aujourd'hui quelque 20 000 actionnaires directs, et des millions de particuliers détiennent des participations indirectes par l'intermédiaire de leurs fonds communs de placement et caisses de retraite. Le premier dividende a été versé aux actionnaires le 11 septembre 1833 et, depuis cette date, la Banque Scotia n'a jamais manqué à verser des dividendes.

La gouvernance d'entreprise a toujours été une priorité de notre organisation, bien avant l'existence de ce terme. La Banque elle-même a été créée en vertu d'une loi du Parlement – et à la demande de la population. Il y avait un réel besoin d'une banque publique qui fournirait aux marchands et au public en général des services de crédit qui étaient, à l'époque, l'apanage des petites banques privées dont les dirigeants et bénéficiaires étaient les propriétaires et leurs amis. La création de la Banque avait pour but d'accroître la monnaie en circulation pour favoriser les affaires – ainsi qu'il est indiqué dans notre loi constitutive – objectif que nous poursuivons encore aujourd'hui.

Pour la Banque Scotia, l'année 2006 a été marquée par les réalisations, alors que 2007 sera celle des réjouissances. Nous avons plusieurs raisons d'être fiers : nous sommes la plus internationale des banques canadiennes. Nous avons commencé à nous forger cette réputation dès l'ouverture de notre premier bureau à l'extérieur du Canada, en 1885, à Minneapolis, au Minnesota, et de notre première succursale dans les Antilles, en 1889, en Jamaïque.

Au début de l'année, nous avons souligné notre orientation internationale par la nomination d'Alexis Rovzar de la Torre à notre conseil d'administration. À titre d'associé directeur respon-



**Arthur R.A. Scace,**  
Président du conseil

**Rick Waugh,**  
Président et chef de la direction

sable du bureau pour l'Amérique latine de White & Case LLP, cabinet d'avocats d'envergure mondiale, il possède une expérience imposante et des connaissances du marché international, lesquelles constituent des atouts pour le succès de la Banque au niveau mondial.

En cette occasion toute spéciale et au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier les milliers de personnes, au Canada et à l'étranger, qui ont participé à la croissance de notre Banque. La preuve de leur haut niveau de professionnalisme, de créativité et d'engagement est évidente : avec succès, la Banque sert ses clients, reconnaît et récompense ses employés et procure de la valeur à ses actionnaires partout dans le monde depuis 175 ans. Nous demeurerons à l'affût des occasions de poursuivre notre mission pendant de nombreuses années encore.

**Arthur R.A. Scace**  
Président du conseil

*La Banque Scotia au Canada et dans le monde : 175 ans d'histoire*



Nous sommes fiers de vous annoncer  
que l'année 2007 marque le  
175<sup>e</sup> anniversaire de la Banque Scotia.

# Saisir les occasions de croissance

## MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Au long des 175 années d'histoire de la Banque Scotia, employés et dirigeants ont focalisé sur les occasions à saisir.

Nous avons assuré notre réussite à long terme en cherchant constamment de nouveaux moyens de mieux servir nos clients. Je suis fier de déclarer que l'exercice 2006 a été un grand succès à cet égard. Grâce à la persévérance, à l'énergie et au dévouement de nos 57 000 employés répartis dans le monde entier, nous avons une fois de plus atteint et même dépassé nos principaux objectifs.

### Rapport annuel 2006

Pour 2006, nos grandes priorités étaient la croissance durable du revenu, la gestion efficace du capital, y compris les acquisitions stratégiques, et le leadership; à tous ces égards, notre performance a été remarquable.

En 2006, nous avons dépassé tous nos principaux objectifs financiers et d'exploitation et dégagé un bénéfice record. Le revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires s'est élevé à 3 549 millions de dollars. Le bénéfice par action (BPA) dilué s'est établi à 3,55 \$, en hausse de 13 % par rapport à 2005. Le rendement des capitaux propres a atteint 22,1 %, contre 20,9 % au dernier exercice, tout juste au-dessus de la limite supérieure de la fourchette visée, 18 %–22 %. Pour ce qui est du ratio de productivité, nous entendions le maintenir sous les 58 %; il s'est finalement établi à 55,3 %, encore une fois le meilleur du secteur. En 2006, le rendement total (appréciation du cours de l'action majorée des dividendes réinvestis) a atteint 18 %. Depuis 10 ans, le rendement annuel composé sur les actions de la Banque a été en moyenne de 20 %.

Encore une fois, nos trois secteurs d'activité se sont bien comportés, chacun ayant nettement contribué à nos résultats. À 36 %, c'est le Réseau canadien qui a généré la plus grande partie du revenu net de la Banque. Pour leur part, les divisions Opérations internationales et Scotia Capitaux ont participé au revenu net à hauteur de 30 %.

Notre stratégie, axée sur l'approfondissement des relations avec la clientèle et sur la prospection de nouveaux clients, a continué de

porter ses fruits. Le sondage annuel mené auprès des consommateurs canadiens par Synovate, important bureau d'études de marché, indiquait que la Banque Scotia venait en tête des grandes banques du Canada dans six des onze catégories de service à la clientèle, notamment le service du personnel en succursale. De plus, pour la quatrième fois en six ans, nous avons été nommés « Banque de l'année au Canada » par le magazine *The Banker*, une publication financière de premier plan appartenant à The Financial Times Group, qui souligne annuellement l'excellence au sein de l'industrie.

Outre une solide croissance interne, le Réseau canadien a réalisé plusieurs acquisitions stratégiques. L'achat des activités de crédit hypothécaire de Maple Financial Group, l'un des plus importants prêteurs hypothécaires au Canada, a stimulé la croissance de nos activités dans ce domaine. L'acquisition des activités canadiennes de la Banque Nationale de Grèce nous a gagné immédiatement quelque 40 000 nouveaux clients venus de 10 succursales en Ontario et au Québec.

Le secteur Opérations internationales a aussi réalisé un certain nombre d'acquisitions importantes. Nous avons conclu l'achat de la banque péruvienne Banco Wiese Sudameris, que nous avons ensuite intégrée à notre filiale au Pérou, Banco Sudamericano – opération qui a porté à près de 80 % notre participation dans l'entité fusionnée. Nous avons aussi acquis les services aux particuliers de Citibank en République dominicaine, où nous avions ouvert notre première succursale à l'étranger il y a 86 ans. En juin, nous avons annoncé la conclusion d'une entente en vue de l'acquisition de Corporacion Interfin, société mère de Banco Interfin du Costa Rica. Après fusion avec notre filiale au Costa Rica, cet achat portera à 14 % notre part du marché et fera de nous la plus grande banque privée du pays.

La gestion efficace du capital fait aussi partie de nos grandes priorités et de nos principales forces. L'an dernier, nous avons été particulièrement actifs à ce chapitre pour faire en sorte d'être prêts chaque fois que se présente une occasion d'acquisition. C'est ainsi qu'en 2006, nous avons engagé plus de un milliard au poste des acquisitions.

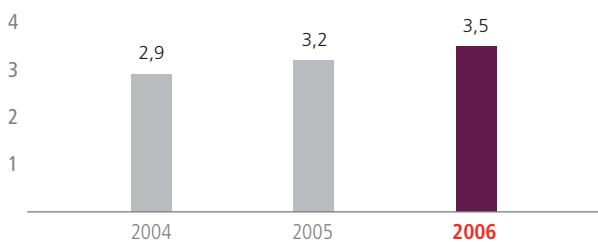
Beaucoup de choses ont changé depuis 1832, mais nous sommes toujours guidés par les principes de vigueur, d'intégrité et de service établis par les fondateurs.

**1832** Constituée le 30 mars 1832, la Banque a fait ses débuts dans un petit bureau de Halifax, avec seulement quatre employés.

**2007** La Banque Scotia est aujourd'hui l'une des plus grandes institutions financières d'Amérique du Nord et nous n'avons pas fini d'en augmenter la croissance et l'ampleur.

## Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires de la Banque Scotia

(en milliards de dollars)



Nous avons aussi investi des capitaux considérables pour saisir les occasions de croissance interne. Première expansion majeure de notre réseau canadien de succursales depuis 1997, nous avons ouvert en 2006 15 succursales dans des marchés prioritaires à forte croissance et nous prévoyons en ouvrir 35 en 2007. En outre, nous en ouvrirons plus de 85 au Mexique et 45 ailleurs dans notre réseau international.

Enfin, nous avons porté à 1,50 \$ le dividende versé aux actionnaires, une hausse de 14 %, et nous avons poursuivi notre programme de rachat d'actions visant à contrecarrer la dilution.

### Priorités pour 2007

En 2007, nous allons placer la barre encore plus haut quant à nos objectifs financiers, qui resteront toutefois réalisables. Nous conserverons notre modèle de gestion actuel, axé sur nos trois secteurs – Réseau canadien, Opérations internationales et Scotia Capitaux –, et sur une forte diversification géographique et d'exploitation. Forts d'une présence dans quelque 50 pays, nous disposons d'un réseau international bien ancré – surtout dans l'hémisphère américain, mais aussi en Asie – qui nous distingue de nos rivales et qui est l'assise de notre potentiel de croissance à long terme.

Cette année, nous allons continuer à cibler les mêmes priorités – forte croissance du revenu et gestion dynamique du capital – dans nos trois secteurs d'activité.

La croissance durable du revenu demeure notre cible numéro un. Notre stratégie de croissance est on ne peut plus simple : 1) viser la croissance interne de notre clientèle, existante et nouvelle, et 2) multiplier les acquisitions dans tous les secteurs.

La croissance interne nécessite d'investir à long terme dans les relations clientèle, la mise au point de nouveaux produits et le raffinement des canaux de distribution. Cette stratégie s'est révélée efficace dans tous les secteurs et nous a permis d'approfondir les relations clientèle et de gagner des clients.

Nous allons aussi concentrer nos efforts sur les produits et services complémentaires à notre offre actuelle et sur ceux que nous n'avons pas encore pleinement exploités. Dans le Réseau canadien, nous ciblerons avec précision des segments de clientèle à fort potentiel de croissance, développerons des produits adaptés à leurs besoins et poursuivrons l'expansion de notre réseau de succursales et de notre équipe de vente afin de mieux atteindre les clients cibles.

Aux Opérations internationales, nous améliorerons d'abord les processus et les activités de vente et de service. Au-delà de la croissance interne, nous viserons les secteurs complémentaires que sont la gestion de patrimoine et les assurances. Enfin, nous continuerons à perfectionner notre plateforme technologique dans une perspective d'efficience.

Scotia Capitaux misera pour sa part sur nos capacités dans les pays de l'ALENA, qui nous distinguent des banques concurrentes. Nous tablerons sur notre offre de produits pour percer de nouveaux marchés régionaux et étendre nos services spécialisés à de nouveaux secteurs de l'économie mondiale tels les hydrocarbures. Enfin, nous développerons des produits adaptés aux clients institutionnels.

En 2007 comme en 2006, nous mettrons notre capital au service des acquisitions stratégiques et des initiatives susceptibles de soutenir la croissance du revenu.

Dans le Réseau canadien, l'assise de la Banque Scotia, nous exploiterons les occasions d'acquisitions sur le marché intérieur, dans les services aux particuliers, les services aux entreprises et, surtout, la gestion de patrimoine.

Néanmoins, notre avantage concurrentiel clé demeure notre présence sur le marché international – qui nous apporte une croissance rapide de notre bénéfice. En effet, dans beaucoup des pays où nous sommes actifs, la croissance est plus rapide que dans les pays industrialisés et le secteur financier est en plein essor. Nous prévoyons concentrer nos acquisitions dans ces marchés, surtout dans celui de l'hémisphère américain. Nous ne négligerons pas pour autant les marchés d'Asie, vu leur potentiel de croissance à long terme.

Toutes nos réalisations, passées et futures, auraient été impossibles sans l'engagement de notre personnel, qui a fait sienne notre philosophie « Une équipe... un même objectif ». Nous croyons que la satisfaction et le dévouement des employés sont des préalables sans lesquels il n'y a ni satisfaction de la clientèle, ni croissance du revenu, ni valeur pour l'actionnaire. Le sondage annuel interne de la Banque Scotia, Point de vue, révèle une amélioration de taux de satisfaction du personnel déjà élevés; c'est ainsi que l'indice de satisfaction des employés est passé de 84 % à 87 %. L'indice de diversité, qui mesure les perceptions des employés concernant l'équité, le respect et la compréhension de la direction à l'égard des exigences de la conciliation travail/famille, est passé de 86 % en 2005 à 88 %. Nous sommes déterminés à maintenir ces excellents résultats et, à cet égard, nous sommes flattés d'avoir obtenu en 2006 le titre d'employeur de choix au Canada, au Mexique et en Jamaïque.

C'est sans réserves que nous nous engageons à favoriser la diversité de la main-d'œuvre, à refléter l'évolution démographique de la clientèle, à tirer le meilleur parti des compétences de notre personnel ainsi qu'à attirer et à retenir les meilleurs candidats. Ces dernières années, nous nous sommes attachés à accroître la représentation des femmes au sein de la haute direction : en 2002 au Canada, 18,9 % de nos postes de vice-président et supérieurs étaient confiés à des femmes; en 2006, nous avons touché un sommet, à 31 %.

# Objectifs pour 2007

## Résultats financiers

- Rendement des capitaux propres de 20 % à 23 %
- Croissance du bénéfice par action dilué de 7 % à 12 %
- Valeur à long terme pour l'actionnaire grâce à la hausse du dividende et à la plus-value de l'action

## Clientèle

- Taux élevés de satisfaction et de fidélité de la clientèle
- Approfondissement des relations clients
- Recrutement de nouveaux clients

## Exploitation

- Ratio de productivité sous les 58 %
- Bonne cote de crédit
- Hauts niveaux de gouvernance et de conformité
- Forts coefficients de capital

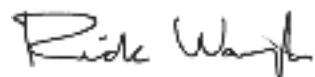
## Personnel

- Taux élevés de satisfaction et d'engagement des employés
- Amélioration en matière de diversité de la main-d'œuvre
- Engagement envers la responsabilité sociale et la participation dans la collectivité

Nous croyons aussi fermement en l'engagement envers la responsabilité sociale et la participation dans la collectivité. En 2006, la Banque Scotia a consacré plus de 42 millions de dollars à des initiatives communautaires louables partout dans le monde. Notre personnel partage notre engagement, fait don de son temps et de son argent pour soutenir de bonnes causes dans la collectivité – c'est pourquoi nous sommes si fiers de lui et si reconnaissants de sa participation.

## Vision à long terme

Notre mission est de devenir une organisation vraiment internationale, basée au Canada et dont plus de la moitié du bénéfice provient de l'étranger, année après année. Nous recelons un énorme potentiel de croissance au chapitre de la mise au point de nouveaux produits et services dans nos trois secteurs d'activité. Nous avons une des meilleures équipes d'employés, avec qui nous partageons un ensemble de priorités stratégiques et une tradition gagnante – au service des actionnaires, des clients, des employés et des collectivités.



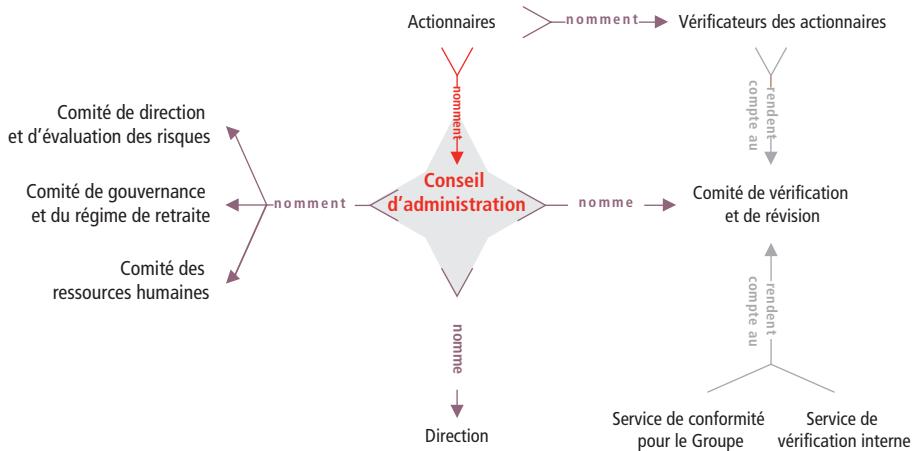
**Rick Waugh**

Président et chef de la direction

# Gouvernance d'entreprise et conseil d'administration

## Imputabilité, transparence et intégrité

Nous croyons fermement que notre engagement et nos efforts constants pour assurer une structure et une culture de gouvernance d'entreprise solides dans l'ensemble de l'organisation nous permettent d'offrir de la valeur ajoutée à tous nos partenaires.



### Nos meilleures pratiques

#### Le conseil doit assumer la responsabilité de la gérance.

Le conseil supervise la gestion des activités et des affaires de la Banque aux fins d'en préserver la stabilité et l'intégrité.

#### La majorité des administrateurs sont indépendants.

Des 16 administrateurs actuels de la Banque, 14 sont indépendants.

#### Le conseil devrait être dirigé par un président non membre de la direction ou par un administrateur principal indépendant.

Le conseil d'administration de la Banque Scotia est dirigé par un président non membre de la direction.

#### La Banque doit adopter et communiquer des lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise.

La Banque a adopté une nouvelle politique en matière de gouvernance d'entreprise en 2002, laquelle a été améliorée et approuvée à nouveau chaque année depuis. Elle est révisée au moins une fois par année.

#### Les administrateurs doivent être élus à la majorité des voix.

Les actionnaires votent pour les administrateurs individuellement. Si le nombre d'abstentions est supérieur au nombre de voix reçues *en leur faveur* lors d'une élection par acclamation, les administrateurs doivent donner leur démission.

#### Les comités du conseil devraient être composés d'administrateurs externes dont la majorité sont indépendants.

Les quatre comités du conseil satisfont aux normes en matière d'indépendance du point de vue de la composition.

#### Le conseil doit suivre un processus d'évaluation annuel.

Le conseil procède chaque année à une évaluation de son rendement et de celui de ses comités.

#### Les administrateurs qui ne sont pas membres de la direction doivent se rencontrer régulièrement sans la présence des membres de la direction dans le cadre de séances à huis clos fixées à l'avance.

Lors de chaque réunion du conseil d'administration et des comités du conseil, une période est consacrée à la libre discussion sans la présence de membres de la direction.

#### Un programme de formation devrait être offert aux nouveaux administrateurs.

Un programme d'orientation est en place pour tous les nouveaux administrateurs. Ils reçoivent également une copie du guide de gouvernance d'entreprise et la mise à jour de ce guide leur est remise chaque année. Tous les administrateurs participent aux séances de formation offertes par le conseil tout au long de l'année.

#### La Banque doit établir par écrit un code d'éthique que sont tenus de respecter les principaux agents financiers et le chef de la direction.

Tous les administrateurs, dirigeants et employés de la Banque Scotia doivent attester par écrit qu'ils respectent le Code d'éthique de la Banque Scotia\*. La Banque a également adopté la Politique sur le signalement d'information financière non conforme\*.

#### Les intérêts des administrateurs devraient s'aligner sur ceux des actionnaires.

Les administrateurs doivent détenir des actions ordinaires de la Banque et/ou des actions à dividende différé d'une valeur ne pouvant être inférieure à 300 000 \$, niveau qui doit être atteint dans un délai de cinq ans.

**La circulaire annuelle de sollicitation** de procurations de la direction, qu'on peut trouver sur le site Web de la Banque à l'adresse [www.banquescotia.com](http://www.banquescotia.com), contient des renseignements détaillés sur la supervision de la Banque Scotia au Canada, aux États-Unis, au Mexique et ailleurs dans le monde de même que sur ses politiques et pratiques de gouvernance d'entreprise. À l'exception de ce qui est résumé dans la section Gouvernance du site Web de la Banque, les pratiques de gouvernance d'entreprise de la Banque correspondent sensiblement aux normes applicables aux sociétés cotées à la Bourse de New York.

## > CONSEIL D'ADMINISTRATION 2006

### Arthur R.A. Scace, C.M., C.R.

M. Scace est président du conseil de la Banque Scotia et administrateur de société. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 25 mars 1997 et président du conseil depuis le 2 mars 2004, il siège actuellement au comité de direction et d'évaluation des risques et préside le comité des ressources humaines.

### L'honorable Barbara J. McDougall, O.C.

Mme McDougall est conseillère chez Aird & Berlis LLP. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 30 mars 1999, elle siège actuellement au comité de vérification et de révision et au comité des ressources humaines.

### Rick Waugh<sup>1)</sup>

M. Waugh est président et chef de la direction de la Banque Scotia. Nommé au conseil d'administration de la Banque Scotia le 25 mars 2003, il siège actuellement au comité de direction et d'évaluation des risques. Il est également administrateur de plusieurs filiales internationales de la Banque.



### Ronald A. Brenneman

M. Brenneman est président et chef de la direction de Petro-Canada. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 28 mars 2000, il siège actuellement au comité de vérification et de révision et au comité des ressources humaines.

### Elizabeth Parr-Johnston, Ph.D.

Mme Parr-Johnston est présidente de Parr-Johnston Economic and Policy Consultants. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 26 octobre 1993, elle siège actuellement au comité de vérification et de révision et au comité de gouvernance et du régime de retraite.

### Paul D. Sobey

M. Sobey est président et chef de la direction d'Empire Company Limited. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 31 août 1999, il siège actuellement au comité de vérification et de révision et au comité de gouvernance et du régime de retraite.

### Alexis E. Rovzar de la Torre

M. Rovzar est associé directeur responsable des activités du cabinet White & Case LLP en Amérique latine. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 31 décembre 2005, il siège actuellement au comité de gouvernance et du régime de retraite.

### Allan C. Shaw, C.M., LL.D.

M. Shaw est président du conseil non membre de la direction de l'entreprise The Shaw Group Holding Limited. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 30 septembre 1986, il préside actuellement le comité de gouvernance et du régime de retraite et siège au comité de direction et d'évaluation des risques.

### Gerald W. Schwartz<sup>2)</sup>, O.C.

M. Schwartz est président du conseil et chef de la direction d'Onex Corporation. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 26 mai 1999, il siège actuellement au comité de direction et d'évaluation des risques.

### Barbara S. Thomas

Mme Thomas est administratrice de société. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 28 septembre 2004, elle siège actuellement au comité de vérification et de révision.



### John T. Mayberry

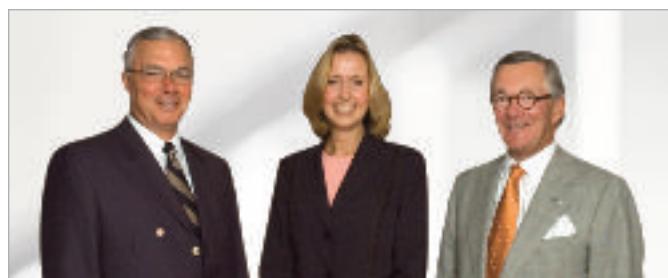
M. Mayberry, maintenant à la retraite, était président du conseil et chef de la direction de Dofasco Inc. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 29 mars 1994, il préside actuellement le comité de direction et d'évaluation des risques et siège au comité des ressources humaines.

### N. Ashleigh Everett

Mme Everett est présidente, secrétaire générale et administratrice de Royal Canadian Securities Limited. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 28 octobre 1997, elle siège actuellement au comité de gouvernance et du régime de retraite et au comité des ressources humaines.

### John C. Kerr, C.M., O.B.C., LL.D.

M. Kerr est président du conseil de Lignum Investments Ltd. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 30 mars 1999, il siège actuellement au comité de gouvernance et du régime de retraite et au comité des ressources humaines.



### Laurent Lemaire

M. Lemaire est vice-président exécutif du conseil d'administration de Cascades Inc. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 31 mars 1987, il siège actuellement au comité de direction et d'évaluation des risques et au comité des ressources humaines.

### C.J. Chen

M. Chen est avocat chez Rajah & Tann. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 30 octobre 1990, il siège actuellement au comité de gouvernance et du régime de retraite.

### L'honorable Michael J.L. Kirby

M. Kirby est administrateur de société et a récemment pris sa retraite en tant que membre du sénat canadien. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 28 mars 2000, il préside actuellement le comité de vérification et de révision et siège au comité de direction et d'évaluation des risques.



## Administrateurs honoraires\*

**Lloyd I. Barber, C.C., S.O.M., LL.D., Ph.D.**  
Regina Beach (Saskatchewan)

**Bruce R. Birmingham**  
Oakville (Ontario)

**E. Kendall Cork**  
Hillsburgh (Ontario)

**Sir Graham Day**  
Hantsport (Nouvelle-Écosse)

**Peter C. Godsoe, O.C.**  
Toronto (Ontario)

**M. Keith Goodrich**  
Lake Forest, Illinois, États-Unis

**The Honourable Henry N.R. Jackman**  
Toronto (Ontario)

**Pierre J. Jeanniot, O.C.**  
Montréal (Québec)

**John J. Jodrey, C.M., D.C.L.**  
Hantsport (Nouvelle-Écosse)

**Gordon F. MacFarlane, O.B.C., LL.D.**  
Surrey (Colombie-Britannique)

**Donald Maclare**  
Ottawa (Ontario)

**Gerald J. Maier**  
Calgary (Alberta)

**Malcolm H.D. McAlpine**  
Londres, Angleterre

**Ian McDougall**  
Lynbrook, New York

**William S. McGregor**  
Edmonton (Alberta)

**David E. Mitchell, O.C.**  
Calgary (Alberta)

**David Morton**  
Westmount (Québec)

**Helen A. Parker**  
Sidney (Colombie-Britannique)

**Paul J. Phoenix**  
Burlington (Ontario)

**Robert L. Pierce, C.R.**  
Calgary (Alberta)

**David H. Race**  
Toronto (Ontario)

**Cedric E. Ritchie, O.C.**  
Toronto (Ontario)

**Thomas G. Rust, C.M., LL.D.**  
Vancouver (Colombie-Britannique)

**Isadore Sharp, O.C.**  
Toronto (Ontario)

**Marie Wilson, C.R.**  
Toronto (Ontario)

\* Les administrateurs honoraires n'assistent pas aux réunions du conseil d'administration.

1) Non indépendant (règles de la NYSE et directives ACVM) et lié (Loi sur les banques) – président et chef de la direction de la Banque.

2) Non indépendant (règles de la NYSE et directives ACVM) – relation d'affaires globale avec la Banque.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur notre conseil d'administration, ses comités et leurs activités, veuillez consulter notre Circulaire de sollicitation de procurations de la direction à l'adresse [www.banquescotia.com](http://www.banquescotia.com).

# Notre direction

**S. Jane Rowe**  
Vice-présidente à la direction,  
Crédit aux particuliers et Assurance, Réseau canadien

**Sarabjit S. Marwah**  
Vice-président du conseil et chef de l'administration

**Robert H. Pitfield**  
Vice-président à la direction, Opérations internationales



**Dieter W. Jentsch**  
Vice-président à la direction, Services aux entreprises Canada

**Deborah M. Alexander**  
Vice-présidente à la direction, Affaires juridiques et Secrétariat général

**Stephen D. McDonald**  
Co-président et co-chef à la direction, Scotia Capitaux et chef,  
Services bancaires aux sociétés et services bancaires d'investissement mondiaux

**Luc A. Vanneste**  
Vice-président à la direction et chef des affaires financières

**Kim McKenzie**  
Vice-présidente à la direction, Technologie de l'information et solutions

**Robert L. Brooks**  
Vice-président du conseil et trésorier du Groupe

**Sylvia D. Chrominska**  
Vice-présidente à la direction, Ressources humaines et Relations  
publiques, Affaires de la société et Affaires gouvernementales



**Peter C. Cardinal**  
Vice-président à la direction, Amérique latine

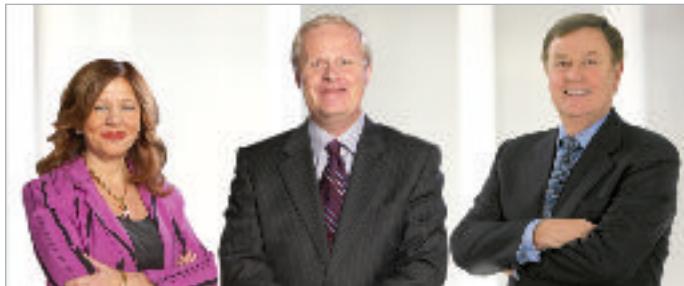
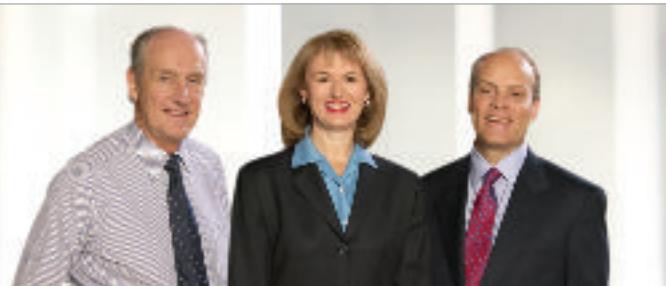
**Wendy Hannam**  
Vice-présidente à la direction, Services bancaires aux particuliers et distribution – Canada

**Brian J. Porter**  
Vice-président à la direction et chef, Risque

**C. John Schumacher**  
Co-président et co-chef à la direction,  
Scotia Capitaux et chef, Marchés des capitaux mondiaux

**Barbara Mason**  
Vice-présidente à la direction, Gestion de patrimoine

**Tim P. Hayward**  
Vice-président à la direction et chef de l'administration,  
Opérations internationales



**Alberta G. Cefis**  
Vice-présidente à la direction, chef du Groupe, Transactions bancaires mondiales

**Chris J. Hodgson**  
Vice-président à la direction et chef, Services bancaires aux particuliers – Canada

**Barry Luter**  
Vice-président à la direction, Scotiabank (Ireland) Ltd.



## Créer des occasions grâce à nos principaux secteurs d'activité

La Banque Scotia offre une vaste gamme de services bancaires aux particuliers et aux entreprises, ainsi que des services de banque d'investissement partout dans le monde. Notre objectif est de devenir la meilleure institution financière canadienne d'envergure internationale.

Depuis qu'elle a accueilli ses premiers clients en 1832, la Banque Scotia connaît un succès qui ne se dément pas puisqu'elle mise depuis toujours sur ses principales forces de base : la gestion du risque, le contrôle des coûts, la diversification, la satisfaction de la clientèle et l'excellence des employés.

Ce succès se reflète dans notre philosophie « Une équipe... un même objectif » et dans la vigueur de nos trois principaux secteurs d'activité : Réseau canadien, Opérations internationales et Scotia Capitaux.



les assises de la croissance



**Photo ci-dessus :** Le Réseau canadien continue de mettre l'accent sur la clientèle, en particulier celle de Gestion de patrimoine. La conseillère en placements Dorothy Chan (à gauche) de ScotiaMcLeod à Vancouver, en compagnie des clients Elaine Wong et Andrew Chiu.

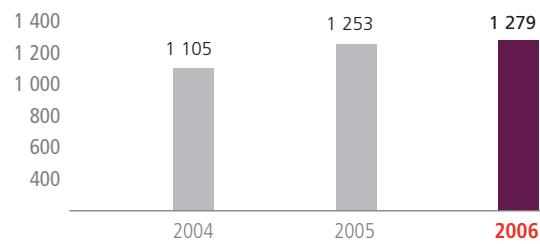
**Photo de gauche :** Jumeler les clients au responsable approprié accroît nos activités dans les Centres Clientèle commerciale, comme celui de l'ouest du Toronto métropolitain. En avant-plan, Franky Dias, directeur général et chef du groupe. En arrière-plan, à partir de la gauche : Cindy Getz, Adrian Sturino et Anne Marie Gangji, directeurs, Relations d'affaires.

## Réseau canadien

**Le Réseau canadien** offre une vaste gamme de services bancaires et de placement à près de 7 millions de clients partout au Canada, qu'il s'agisse de clients de Gestion de patrimoine, de particuliers ou d'entreprises. Notre réseau canadien de distribution multimode se compose de près de 21 400 employés, de plus de 970 succursales, de près de 2 750 guichets automatiques bancaires, de services bancaires par téléphone et par Internet, de services bancaires sans fil, de trois centres d'appel, de 100 succursales de gestion de patrimoine, de quatre centres de financement pour concessionnaires et de six Centres de soutien aux entreprises.

#### **Revenu net du Réseau canadien revenant aux porteurs d'actions ordinaires**

(en millions de dollars)



Ce secteur d'activité offre, d'un océan à l'autre, une vaste gamme de services bancaires courants et de prêts, ainsi que des services de courtage de plein exercice, de courtage direct, d'investissement, de gestion privée et d'assurance.

Cette année, le Réseau canadien a fourni un apport de près de 1,3 milliard de dollars, soit la plus large part du revenu net de la Banque Scotia. Les résultats font état d'une nette progression des prêts aux particuliers et aux entreprises, de même que d'une augmentation des revenus tirés des activités de gestion de patrimoine.

Le marché canadien des services financiers est développé et très concurrentiel, mais nous sommes convaincus qu'il recèle encore d'importantes occasions de croissance. Nous croyons être en mesure de réaliser notre plan de croissance en atteignant notre objectif principal, soit aider les clients à améliorer leur situation financière en leur proposant des solutions pertinentes qui répondent à leurs besoins particuliers. Notre stratégie pour les années à venir mettra l'accent sur la croissance interne et les acquisitions. Nous visons à élargir notre clientèle et à accroître le nombre de nos clients de deux façons : en ciblant les segments de clientèle présentant un fort potentiel de croissance, notamment les entreprises, et les nouveaux marchés des préretraités et des gens fortunés et en privilégiant les catégories de produits à marge élevée mais à valeur ajoutée, comme les dépôts de base des particuliers, les fonds communs de placement, les cartes de crédit et les assurances. De plus, nous stimulerons la croissance des revenus en procédant à des acquisitions, notamment dans le secteur de la gestion de patrimoine. Dans le secteur des Services aux entreprises, nous continuons à mettre en œuvre un modèle de gestion qui nous permettra d'accroître les occasions de vente et notre rentabilité.

#### **Réalisations en 2006**

##### **Services aux particuliers et aux petites entreprises**

Les services aux particuliers ont poursuivi leur croissance en 2006. Notre objectif visant à consolider nos liens avec la clientèle existante nous a aidé à conserver le taux élevé de satisfaction et de fidélité de nos clients, comme en témoignent les excellents résultats du sondage annuel Synovate auprès des clients des banques canadiennes, dans lequel nous nous sommes classés premier dans six des onze catégories de service à la clientèle, y compris le service dans les succursales.

Parallèlement, nous avons augmenté le nombre de clients que nous servons grâce à la première expansion majeure de notre réseau canadien de succursales depuis près de 10 ans. Nous avons ouvert 15 succursales et ajouté 125 responsables, Services aux particuliers dans les marchés à forte croissance, et nous sommes sur le point d'augmenter le nombre de conseillers financiers dans les succursales.

## Réseau canadien – statistiques clés

	2006	2005	2004
Dotation en personnel	21 351	20 191	19 785
Nombre de succursales	972	954	957
Indice de satisfaction des employés (en pourcentage)	90	89	87
Indice de fidélité de la clientèle par rapport au groupe de référence (en pourcentage)*	39 vs 34	33 vs 31	34 vs 30

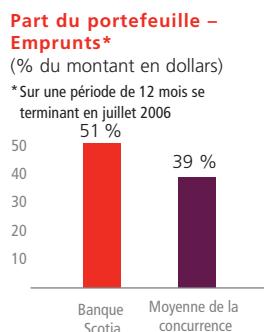
\* Source : Synovate CSI.

Nous avons aussi élargi notre clientèle grâce à l'acquisition des activités de crédit hypothécaire de Maple Financial Group Inc., notamment la Compagnie Maple Trust, chef de file en crédit hypothécaire au Canada, de même que des activités canadiennes de la Banque Nationale de Grèce (Canada), ce qui nous a permis d'augmenter d'environ 80 000 le nombre de nos clients et de 10 le nombre de nos succursales au total.

À la suite de ces acquisitions, nous avons accru notre part des marchés des prêts hypothécaires et des prêts personnels. Notre part du marché des dépôts personnels a également connu la plus forte hausse dans le secteur. Les dépôts ont progressé cette année grâce au lancement du CPG OptiBourse, le premier en son genre au Canada. Ce CPG permet aux épargnantes de tirer profit des gains des marchés boursiers, tout en bénéficiant d'un taux annuel garanti. Et, pour rehausser notre performance en tête du secteur du financement automobile commercial, nous avons mis à jour le Lien Concessionnaires Scotia, un outil de gestion des stocks et des contrats de location sur le Web destiné aux concessionnaires automobiles clients de la Banque.

La croissance du volume dans le domaine des produits aux petites entreprises a été convenable; la satisfaction et la fidélité des clients ne cessent de croître d'année en année. Nous avons actualisé le produit Profession libérale Scotia, lancé le programme Perfectionnement Scotia, un outil d'apprentissage en ligne, et renouvelé les conventions de promotion ou de partenariat conclues avec diverses entreprises ou des organismes professionnels.

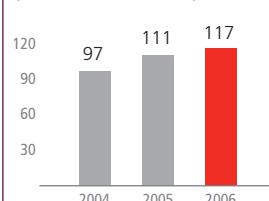
Nous avons adopté une approche plus intégrée à l'égard des campagnes de promotion, notamment des commandites, afin d'ac-



croître notre visibilité et d'acquérir de nouveaux clients. D'ailleurs, la Banque Scotia a intensifié sa présence dans les médias plus que toute autre grande banque, laquelle s'est accrue de 40 %. Cet accroissement est principalement attribuable au fait que nous focalisons davantage nos efforts sur les commandites telles que le prix Giller Banque Scotia, le prix littéraire le plus prestigieux au Canada, et la stratégie de marque de la Place Banque Scotia à Ottawa.

### Actifs sous administration de Gestion de patrimoine

(en milliards de dollars)



### Gestion de patrimoine

La plupart des secteurs d'activité au sein de Gestion de patrimoine ont poursuivi leur forte croissance. L'actif net des Portefeuilles

Partenaires Scotia a augmenté de 62 %. En juin, les Fonds Scotia Vision<sup>MC</sup> et le Fonds Scotia de revenu mensuel diversifié ont dégagé un rendement relativement solide après un an d'existence. Les actifs de fonds communs de placement ont progressé à 16 milliards de dollars et les actifs des fonds de fonds (Portefeuilles Partenaires, Fonds Sélection et Fonds Vision) ont franchi la barre des 4 milliards de dollars.

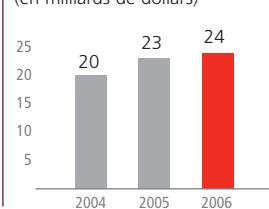
À la suite de ces acquisitions, nous avons accru notre part des marchés des prêts hypothécaires et des prêts personnels. Notre part du marché des dépôts personnels a également connu la plus forte hausse dans le secteur. Les dépôts ont progressé cette année grâce au lancement du CPG OptiBourse, le premier en son genre au Canada. Ce CPG permet aux épargnantes de tirer profit des gains des marchés boursiers, tout en bénéficiant d'un taux annuel garanti. Et, pour rehausser notre performance en tête du secteur du financement automobile commercial, nous avons mis à jour le Lien Concessionnaires Scotia, un outil de gestion des stocks et des contrats de location sur le Web destiné aux concessionnaires automobiles clients de la Banque.

ScotiaMcLeod, notre courtier de plein exercice, affiche une progression soutenue de ses actifs à honoraires forfaitaires, qui représentent maintenant plus de 20 % de ses actifs. Nous avons lancé un outil d'accès à distance qui permet à plus de 300 membres du personnel de vente d'accéder à leur environnement informatique où qu'ils soient dans le monde.

Placement direct ScotiaMcLeod a connu une forte progression des volumes de négociation et a vu le nombre des nouveaux comptes aug-

### Actifs sous gestion de Gestion de patrimoine

(en milliards de dollars)



**Carte VISA\* Or Scotia Passeport<sup>MC</sup>** Aucune autre carte de récompenses voyages ne vous offre autant de souplesse que la carte VISA Or Scotia Passeport.



**CPG OptiBourse.** Nous avons lancé cette année le CPG OptiBourse, le premier en son genre au Canada.

menter. La part de marché des actifs et des comptes a continué à progresser et notre part du portefeuille s'est aussi accrue. Dans le cadre d'un sondage Survvisor sur le courtage en ligne, Placement direct ScotiaMcLeod s'est classé au premier rang dans la catégorie de l'interaction avec la clientèle et au troisième rang au total parmi les 18 sociétés de courtage direct au Canada.

#### Services aux entreprises

En 2006, les Services aux entreprises ont poursuivi la mise en œuvre de leur programme triennal qui vise à mieux cibler nos efforts pour répondre aux besoins des clients; au cours de la deuxième année du programme, nous sommes parvenus à jumeler le responsable approprié à chaque client.

La demande de crédit dans le secteur s'est raffermie tout au long de 2006, et ce raffermissement s'est fait sentir à peu près partout au Canada. Notre effectif de vente a axé ses efforts sur les occasions de développement des affaires et nous a permis de conserver notre place sur le marché. Nos objectifs en matière d'exploitation et de rendement ont été surpassés et nos stratégies liées au risque de crédit ont été améliorées. Parallèlement, les pertes sur prêts sont demeurées à des niveaux historiquement bas pour la deuxième année de suite.

Alors que nous amorçons l'exercice 2007, les Services aux entreprises sont bien placés pour profiter de la plus forte demande de crédit afin d'accroître ses activités et sa part de marché.

#### Priorités en 2007

Le Réseau canadien est parvenu à atteindre ses objectifs clés au cours des dernières années, surtout en ce qui a trait à l'augmentation des activités de crédit hypothécaire et des dépôts personnels. Nous continuerons à orienter nos efforts en fonction d'une solide stratégie axée sur le client, qui met l'accent sur les produits de gestion de patrimoine et de dépôt. Nous pourrons ainsi mieux gérer nos frais de financement et nos marges, qui représentent une autre priorité. Nous ciblons des segments de marché précis qui recèlent un bon potentiel de croissance, notamment les petites entreprises, les préretraités, les nouveaux gens fortunés et les propriétaires d'entreprise pour leur fournir les conseils avisés d'un conseiller.

Parallèlement, nous accorderons une attention particulière aux produits novateurs et axés sur les besoins des clients. Nous prévoyons continuer à concevoir des produits qui créent de la valeur pour les clients, y compris les services bancaires aux particuliers, comme le compte à forfait Scotia 1<sup>MC</sup> lancé récemment, les solutions d'assurance, les cartes de crédit, l'épargne et les placements.



**Fonds Scotia Vision<sup>MC</sup>** Lancés il y a un an, les Fonds Scotia Vision<sup>MC</sup> ont contribué à la croissance de nos fonds communs de placement.



Dilia Freire, propriétaire de Les Entreprises DRF Inc. (à gauche), a récemment ouvert un compte à la nouvelle succursale de l'est de Laval, au Québec. Cette succursale fait partie de la première expansion majeure de notre réseau canadien de succursales depuis 10 ans. Il s'agit aussi de notre plus récente succursale « verte », qui intègre des caractéristiques écologiques à sa conception. Aux côtés de M<sup>me</sup> Freire, Jocelyne Thouin, directrice de la succursale, et Martin Hébert, directeur régional.

Notre culture fortement orientée client, jumelée à notre taille, nous offre une occasion unique d'accroître nos revenus.

L'expansion de nos capacités de distribution et de vente constituera une priorité permanente. Dans cette optique, nous prévoyons ajouter plus de 100 conseillers financiers dans les succursales, de même que 90 conseillers en placements. Nous avons ouvert 15 succursales en 2006 et nous sommes sur le point d'en ouvrir 35 autres, pour un total de 50 succursales situées dans des marchés à fort potentiel de croissance d'ici la fin de 2007. Il s'agit d'une expansion majeure de notre réseau canadien de succursales. Nous continuerons à avoir recours à des stratégies électroniques pour stimuler les ventes et nous soutiendrons ces efforts en formant davantage nos employés.

Nous poursuivrons la consolidation de notre position au moyen d'acquisitions et d'alliances stratégiques, notamment dans des catégories où notre clientèle est moindre que celles de nos principaux concurrents, notamment la gestion de patrimoine et les dépôts des particuliers, et par l'élargissement de nos gammes de produits. Nous procéderons à des investissements ciblés pour optimiser la croissance et les occasions d'affaires et nous continuerons de faire preuve de rigueur, en nous servant de notre capital pour accroître la valeur pour nos actionnaires.

#### Résumé

Nous sommes convaincus que les assises du Réseau canadien nous permettront de nous concentrer sur des segments en croissance de manière à obtenir de solides résultats à long terme.



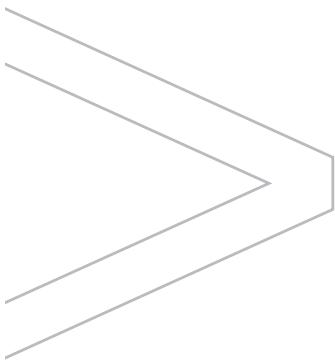
**Scotia 1<sup>MC</sup>** Nous axons nos efforts sur la conception de produits novateurs qui créent de la valeur pour nos clients, comme le produit Scotia 1<sup>MC</sup> lancé récemment.



établir des relations pour la vie

**Photo ci-dessus :** Grupo Scotiabank détient une part importante du marché du financement automobile au Mexique. Jorge Rodriguez Gonzalez et Maria del Sol Ortegon Cámara figurent parmi les clients qui ont acheté leur voiture grâce à un prêt de la Banque Scotia.

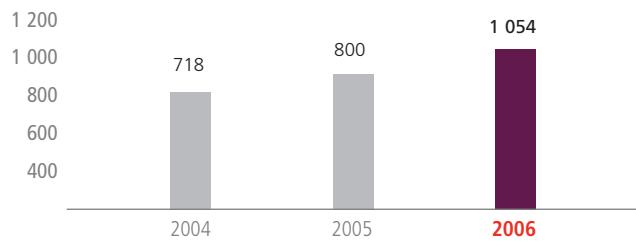
## Opérations internationales



Le secteur **Opérations internationales** comprend les services aux particuliers et aux entreprises de la Banque Scotia dans plus de 40 pays à l'extérieur du Canada – une présence sur la scène internationale inégalée par les autres banques canadiennes. Nos quelque 27 100 employés de ce secteur d'activité, de ses filiales et sociétés affiliées offrent une gamme complète de services financiers à environ 5 millions de clients dans quatre régions géographiques, soit les Antilles et l'Amérique centrale, le Mexique, l'Amérique latine et l'Asie.

**Revenu net des Opérations internationales revenant aux porteurs d'actions ordinaires**

(en millions de dollars)



Depuis longtemps, la Banque Scotia reconnaît qu'il existe des occasions de croissance exceptionnelles au-delà des frontières canadiennes : nous sommes une banque internationale depuis plus de 100 ans. L'étendue de notre réseau international nous permet de nous démarquer des autres grandes banques canadiennes et met en évidence notre potentiel de croissance durable.

**Antilles et Amérique centrale**

La Banque Scotia est établie depuis longtemps dans la région Antilles et Amérique centrale, où nous exerçons nos activités dans 25 pays de cette région. Des acquisitions récentes nous ont permis d'accroître notre présence au Costa Rica, en El Salvador et en République dominicaine. Nous comptons 372 succursales et bureaux et plus de 840 guichets automatiques bancaires (GAB), et nous employons plus de 11 200 personnes dans toute la région.

**Mexique**

Nous avons poursuivi notre croissance dans le marché mexicain. Grupo Scotiabank est le sixième groupe financier en importance au sein du système bancaire mexicain. Nous comptons plus de 1,4 million de clients au Mexique, et les possibilités de croissance sont appréciables, car les perspectives économiques sont bonnes et la population est nombreuse et jeune.

Grupo Scotiabank compte 494 succursales, un réseau de plus de 1 100 GAB et près de 7 400 employés; la société détient une part non négligeable des marchés du crédit hypothécaire et du financement automobile, qui connaissent une expansion rapide.

**Amérique latine**

Nous avons étendu nos activités en Amérique latine cette année grâce aux acquisitions au Pérou de Banco Wiese Sudameris et de notre société affiliée, Banco Sudamericano, qui nous ont permis d'obtenir une participation de près de 80 % dans la troisième banque en importance du pays qui compte 140 succursales et d'autres établissements. Nous avons également une filiale au Chili, Scotiabank Sud Americano, avec 53 succursales et bureaux, et une société affiliée au Venezuela.

## Asie

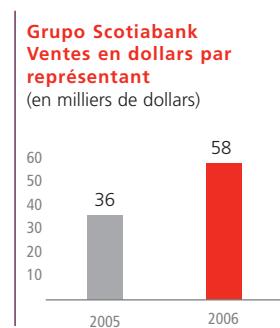
Dans la région Asie, nous exploitons 24 succursales et bureaux dans neuf pays. Nos activités actuelles s'articulent autour des services aux entreprises et du financement du commerce international, et elles incluent parfois les opérations de gros. Notre principal défi consiste à prendre de l'expansion dans cette région, en établissant des activités stables dans le secteur de services aux particuliers. Nous sommes toujours à la recherche de partenaires adéquats, surtout en Inde et en Chine.

## Réalisations en 2006

Les Opérations internationales ont obtenu de bons résultats pour l'exercice 2006. L'acquisition par la Banque Scotia de la société péruvienne Banco Sudamericano et la fusion de celle-ci avec Banco Wiese Sudameris (nommée maintenant Scotiabank Peru), au coût de 330 millions de dollars américains, nous ont permis de porter de 2 % à 17 % notre part du marché péruvien. La Banque Scotia a également acquis le groupe financier privé costaricain Interfin, ce qui fait de nous la première banque privée au pays, en tenant compte de nos activités existantes. En République dominicaine, la Banque Scotia a acheté les services bancaires aux particuliers de Citigroup Inc.

En Chine, les organismes de réglementation ont accordé à la Banque Scotia le titre d'investisseur institutionnel étranger admissible, un titre que nous sommes la première banque canadienne à recevoir. Les organismes de réglementation nous ont également octroyé une licence visant les produits dérivés, ce qui nous permettra d'offrir des produits dérivés sur taux d'intérêt, taux de change et produits de base, ainsi que d'autres produits dérivés, tant à des entreprises et à des institutions financières étrangères que chinoises. En outre, nous avons ouvert une succursale à Shanghai en décembre 2006, et nous sommes la seule banque canadienne ayant obtenu cette autorisation.

Nous avons réalisé des progrès notables autour du globe cette année au chapitre des ventes et du service, et nous affichons de meilleurs résultats en ce qui a trait à la capacité, à la productivité et aux ventes. Une amélioration remarquable a été enregistrée par Grupo Scotiabank du Mexique



**Coupe mondiale de cricket de l'ICC** Nous renforçons l'engagement que nous avons pris à l'égard des collectivités antillaises en commanditant la Coupe mondiale de cricket du Conseil international de cricket qui a lieu dans les Antilles en 2007.

depuis la mise en œuvre d'une nouvelle structure organisationnelle dans ses succursales en 2005. Les représentants consacrent 15 % plus de temps à la vente qu'en 2005, leurs rendez-vous sur une semaine ont augmenté de 25 %, le nombre de produits de dépôt, de prêt et de placement vendus a augmenté de 120 %, et les ventes en dollars, par représentant, sont en hausse de 61 %.

Nous avons poursuivi de manière dynamique la mise en œuvre de nos stratégies concernant les cartes de crédit en lançant des cartes dans quatre nouveaux marchés : Belize, les îles Caïmans, St. Maarten et les îles Turks et Caicos. De plus, nous nous sommes associés à Delta Airlines pour l'émission, à Porto Rico, d'une carte de crédit comarquée appelée Scotiabank Delta Sky Miles Visa. Au Mexique, nous avons émis la carte Scotiabank Fiesta Rewards, ainsi que des cartes comarquées avec la National Football League.

La Banque Scotia a reçu des prix internationaux prestigieux cette année. Le magazine *Euromoney* lui a décerné le prix 2006 soulignant l'excellence en République dominicaine et en Jamaïque. The Great Place to Work Institute a placé la Banque Scotia au premier rang des banques du Mexique, et nous avons été classés au 11<sup>e</sup> rang parmi 250 entreprises. Nous sommes également reconnus comme l'une des 20 plus importantes banques d'Amérique latine dans une étude sur la viabilité et l'éthique par Management and Ethics dans le magazine Latin Finance, et comme la troisième meilleure entreprise pour ce qui est de la représentation des femmes aux postes de direction – et la meilleure banque – par l'Association of Female Executives de Trinité-et-Tobago.

## Priorités en 2007

### Ventes et service

La fonction ventes et service suppose l'acquisition des bons clients, la consolidation de nos relations avec ces derniers et leur fidélisation à vie. Nous cherchons à accélérer notre croissance interne grâce à un réseau de distribution élargi en 2007, avec notamment 85 nouvelles succursales au Mexique et 45 dans le reste de notre réseau international.

La région Antilles et Amérique centrale demeure un secteur de croissance clé où il est possible de prendre de l'expansion en améliorant les processus et les activités de ventes et service. En 2007, nous intensifierons nos campagnes de publipostage direct dans tous les marchés, en visant précisément les vastes marchés



**Great Place to Work Institute** The Great Place to Work Institute a placé la Banque Scotia au premier rang des banques du Mexique, et nous avons été classés au 11<sup>e</sup> rang parmi 250 entreprises.

hispanophones d'El Salvador et de la République dominicaine, ainsi que ceux du Chili, du Pérou et du Mexique. Par ailleurs, nous tirerons le maximum du potentiel qu'offre notre commande de la Coupe mondiale de cricket en 2007.

Nous avons également mis en branle des projets pilotes au Mexique, en El Salvador et aux Bahamas afin d'accroître le portefeuille de petites entreprises. Nous concentrerons nos efforts sur l'amélioration de l'efficacité du traitement, l'établissement de mesures du rendement et de la rentabilité, l'augmentation de la croissance et le renforcement de la reconnaissance de la marque dans le segment des petites entreprises.

#### Activités complémentaires

La priorité accordée aux activités complémentaires vise à trouver de nouveaux moyens de répondre aux besoins des clients, en particulier dans les domaines de la gestion de patrimoine et de l'assurance. Nous voulons stimuler la croissance de nos services de gestion de patrimoine et l'utiliser pour aller de l'avant partout en Amérique latine et dans la région Antilles et Amérique centrale. Nous prévoyons nous concentrer notamment sur la vente de produits connexes étrangers et régionaux liés à la gestion de patrimoine.

Nous nous attachons également à offrir des produits et services dans le domaine de l'assurance. Nous avons entrepris un projet pilote en assurance-habitation aux îles Caïmans et à la Barbade et avons conclu des alliances stratégiques avec des courtiers d'assurance au Chili, en République dominicaine et à Porto Rico.

#### Efficience

Notre stratégie en matière d'efficience consiste à établir une capacité de ventes et de service en maximisant les économies de compétences et d'échelle. Nous pouvons atteindre cet objectif en continuant d'étendre la sphère de nos Services partagés.

Pour l'instant, nos priorités en matière d'efficience dans la région Antilles et Amérique centrale visent les services bancaires par Internet; nous y lançons un nouveau site Web international qui nous permettra d'offrir des services bancaires en ligne dans tous les pays où nous faisons des affaires.

#### Acquisitions

La réalisation d'acquisitions sélectives dans les marchés où nous sommes établis constitue un élément clé de notre stratégie de croissance. Nous continuerons d'acquérir des banques et des portefeuilles en vue d'accélérer la croissance et d'augmenter les revenus.



La Banque Scotia est l'un des plus importants prêteurs du secteur hôtelier et de l'accueil dans la région Antilles et Amérique centrale. De gauche à droite, Ralph Taylor, directeur général, Almond Resorts Inc. et George Haynes et Dion Franklin de la Banque Scotia

En 2007, notre stratégie visera d'abord à augmenter notre part de marché dans les principaux pays d'Amérique centrale et d'Amérique latine, particulièrement en El Salvador, au Pérou, au Costa Rica, en République dominicaine et dans les Antilles, de même qu'en Asie à cause de son potentiel à long terme.

Nous continuerons de travailler à l'intégration harmonieuse de Banco Interfin à Scotiabank de Costa Rica, ainsi qu'à l'intégration des autres entreprises que nous avons acquises en République dominicaine et au Pérou.

#### Résumé

Le secteur Opérations internationales est un volet des activités de la Banque qui gagne en importance, à mesure que nous poursuivons notre croissance tant interne qu'au moyen d'acquisitions. Notre objectif est de favoriser une croissance durable et rentable et de répondre adéquatement aux besoins de chaque marché local grâce à la mise en commun de nos lignes de force et de nos initiatives stratégiques.



#### Site Web en espagnol de la Banque Scotia en République dominicaine

Les récentes acquisitions nous ont permis d'étendre nos activités au Costa Rica, en El Salvador et en République dominicaine.



**Régime d'épargne-logement Scotia** Ce régime aide les clients des Antilles et d'Amérique centrale à épargner régulièrement.



repérer les **OCCASIONS** de croissance



**Photo ci-dessus :** La facilité structurée en vue de l'achat d'actifs évalués à 20 milliards de dollars américains de General Motors Acceptance Corporation (GMAC) a été la plus importante dans l'histoire de Scotia Capitaux. Les représentants de GMAC, Paulo Cordeiro, Nancy Bugg et Ken Rice (de gauche à droite), se sont fiés à l'expérience de Scotia Capitaux en matière de financement automobile et de prêts adossés à des crédits mobiliers.

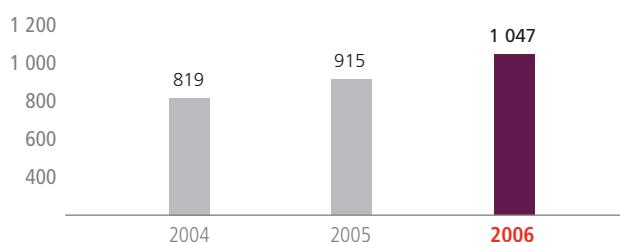
**Photo de gauche :** La plateforme de négociation en ligne de Scotia Capitaux, ScotiaFX, s'est classée parmi les dix meilleures au monde selon *Euromoney*, au chapitre de la satisfaction de la clientèle. Au centre, Carrie Denton, directrice générale, Opérations de change, ventes et commerce électronique, ScotiaFX, Alicia Schoroth (à gauche), et Kathy Wong, des membres de son équipe.

## Scotia Capitaux

**Scotia Capitaux** offre des produits de crédit, des services bancaires d'investissement et des produits des marchés des capitaux aux grandes entreprises, aux pouvoirs publics et aux institutions. Elle fournit des services de plein exercice dans toute la région visée par l'ALENA ainsi que dans d'autres marchés à créneaux choisis à l'échelle mondiale, grâce à deux divisions : Marchés des capitaux mondiaux et Services bancaires aux sociétés et services bancaires d'investissement mondiaux. Scotia Capitaux compte 18 bureaux et plus de 300 directeurs relationnels répartis selon divers secteurs industriels. En 2006, Scotia Capitaux a obtenu des résultats records pour le troisième exercice de suite.

**Revenu net de Scotia Capitaux revenant aux porteurs d'actions ordinaires**

(en millions de dollars)



La division Marchés des capitaux mondiaux, qui représente nos activités de négociation, est active au Canada, aux États-Unis, au Mexique, en Europe de l'Ouest et en Asie. Cette division se spécialise dans les titres à revenu fixe, les instruments dérivés, les opérations de change, les métaux précieux, la vente et la négociation de titres institutionnels ainsi que la recherche se rapportant aux actions.

La division Services bancaires aux sociétés et services bancaires d'investissement mondiaux est répartie en quatre groupes géographiques : Clientèle grandes entreprises et Services de banque d'investissement –

Canada, Clientèle grandes entreprises – États-Unis, Clientèle grandes entreprises – Europe et les opérations de gros au Mexique. Au Canada, nous offrons toute la gamme des services bancaires liés aux opérations de gros. Au Mexique, nous proposons une gamme complète de produits liés aux opérations de gros, des services de gestion de trésorerie, de financement du commerce international et d'opération avec les banques correspondantes à nos clients du Mexique. Les unités des États-Unis et d'Europe offrent des produits de crédit aux grandes entreprises ainsi que certains produits autres que de crédit. Les groupes travaillent en étroite collaboration afin de fournir à nos clients des solutions financières outre-frontière intégrées.

**Canada**

Notre objectif est de consolider et de rentabiliser davantage nos relations avec les grandes entreprises, les pouvoirs publics et les institutions. Nous disposons de moyens importants pour offrir toute la gamme des produits et services liés aux opérations de gros.

Cette année, nous avons procédé à l'intégration de nos groupes des services bancaires aux sociétés et services bancaires d'investissement. Le but de cette intégration était d'accroître la clientèle, d'étendre nos activités et de stimuler les ventes de produits connexes.

**États-Unis**

Aux États-Unis, Scotia Capitaux est un des grands fournisseurs de prêts consortiaux, principalement pour les entreprises Fortune 1000, et la vente de certains produits connexes des marchés des capitaux, tels que titres à revenu fixe, instruments dérivés et opérations de change, y est en progression.

Nous avons réorienté notre stratégie aux États-Unis pour mettre l'accent sur la croissance, et nous demeurerons un gestionnaire de premier quartile pour le risque de crédit. Comme en 2005,

nous avons enregistré des recouvrements de pertes sur prêts nets au cours de l'exercice. Nous assurerons notre croissance en ciblant de nouveaux segments de marché et clients, en accroissant nos activités outre-frontière, en élargissant notre gamme de produits et en améliorant nos processus internes de crédit.

#### Mexique

Scotia Capital Mexico est une banque multiservices de gros pour les grandes entreprises, les organismes gouvernementaux et les investisseurs institutionnels qui sont présents sur le marché mexicain. Spécialisés dans dix secteurs industriels, nos directeurs relationnels cherchent constamment des solutions pour leurs clients et s'efforcent de leur vendre de plus en plus de produits et services connexes pour le marché local et pour celui des pays de l'ALENA par l'intermédiaire de Scotia Capitaux.

#### Europe

Notre stratégie vise à devenir un interlocuteur de choix, qui offre ses compétences dans plusieurs secteurs spécialisés, dont celui du transport, et propose ses services à des clients européens ayant des intérêts en Amérique, et vice-versa. Nous mesurons notre succès en fonction des rendements, de la qualité de notre gestion du crédit et de l'augmentation de nos ventes de produits connexes.

En plus des capacités mentionnées ci-dessus, Scotia Capitaux s'emploie à répondre aux besoins très complexes de sa clientèle de grandes entreprises, d'institutions et d'organismes gouvernementaux partout dans le monde, et à lui donner le soutien de spécialistes pour la structuration, la vente et la négociation de produits efficients, dont les instruments dérivés, les titres à revenu fixe et les opérations de change. Nous offrons également des services de vente et de négociation de titres institutionnels ainsi que des services de recherche connexes à nos clients canadiens. ScotiaMocatta constitue pour nous une plateforme mondialement reconnue sur le marché des métaux précieux, et nous offrons également des services-conseils dans le secteur du pétrole et du gaz par l'intermédiaire de Scotia Waterous.

Scotia Capitaux a maintenu la grande qualité de ses actifs au cours de l'exercice en continuant de se conformer à de rigoureux critères de crédit et processus de gestion des risques. Nous avons aussi généré une croissance grâce aux nouveaux produits et services, ce qui a facilité l'établissement de relations avec certains clients.

#### Réalisations en 2006

Scotia Capitaux a reçu du magazine *Global Finance* le titre de « meilleure banque d'investissement au Canada » pour une

troisième année de suite, ainsi que celui de « meilleure banque pour les opérations de change au Canada » pour une deuxième année d'affilée. Une société de sondage indépendante a attribué à l'équipe des produits dérivés pour la clientèle des grandes entreprises de Scotia Capitaux le premier rang au Canada, pour la quatrième année de suite.

Nous avons participé à un certain nombre d'opérations d'envergure au cours de l'exercice 2006, notamment le premier appel public à l'épargne, très attendu, de Tim Hortons Inc., qui a été bien accueilli et pour lequel la demande a dépassé l'offre. Dans le cadre d'une opération qui fera date pour Scotia Capitaux, General Motors Acceptance Corporation a convenu de vendre jusqu'à concurrence de 20 milliards de dollars américains de titres adossés à des créances automobiles au détail américaines à Scotia Capitaux sur cinq ans, en vertu d'une facilité de crédit renouvelable de 6 milliards de dollars américains. Cette opération, la plus importante jamais réalisée dans l'histoire de la division, souligne notre expérience dans les prêts auto et les prêts adossés à des crédits mobiliers.

En 2006, nous avons également jeté les bases de la croissance de nos revenus. Nous avons exercé nos activités de gros au Mexique sous la dénomination sociale Scotia Capitaux et mis en œuvre un certain nombre de changements organisationnels afin de faciliter nos activités dans ce pays. Nous continuons de nous attacher à réaliser pleinement le potentiel que recèlent les pays de l'ALENA, ce qui constitue à notre avis notre plus important avantage concurrentiel et nous distingue des autres grandes banques.

Nous avons continué de développer nos activités auprès des autres gestionnaires d'actifs, le segment du marché des investisseurs institutionnels affichant la croissance la plus rapide. En 2005, nous avons été le premier courtier de premier ordre au Canada à organiser à titre d'hôte un événement en Europe qui a rassemblé quelques-uns des plus éminents gestionnaires de fonds de couverture du Canada et a attiré la communauté financière internationale. En 2006, nous avons continué d'organiser ce type d'événements, notamment une conférence qui s'est tenue à Zurich, en Suisse. Il s'agit d'un exemple parmi d'autres du succès que nous remportons dans la création d'occasions d'affaires avec ce groupe de clients.

Nous avons récemment accru nos capacités en ce qui concerne les titres à revenu fixe internationaux, notamment en améliorant les produits que nous offrons au Mexique. Nous avons également ouvert un bureau de change d'euro-obligations à Londres, qui vend des obligations en devises provenant de



**Meilleure banque pour les opérations de change au Canada** Scotia Capitaux a reçu du magazine *Global Finance* le titre de meilleure banque pour les opérations de change au Canada en 2006, pour une deuxième année de suite.



**Rayonnement dans les pays de l'ALENA**  
Scotia Capitaux continuera de miser sur les produits qu'elle offre dans les pays de l'ALENA, un volet qui nous distingue de nos concurrents.

marchés en émergence, notamment de nombreux marchés où la Banque Scotia est établie, à des acheteurs européens.

Aux États-Unis et au Canada, nous avons amélioré avec succès nos capacités en matière de titrisation et accru notre volume d'affaires. Nous continuerons d'étendre le rayonnement de cette sphère d'activité en tirant parti de nos solides relations d'affaires. Nous avons également réalisé des progrès dans l'établissement de nouveaux fonds multicédants, des structures commerciales qui facilitent la titrisation, en Irlande et au Mexique.

L'acquisition de Waterous & Co. au dernier exercice nous a permis d'augmenter considérablement nos capacités dans le secteur du pétrole et du gaz, et nous avons réussi à mettre Scotia Waterous à contribution pour obtenir de nouveaux clients. Du même souffle, nous avons réalisé des avancées au chapitre de nos capacités mondiales dans le secteur de l'exploitation minière, notre objectif étant d'y établir de solides assises.

Au cours de l'exercice 2006, nous avons également dirigé un nombre non négligeable d'opérations outre-frontière. Notre bureau de syndication de prêts de New York connaît un succès considérable dans sa collaboration avec la division des Opérations internationales de la Banque Scotia pour ce qui est de structurer et d'exécuter des opérations outre-frontière provenant des Antilles et de l'Amérique du Sud.

En Europe, nous avons mis au point notre stratégie en réorientant nos groupes sectoriels afin qu'ils servent les entreprises établies dans l'hémisphère américain et le secteur mondial du transport. En Asie, nous continuerons de rechercher des occasions de consolider et de développer notre présence.

### Priorités en 2007

Scotia Capitaux a déterminé un grand nombre d'initiatives axées sur la croissance interne qui devraient contribuer à accroître ses revenus. Ces initiatives nous permettront de continuer à offrir un excellent service à nos clients et un éventail de produits aussi vaste que possible. La croissance interne constituera le principal vecteur de croissance des revenus, mais les acquisitions, de personnes et d'équipes très compétentes ainsi que d'entreprises, pourraient également y contribuer à l'avenir.

En 2007, nous visons la croissance des revenus et du revenu net, tout en continuant de gérer prudemment les risques. Les occasions découlant de la place importante que nous continuons d'accorder à nos capacités dans le marché des pays de l'ALENA favoriseront grandement notre croissance.



**Pièces d'or ScotiaMocatta** ScotiaMocatta, qui fait partie de Scotia Capitaux et qui est la division des métaux précieux de la Banque Scotia, a lancé en 2006 des pièces d'or portant le nom prestigieux de ScotiaMocatta.



Scotia Capitaux a agi comme co-chef de file lors d'un financement par emprunt de 600 millions de dollars US à l'intention d'un consortium dirigé par Brookfield Asset Management Inc. en vue de l'acquisition de HQI Transelec Chile S.A. pour un montant de 1,6 milliard de dollars US. On voit ici Kelly Marshall, premier vice-président, Financement, de Brookfield (à gauche) en compagnie de Jack Sidhu, premier vice-président, Trésorerie.

En outre, compte tenu de l'ampleur des possibilités, les autres gestionnaires d'actifs représentent une source de croissance éventuelle non négligeable. Au Canada, nous voulons devenir un chef de file dans le secteur des services de plein exercice en offrant une gamme complète de produits aux autres gestionnaires d'actifs. Hors du Canada, la stratégie consiste à nous tailler une place dans des créneaux en offrant des produits canadiens à un groupe cible d'autres fonds et en proposant des produits non canadiens dans certains marchés où nous pouvons soutenir la concurrence.

Dans le secteur du pétrole et du gaz ainsi que dans celui de l'exploitation minière, nous développerons nos capacités mondiales à l'égard des produits et des clients en mettant à contribution Scotia Waterous et en recrutant des gens de talent pour nos activités touchant les mines.

### Résumé

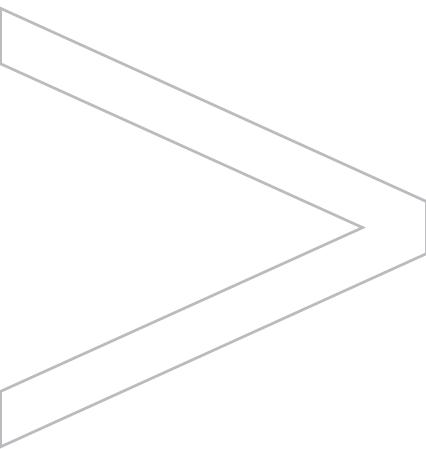
Prenant appui sur les initiatives mises de l'avant au cours de l'exercice 2006, Scotia Capitaux fera progresser ses revenus en investissant dans l'expansion de sa gamme de produits et en offrant ces produits à de nouveaux clients, tant dans les segments de clientèle traditionnels que non traditionnels. Nous continuerons de gérer les risques avec prudence et de travailler à l'amélioration de nos processus de gestion des risques.



**Scotia Waterous** L'acquisition l'année dernière de Waterous & Co., rebaptisée Scotia Waterous, nous a aidé à devenir un chef de file des fusions et acquisitions dans le secteur du pétrole et du gaz et à attirer de nouveaux clients.



## Responsabilité sociale



À la Banque Scotia, la **responsabilité sociale** fait partie intégrante de notre travail. En tant qu'entreprise socialement responsable, nous croyons que nos valeurs et nos objectifs organisationnels doivent correspondre aux priorités de nos partenaires, notamment nos clients, nos employés, nos actionnaires et notre collectivité.



#### La responsabilité sociale à la Banque Scotia

Nous nous efforçons d'être les meilleurs lorsqu'il s'agit d'aider **nos clients** à améliorer leur situation financière, en trouvant des solutions adaptées à leurs besoins.

Nous savons que les **petites entreprises** sont un élément vital du paysage économique canadien.

Nous reconnaissons la gravité des enjeux **environnementaux** auxquels est confrontée notre société.

Le rôle actif majeur que nous jouons au sein des **collectivités** témoigne de notre détermination à être une société socialement responsable.

Nous croyons que la réussite de l'entreprise et celle des **employés** vont de pair.

Nous considérons que la fermeté de notre **gouvernance** et de notre culture d'entreprise dans l'ensemble de l'organisation est bénéfique à tous nos partenaires.

Nous croyons que la responsabilité sociale est **saine pour les affaires** et qu'elle se traduit par une **valeur constante pour les actionnaires**.

En exerçant nos activités dans cette optique, nous ne faisons pas qu'améliorer notre image publique. La poursuite de stratégies d'affaires saines qui tiennent compte des conséquences sur le plan éthique, social et environnemental nous permet de mieux gérer les risques et les occasions d'affaires et ainsi de dégager un avantage concurrentiel. Des études récentes démontrent que le quart des Canadiens prennent toujours ou souvent en considération la responsabilité sociale des entreprises lorsqu'ils effectuent des achats de tous les jours ou prennent des décisions de placement. Les actionnaires exigent que les sociétés se dotent de normes éthiques élevées et agissent de façon transparente et responsable. En outre, sur un marché du travail de plus en plus concurrentiel, les employés recherchent un milieu de travail axé sur la souplesse et le soutien où ils pourront apprendre, se perfectionner et contribuer au succès de l'entreprise.

La priorité que nous accordons à la responsabilité sociale est soutenue par une équipe dévouée qui s'emploie à comprendre les préoccupations de nos partenaires clés et d'y répondre, à concevoir des stratégies et des politiques et à appuyer les interventions des secteurs d'activité à l'égard des risques et des occasions liés à la responsabilité sociale, comme les changements climatiques et le microcrédit. Ces employés travaillent de concert avec le comité consultatif sur la responsabilité sociale des entreprises, qui se compose d'une équipe multifonctionnelle de cadres supérieurs provenant de chacun de nos secteurs d'activité et de services de soutien clés, comme la Gestion du risque global, les Ressources humaines, les Affaires juridiques et la Conformité du Groupe.

#### Réalisations de 2006

L'un des jalons importants de 2006 a été l'intégration de la responsabilité sociale au volet évaluation du rendement du tableau de bord équilibré de la Banque Scotia, lequel aide les membres de la direction à viser un équilibre entre les résultats financiers et les résultats opérationnels, ceux qui concernent les clients et ceux qui ont trait au personnel. Le tableau de bord comprend désormais une composante responsabilité sociale visant à orienter les priorités et les initiatives de la Banque.

Afin de soutenir les principes du développement durable, la Banque Scotia a adopté, en septembre 2006, les principes de l'Équateur révisés, un ensemble de lignes directrices non contraignantes et internationalement reconnues concernant le financement de projets. Ces lignes directrices définissent les normes environnementales et sociales dans le secteur bancaire. Ce faisant, la Banque Scotia convient de n'accorder des prêts qu'aux emprunteurs à même de prouver leur capacité et leur volonté

de suivre des processus généraux visant à garantir que les projets sont menés de façon socialement responsable et selon des pratiques environnementales sûres. Ainsi, la Banque Scotia est en mesure de mieux évaluer et atténuer d'éventuels risques sociaux et environnementaux défavorables.

Les considérations environnementales sont de plus en plus intégrées aux divers secteurs d'activité de la Banque, y compris le réseau des succursales canadiennes. Nous avons récemment ouvert notre troisième succursale « écologique » à Laval, au Québec, qui nous permet de mettre à l'essai de nouveaux éléments écoénergétiques. Ce projet pilote novateur, le premier à faire l'objet d'un processus de certification officiel par The Green Globe<sup>MC</sup> Eco Rating Program, pourrait contribuer à dégager des économies opérationnelles considérables lorsqu'il sera peaufiné et adopté dans d'autres succursales. La cote 3 attribuée par Green Globes à la succursale de Laval témoigne des excellents progrès réalisés au chapitre de l'écoéfficacité.

Scotia Capitaux continue de donner des conseils et d'accorder du financement à des projets novateurs liés à l'énergie éolienne, à l'hydroélectricité et à d'autres sources d'énergie non conventionnelles. Elle s'est taillée une réputation enviable sur le marché grâce à son savoir-faire unique en matière de financement de l'énergie renouvelable.

#### **Nous nous sommes engagés à être un employeur de choix**

Notre capacité à atteindre nos objectifs financiers et de croissance est directement liée à la force, à la satisfaction et à l'engagement de nos employés, qui mettent en œuvre nos stratégies et qui entretiennent de bonnes relations avec la clientèle. Voilà pourquoi nous nous sommes engagés à devenir un employeur de choix dans tous les marchés où nous exerçons nos activités. Afin d'atteindre cet objectif, nous avons continué de mettre l'accent, dans toutes les activités de la Banque Scotia à l'échelle mondiale, sur la création d'un milieu de travail qui répond aux besoins des employés et qui offre à tous des occasions de se perfectionner et de réussir leur carrière.

Nos améliorations des mesures clés de la satisfaction des employés au cours des 12 derniers mois témoignent de notre réussite dans l'atteinte des objectifs liés au personnel. Chaque année, au cours de notre sondage Point de vue, nous demandons à nos employés des quatre coins du monde leur opinion sur leur expérience de travail et la qualité de leur milieu de travail immédiat. En 2006, les résultats de ce sondage ont indiqué une amélioration continue, incluant celle de notre Indice de satisfaction des employés, lequel s'est chiffré à 87 %, contre 84 % l'an dernier.

Nos progrès à ce chapitre ont été reconnus : la Banque Scotia s'est classée encore une fois parmi les 50 meilleurs employeurs du Canada dans le *Report on Business Magazine* du *Globe and Mail*. La Banque Scotia figure sur cette liste pour une deuxième année d'affilée et est l'une de deux banques à y figurer.

Leader reconnu parmi les sociétés canadiennes pour ses dons aux organismes de bienfaisance et ses activités philanthropiques, la Banque Scotia a versé en 2006 plus de 42 millions de dollars sous forme de commandites et de dons à divers projets et initiatives canadiens et internationaux principalement dans les domaines des soins de santé, de l'éducation et des services sociaux.

Pour obtenir un rapport complet des activités liées à la responsabilité sociale des entreprises du Groupe Banque Scotia, notamment ses dons de charité et ses programmes concernant les clients, les petites entreprises, les employés et l'environnement, consultez la Déclaration sur la responsabilité sociale 2006, qui sera disponible au printemps 2007.

#### **Priorités pour 2007**

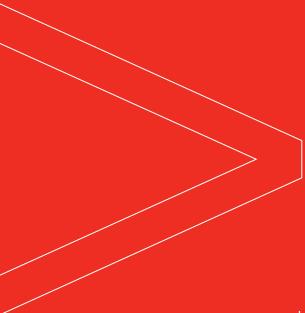
En 2007, nous appuierons les initiatives qui permettront à la Banque Scotia de se tailler une place de chef de file dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises. Nous continuerons de donner des conseils et d'apporter un soutien financier à des projets environnementaux novateurs, ainsi qu'à diverses initiatives de bénévolat et à des programmes qui soulignent l'engagement de nos employés au sein de leur collectivité. En outre, nous intégrerons davantage les importantes questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise à nos stratégies de prêt et d'investissement et évaluerons le potentiel d'autres produits et services qui protègent notre environnement.

Plus précisément, la Banque élaborera d'ici à la fin de l'année une stratégie visant à incorporer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance à ses décisions en matière d'investissement. Nous voulons ainsi vous assurer que les risques liés à ces facteurs et pouvant avoir une incidence considérable sur nos finances ou notre réputation soient entièrement pris en compte au moment de la recherche et du choix des investissements de la Banque.

Nous continuerons également de renforcer les programmes et les politiques qui contribuent à créer un milieu de travail de grande qualité pour nos employés – notamment des nouveaux programmes qui soutiendront notre initiative visant à promouvoir l'avancement des femmes – afin de maintenir et de consolider notre classement à titre d'employeur de choix à l'échelle mondiale.

#### **Résumé**

En prenant appui sur les fondements et les traditions de la solide conscience sociale de la Banque Scotia, notamment l'engagement et le dévouement admirables de nos employés, nous continuerons de renforcer les activités de la Banque dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises afin d'avoir une incidence positive sur notre société tout en tenant compte des besoins et des priorités de tous nos partenaires.



# Rapport de gestion

Survol	Situation financière du Groupe	Contrôles et conventions comptables
27 Résultats financiers	36 Bilan	64 Contrôles et procédures
27 Rendements solides pour les actionnaires	37 Gestion du capital	64 Estimations comptables critiques
28 Incidence de la conversion des devises	40 Arrangements hors bilan	67 Modifications de conventions comptables
28 Incidence des acquisitions	41 Instruments financiers	67 Opérations entre apparentés
28 Mesures non conformes aux PCGR	Secteurs d'activité	Données supplémentaires
Résultats financiers du Groupe	42 Survol des secteurs d'activité	68 Données géographiques
29 Total des revenus	43 Réseau canadien	70 Risque de crédit
29 Revenu d'intérêts net	46 Opérations internationales	74 Capital
30 Autres revenus	49 Scotia Capitaux	75 Revenus et charges
31 Frais autres que d'intérêts	52 Autres secteurs	77 Autres informations
32 Impôts et taxes	Gestion du risque	80 Statistiques des onze derniers exercices
32 Part des actionnaires sans contrôle	53 Survol de la gestion du risque	
32 Qualité du crédit	55 Risque de crédit	
35 Résultats du quatrième trimestre	56 Risque de marché	
35 Sommaire des résultats trimestriels	60 Risque d'illiquidité	
	62 Risque d'exploitation	
	62 Risque de réputation	
	63 Risque environnemental	

## Déclarations prospectives

Le présent document renferme des déclarations prospectives qui sont formulées aux termes des règles d'exonération de responsabilité de la loi américaine de 1995 intitulée *Private Securities Litigation Reform Act* et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières en vigueur. Ces déclarations comprennent des observations concernant les objectifs de la Banque, les stratégies qu'elle emploie pour atteindre ces objectifs, ses résultats financiers prévisionnels (y compris ceux relevant du domaine de la gestion du risque) et les perspectives à l'égard des activités de la Banque et de l'économie du Canada, des États-Unis et du monde entier. On reconnaît habituellement les déclarations prospectives à l'emploi de termes ou d'expressions comme «croire», «prévoir», «s'attendre à», «avoir l'intention de», «estimer», «projeter», «pourrait augmenter» et «pourrait fluctuer» et autres expressions similaires ainsi que par la conjugaison des verbes au futur et au conditionnel.

De par leur nature, les déclarations prospectives comportent de nombreuses hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, ainsi que le risque que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. La Banque conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations, étant donné que les résultats réels risquent de différer sensiblement des estimations et intentions exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants, notamment : la conjoncture économique et financière au Canada et dans le monde; les variations des taux d'intérêt et des cours du change; les liquidités; l'incidence des changements apportés à la politique monétaire; les modifications apportées aux lois et à la réglementation au Canada et ailleurs; les risques d'exploitation et de réputation; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que la Banque reçoit sur sa clientèle et ses contreparties; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun sur des marchés réceptifs; l'aptitude de la Banque à étendre ses canaux de distribution existants et à en mettre sur pied de nouveaux afin d'accroître ses revenus; l'aptitude de la Banque à mener à terme ses acquisitions et ses autres stratégies de croissance et à intégrer les établissements acquis; les modifications des conventions et des méthodes comptables dont la Banque se sert pour présenter sa situation financière et ses résultats d'exploitation, y compris les incertitudes entourant les hypothèses et les estimations comptables critiques; l'incidence de l'application de modifications comptables futures; l'activité sur les marchés financiers mondiaux; l'aptitude de la Banque à recruter et à conserver des dirigeants clés; la confi-

ance accordée aux tiers qui fournissent les composantes de l'infrastructure commerciale de la Banque; les changements imprévus des habitudes de dépense et d'épargne du consommateur; les changements technologiques; le regroupement du secteur canadien des services financiers; les changements apportés aux lois fiscales; la présence de nouveaux concurrents et des concurrents établis; les procédures judiciaires et réglementaires; les cas de force majeure comme les tremblements de terre; l'incidence éventuelle de conflits internationaux et autres événements, y compris les actes terroristes et la guerre contre le terrorisme; les incidences de maladies ou d'épidémies sur les économies locales, nationales ou internationales; les perturbations des infrastructures publiques, notamment les transports, les communications, l'énergie et l'eau; de même que l'aptitude de la Banque à prévoir et à gérer les risques que comportent ces facteurs. La Banque consacre une bonne partie de ses activités à consentir des prêts ou à affecter autrement ses ressources à certains secteurs, entreprises ou pays. Un événement imprévu qui touche ces emprunteurs, secteurs ou pays risque d'avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de la Banque, sur ses activités, sur sa situation financière ou sur ses liquidités. Ces facteurs, et d'autres encore, peuvent faire en sorte que le rendement réel de la Banque soit, dans une mesure importante, différent de celui envisagé par les déclarations prospectives. Pour plus de renseignements, se reporter à la section du rapport de gestion débutant à la page 53.

La Banque tient à souligner que la liste des facteurs importants énoncée ci-dessus n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de la Banque et de ses valeurs mobilières, les investisseurs et les autres personnes devraient se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives verbales ou écrites qui peuvent être faites de temps à autre par elle ou en son nom.

Les rubriques «Perspectives» contenues dans le présent rapport sont fondées sur les opinions de la Banque; leur réalisation est incertaine. Le lecteur est prié de tenir compte des facteurs susmentionnés lors de la lecture de ces rubriques.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), ainsi que dans la section EDGAR du site Web de la SEC, à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

Le 19 décembre 2006

## Résultats financiers

La Banque Scotia a de nouveau enregistré des résultats records en 2006, dépassant tous ses objectifs financiers et d'exploitation. La croissance de l'actif a été solide et les acquisitions réalisées en Amérique centrale et en Amérique du Sud ont grandement contribué au bénéfice réalisé, alors que la qualité du crédit est demeurée stable. Ces points positifs ont toutefois été neutralisés en partie par la contraction des marges sur intérêts et par l'incidence négative de la conversion des devises.

Le bénéfice par action (dilué) a connu une hausse de 13 % par rapport à celui de 2005, passant de 3,15 \$ à 3,55 \$. Le bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires a atteint un montant record de 3 549 millions de dollars, une hausse de 365 millions de dollars par rapport à celui inscrit au dernier exercice. Ces résultats exceptionnels ont fait grimper le rendement sur les capitaux propres à 22,1 %, le niveau le plus élevé des derniers exercices.

Le total des revenus a connu une hausse de 9 % d'un exercice sur l'autre. Le revenu d'intérêts net a augmenté de 11 %, la Banque ayant continué à profiter d'une très forte croissance des prêts aux particuliers à l'interne et par l'entremise de ses acquisitions, tant dans le portefeuille canadien que dans le portefeuille international. Cette croissance a été partiellement freinée par l'incidence négative de la conversion des devises et par une baisse de la marge nette sur intérêts totale imputable essentiellement à une augmentation des frais de financement. Les autres revenus ont augmenté de 6 % pour l'exercice, la hausse des frais facturés aux particuliers et les revenus de négociation records ayant été neutralisés en partie par une diminution des commissions de crédit et des gains sur la vente de titres de placement.

La qualité du crédit du portefeuille de prêts de la Banque est demeurée stable, et celle-ci a continué à tirer parti de conditions favorables. Le montant net de prêts douteux s'est replié d'un exercice sur l'autre, tandis que la provision spécifique pour pertes sur créances est demeurée essentiellement la même que celle du dernier exercice. Une réduction de 60 millions de dollars de la provision générale pour pertes sur créances a été inscrite en 2006, contre 45 millions de dollars en 2005.

Les charges ont augmenté de 7 % par rapport à celles de l'exercice précédent. La majeure partie de cette augmentation est imputable aux acquisitions et à la croissance du volume d'affaires, aux dépenses effectuées afin de soutenir les mesures visant à générer des revenus ainsi qu'à la majoration de la rémunération à base d'actions et des primes au rendement. Ces charges ont été réduites en partie par l'incidence de la conversion des devises. Le ratio de productivité de la Banque, qui s'est établi à 55,3 %, demeure le plus élevé du secteur et il s'est amélioré légèrement d'un exercice sur l'autre.

Le taux d'imposition global auquel la Banque est assujettie s'est situé à 19,2 %, en baisse par rapport au taux de 20,5 % inscrit au dernier exercice. Cette diminution s'explique principalement par une plus grande proportion du bénéfice réalisé par

les filiales étrangères dans les compétences fiscales où le taux d'imposition est inférieur, ainsi que par une plus grande proportion du revenu de dividende exonéré d'impôt.

La situation du capital de la Banque demeure solide, cette dernière continuant à tirer des capitaux importants de ses activités. Son coefficient du capital de catégorie 1, qui se situe à 10,2 %, demeure parmi les plus élevés des grandes banques canadiennes. Le coefficient du capital-actions ordinaire corporel de la Banque, l'une des mesures clés de la vigueur du capital, s'est chiffré à 8,3 %, en baisse par rapport à celui de l'exercice précédent, ce qui s'explique par les acquisitions réalisées et par la forte croissance de l'actif.

## Rendements solides pour les actionnaires

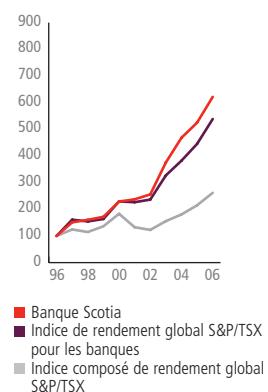
La solide performance financière de la Banque a continué à générer des rendements solides pour les actionnaires. Le rendement global (regroupant les dividendes et la plus-value du cours des actions ordinaires de la Banque) s'est établi à 18 % en 2006. Les actionnaires ont bénéficié d'un rendement annuel positif sur les actions de la Banque au cours de douze exercices consécutifs, une réalisation unique parmi les grandes banques canadiennes. Les rendements à long terme ont également été excellents. Le rendement annuel composé des actions de la Banque au cours des cinq derniers exercices s'est établi en moyenne à 21 %, et à 20 % pour les dix derniers exercices. La Banque maintient son engagement à assurer une croissance durable à long terme des bénéfices et un rendement sur les capitaux propres élevé.

La Banque continue à surpasser par une grande marge le rendement de l'indice composé de rendement global S&P/TSX. Son rendement annuel composé est presque deux fois supérieur à celui de l'indice S&P/TSX pour les dix derniers exercices.

Les actionnaires ont eu droit à deux augmentations du dividende trimestriel au cours de l'exercice. Le dividende par action a atteint 1,50 \$, une hausse de 14 % sur celui versé en 2005.

### Rendement revenant aux actionnaires ordinaires

Plus-value du cours de l'action majorée des dividendes réinvestis, 1996 = 100



## Total du rendement revenant aux actionnaires

Pour les exercices terminés les 31 octobre

	2006	2005	2004	2003	2002	TCAC sur 5 ans <sup>1)</sup>
Cours de clôture de l'action ordinaire (en dollars)	49,30	42,99	39,60	32,74	22,94	17,6 %
Dividendes versés (dollars par action)	1,50	1,32	1,10	0,84	0,73	19,3 %
Dividendes versés (en pourcentage)	3,5	3,3	3,4	3,7	3,2	
Hausse du cours de l'action (en pourcentage)	14,7	8,6	21,0	42,7	4,6	
Total du rendement annuel revenant aux actionnaires (en pourcentage) <sup>2)</sup>	18,4	12,1	24,7	46,8	7,8	21,2 %

1) Taux de croissance annuel composé («TCAC»)

2) Le total du rendement annuel revenant aux actionnaires suppose le réinvestissement des dividendes trimestriels et, par conséquent, pourrait ne pas correspondre à la somme des rendements du dividende et du cours de l'action figurant dans le tableau.

### Incidence de la conversion des devises

La fluctuation des taux de change a de nouveau eu un effet négatif sur le bénéfice réalisé par la Banque en 2006. Le dollar canadien s'est apprécié de 7 % par rapport au dollar américain, et de 5 % par rapport au peso mexicain. Il s'est également raffermi par rapport au dollar jamaïcain et à plusieurs autres devises dans lesquelles la Banque exerce ses activités.

Les fluctuations du taux de change moyen ont eu les répercussions suivantes sur le bénéfice net :

Taux de change moyen	2006	2005	2004
Dollar américain/dollar canadien	0,8782	0,8217	0,7586
Peso mexicain/dollar canadien	9,5422	9,0523	8,5968
<b>Incidence sur le bénéfice</b>			
(en millions de dollars)		2006 c. 2005	2005 c. 2004
Revenu d'intérêts net		(202)\$	(164)\$
Autres revenus		(138)	(123)
Frais autres que d'intérêts		136	95
Autres éléments (après impôts)		51	47
Bénéfice net		(153)\$	(145)\$
Bénéfice par action (dilué)		(0,15)\$	(0,14)\$

La Banque continuera de prendre les mesures nécessaires pour atténuer l'incidence de la conversion des devises lorsqu'il s'avérera rentable de le faire. Une description des stratégies de couverture adoptées par la Banque est donnée à la page 58.

### Incidence des acquisitions

La Banque a réalisé un certain nombre d'acquisitions en 2005 et en 2006, lesquelles ont contribué à sa croissance au Canada et à l'étranger. Leur incidence sur les principaux postes de l'état des résultats est présentée dans le tableau qui suit :

Incidence sur le bénéfice	2006	2005
(en millions de dollars)		
Revenu d'intérêts net	247 \$	35 \$
Autres revenus	215	33
Frais autres que d'intérêts	(304)	(48)
Autres éléments (après impôts)	(58)	(4)
Bénéfice net	100 \$	16 \$
Bénéfice par action (dilué)	0,10 \$	0,02 \$

### Mesures non conformes aux PCGR

La Banque, comme certaines autres banques, analyse les revenus, la marge nette sur intérêts et le ratio de productivité sur une base de mise en équivalence fiscale («BMEF»). Cette méthode permet de porter les revenus exonérés d'impôt tirés de certains titres et comptabilisés dans les états financiers conformément aux PCGR à un montant équivalent avant impôts. L'écriture de compensation correspondante est imputée à la charge d'impôts. La direction utilise cette méthode de présentation de l'information à l'interne et elle est d'avis qu'elle permet de faire une comparaison uniforme du revenu d'intérêts net découlant de sources imposables et non imposables et qu'elle favorise une mesure cohérente. L'utilisation de la BMEF donne lieu à certaines mesures qui sont différentes des mesures comparables selon les PCGR et qui risquent de ne pas correspondre à celles qui sont présentées par d'autres sociétés. Le montant du redressement pour mise en équivalence fiscale s'est élevé à 440 millions de dollars en 2006, contre 326 millions de dollars l'an dernier.

# Résultats financiers du Groupe

## Total des revenus

Le total des revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) s'est chiffré à 11 648 millions de dollars en 2006, une progression de 922 millions de dollars ou de 9 % par rapport à celui du dernier exercice. Compte non tenu de l'incidence de la conversion des devises et des acquisitions, les revenus de la Banque ont augmenté de 868 millions de dollars ou de 8 %, ce qui est attribuable à la croissance dans l'ensemble des secteurs d'activité. Le Réseau canadien a enregistré une hausse de ses revenus grâce à une croissance soutenue des volumes d'actifs et des revenus tirés de la gestion de patrimoine. Les résultats obtenus pour les Opérations internationales ont été solides, plus particulièrement au Mexique et dans les Antilles. Les revenus de Scotia Capitaux ont augmenté de 10 % en raison des résultats de négociation records et de la hausse des revenus tirés des services aux grandes entreprises. Ces progrès ont été neutralisés en partie par une baisse des gains nets sur la vente de titres de placement et l'incidence négative de la conversion des devises, le dollar canadien ayant continué de s'apprécier par rapport à la plupart des devises des pays où la Banque exerce ses activités.

## Revenu d'intérêts net

Le revenu d'intérêts net (sur une base de mise en équivalence fiscale) a atteint 6 848 millions de dollars en 2006, soit un accroissement de 651 millions de dollars ou de 11 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence négative de la conversion des devises de 202 millions de dollars, le revenu d'intérêts net s'est accru de 853 millions de dollars ou de 14 %.

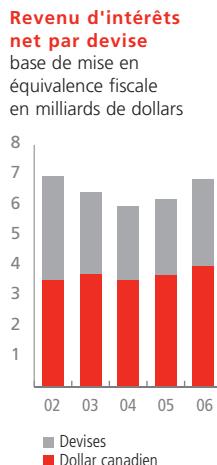
La marge nette sur intérêts (revenu d'intérêts net en pourcentage de l'actif moyen) de la Banque s'est établie à 1,95 % en 2006, soit une baisse de 2,00 % par rapport à celle du dernier exercice.

Le revenu d'intérêts net en dollars canadiens s'est chiffré à 3 995 millions de dollars en 2006, en hausse de 341 millions de dollars ou de 9 % sur celui du dernier exercice. Ce résultat est attribuable à la forte croissance soutenue des dépôts et des prêts aux particuliers, notamment l'incidence de l'acquisition des activités de crédit hypothécaire de Maple Financial Group et des activités canadiennes de la Banque Nationale de Grèce. Le solde moyen des prêts aux particuliers a augmenté de 11 %. Cette hausse a été en partie contrebalancée par une compression de la marge d'intérêts imputable à des frais de financement plus élevés découlant d'un certain nombre de facteurs, notamment :

- la solide croissance de l'actif moyen des particuliers a surpassé la croissance des dépôts des particuliers, la différence ayant été financée par des dépôts de gros plus onéreux;
- la hausse des taux d'intérêts, laquelle a fait augmenter les frais de financement de l'actif à long terme, notamment les prêts hypothécaires à taux fixe; et
- l'aplatissement de la courbe de rendement, si l'on tient compte des données historiques.

Ces facteurs négatifs ont été partiellement contrebalancés par une augmentation du revenu de dividende exonéré d'impôts.

Le revenu d'intérêts net en devises s'est établi à 2 853 millions de dollars pour l'exercice, soit une hausse de 310 millions de dollars par rapport à celui de 2005, en dépit de l'incidence négative de la conversion des devises qui s'est chiffrée à 202 millions de dollars. Compte



**Tableau 1 Soldes moyens des actifs et passifs et marge sur intérêts<sup>1)</sup>**

Base de mise en équivalence fiscale <sup>2)</sup> Pour les exercices (en milliards de dollars)	2006		2005	
	Solde moyen	Taux moyen	Solde moyen	Taux moyen
<b>Actif</b>				
Dépôts auprès de banques	21,0 \$	4,20 %	18,0 \$	3,59 %
Valeurs mobilières	87,7	5,21	72,1	4,76
Prêts				
Prêts hypothécaires à l'habitation	81,8	5,25	71,6	5,02
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	36,6	8,17	33,8	7,09
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	62,8	6,83	57,4	5,65
Titres pris en pension	23,6	4,67	23,0	3,55
	204,8	6,19	185,8	5,41
Total de l'actif productif	313,5	5,78	275,9	5,12
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	9,0	—	7,4	—
Autres actifs	28,2	—	26,1	—
Total de l'actif	350,7 \$	5,17 %	309,4 \$	4,56 %
<b>Passif et capitaux propres</b>				
Dépôts				
Particuliers	88,4 \$	3,00 %	81,3 \$	2,75 %
Entreprises et administrations publiques	126,8	3,71	106,6	2,66
Banques	28,5	4,31	23,6	2,90
	243,7	3,52	211,5	2,72
Obligations relatives aux titres mis en pension	28,5	4,98	26,6	4,54
Débentures subordonnées	2,4	5,50	2,6	5,14
Obligations au titre des instruments de capitaux propres	0,8	7,10	0,8	7,10
Autres passifs portant intérêt	25,4	4,27	21,7	3,60
Total des passifs portant intérêt	300,8	3,75	263,2	3,01
Autres passifs incluant les acceptations	33,3	—	30,5	—
Capitaux propres	16,6	—	15,7	—
Total du passif et des capitaux propres	350,7 \$	3,22 %	309,4 \$	2,56 %
Marge sur intérêts		1,95 %		2,00 %

1) Soldes quotidiens moyens.

2) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR, à la page 28.

## Revenu d'intérêts net et marge nette sur intérêts<sup>1)</sup>

(en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)	2006	2005	2004	2003
Actif moyen	350 700	309 400	284 000	288 500
Revenu d'intérêts net <sup>2)</sup>	6 848	6 197	5 975	6 246
Marge nette sur intérêts	1,95 %	2,00 %	2,10 %	2,16 %

1) Sur une base de mise en équivalence fiscale.

non tenu de cette incidence, le revenu d'intérêts net s'est accru de 512 millions de dollars, ou de 20 %. Cet accroissement s'explique par l'incidence des acquisitions réalisées au Pérou au cours de l'exercice, ainsi que par l'incidence sur un exercice complet de l'acquisition de la Banco de Comercio au El Salvador. Les Opérations internationales ont enregistré une forte croissance soutenue de l'actif, surtout au Mexique et dans les Antilles. Les actifs de Scotia Capitaux ont aussi augmenté en raison de la croissance des prêts aux États-Unis et de l'acquisition de prêts-automobiles adossés à des créances auprès de General Motors Acceptance Corporation («GMAC»), importante société de financement automobile aux États-Unis. L'effet positif de la croissance généralisée de l'actif a été partiellement neutralisé par une baisse de la marge sur intérêts. Les écarts des services aux grandes entreprises ont subi des pressions à la baisse en raison des niveaux élevés de liquidités et de la vive concurrence. Ce résultat a été en partie contrebalancé par une recrudescence des recouvrements d'intérêts aux États-Unis et en Europe. La marge dans les Antilles et en Amérique centrale a aussi fléchi quelque peu, compte tenu de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt en dollars américains dans un certain nombre de compétences territoriales.

## Perspectives

Le revenu d'intérêts net en dollars canadiens devrait continuer de s'accroître en raison de la croissance du volume. Les taux d'intérêt devraient quant à eux se replier au cours de la seconde moitié du prochain exercice, ce qui devrait alléger la marge d'intérêt. Toutefois, la courbe de rendement devrait demeurer relativement aplatie et le marché, très concurrentiel. Le revenu d'intérêts net en devises devrait également progresser, reflétant ainsi l'incidence des acquisitions réalisées en 2006 au Pérou et au Costa Rica, de même que la croissance soutenue des actifs en devises locales, plus particulièrement dans les Antilles et au Mexique.

## Autres revenus

Les autres revenus ont atteint 4 800 millions de dollars en 2006, soit une hausse de 271 millions de dollars ou de 6 % par rapport à 2005, compte non tenu d'une diminution de 138 millions de dollars découlant de la conversion des devises. Exception faite de cette incidence, la croissance d'un exercice sur l'autre s'est élevée à 409 millions de dollars ou 9 %, ce qui est attribuable en partie aux acquisitions, surtout au Pérou.

Les revenus sur cartes de crédit ont atteint un niveau record de 307 millions de dollars en 2006, une augmentation de 22 % par rapport à ceux du dernier exercice. Les revenus tirés des Opérations internationales se sont accrus de 49 % en raison des acquisitions réalisées au Pérou et au El Salvador, de l'achat d'un portefeuille de cartes de crédit en République dominicaine et de la forte croissance du volume des transactions au Mexique et dans les Antilles. Les revenus du Réseau canadien ont augmenté de 9 % par rapport à ceux de 2005.

Les revenus tirés des services de dépôt et de paiement, qui correspondent aux revenus tirés des services et produits offerts aux particuliers, aux moyennes entreprises et aux grandes sociétés, ont augmenté de 9 % pour se chiffrer à 766 millions de dollars en 2006. Les revenus du Réseau canadien ont progressé de 5 % par rapport à ceux enregistrés à l'exercice précédent, ce qui s'explique à la fois par la fluctuation des prix et l'expansion de la clientèle. Les revenus des Opérations internationales se sont accrus de 25 %, environ la moitié de cette croissance étant attribuable aux acquisitions réalisées au Pérou, l'autre part provenant en majeure partie du Mexique et du El Salvador.

Les commissions liées aux fonds communs de placement ont atteint un sommet, s'levant à 241 millions de dollars en 2006. Il s'agit d'une hausse de 25 % par rapport à celles de 2005, laquelle tient compte de la hausse des soldes moyens et d'une modification de la composition du portefeuille visant la sélection de fonds d'actions et de fonds équilibrés plus rentables.

Les revenus tirés des services de gestion des placements, de courtage et de fiducie se sont chiffrés à 666 millions de dollars en 2006, une augmentation de 11 % par rapport à ceux de 2005. Les commissions de courtage au détail ont progressé pour atteindre un niveau record de 481 millions de dollars. Les revenus tirés des services complets de ScotiaMcLeod ont connu une hausse de 10 %, principalement grâce à la hausse des revenus tirés du programme Partnership Plus, des honoraires des comptes gérés et des frais administratifs. Les commissions de Placement direct ScotiaMcLeod ont progressé de 24 % grâce à la hausse des activités de négociation de la clientèle. Par ailleurs, les commissions de courtage au détail dans le secteur Opérations internationales ont augmenté de 22 %, une hausse qui a été enregistrée principalement au Mexique. Les revenus tirés des services de gestion de placement à l'intention de la clientèle privée ont eux aussi progressé, reflétant la croissance soutenue des actifs gérés par Scotia Cassels.

**Tableau 2 Autres revenus**

Pour les exercices (en millions de dollars)	2006	2005	2004	2003	2006 c. 2005
Revenus sur cartes	307 \$	251 \$	231 \$	204 \$	22 %
Services de dépôt et de paiement	766	701	646	593	9
Fonds communs de placement	241	193	171	161	25
Services de gestion des placements, de courtage et de fiducie	666	600	504	455	11
Commissions de crédit	530	542	583	684	(2)
Revenus de négociation	637	594	476	501	7
Services de banque d'investissement	659	680	648	673	(3)
Gains nets sur titres de placement	371	414	477	159	(10)
Revenus de titrisation	43	79	111	140	(46)
Autres	580	475	473	445	22
<b>Total des autres revenus</b>	<b>4 800 \$</b>	<b>4 529 \$</b>	<b>4 320 \$</b>	<b>4 015 \$</b>	<b>6 %</b>
<b>Pourcentage d'augmentation (de diminution) par rapport à l'exercice précédent</b>	<b>6 %</b>	<b>5 %</b>	<b>8 %</b>	<b>2 %</b>	

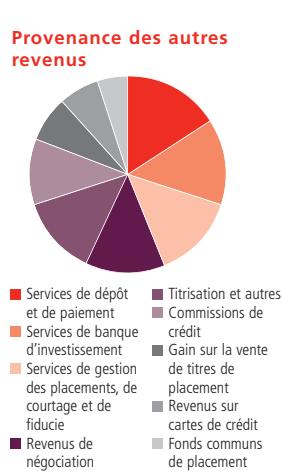
Les commissions de crédit se sont chiffrées à 530 millions de dollars en 2006, un repli de 12 millions de dollars. Exclusion faite de l'incidence défavorable de 20 millions de dollars de la conversion des devises, les commissions de crédit ont augmenté de 8 millions de dollars ou de 2 % par rapport à celles inscrites à l'exercice précédent. Les commissions de crédit du secteur Opérations internationales ont augmenté de 17 %, essentiellement grâce à la croissance dans les Antilles et en Amérique centrale ainsi qu'aux acquisitions réalisées au Pérou et au El Salvador. Dans le secteur des Services bancaires aux sociétés et services bancaires d'investissement mondiaux, les commissions de crédit ont diminué en raison d'un ralentissement des activités de prise ferme et de la concurrence dans le secteur de l'attribution de prêts. Cette diminution a été neutralisée en partie par une hausse des commissions d'acceptation au Canada.

Les revenus de négociation ont atteint un montant record de 637 millions de dollars en 2006, une hausse de 43 millions de dollars ou de 7 % par rapport au montant record précédent enregistré à l'exercice 2005. Cette augmentation est attribuable à la croissance des titres à revenu fixe et des revenus de négociation tirés des opérations sur métaux précieux. La diminution des revenus de négociation tirés des opérations de change dans le secteur Opérations internationales a été enrayer en partie par les revenus de négociation records tirés des opérations de change enregistrés par Scotia Capitaux.

Les revenus tirés des services de banque d'investissement se sont établis à 659 millions de dollars en 2006, en baisse de 21 millions de dollars ou de 3 % par rapport à ceux inscrits en 2005. Les commissions de prise ferme se sont repliées de 51 millions de dollars ou de 13 %, la faiblesse du marché des nouvelles émissions n'ayant été contrebalancée qu'en partie par une hausse des commissions de fusion et d'acquisition, incluant la comptabilisation des résultats de Waterous & Co., acquise en 2005, pour un exercice complet. Les commissions de courtage institutionnelles ont atteint un niveau record, augmentant de 11 millions de dollars. Les revenus tirés des opérations de change ne provenant pas de la négociation ont quant à eux été supérieurs de 19 millions de dollars à ceux enregistrés en 2005, en raison de la croissance dans les secteurs du Réseau canadien et des Opérations internationales.

Le gain net réalisé sur la vente de titres de placement s'est établi à 371 millions de dollars en 2006, en baisse de 43 millions de dollars ou de 10 % par rapport à celui enregistré à l'exercice précédent. En 2006, la Banque a inscrit un gain avant impôts de 48 millions de dollars sur la vente d'une partie de son placement dans Shinsei Bank au Japon, contre un gain de 118 millions de dollars à l'exercice précédent. Les gains nets sur la vente de titres des marchés émergents se sont également repliés dans le secteur des Opérations internationales. Ces baisses ont été neutralisées en partie par la hausse des gains nets tirés des autres titres de capitaux propres et par la progression des résultats de la filiale Scotia Merchant Capital.

Les revenus de titrisation se sont chiffrés à 43 millions de dollars en 2006, en baisse de 36 millions de dollars par rapport à ceux de l'exercice



précédent. Ce repli est en large mesure imputable à la baisse des gains tirés de la titrisation de prêts hypothécaires, ainsi qu'à l'échéance de certains prêts renouvelables sur cartes de crédit titrisés.

Les autres revenus ont atteint 580 millions de dollars en 2006, une augmentation de 105 millions de dollars par rapport à ceux de l'exercice précédent. Environ la moitié de cette hausse est attribuable aux acquisitions au Pérou. De plus, les revenus tirés des produits d'assurance se sont accrus, tout comme les revenus provenant de l'Asie et du Mexique.

#### Total des revenus de négociation

Les revenus de négociation ont augmenté de 10 % en 2006 par rapport à ceux du dernier exercice pour totaliser 1 031 millions de dollars, un record. Les instruments dérivés de négociation ont atteint le montant record de 585 millions de dollars, représentant 57 % du total des revenus de négociation.

**Tableau 3 Revenus de négociation**

Base de mise en équivalence fiscale Pour les exercices (en millions de dollars)	2006	2005	2004	2003
<b>Présentés dans</b>				
Autres revenus	637 \$	594 \$	476 \$	501 \$
Revenu d'intérêts net	394	340	287	301
<b>Total des revenus de négociation</b>	<b>1 031</b>	934	763	802
<b>Par produit de négociation</b>				
Titres de négociation	145	175	112	179
Opérations de change et sur métaux précieux	301	295	306	280
Instruments dérivés de négociation	585	464	345	343
<b>Total des revenus de négociation</b>	<b>1 031 \$</b>	934 \$	763 \$	802 \$
<b>Pourcentage du total des revenus (revenu d'intérêts net plus les autres revenus)</b>	<b>9 %</b>	9 %	7 %	8 %

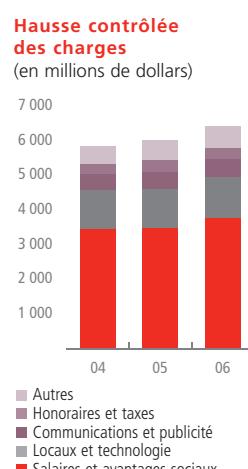
#### Perspectives

La majeure partie des catégories de revenus tirés des services aux particuliers devraient augmenter en 2007 sous l'effet de la croissance soutenue du Réseau canadien et des Opérations internationales, ainsi que l'incidence des acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2006. Une croissance des revenus tirés des marchés financiers est également anticipée.

#### Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont atteint 6 443 millions de dollars en 2006, en hausse de 400 millions de dollars ou de 7 % par rapport à ceux de l'exercice précédent. Une tranche d'environ 260 millions de dollars de cette hausse est attribuable aux acquisitions. Compte non tenu de l'incidence de ces acquisitions, et de l'effet positif de la conversion des devises qui se chiffre à 136 millions de dollars, les frais autres que d'intérêts se sont accrus de 280 millions de dollars ou de 5 % par rapport à ceux inscrits en 2005.

Les salaires et les avantages sociaux se sont élevés à 3 768 millions de dollars en 2006, une hausse de 280 millions de dollars ou de 8 % par rapport à ceux de l'exercice précédent. Exclusion faite de l'incidence des acquisitions et de la conversion des devises, les salaires ont progressé de 6 % en raison de la croissance normale des salaires des employés et d'une augmentation du nombre de succursales et du personnel au Canada et au Mexique. La rémunération liée au rendement s'est également accrue, compte tenu de l'augmentation des revenus de négociation de Scotia Capitaux et d'une constatation anticipée de la rémunération à base d'actions pour les cadres admissibles à la retraite par suite de la modification d'une norme comptable (voir la page 67). Les presta-



**Tableau 4 Frais autres que d'intérêts et productivité**

Pour les exercices (en millions de dollars)	2006	2005	2004	2003	2006 c. 2005
Salaires	2 100 \$	1 963 \$	1 933 \$	2 001 \$	7 %
Rémunération liée au rendement	936	880	817	801	6
Rémunération à base d'actions	164	140	174	119	17
Prestations de retraite et autres avantages sociaux	568	505	528	440	13
<b>Total des salaires et des avantages sociaux</b>	<b>3 768</b>	3 488	3 452	3 361	8
Locaux et technologie	1 214	1 148	1 139	1 156	6
Communications	276	255	248	251	8
Publicité et prospection	232	232	210	199	—
Honoraires	174	186	163	141	(7)
Taxe d'affaires et taxe sur le capital	133	147	142	144	(9)
Autres frais	646	587	508	479 <sup>2)</sup>	10
<b>Total des frais autres que d'intérêts</b>	<b>6 443 \$</b>	6 043 \$	5 862 \$	5 731 \$	7 %
<b>Ratio de productivité («BMEF»)<sup>1)</sup></b>	<b>55,3 %</b>	56,3 %	56,9 %	55,9 %	

1) Base de mise en équivalence fiscale. Voir les mesures non conformes aux PCGR à la page 28.

2) Comprend une perte de 31 \$ sur la cession des activités d'une filiale.

tions de retraite et autres avantages sociaux ont augmenté de 63 millions de dollars, essentiellement en raison de la hausse des coûts des soins de santé et des soins dentaires et des acquisitions.

Les frais associés aux locaux et à la technologie se sont chiffrés à 1 214 millions de dollars en 2006, soit une augmentation de 66 millions de dollars ou de 6 % par rapport à ceux de l'exercice précédent. La hausse des frais associés aux locaux reflète les acquisitions et l'ouverture de nouvelles succursales. Les frais associés à la technologie ont pour leur part augmenté de 30 millions de dollars ou de 6 %, une hausse qui résulte d'une variété de nouveaux projets au Canada, au Mexique et dans les Antilles, de même que de l'augmentation des frais de traitement découlant du volume d'affaires plus élevé.

Les frais de communications se sont chiffrés à 276 millions de dollars, une augmentation de 21 millions de dollars ou de 8 % par rapport à ceux du dernier exercice. Cette hausse reflète encore une fois l'incidence des acquisitions, l'ouverture de nouvelles succursales et l'accroissement du volume d'affaires.

Les frais de publicité et de prospection ont atteint 232 millions de dollars, un montant comparable à celui de l'exercice précédent.

Les honoraires de 174 millions de dollars représentent une baisse de 12 millions de dollars ou de 7 %. Cette diminution s'explique surtout par la baisse des frais juridiques, laquelle a toutefois été neutralisée en partie par la hausse des honoraires de conseil et des autres honoraires versés relativement aux acquisitions et aux autres mesures de croissance.

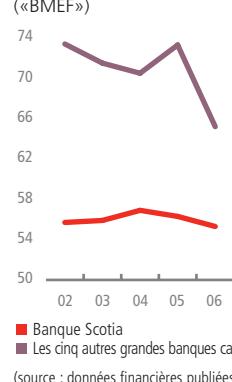
La taxe d'affaires et la taxe sur le capital ont diminué de 14 millions de dollars pour se chiffrer à 133 millions de dollars.

Les autres frais se sont élevés à 646 millions de dollars en 2006, en hausse de 59 millions de dollars ou de 10 % sur ceux du dernier exercice. Cette augmentation est principalement imputable aux acquisitions réalisées au Canada, en Amérique centrale et en Amérique du Sud, aux commissions versées à des tierces parties relativement à la hausse des ventes de prêts hypothécaires et à l'ajout de nouveaux titulaires de cartes de crédit ainsi qu'aux commissions de suivi liées aux fonds communs de placement. Ces frais ont été contrebalancés partiellement par un recouvrement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au Mexique de 51 millions de dollars pour l'exercice.

Le ratio de productivité de la Banque, mesure d'efficacité dans le secteur bancaire, s'est élevé à 55,3 % pour l'exercice,

#### Productivité la plus élevée dans le secteur bancaire

Frais autres que d'intérêts en pourcentage des revenus («BMEF»)



(source : données financières publiées)

un ratio qui demeure meilleur que l'objectif fixé de 58 %. Il s'agit d'une amélioration par rapport au ratio de 56,3 % inscrit à l'exercice précédent, la Banque ayant enregistré un levier d'exploitation positif grâce à une augmentation de 9 % des revenus contre une hausse de 7 % des charges.

### Perspectives

Le contrôle rigoureux des coûts demeurera une priorité pour la Banque, qui continuera malgré tout à investir dans des mesures de croissance des revenus et des acquisitions. Le ratio de productivité cible de la Banque demeure à 58 % ou moins.

### Impôts et taxes

La Banque verse un grand nombre d'impôts et de taxes, y compris des impôts directs sur le bénéfice exigés par les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada ainsi que par les gouvernements de territoires étrangers où la Banque exerce ses activités de même que certains impôts indirects.

En 2006, la charge d'impôts et les autres taxes se sont établies à 1,7 milliard de dollars, une hausse de 135 millions de dollars ou de 9 % par rapport à celles de l'exercice précédent. Le tableau 30 à la page 77 présente les détails des impôts et des taxes payés par la Banque.

La charge d'impôts s'est élevée à 872 millions de dollars en 2006, soit une hausse de 25 millions de dollars ou de 3 % par rapport à celle inscrite en 2005. Cette augmentation s'explique par la croissance de 10 % du bénéfice avant impôts, atténuée par l'accroissement du bénéfice des filiales étrangères assujetties à des taux d'imposition inférieurs, et par la hausse du revenu de dividendes exonéré d'impôts. Scotiabank Mexico a enregistré un bénéfice plus élevé et a continué à profiter de l'utilisation de reports de pertes en avant qu'elle n'avait pas encore constatés. Le taux d'imposition effectif global de la Banque s'est établi à 19,2 % pour l'exercice, en légère baisse par rapport à celui de 2005, alors qu'il atteignait 20,5 %.

### Perspectives

Le taux d'imposition effectif de la Banque devrait fort probablement augmenter au cours du prochain exercice puisque la Scotiabank Mexico aura utilisé en 2007 tous ses reports de pertes en avant n'ayant pas encore été constatés. Dans l'ensemble, le taux consolidé devrait se situer dans une fourchette de 20 % à 23 %.

### Part des actionnaires sans contrôle

La déduction au titre de la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales s'est chiffrée à 98 millions de dollars en 2006, soit une hausse de 27 millions de dollars par rapport à celle de 2005, ce qui s'explique par les acquisitions réalisées au Pérou et par la hausse des bénéfices au Mexique, dans les Antilles et en Amérique centrale.

### Qualité du crédit

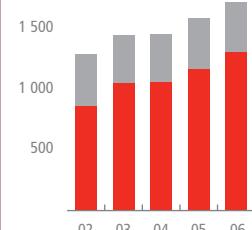
#### Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances s'est chiffrée à 216 millions de dollars en 2006, contre 230 millions de dollars en 2005.

#### Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances

La dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances de 276 millions de dollars est demeurée pratiquement inchangée par rapport à celle de 2005, ce qui témoigne des conditions de crédit favorables qui se sont maintenues tout au long de 2006. Pour le Réseau canadien, les dotations aux provisions ont légèrement augmenté par rapport à celles de l'exercice précédent. Cet accroissement reflète la stabilité des conditions de crédit tant dans les portefeuilles des prêts aux entreprises que dans ceux des prêts aux particuliers. Les dotations aux provisions spécifiques des Opérations internationales se sont élevées à 60 millions de dollars, en baisse de 10 millions de dollars comparativement à celles de l'exercice précédent, en raison des dotations aux provisions moindres à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises, qui ont été partiellement annulées par les dotations plus élevées à l'égard des prêts aux particuliers. Scotia Capitaux a inscrit un recouvrement net légèrement moins élevé en 2006.

#### Impôts directs et indirects (en millions de dollars)



1) Ajusté sur une base de mise en équivalence fiscale

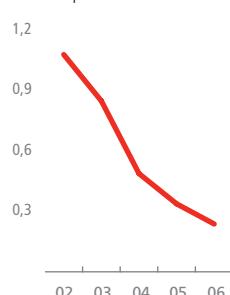
Le montant net des prêts douteux, après déduction de la provision spécifique pour pertes sur créances, s'est établi à 570 millions de dollars au 31 octobre 2006, ce qui représente une baisse importante de 111 millions de dollars par rapport à celui de l'exercice précédent. Pour Scotia Capitaux, il s'agit d'un recul substantiel de 255 millions de dollars, en partie contrebalancé par des hausses de 62 millions de dollars pour le Réseau canadien et de 82 millions de dollars pour les Opérations internationales.

### Prêts douteux

Le montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations aux 31 octobre

#### Ratio du montant net des prêts douteux

en pourcentage des prêts et des acceptations aux 31 octobre



Comme l'indique le diagramme à droite, le montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations se chiffrait à 0,24 % au 31 octobre 2006, ce qui est bien inférieur au résultat de 0,34 % affiché à pareille date il y a un an.

### Examen du portefeuille

#### Grandes et moyennes entreprises

Le rendement du crédit de Scotia Capitaux est demeuré solide par rapport à celui de l'exercice précédent, ce qui reflète à la fois les conditions de crédit favorables qui se sont maintenues en 2006 et l'effet positif de l'amélioration des stratégies de gestion du risque et de portefeuilles mises en place au cours des derniers exercices. Le montant brut des prêts douteux du portefeuille américain de Scotia Capitaux s'est replié de 212 millions de dollars ou de 64 % pour se chiffrer à 119 millions de dollars. Le montant brut des prêts douteux a également connu une baisse en Europe en se chiffrant à 116 millions de dollars, une diminution de 104 millions de dollars ou de 47 %, tandis qu'il est demeuré stable au Canada à 18 millions de dollars. Cette amélioration s'explique par un nombre moins élevé de prêts nouvellement inscrits dans la catégorie des prêts douteux ainsi que par le nombre important de prêts redevenus rentables.

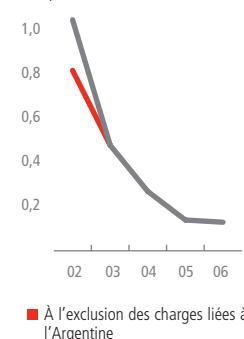
En 2006, Scotia Capitaux a inscrit une reprise nette de provisions spécifiques de 63 millions de dollars, contre 71 millions de dollars en 2005. Des reprises ont été enregistrées par Scotia Capitaux au Canada, aux États-Unis et en Europe, cette dernière région étant celle où la reprise a été la plus importante, contrairement aux États-Unis où la reprise nette a été la moins élevée par rapport à l'exercice précédent.

Le pourcentage des prêts de bonne qualité du portefeuille de Scotia Capitaux continue de progresser d'un exercice sur l'autre. Cette progression a été réalisée malgré l'expansion du portefeuille à chacun des trois derniers exercices.

La qualité du crédit du portefeuille de prêts aux entreprises canadiennes est demeurée stable compte tenu de la croissance du portefeuille.

#### Perfert sur créances

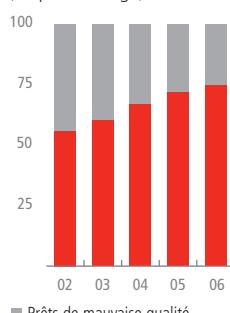
Dotations aux provisions spécifiques en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations



■ À l'exclusion des charges liées à l'Argentine

#### Portefeuille de prêts aux grandes entreprises

Prêts de bonne qualité c. prêts de mauvaise qualité (en pourcentage)



1) Selon la cote de risque des facilités de prêt attribuée par la Banque

**Tableau 5 Prêts douteux par secteur d'activité**

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2006			2005	Montant brut des prêts douteux 2004	2003	2002
	Montant net	Provision pour pertes sur créances	Montant brut				
Réseau canadien							
Clientèle privée	130 \$	(244)\$	374 \$	311 \$	267 \$	292 \$	287 \$
Clientèle commerciale	115	(148)	263	201	170	184	225
	245	(392)	637	512	437	476	512
Opérations internationales <sup>1)</sup>							
Mexique	(58)	(271)	213	190	223	398	464
Antilles et Amérique centrale	230	(145)	375	369	324	346	472
Amérique du Sud	34	(323)	357	101	114	168	388
Asie et Europe	1	(34)	35	72	137	205	248
	207	(773)	980	732	798	1 117	1 572
Scotia Capitaux							
Canada	2	(16)	18	25	52	199	127
États-Unis	45	(74)	119	331	701	1 084	1 688
Europe	71	(45)	116	220	212	386	113
	118	(135)	253	576	965	1 669	1 928
Montant brut des prêts douteux			1 870	1 820	2 200	3 262	4 012
Provision pour pertes sur créances			(1 300)	(1 139)	(1 321)	(1 740)	(1 917)
– provisions spécifiques et pour risque-pays <sup>1)</sup>			570 \$	681 \$	879 \$	1 522 \$	2 095 \$
Provision pour pertes sur créances			(1 307)	(1 307)	(1 330)	(1 375)	(1 475)
Montant net des prêts douteux après la provision générale			(737)\$	(649)\$	(496)\$	47 \$	620 \$
Montant net des prêts douteux <sup>2)</sup> en pourcentage des prêts et des acceptations	0,24 %			0,34 %	0,49 %	0,85 %	1,08 %
Provision spécifique <sup>1)</sup> pour pertes sur créances en pourcentage du montant brut des prêts douteux	70 %			63 %	60 %	53 %	48 %

1) Comprend le montant brut des prêts douteux consentis à des pays désignés comme faisant partie d'un marché émergent ainsi que la provision pour risque-pays correspondante, comme suit : 21 \$ en 2003; 25 \$ en 2002.

2) Représente le montant net des prêts douteux, déduction faite de la provision spécifique pour pertes sur créances.

**Tableau 6 Dotations aux provisions spécifiques pour pertes sur créances par secteur d'activité**

Pour les exercices (en millions de dollars)	2006	2005	2004	2003	2002
Réseau canadien					
Clientèle privée	229 \$	225 \$	207 \$	204 \$	197 \$
Clientèle commerciale	50	49	110	68	85
	279	274	317	272	282
Opérations internationales					
Mexique	27	34	6	2	(56)
Antilles et Amérique centrale	15	23	63	86	71
Amérique du Sud <sup>1)</sup>	14	15	(12)	(33)	492
Asie et Europe	4	(2)	13	18	16
	60	70	70	73	523
Scotia Capitaux					
Canada	(6)	(12)	(15)	124	37
États-Unis	(41)	(93)	54	270	1 131
Europe	(16)	34	67	155	79
	(63)	(71)	106	549	1 247
Autres	–	2	(3)	(1)	(23)
Total	276 \$	275 \$	490 \$	893 \$	2 029 \$

1) Comprend une reprise sur provision de 64 \$ en 2003 et une charge de 454 \$ en 2002 en provisions spécifiques pour l'Argentine, y compris la provision pour risque-pays.

**Tableau 7 Dotations aux provisions pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations**

Pour les exercices (en pourcentage)	2006	2005	2004	2003	2002
Réseau canadien					
Clientèle privée	0,20 %	0,22 %	0,23 %	0,26 %	0,28 %
Clientèle commerciale	0,22	0,23	0,53	0,32	0,41
	0,20	0,22	0,28	0,27	0,30
Opérations internationales <sup>1)</sup>					
Scotia Capitaux <sup>2)</sup>	0,16	0,23	0,23	0,23	1,41
(0,25)	(0,31)	0,42	1,60	3,04	
Sous-total pondéré – provisions spécifiques	0,13	0,14	0,27	0,48	1,05
Provision générale	(0,03)	(0,02)	(0,05)	–	–
Total pondéré	0,10 %	0,12 %	0,22 %	0,48 %	1,05 %

1) Comprend une reprise sur provision de 64 \$ en 2003 et une charge de 454 \$ en 2002 au titre de dotations aux provisions spécifiques pour l'Argentine, y compris la provision pour risque-pays.

2) Services aux grandes entreprises seulement.

Le montant brut des prêts douteux s'est accru de 62 millions de dollars pour atteindre 263 millions de dollars, montant qui a été réparti entre plusieurs comptes au cours de l'exercice. Les dotations aux provisions ont affiché une légère augmentation par rapport à celles de l'exercice précédent.

La qualité du crédit du portefeuille des Opérations internationales demeure également stable malgré la croissance du portefeuille. Le montant brut des prêts douteux a augmenté de 156 millions de dollars, hausse essentiellement imputable aux acquisitions au cours de l'exercice de Banco Wiese Sudameris et de Banco Sudamericano au Pérou ainsi que de Corporacion Interfin au Costa Rica au cours de l'exercice. En 2006, les dotations aux provisions pour les portefeuilles de prêts aux entreprises ont diminué pour le Mexique et les Antilles.

#### Clientèle privée – Réseau canadien

La qualité globale du crédit du portefeuille clientèle privée canadienne demeure excellente. Malgré une hausse de 63 millions de dollars du montant brut des prêts douteux dans le portefeuille clientèle privée, qui ont atteint 374 millions de dollars, les taux de défaillance de la clientèle privée sont demeurés pratiquement les mêmes que ceux de l'exercice précédent à 1,36 %. La qualité du portefeuille continue de profiter de forts niveaux de sûreté, 90 % des prêts consentis à la clientèle privée étant garantis par un actif sous-jacent comme une maison ou une automobile.

Le niveau élevé de sûreté reflète le nombre accru de prêts aux termes du programme Crédit Intégré Scotia dont tous les produits, même les lignes de crédit et les cartes de crédit, sont garantis. À l'heure actuelle, 64 % des portefeuilles Ligne de crédit Scotia et Ligne de crédit Visa\* Scotia sont garantis.

La dotation à la provision pour pertes sur créances dans le portefeuille clientèle privée canadienne s'est élevée à 229 millions de dollars, en hausse de 4 millions de dollars ou de 2 % par rapport à celle de l'exercice précédent. Cette faible augmentation a été bien inférieure au taux de croissance du nombre de prêts, qui a dépassé 10 %. La dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne de prêts a augmenté de 2 points de base d'un exercice sur l'autre pour atteindre 0,20 %, et elle demeure parmi les plus faibles dans le secteur des banques canadiennes.

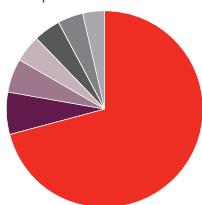
\* VISA Int.; Banque de Nouvelle-Écosse, titulaire de licence.

#### Clientèle privée – Opérations internationales

La qualité du crédit se maintient à des niveaux acceptables, à l'intérieur de la marge de tolérance à l'égard du risque ayant été établie pour le portefeuille clientèle privée des Opérations internationales. Le taux de défaillance total s'est replié de 45 points de base pour se chiffrer à 4,41 %. Le montant brut des prêts douteux a augmenté de 92 millions de dollars,

#### Diversification équilibrée au Canada et à l'échelle internationale

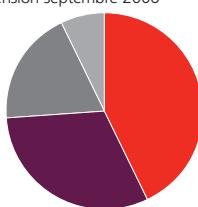
Prêts et acceptations, excluant les titres pris en pension septembre 2006



■ Canada  
■ États-Unis  
■ Antilles  
■ Amérique latine  
■ Mexique  
■ Europe  
■ Autres

#### ...ainsi que dans les prêts aux ménages et les prêts aux entreprises

Prêts et acceptations, excluant les titres pris en pension septembre 2006



■ Prêts hypothécaires à l'habitation  
■ Prêts aux particuliers  
■ Prêts aux institutions financières et aux administrations publiques  
■ Prêts aux entreprises

ce qui s'explique en grande partie par les acquisitions déjà mentionnées et par la croissance interne. Les dotations aux provisions pour pertes sur créances ont augmenté d'un exercice sur l'autre, essentiellement en raison d'une croissance importante du nombre de prêts.

#### Diversification des risques

Les risques courus par la Banque à l'égard des pays et des types d'emprunteurs sont diversifiés, comme l'illustrent les graphiques ainsi que les tableaux 14 et 19 figurant aux pages 68 et 70. Le tableau 14 présente les prêts et les acceptations par région. Au Canada, c'est en Ontario que l'exposition est la plus importante, celle-ci comptant pour 40 % de l'exposition totale. À l'extérieur du Canada, la plus grande concentration, soit 7 % du total, se situe aux États-Unis.

Le tableau 19 présente les prêts et les acceptations par type d'emprunteur. Exception faite des prêts aux ménages, les concentrations les plus importantes ont été dans les secteurs des services financiers, de la distribution en gros et au détail de l'immobilier et de la construction, qui comptent respectivement pour 6,4 %, 5,0 % et 3,4 % du total des prêts et des acceptations.

La Banque surveille activement les concentrations dans les secteurs. Elle continue de surveiller de près le secteur automobile nord-américain qui fait face à un certain nombre de défis, tant du côté des fabricants que de celui des fournisseurs. Le secteur forestier continue aussi à montrer des signes de détérioration. La Banque n'entreprend pas d'enquêtes particulières à l'égard de son exposition à ces deux secteurs, en raison de décisions proactives prises au cours des dernières années en vue d'atténuer les risques. Comme elle le fait pour toutes les concentrations dans les secteurs, la Banque continue de surveiller de près les tendances émergentes et de prendre les mesures supplémentaires qui s'imposent pour atténuer les risques.

#### Atténuation du risque

Afin d'atténuer son exposition au risque dans ses portefeuilles performants de prêts aux grandes entreprises, la Banque a recours à la vente de prêts et aux dérivés de crédit. En 2006, les ventes de prêts ont totalisé 330 millions de dollars, contre 655 millions de dollars en 2005. En 2006, le plus fort volume de prêts vendus a été dans le secteur automobile.

Au 31 octobre 2006, les dérivés de crédit utilisés pour atténuer les expositions au risque dans les portefeuilles ont totalisé 1 420 millions de dollars (montant nominal), contre 444 millions de dollars au 31 octobre 2005. Cette hausse témoigne du programme actif de gestion de portefeuilles de la Banque. Les secteurs pour lesquels une protection importante a été achetée comprennent ceux des médias et du pétrole et du gaz.

En excluant les rajustements à la valeur de marché, le coût annualisé actuel des dérivés de crédit en cours au 31 octobre 2006, qui ont été utilisés pour atténuer les expositions au risque des portefeuilles de prêts, s'est élevé à 7,2 millions de dollars.

#### Provision générale

La provision générale pour pertes sur créances s'est établie à 1 307 millions de dollars au 31 octobre 2006, une réduction nette de 23 millions de dollars par rapport à celle de l'exercice précédent. Cette provision représente 0,66 % des actifs pondérés en fonction du risque. La Banque tient compte de l'incidence de différents facteurs, y compris des facteurs macroéconomiques, pour déterminer le niveau de la provision générale pour pertes sur créances. Certains de ces facteurs macroéconomiques ont connu une amélioration ou se sont stabilisés vers la fin de l'exercice. Par conséquent, à la lumière de cette tendance favorable et des conditions de crédit favorables soutenues, la provision générale a été réduite de 60 millions de dollars, ce qui s'est traduit par une diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances dans l'état consolidé des résultats. Cette diminution a été neutralisée en partie par une augmentation de 37 millions de dollars découlant des acquisitions au Pérou.

#### Perspectives

La conjoncture de crédit a été favorable au cours des derniers exercices, ce qui s'est traduit par de faibles niveaux de dotations aux provisions et par des reprises élevées. Il est peu probable que cette conjoncture

demeure telle qu'elle est. La Banque s'attend à ce que les pertes sur créances augmentent sensiblement en 2007 en raison de la diminution des recouvrements. De plus, la croissance des portefeuilles de prêts de la Banque, tant interne que par le biais d'acquisitions, contribuera à l'accroissement des dotations aux provisions spécifiques.

### Résultats du quatrième trimestre

Le bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires s'est élevé à 890 millions de dollars au quatrième trimestre, une augmentation de 87 millions de dollars ou de 11 % par rapport à celui de la période correspondante de 2005 malgré l'effet négatif de la conversion des devises se chiffrant à 27 millions de dollars. Compte non tenu de cet effet négatif, le bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires a augmenté de 114 millions de dollars ou de 14 % par rapport à celui de l'exercice précédent. La croissance d'un exercice sur l'autre est attribuable à l'incidence de plusieurs acquisitions, à la croissance généralisée des volumes de prêts aux particuliers et des autres revenus, tant pour le Réseau canadien que pour les Opérations internationales, ainsi qu'à la hausse des revenus de négociation. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une compression de la marge, et par une baisse des gains nets sur la vente de titres de placement.

Le bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires a diminué de 38 millions de dollars par rapport au chiffre record inscrit au trimestre précédent. Cette diminution s'explique essentiellement par la hausse des frais, qui découle principalement du recouvrement de la TVA au Mexique au trimestre précédent, par le repli du revenu d'intérêts net, en raison surtout de l'incidence négative d'une modification de l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés non admissibles; et par la baisse des gains nets sur titres de placement. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le recul des pertes sur créances attribuable à une réduction de 60 millions de dollars (avant impôts) de la provision générale pour pertes sur créances, et par la progression des revenus de négociation.

Le total des revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) s'est élevé à 2 999 millions de dollars au quatrième trimestre, soit une hausse de 264 millions de dollars ou de 10 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, malgré l'effet négatif de la conversion des devises se chiffrant à 71 millions de dollars ou à 3 %.

Le revenu d'intérêts net (sur une base de mise en équivalence fiscale) s'est établi à 1 783 millions de dollars au quatrième trimestre, soit une hausse de 202 millions de dollars ou de 13 % par rapport à la période correspondante de 2005. Il a toutefois diminué de 33 millions de dollars par rapport au troisième trimestre.

La marge nette sur intérêts de la Banque s'est établie à 1,89 % au quatrième trimestre, en baisse de huit points de base comparativement à celle de l'exercice précédent et de neuf points de base par rapport à celle du trimestre précédent. Cette diminution témoigne de l'incidence négative de 40 millions de dollars d'une modification de l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés non admissibles utilisés pour la gestion des actifs et des passifs au quatrième trimestre de 2006.

Les autres revenus se sont élevés à 1 216 millions de dollars au quatrième trimestre, une augmentation de 62 millions de dollars ou de 5 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à l'effet de diverses acquisitions, notamment au Pérou, et à la croissance généralisée des produits et services aux particuliers, facteurs en partie contrebalancés par une diminution des gains réalisés sur la vente de titres de placement et par l'incidence négative de la conversion des devises se chiffrant à 24 millions de dollars.

D'un trimestre sur l'autre, les autres revenus se sont accrus de 43 millions de dollars, essentiellement en raison de la hausse des revenus de négociation et de titrisation, ainsi que celle des revenus tirés des services de gestion de placements et de fiducie. Ces hausses ont été partiellement neutralisées par des gains nets moindres sur la vente de titres de placement et par une diminution des commissions de crédit.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 32 millions de dollars au quatrième trimestre, contre 36 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent et 74 millions de dollars au troisième trimestre. La dotation à la provision du quatrième trimestre comprenait des dotations aux provisions spécifiques de 92 millions de dollars et une réduction de 60 millions de dollars de la provision générale pour pertes sur créances.

La dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances s'est établie à 92 millions de dollars au quatrième trimestre, contre 81 millions de dollars au quatrième trimestre du précédent exercice et 74 millions de dollars au trimestre précédent.

Scotia Capitaux a inscrit une dotation à la provision de 26 millions de dollars au quatrième trimestre, contre des reprises nettes de 7 millions de dollars au quatrième trimestre du précédent exercice et de 19 millions de dollars au troisième trimestre. Pour le Réseau canadien, la qualité globale du crédit s'est maintenue à un niveau élevé, avec des provisions spécifiques de 58 millions de dollars, inférieures à celles de 69 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent et au troisième trimestre. Les provisions spécifiques afférentes aux Opérations internationales, qui se sont établies à 8 millions de dollars au quatrième trimestre, étaient inférieures à celles de 24 millions de dollars au troisième trimestre et à celles de 16 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice précédent. La diminution par rapport au troisième trimestre est attribuable aux provisions moindres constituées dans les Antilles.

Les frais autres que d'intérêts se sont établis à 1 708 millions de dollars au quatrième trimestre, en hausse de 129 millions de dollars ou de 8 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence des acquisitions, qui a été partiellement neutralisée par l'effet positif de 34 millions de dollars de la conversion des devises. Compte non tenu de ces facteurs, les frais ont augmenté de 5 %.

Les frais autres que d'intérêts ont progressé de 100 millions de dollars d'un trimestre sur l'autre, surtout en raison du recouvrement de 51 millions de dollars de la TVA au Mexique enregistré au troisième trimestre, ainsi que de la hausse des salaires et des frais liés à la technologie et à la publicité.

Le taux d'imposition effectif de la Banque s'est établi à 18,0 % au quatrième trimestre, une diminution de 240 points de base par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 220 points de base par rapport à celui du troisième trimestre. Ces diminutions s'expliquent principalement par les revenus plus élevés tirés de titres exonérés d'impôt et par les niveaux accrus de bénéfices des filiales étrangères ayant des taux d'imposition moindres.

La déduction afférente à la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales s'est établie à 28 millions de dollars pour le trimestre, en hausse de 8 millions de dollars par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice 2005 et de 1 million de dollars par rapport à celle du troisième trimestre en raison des niveaux accrus des bénéfices des filiales détenues en propriété majoritaire.

### Sommaire des résultats trimestriels

Les résultats trimestriels de la Banque au cours de l'exercice 2006 ont été supérieurs à ceux enregistrés au cours des trimestres correspondants de 2005. Chaque trimestre de 2006 a été marqué par une hausse des revenus par rapport à ceux des trimestres de l'exercice précédent. Parmi les facteurs positifs, il y a lieu de mentionner la poursuite de la solide croissance des actifs de la clientèle privée au Canada, la forte croissance des actifs en devises dans le secteur Opérations internationales, plus particulièrement au Mexique, ainsi que la croissance générale des autres revenus, qui découle en partie des acquisitions. D'un autre côté, le bénéfice dégagé au cours des huit derniers trimestres a souffert de l'appréciation continue du dollar canadien, de la compression de la marge et de la hausse des frais découlant des acquisitions et des dépenses engagées à l'égard des mesures visant la croissance future des revenus. La tendance du bénéfice net et d'autres données importantes au cours des huit derniers trimestres est présentée à la page 79.

# Situation financière du Groupe

## Bilan

### Actif

Au 31 octobre 2006, l'actif total de la Banque s'élevait à 379 milliards de dollars, une hausse de 65 milliards de dollars ou de 21 % par rapport à l'actif total de l'exercice précédent, soit 71 milliards de dollars en excluant l'incidence de la conversion des devises. Cette hausse est essentiellement attribuable à la croissance des prêts aux particuliers et aux entreprises, ainsi qu'à celle du portefeuille de valeurs mobilières.

### Valeurs mobilières

Le portefeuille de valeurs mobilières a augmenté de 22 milliards de dollars par rapport à celui du dernier exercice. Les valeurs mobilières de placement se sont accrues de 10 milliards de dollars, ce qui est essentiellement attribuable à l'achat aux États-Unis de titres adossés à des créances dans le secteur du financement automobile aux particuliers. Les valeurs mobilières de négociation ont progressé de 12 milliards de dollars par rapport à ceux inscrits au dernier exercice, surtout à Scotia Capitaux dans le but d'appuyer les opérations des clients et les activités de négociation.

Au 31 octobre 2006, l'excédent de la valeur marchande sur la valeur comptable des valeurs mobilières de placement s'élevait à 1 001 millions de dollars, une hausse de 34 millions de dollars par rapport à celui du dernier exercice. La ventilation de l'excédent est présentée dans le tableau 32 à la page 77.

### Prêts

Le portefeuille de prêts de la Banque a connu une croissance de 38 milliards de dollars ou de 19 %. Les prêts hypothécaires à l'habitation accordés au Canada dominent cette croissance, puisqu'ils ont augmenté de 16 milliards de dollars, exclusion faite des titrisations de 4 milliards de dollars. Cette hausse s'explique par la vigueur persistante de l'économie canadienne et par les efforts soutenus déployés par la Banque pour son programme de vente et de service. L'expansion des activités de courtage de la Banque a permis d'accroître de 5 milliards de dollars son portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation pour l'exercice, essentiellement par l'acquisition des activités de prêts hypothécaires de Maple Financial Group. Les soldes des prêts hypothécaires ont également augmenté au

sein du secteur des Opérations internationales compte tenu d'acquisitions en Amérique centrale et en Amérique du Sud et grâce à une solide croissance interne. Les prêts aux particuliers ont augmenté de 4 milliards de dollars par rapport à ceux du dernier exercice, dont une tranche de 1 milliard de dollars est attribuable aux produits Ligne de crédit Scotia. Les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts aux particuliers représentent maintenant 56 % de l'ensemble des prêts, contre 42 % il y a cinq ans.

Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques ont augmenté de 14 milliards de dollars par rapport à ceux inscrits au dernier exercice. Les prêts accordés par Scotia Capitaux ont progressé de 7 milliards de dollars, essentiellement grâce aux prêts aux entreprises, y compris l'achat d'un portefeuille de prêts dans le domaine des métaux précieux de

**Tableau 8 Bilan consolidé**

Aux 31 octobre (en milliards de dollars)	2006	2005	2004	2003	2002
<b>Actif</b>					
Liquidités	23,4 \$	20,5 \$	17,1 \$	20,6 \$	20,3 \$
Valeurs mobilières	95,5	73,5	58,8	63,2	56,2
Prêts	228,5	191,0	171,8	171,7	185,7
Autres	31,6	29,0	31,5	30,4	34,2
<b>Total de l'actif</b>	<b>379,0 \$</b>	<b>314,0 \$</b>	<b>279,2 \$</b>	<b>285,9 \$</b>	<b>296,4 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>					
Dépôts	263,9 \$	217,4 \$	195,2 \$	192,7 \$	195,6 \$
Obligations relatives aux titres mis en pension	33,5	26,0	19,4	28,7	31,9
Autres passifs	61,0	51,1	44,7	45,2	49,0
Débentures subordonnées	2,3	2,6	2,6	2,7	3,9
Obligations au titre des instruments de capitaux propres	0,8	0,8	2,3	2,5	2,2
<b>Total du passif<sup>1)</sup></b>	<b>361,5 \$</b>	<b>297,9 \$</b>	<b>264,2 \$</b>	<b>271,8 \$</b>	<b>282,6 \$</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>17,5 \$</b>	<b>16,1 \$</b>	<b>15,0 \$</b>	<b>14,1 \$</b>	<b>13,8 \$</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>379,0 \$</b>	<b>314,0 \$</b>	<b>279,2 \$</b>	<b>285,9 \$</b>	<b>296,4 \$</b>

1 milliard de dollars par ScotiaMocatta, qui a ainsi consolidé davantage sa position de chef de file mondial dans la vente et la négociation de lingots. Dans le secteur des Opérations internationales, le portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques a augmenté dans la plupart des régions où la Banque exerce ses activités, les opérations en Amérique latine ayant connu une croissance de 2 milliards de dollars, laquelle s'explique principalement par des acquisitions au Pérou et au Costa Rica.

### Passif

Le passif total de la Banque s'est établi à 361 milliards de dollars au 31 octobre 2006, une augmentation de 64 milliards de dollars ou de 21 % par rapport au passif du dernier exercice, ou de 69 milliards de dollars en excluant l'incidence de la conversion des devises.

### Dépôts

Les dépôts de particuliers ont augmenté de 9 milliards de dollars, grâce principalement à la hausse de 4 milliards de dollars des CPG à l'échelle nationale et l'apport de 3 milliards de dollars provenant des acquisitions réalisées en 2006. Les dépôts des entreprises et des administrations publiques ont connu une hausse de 32 milliards de dollars, en vue surtout de financer la forte croissance de l'actif de la Banque en 2006.

### Obligations relatives aux mises en pension

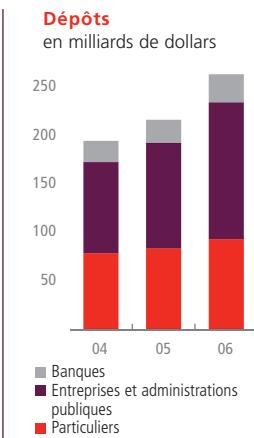
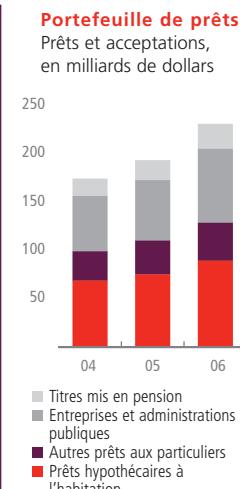
Les obligations relatives aux mises en pension, une autre source de financement de gros, ont augmenté de 7 milliards de dollars en 2006.

### Capitaux propres

Le total des capitaux propres s'est accru de 1,5 milliard de dollars en 2006. Cet accroissement s'explique essentiellement par le niveau élevé des capitaux autogénérés de 2,1 milliards de dollars qui a été enregistré, neutralisé en partie par le coût des rachats d'actions et par l'incidence nette des pertes de change non réalisées imputable au raffermissement du dollar canadien.

### Perspectives

Pour 2007, la Banque s'attend à une croissance plus modeste des actifs liés aux services aux particuliers au Canada, au rythme



d'une croissance économique ralentie et à une croissance continue dans les portefeuilles grandes et moyennes entreprises. À l'étranger, la croissance des actifs en monnaie locale pour la plupart des opérations internationales devrait se poursuivre, bien que le rythme de croissance actuel pourrait ralentir de concert avec le fléchissement de la croissance économique mondiale.

### Gestion du capital

La Banque Scotia maintient un solide capital afin de soutenir les risques associés à ses diverses activités commerciales. Elle continue de maintenir l'un des coefficients de capital les plus élevés parmi les grandes banques canadiennes. Cette force lui permet d'assurer la sécurité de ses clients, de gagner la confiance des investisseurs et de conserver une cote de crédit élevée. De plus, la pratique de la Banque consiste à maintenir un capital suffisant de manière à saisir les occasions de croissance au fur et à mesure qu'elles se présentent. Elle lui permet également d'accroître le rendement pour les actionnaires grâce à l'augmentation des dividendes ou le rachat d'actions.

Les règles en matière de suffisance du capital des banques canadiennes sont établies par le Bureau du surintendant des institutions financières («BSIF») et elles sont conformes aux normes internationales fixées par la Banque des règlements internationaux («BRI»). Le capital réglementaire d'une banque se divise en deux catégories : le capital de catégorie 1 et le capital de catégorie 2, qui sont toutes deux décrites ci-dessous. Ces deux composantes du capital soutiennent les opérations bancaires et procurent une protection aux déposants. Le capital de catégorie 1, qui est davantage permanent, revêt une importance particulière pour les organismes de réglementation, les marchés financiers et les investisseurs.

La gestion du capital de la Banque exige qu'une attention particulière soit prêtée au coût et à la disponibilité des divers types de capital, à l'effet de lever financier souhaité, aux variations du bilan et aux actifs pondérés en fonction du risque, de même qu'aux occasions de mettre le capital à profit. Le capital requis pour couvrir les risques commerciaux et pour satisfaire aux exigences réglementaires est constamment équilibré de manière à atteindre l'objectif visé, à savoir générer un rendement approprié pour les actionnaires. Le plan visant le capital est inclus dans la politique de gestion du capital, laquelle est approuvée par le conseil d'administration.

### Capital de catégorie 1

Le capital de catégorie 1 se compose principalement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires, des actions privilégiées à dividende non cumulatif et des structures innovatrices comme les titres fiduciaires. Le capital de catégorie 1 a atteint 20,1 milliards de dollars, une hausse de 2,0 milliards de dollars sur celui de l'exercice précédent :

- Les bénéfices non répartis se sont accrus de 1,7 milliard de dollars, compte tenu des coûts de 324 millions de dollars liés au rachat d'actions ordinaires.
- La Banque a émis des titres fiduciaires de la Banque Scotia de série 2006-1 d'un montant total de 750 millions de dollars par l'entremise de Fiducie de Capital Scotia.
- Les éléments ci-dessus ont été neutralisés en partie par une hausse nette de 360 millions de dollars des pertes de change non réalisées cumulatives, imputable au raffermissement du dollar canadien, et par une augmentation de 375 millions de dollars des écarts d'acquisition découlant des acquisitions réalisées par la Banque en 2006.

**Tableau 9 Capital réglementaire**

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2006	2005	2004	2003	2002
<b>Capital de catégorie 1</b>					
Avoir des porteurs d'actions ordinaires	16 947 \$	15 482 \$	14 685 \$	13 814 \$	13 502 \$
Instruments de capitaux propres innovateurs <sup>1)</sup>	3 000	2 250	2 250	2 500	2 225
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	600	600	300	300	300
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	435	306	280	326	662
Moins : écarts d'acquisition	(873)	(498)	(261)	(270)	(299)
	<b>20 109</b>	<b>18 140</b>	<b>17 254</b>	<b>16 670</b>	<b>16 390</b>
<b>Capital de catégorie 2</b>					
Débentures subordonnées (après amortissement)	2 046	2 420	2 493	2 595	3 372
Montant admissible de la provision générale <sup>2)</sup>	1 307	1 330	1 317	1 352	1 448
	<b>3 353</b>	<b>3 750</b>	<b>3 810</b>	<b>3 947</b>	<b>4 820</b>
Moins : participations dans les sociétés associées et autres éléments	(476)	(358)	(200)	(209)	(250)
Total du capital	<b>22 986 \$</b>	<b>21 532 \$</b>	<b>20 864 \$</b>	<b>20 408 \$</b>	<b>20 960 \$</b>
Total de l'actif pondéré en fonction du risque (en milliards de dollars)	<b>197,0 \$</b>	<b>162,8 \$</b>	<b>150,5 \$</b>	<b>154,5 \$</b>	<b>165,4 \$</b>
<b>Coefficients du capital</b>					
Coefficient du capital de catégorie 1	10,2 %	11,1 %	11,5 %	10,8 %	9,9 %
Coefficient du capital total	11,7 %	13,2 %	13,9 %	13,2 %	12,7 %
Ratio actif/capital	<b>17,1</b>	<b>15,1</b>	<b>13,8</b>	<b>14,4</b>	<b>14,5</b>

1) Comprend des titres fiduciaires de la Banque Scotia («TFB Scotia») d'un montant de 2,75 milliards de dollars et des actions privilégiées émises par Société de placement hypothécaire Scotia.

2) Selon les directives du BSIF, la provision générale était incluse dans le capital de catégorie 2, jusqu'à concurrence de 0,875 % de l'actif pondéré en fonction du risque.

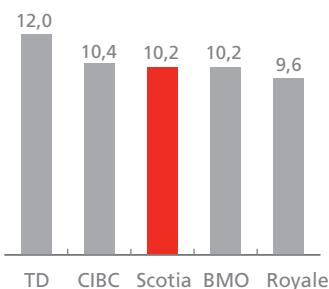
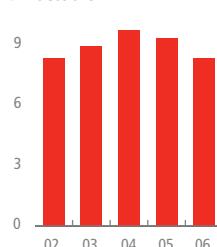
**Tableau 10 Variation du capital réglementaire**

Pour les exercices (en millions de dollars)	2006	2005	2004	2003	2002
Total du capital au début de l'exercice	<b>21 532 \$</b>	<b>20 864 \$</b>	<b>20 408 \$</b>	<b>20 960 \$</b>	<b>21 340 \$</b>
Capitaux autogénérés					
Bénéfice net	<b>3 579</b>	<b>3 209</b>	<b>2 908</b>	<b>2 422</b>	<b>1 708</b>
Dividendes sur actions ordinaires et actions privilégiées	(1 513)	(1 342)	(1 126)	(865)	(748)
	<b>2 066</b>	<b>1 867</b>	<b>1 782</b>	<b>1 557</b>	<b>960</b>
Financement externe					
Débentures (après amortissement)	(374)	(73)	(102)	(777)	(1 561)
Actions privilégiées	—	300	—	—	—
Instruments de capitaux propres innovateurs <sup>1)</sup>	750	—	(250)	275	250
Actions ordinaires et surplus d'apport	108	88	88	139	82
Achat d'actions et primes versées au rachat	(324)	(973)	(290)	(201)	(154)
	<b>160</b>	<b>(658)</b>	<b>(554)</b>	<b>(564)</b>	<b>(1 383)</b>
Autres					
Gains (pertes) de change non réalisés, montant net	(360)	(178)	(709)	(1 176)	(137)
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	129	26	(46)	(336)	76
Divers <sup>2)</sup>	(541)	(389)	(17)	(33)	104
	<b>(772)</b>	<b>(541)</b>	<b>(772)</b>	<b>(1 545)</b>	<b>43</b>
Total du capital généré (utilisé)	<b>1 454</b>	<b>668</b>	<b>456</b>	<b>(552)</b>	<b>(380)</b>
Total du capital à la fin de l'exercice	<b>22 986 \$</b>	<b>21 532 \$</b>	<b>20 864 \$</b>	<b>20 408 \$</b>	<b>20 960 \$</b>

1) Comprend des titres fiduciaires de la Banque Scotia («TFB Scotia») d'un montant de 2,75 milliards de dollars et des actions privilégiées émises par Société de placement hypothécaire Scotia.

2) Représente la variation du montant admissible de la provision générale, des montants du capital réglementaire déduits au titre des écarts d'acquisition, des participations dans les sociétés associées et des montants afférents aux titrisations ainsi que les autres charges (crédits) imputées aux bénéfices non répartis.

Au cours des cinq derniers exercices, la Banque a donné lieu à des capitaux autogénérés de 8,2 milliards de dollars malgré une hausse de 138 % des dividendes au cours de cette période. Ce niveau de capitaux autogénérés compte toujours parmi les plus élevés du secteur des banques canadiennes.

**Capital de catégorie 1**En pourcentage au  
31 octobre 2006**Avoir des porteurs  
d'actions ordinaires**En pourcentage au  
31 octobre**Capital de catégorie 2**

Le capital de catégorie 2 se compose surtout de débentures subordonnées et de la tranche admissible de la provision générale totale pour pertes sur créances. Le capital de catégorie 2 a accusé une baisse de 397 millions de dollars en 2006, laquelle est principalement imputable au rachat de débentures d'un montant de 300 millions de dollars et venant à échéance en février 2011.

**Coefficients de capital réglementaire**

Les coefficients du capital servent à surveiller la suffisance du capital et la solidité financière des banques. On obtient les deux principaux coefficients de capital réglementaire, soit le coefficient du capital de catégorie 1 et le coefficient du capital total, en divisant ces composantes du capital par l'actif pondéré en fonction du risque.

En 2006, les deux coefficients de capital réglementaire de la Banque sont demeurés solides. Le coefficient du capital de catégorie 1 et le coefficient du capital total s'établissaient respectivement à 10,2 % et à 11,7 % à la fin de l'exercice, soit 90 et 150 points de base de moins qu'à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique essentiellement par la hausse du nombre d'actifs pondérés en fonction du risque, qui découle de la forte croissance des prêts et des prêts hypothécaires, notamment l'incidence des acquisitions réalisées durant l'exercice. Ces coefficients ont continué de dépasser les cibles officielles de 7 % et de 10 % établies par le BSIF. Les coefficients de capital élevés de la Banque Scotia sont attribuables à une gestion prudente du capital et à la croissance soutenue des bénéfices qui s'explique par une expansion disciplinée de l'actif pondéré en fonction du risque.

Outre les coefficients de capital réglementaire, les banques sont également assujetties aux exigences d'un test de levier financier maximum, à savoir le ratio actif/capital. Le ratio actif/capital est calculé en divisant l'actif total d'une banque, y compris certains éléments hors bilan, par son capital total. Aux termes de ce test, l'actif total ne doit pas être plus de 20 fois supérieur au capital. Au 31 octobre 2006, le ratio actif/capital de la Banque s'établissait à 17,1 fois, en hausse par rapport au ratio de 15,1 fois inscrit à l'exercice précédent, ce qui témoigne principalement de la croissance de 21 % de l'actif.

**Coefficient de l'avoir corporel des porteurs d'actions ordinaires**

Le coefficient de l'avoir corporel des porteurs d'actions ordinaires constitue généralement l'une des mesures les plus importantes de la vigueur du capital d'une banque, et il est souvent utilisé par les agences d'évaluation du crédit afin d'évaluer la situation de capital d'une banque. L'avoir corporel des porteurs d'actions ordinaires est calculé en déduisant les écarts d'acquisition et les actifs incorporels non amortis de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires.

Ce coefficient est obtenu en divisant l'avoir corporel des porteurs d'actions ordinaires par l'actif pondéré en fonction du

risque. À la fin de l'exercice, le coefficient de l'avoir corporel des porteurs d'actions ordinaires de la Banque s'établissait à 8,3 %, soit 100 points de base de moins qu'en 2005, en raison des acquisitions et de la croissance interne des actifs. Le coefficient de l'avoir corporel des porteurs d'actions ordinaires de la Banque Scotia est demeuré fort par rapport à celui des grandes banques canadiennes.

**Ventilation du capital**

Outre le cadre de capital réglementaire, la Banque fait appel également à un cadre de capital économique pour ventiler le capital entre les secteurs d'activité, ce qui lui permet de comparer et de mesurer de manière appropriée les rendements des secteurs d'activité, selon le risque qu'ils assument. La méthode de ventilation du capital économique divise les risques en trois grandes catégories, à savoir le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'exploitation, puis elle calcule le capital requis pour couvrir chaque risque.

Pour le risque de crédit, les modèles de ventilation du capital se fondent sur les évaluations internes de la Banque quant au risque d'exposition pour les prêts aux entreprises ainsi que sur des évaluations d'agences d'évaluation du crédit pour les prêts aux particuliers. En outre, les modèles tiennent compte des différences en matière d'échéances, de la probabilité de défaillance, du montant prévu de la perte en cas de défaillance et des avantages tirés de la diversification dans certains portefeuilles.

Pour le risque de marché, le capital est ventilé selon les modèles internes de la VAR utilisés aux fins des activités de négociation et selon des essais dans des conditions critiques visant les écarts de taux d'intérêt de la Banque, son exposition structurelle aux monnaies étrangères et ses portefeuilles de placement de titres de participation.

Le capital relatif au risque d'exploitation est ventilé en fonction d'une évaluation du risque lié aux activités et aux événements dans chaque secteur d'activité. Le capital économique est davantage sensible au risque que les mesures actuelles du capital réglementaire.

Le cadre de mesure proposé par l'Accord de Bâle II intégrera une plus grande sensibilité au risque aux calculs du capital réglementaire, utilisant dans certains cas des paramètres de risque semblables à ceux de la méthode actuelle de mesure du capital économique de la Banque.

**Utilisation du capital**

La Banque utilise le capital pour soutenir la réalisation de revenus durables à long terme et la croissance du bénéfice net. Cette croissance des activités peut être interne par l'ajout de nouveaux clients, l'augmentation du nombre de ventes croisées auprès de la clientèle existante, la proposition de nouveaux produits et l'amélioration de la productivité des ventes, ou elle peut être le fruit de l'acquisition d'entreprises ou de portefeuilles.

Toutes les mesures de croissance interne et les acquisitions d'importance font l'objet d'une analyse rigoureuse afin de valider les hypothèses commerciales et d'évaluer les avantages qui devraient en être tirés. Les principaux critères d'évaluation sont le rendement du capital investi, le délai prévu de récupération des coûts et le taux de rendement interne fondé sur les flux de trésorerie actualisés. Les acquisitions et les investissements potentiels de même que les mesures stratégiques possibles qui exigent une utilisation importante du capital de la Banque sont examinés et approuvés par le Comité de l'investissement stratégique.

Comme il est mentionné précédemment, la Banque s'attend à ce que la majeure partie de sa croissance future découle de ses activités à l'étranger et elle concentre ses efforts d'acquisition sur les Amériques, tant dans les services bancaires traditionnels aux particuliers et aux entreprises que dans des activités

complémentaires comme la gestion du patrimoine et l'assurance. En Asie, la Banque continuera d'explorer les occasions d'affaires dans le domaine des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, plus particulièrement en Chine, en Inde, en Thaïlande et en Malaisie.

Au Canada, la Banque tentera de réaliser des acquisitions afin de consolider le secteur Gestion du patrimoine et d'accroître sa part de marché dans des catégories de produits précises.

### Dividendes

La forte croissance des bénéfices et la situation du capital de la Banque lui ont permis d'augmenter deux fois le dividende trimestriel en 2006. Les dividendes ont connu une hausse de 14 % d'un exercice sur l'autre pour s'établir à 1,50 \$ par action et ils se sont accrus à un taux annuel composé de 16,3 % au cours des dix derniers exercices. Le ratio de distribution a progressé, passant de 41 % en 2005 à 42 % en 2006, et il se situe dans la fourchette cible de distribution de la Banque, qui va de 35 % à 45 %.



### Programme de rachat d'actions

En janvier 2006, la Banque a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités à la Bourse de Toronto afin de racheter jusqu'à 50 millions d'actions ordinaires aux cours du marché. Au cours de l'exercice 2006, 7,6 millions d'actions ordinaires ont été rachetées au prix moyen de 45,71 \$ l'action. En 2005, 26,1 millions d'actions ordinaires avaient été rachetées au prix moyen de 40,51 \$ l'action. L'offre publique de rachat devrait être renouvelée lorsqu'elle viendra à échéance le 5 janvier 2007, mais le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être rachetées sera probablement revu à la baisse.

### Données sur les actions

Les données détaillées sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de la Banque ainsi que sur les titres fiduciaires sont présentées dans le tableau au bas de la page. Pour obtenir des détails supplémentaires, notamment sur la convertibilité, le lecteur est prié de se reporter aux notes 13 et 14 afférentes aux états financiers consolidés.

### Mise en application de l'Accord de Bâle II

En juin 2004, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié son rapport sur la convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres (l'Accord de Bâle II). Le cadre révisé de l'Accord de Bâle II devra être observé par les banques canadiennes

dès le 1<sup>er</sup> novembre 2007 au terme d'une période de publication de l'information en parallèle de cinq trimestres. Le nouveau cadre est conçu de manière à mieux harmoniser les normes de fonds propres réglementaires avec les risques sous-jacents en apportant des changements importants quant au traitement du risque de crédit. Parmi ces changements, il y a lieu de noter une nouvelle charge explicite au titre des fonds propres pour tenir compte du risque d'exploitation, des exigences précises en matière de gouvernance et de supervision jumelées à un examen aux fins de surveillance plus approfondi de la suffisance des fonds propres et la présentation de renseignements supplémentaires connexes à l'intention du grand public. Par suite de la mise en œuvre de pratiques de répartition des fonds propres qui tiennent davantage compte du risque, les fonds propres pourraient diminuer ou augmenter; cependant, il est trop tôt pour prévoir l'incidence d'une telle variation. Toute réduction possible au cours des exercices 2008 et 2009 sera limitée aux niveaux «planchers» réglementaires de fonds propres qui sont de l'ordre respectivement de 90 % et de 80 % selon les normes de fonds propres actuellement en vigueur.

La Banque Scotia a mis en place un programme de mise en œuvre complet en vue d'être prête à se conformer aux exigences réglementaires. Nous avons commencé une présentation de l'information en parallèle au BSIF pour le trimestre terminé le 31 octobre 2006. Tous les efforts de développement et de mise en œuvre se déroulent sous la gouvernance du comité de direction sur l'Accord de Bâle II de la Banque et le programme de contrôle de notre bureau de coordination de l'Accord de Bâle. Nous demeurons engagés à terminer le travail nécessaire en vue de l'obtention de l'approbation en ce qui a trait à la mise en œuvre du nouveau cadre.

En Europe, la date d'entrée en vigueur de la mise en application d'approches avancées similaires est le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Aux États-Unis, la date visée est pour 2009 tandis que dans les autres compétences territoriales où la Banque exerce ses activités, la mise en application n'est prévue qu'en 2012. L'écart entre les dates d'entrée en vigueur dans les différents pays accroît la complexité et l'incertitude pour les grandes institutions financières comme la Banque Scotia qui exercent leurs activités dans différentes compétences territoriales de par le monde. Cet écart ne devrait pas avoir d'incidence importante sur nos efforts de mise en œuvre.

### Perspectives

La Banque Scotia s'attend à ce que ses coefficients de capital demeurent excellents en 2007. Les dividendes devraient continuer de progresser à l'instar de la croissance des bénéfices. Le ratio de distribution se situera vraisemblablement à l'extrême supérieure de la fourchette cible actuelle, qui va de 35 % à 45 %.

### Données sur les actions

Au 31 octobre (en milliers d'actions)

Actions privilégiées de catégorie A émises par Société de placement hypothécaire Scotia	250 <sup>1)</sup>
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2000-1 émis par la Fiducie de Capital Scotia	500 <sup>1)</sup>
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2002-1 émis par la Fiducie de Capital Banque Scotia	750 <sup>2)</sup>
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2003-1 émis par la Fiducie de Capital Banque Scotia	750 <sup>2)</sup>
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2006-1 émis par la Fiducie de Capital Banque Scotia	750 <sup>2)</sup>
Actions privilégiées Série 12	12 000 <sup>3)</sup>
Actions privilégiées Série 13	12 000 <sup>4)</sup>
Actions ordinaires en circulation	989 512 <sup>5)</sup>
Options en cours attribuées aux termes des régimes d'options sur actions pour l'achat d'actions ordinaires	31 839 <sup>5)</sup>

1) Déclarés dans les obligations au titre des instruments de capitaux propres au bilan consolidé.

2) Déclarés au poste des dépôts des entreprises et des administrations publiques au bilan consolidé.

3) Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,328125 \$ par action.

4) Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,30 \$ par action.

5) Au 8 décembre 2006, le nombre d'actions ordinaires en circulation et d'options en cours se chiffraient respectivement à 990 933 et à 30 267. Les montants relatifs aux autres titres figurant dans le présent tableau sont demeurés inchangés.

6) Comprend 15 892 options sur actions assorties de droits à la plus-value des actions («composante alternative DPV»).

## Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des arrangements contractuels qu'elle n'est pas tenue d'inscrire au bilan consolidé. Ces arrangements pourraient néanmoins avoir une incidence actuelle ou future sur les résultats d'exploitation ou sur la situation financière de la Banque. Ils appartiennent à trois grandes catégories, à savoir les entités à détenteurs de droits variables («EDDV»), les opérations de titrisation et les garanties et engagements de prêt.

### Entités à détenteurs de droits variables

Les principaux types d'arrangements hors bilan passés au moyen des EDDV se divisent en deux catégories :

- La Banque se sert des EDDV pour offrir une vaste gamme de services aux clients. Ces EDDV comprennent celles qui ont pour but d'aider les clients à titriser leurs actifs financiers (au moyen de fonds multicédants de papier commercial adossé à des créances mobilières), favorisant ainsi l'obtention d'un financement de manière rentable, et de leur offrir des occasions de placement. En outre, la Banque constitue, administre et gère des fiducies personnelles et des fiducies constituées en sociétés en plus de parrainer et de gérer activement des fonds communs de placement.
- La Banque se sert aussi des EDDV pour diversifier ses sources de financement et gérer ses capitaux. Elle titrise ses propres actifs, essentiellement des prêts hypothécaires à l'habitation, en plus d'émettre des instruments de capitaux propres innovateurs de catégorie 1, comme les titres fiduciaires de la Banque Scotia décrits à la note 13 afférente aux états financiers consolidés.

Les EDDV sont assujetties à des processus d'examen et d'approbation afin de s'assurer que la Banque a bien évalué les risques pertinents ainsi que les questions de comptabilisation d'apparentés, de réputation et de propriété et qu'elle les a traités. Pour la plupart des EDDV auxquelles elle a recours pour fournir des services à ses clients, la Banque ne donne aucune garantie quant au rendement de ces actifs et elle n'absorbe aucune perte connexe. D'autres EDDV, comme les instruments de titrisation et de placement, peuvent exposer la Banque aux risques de crédit, de marché, de liquidité ou d'exploitation. La Banque tire des honoraires d'une EDDV selon la nature de son association avec celle-ci.

Au 31 octobre 2006, le total de l'actif consolidé se rapportant aux EDDV s'établissait à 13 milliards de dollars, contre 6 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2005. La majeure partie de cette hausse est attribuable à de nouveaux arrangements de financement. Les montants à recevoir des EDDV ou à payer à celles-ci étaient négligeables. La Banque a reçu des honoraires de 16 millions de dollars en 2006 et de 13 millions de dollars en 2005 de certaines EDDV dans lesquelles elle détient des droits variables importants, mais qu'elle ne consolide pas. Des renseignements supplémentaires sur le recours de la Banque à des EDDV, notamment des renseignements détaillés sur le risque de perte maximale par catégorie de EDDV, sont présentés à la note 6 afférente aux états financiers, aux pages 103 et 104.

### Opérations de titrisation

La Banque titrise une partie de ses prêts hypothécaires à l'habitation et prêts à des particuliers en cédant les actifs à des fiducies. La titrisation des prêts hypothécaires à l'habitation s'effectue principalement par l'entremise de la participation de la Banque au programme d'obligations hypothécaires du Canada. Si certaines conditions sont remplies, les cessions sont traitées comme des ventes et les actifs cédés sont retirés du bilan consolidé (de plus amples renseignements sont présentés à la note 1 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 95 à 99). Ces

opérations de titrisation permettent à la Banque de se tourner vers d'autres sources de financement, de gérer le risque d'illiquidité et les autres risques et de répondre à ses besoins en capitaux. La Banque ne fournit aucun concours de trésorerie relativement au programme d'obligations hypothécaires du Canada. Par conséquent, elle n'est pas exposée à des risques d'illiquidité importants dans le cadre de ces arrangements hors bilan.

Les opérations de titrisation constituent une solution rentable pour financer la croissance du portefeuille de prêts hypothécaires de la Banque. Au 31 octobre 2006, le solde hors bilan des prêts hypothécaires titrisés s'établissait à 11 913 millions de dollars, contre 7 801 millions de dollars en 2005 et 7 523 millions de dollars en 2004. L'augmentation en 2006 s'explique essentiellement par l'inclusion des montants liés aux prêts hypothécaires titrisés par Maple Financial Group («Maple») avant l'acquisition de Maple par la Banque en avril 2006. Au 31 octobre 2006, le montant hors bilan des prêts aux particuliers titrisés s'établissait à 170 millions de dollars, contre 809 millions de dollars en 2005 et 1 319 millions de dollars en 2004. La baisse continue du solde est attribuable à la venue à échéance des titrisations des exercices précédents.

À la suite de la cession d'actifs, la Banque pourrait conserver des participations dans les titres émis par les fiducies, est partie à des arrangements lui permettant d'effectuer des paiements aux fiducies dans certaines situations bien précises, maintient ses relations avec la clientèle visée et fournit des services administratifs aux fiducies. Des renseignements supplémentaires sur les engagements de la Banque envers les fiducies sont présentés à la note 21 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 117 et 118.

La Banque a dégagé des revenus de titrisation de 43 millions de dollars en 2006, contre 79 millions de dollars en 2005 et 111 millions de dollars en 2004. Cette baisse s'explique en partie par la diminution des soldes de prêts aux particuliers titrisés. Des renseignements supplémentaires sur le montant des opérations de titrisation ainsi que sur les flux de trésorerie connexes, les honoraires de gestion et les droits conservés sont fournis à la note 4 b) afférente aux états financiers consolidés, à la page 102.

### Garanties et engagements de prêt

Les garanties et les engagements de prêt sont des produits à la commission que la Banque fournit à sa clientèle. Le détail de la nature de ces produits se présente comme suit :

- Lettres de crédit de soutien et lettres de garantie – Au 31 octobre 2006, le montant de ces lettres s'établissait à 18,5 milliards de dollars, en hausse comparativement au montant de 15,8 milliards de dollars inscrit à l'exercice précédent. Ces lettres sont émises à la demande d'un client de la Banque afin de garantir ses obligations de paiement ou d'exécution à l'endroit d'un tiers. La Banque fournit des améliorations partielles des termes de crédit, sous forme de lettres de crédit de soutien, aux fonds multicédants de papier commercial. Au 31 octobre 2006, ces améliorations des termes de crédit, qui figurent dans les lettres de crédit de soutien et les lettres de garantie, totalisaient 43 millions de dollars, contre 27 millions de dollars à l'exercice précédent.
- Concours de trésorerie – Ils représentent habituellement une source de financement de recharge aux fonds multicédants de papier commercial adossé à des créances mobilières, au cas où une perturbation du marché empêcherait les fonds multicédants d'émettre le papier commercial ou, dans certains cas, lorsque certaines conditions convenues ou mesures de rendement ne sont pas respectées. Au 31 octobre 2006, ces concours s'élevaient à 10,1 milliards de dollars, soit une augmentation de 2,4 milliards de dollars par rapport à ceux inscrits à la même période l'an dernier.

- Contrats d'indemnisation – Dans le cours normal de ses activités, la Banque passe de nombreux contrats comprenant des dispositions d'indemnisations, aux termes desquelles elle peut indemniser les contreparties aux contrats de certains aspects de sa conduite passée lorsque des tiers manquent à leurs engagements ou que certains événements surviennent. La Banque ne peut estimer, dans tous les cas, le montant maximum des paiements futurs qu'elle peut être appelée à verser ni le montant de la garantie ou des actifs disponibles aux termes des dispositions de recours qui atténuerait ces paiements. Jusqu'à maintenant, la Banque n'a effectué aucun paiement important aux termes de ces contrats d'indemnisation.
- Engagements de prêt – La Banque a des engagements de crédit qui représentent une promesse de la Banque de rendre un crédit disponible à certaines conditions, sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'une durée déterminés. Au 31 octobre 2006, ces engagements s'élevaient à 106 milliards de dollars, contre 100 milliards de dollars un an plus tôt. La plupart de ces engagements viennent à échéance à court terme, leur échéance initiale étant d'au plus un an.

Ces garanties et engagements de prêt peuvent exposer la Banque à des risques de crédit ou d'illiquidité et sont assujettis aux processus normaux d'examen et d'approbation de la Banque. En ce qui a trait aux produits de garantie, les montants ci-dessus correspondent au risque de perte maximale si les parties visées par les garanties manquent à tous leurs engagements. Ces montants sont présentés compte non tenu des sommes recouvrées aux termes des dispositions de recours et des polices d'assurance de même qu'au moyen de biens donnés en nantissement.

Les commissions au titre des garanties et engagements de prêt de la Banque, comptabilisées parmi les commissions de crédit dans l'état consolidé des résultats, se sont établies à 216 millions de dollars en 2006, en regard de 227 millions de dollars à l'exercice précédent. Des renseignements détaillés sur les garanties et les engagements de prêt sont présentés à la note 21 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 117 et 118.

### **Instruments financiers**

Les principales activités commerciales de la Banque donnent lieu à un bilan composé essentiellement d'instruments financiers. En ce qui a trait à l'actif, les instruments financiers englobent les liquidités, les valeurs mobilières, les prêts et les engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Pour ce qui est du passif, les instruments financiers comprennent les dépôts, les acceptations, les obligations relatives aux titres mis en pension, les obligations relatives aux titres vendus à découvert, les débentures subordonnées et les obligations au titre des instruments de capitaux propres. De plus, la Banque a recours à des instruments dérivés aux fins de négociation et de gestion de l'actif et du passif. Les instruments financiers sont, en règle générale, comptabilisés au coût, à l'exception des instruments financiers détenus aux fins de négociation, qui sont constatés à leur juste valeur estimative.

Les risques découlant de la négociation d'instruments financiers comprennent le risque de crédit, le risque d'illiquidité, le risque d'exploitation et le risque de marché. Ce dernier découle des variations des taux d'intérêt, des taux de change et des cours boursiers. La Banque gère ces risques au moyen de politiques et de pratiques intégrales de gestion du risque, notamment différents plafonds relatifs à la gestion du risque et des techniques de gestion du risque approuvés par le conseil. Des renseignements sur les politiques et les pratiques de la Banque en matière de gestion du risque sont présentés à la rubrique «Gestion du risque» (se reporter aux pages 53 à 63).

D'autres renseignements sur les modalités des instruments financiers de la Banque sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de 2006. Plus précisément, la note 22 (se reporter aux pages 119 à 122) présente un sommaire de la juste valeur des instruments financiers et décrit la façon dont ces montants ont été calculés. Cette note présente également le profil du risque de taux d'intérêt de la Banque par échéance, en fonction de la date contractuelle d'échéance ou de révision des taux d'intérêt, selon la plus rapprochée, ainsi que le risque de crédit de certains instruments financiers par secteur d'activité et par secteur géographique. La note 23 (se reporter aux pages 122 à 125) fournit des renseignements détaillés sur les instruments dérivés utilisés aux fins de négociation et de gestion de l'actif et du passif, y compris les montants nominaux, la durée à courir jusqu'à l'échéance, le risque de crédit et la juste valeur.

Les risques associés aux portefeuilles d'instruments financiers de la Banque peuvent être évalués à l'aide de diverses méthodes. Par exemple, le risque de taux d'intérêt découlant des instruments financiers de la Banque non liés à la négociation peut être estimé en tenant compte de l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice annuel et la valeur actualisée de l'actif net, comme il est décrit à la page 58. Pour les activités de négociation, le tableau de la page 59 présente la valeur à risque moyenne sur un jour par facteur de risque. Selon le profil de la Banque en ce qui a trait à l'échéance des instruments dérivés, seulement 12 % (12 % en 2005) des instruments dérivés de la Banque ont une durée à courir jusqu'à l'échéance supérieure à cinq ans.

Au 31 octobre 2006, la juste valeur des instruments financiers de la Banque dépassait leur valeur comptable de 396 millions de dollars (1 248 millions de dollars en 2005). La variation d'un exercice sur l'autre de l'excédent de la juste valeur sur la valeur comptable découle principalement des fluctuations des taux d'intérêt. Le calcul de la juste valeur estimative est fondé sur les conditions qui prévalaient sur le marché au 31 octobre 2006 et il ne reflète pas forcément la juste valeur future. Des renseignements supplémentaires sur la façon dont le calcul de la juste valeur est effectué sont présentés dans la section portant sur les estimations comptables critiques (se reporter aux pages 64 à 67).

Les conventions comptables suivies par la Banque en matière d'instruments dérivés et d'activités de couverture sont décrites plus en détails dans la note 1 (se reporter aux pages 95 à 99). Le revenu et les frais d'intérêts sur les instruments financiers portant intérêt sont inscrits à l'état consolidé des résultats de la Banque dans le revenu d'intérêts net. Les pertes sur créances se rapportant à des prêts sont quant à elles comptabilisées dans la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les gains et les pertes réalisés sur la cession de titres de placement, de même que les pertes de valeur, sont comptabilisés à titre d'autres revenus, à l'instar des gains nets et des pertes provenant des activités de négociation.

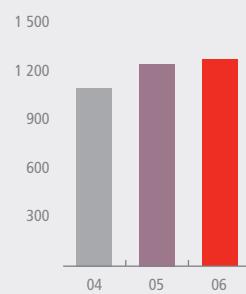
L'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié de nouvelles normes comptables relatives à la constatation et à la mesure des instruments financiers, ainsi qu'aux couvertures et qu'au résultat étendu. Ces nouvelles normes, décrites en détails à la note 2 (se reporter à la page 99), ont pris effet le 1<sup>er</sup> novembre 2006.

# Aperçu des secteurs d'activité

## Réseau canadien

Le Réseau canadien a affiché un bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires de 1 279 millions de dollars, soit une augmentation de 2 % par rapport à celui de l'exercice précédent. La forte croissance des prêts hypothécaires aux particuliers, des prêts personnels et des dépôts a été partiellement annulée par la diminution de la marge d'intérêts. En outre, les revenus tirés des activités de gestion de patrimoine et des cartes de crédit ont augmenté par rapport à ceux de l'exercice précédent. Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de manière à soutenir les initiatives visant à faire croître les revenus, tandis que les dotations aux provisions pour pertes sur créances sont restées bien modérées.

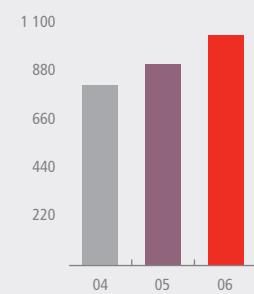
**Bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars)**



## Scotia Capitaux

La division Scotia Capitaux a connu un exercice record, son bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires ayant progressé de 14 % pour s'établir à 1 047 millions de dollars en 2006. Ce résultat a été obtenu malgré l'incidence négative de la conversion de devises. Cette progression découle des niveaux records de revenus de négociation et de revenus liés aux regroupements d'entreprises, ainsi que des recouvrements d'intérêts et des gains réalisés à la vente de titres. Nous continuons de tirer profit des conditions avantageuses en matière de crédit et nous avons encore une fois réalisé des recouvrements nets de pertes sur prêts au cours de l'exercice.

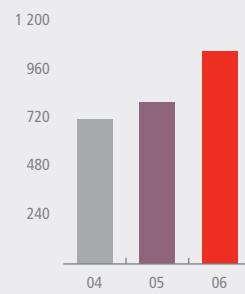
**Bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars)**



## Opérations internationales

La division Opérations internationales a connu un excellent exercice en 2006, dégageant un bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires de 1 054 millions de dollars, soit une hausse de 32 % par rapport à celui de l'exercice précédent, malgré l'incidence négative de la conversion de devises par suite de l'appréciation du dollar canadien. L'apport de Scotiabank Mexico au bénéfice a continué de croître et les acquisitions au Pérou et au Costa Rica ont également contribué aux résultats. Les Antilles et l'Amérique centrale ont également affiché une bonne croissance et un recul des pertes sur créances.

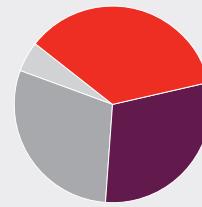
**Bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars)**



## Autres

Le secteur Autres regroupe les unités d'exploitation de moindre envergure, notamment la division Trésorerie du Groupe et les autres ajustements se rapportant au siège social, qui ne sont pas attribués à un secteur d'exploitation.

## Bénéfice net de 2006



■ Réseau canadien  
■ Opérations internationales  
■ Scotia Capitaux  
■ Autres

## Résultats financiers de 2006

(en millions de dollars)	Réseau canadien <sup>1)</sup>	Opérations internationales <sup>1)</sup>	Scotia Capitaux <sup>1)</sup>	Autres <sup>1)</sup>	Total
Revenu d'intérêts net	3 682 \$	2 306 \$	951 \$	(531)\$	6 408 \$
Autres revenus	1 935	939	1 437	489	4 800
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(279)	(60)	63	60	(216)
Frais autres que d'intérêts	(3 469)	(1 927)	(955)	(92)	(6 443)
Charge d'impôts/part des actionnaires sans contrôle	(581)	(196)	(443)	250	(970)
	1 288	1 062	1 053	176	3 579
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(9)	(8)	(6)	(7)	(30)
Bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires	1 279 \$	1 054 \$	1 047 \$	169 \$	3 549 \$
Rendement des capitaux propres <sup>2)</sup> (%)	27,8 %	23,4 %	31,3 %	S.O.	22,1 %
Actifs productifs moyens (en milliards de dollars)	136 \$	56 \$	117 \$	29 \$	338 \$

1) Base de mise en équivalence fiscale.

2) Aux fins de la gestion et de l'information de gestion, la Banque répartit les capitaux propres entre ses secteurs d'activité selon une méthode qui tient compte des risques de crédit et de marché et des risques opérationnels propres à chacun d'eux. Le rendement des capitaux propres est calculé en fonction du capital économique attribué à chaque secteur d'activité. Le capital économique n'a pas de définition aux termes des PCGR et, de ce fait, le rendement des capitaux propres ainsi obtenu pour chaque secteur peut ne pas être comparable à celui d'autres institutions financières.

S.O. sans objet

# Réseau canadien

## Réalisations en 2006

- La Banque a été nommée «Banque de l'année au Canada» pour la quatrième fois en six ans par le magazine *The Banker*, en raison de son rendement financier, de ses innovations technologiques et de sa stratégie d'entreprise.
- La Banque a effectué des acquisitions stratégiques qui ont représenté une utilisation efficace de son capital et qui ont accru sa clientèle :
  - les activités de crédit hypothécaire de Maple Financial Group Inc., y compris un portefeuille de prêts hypothécaires de 7,9 milliards de dollars (compte tenu des créances titrisées), ce qui a fait doubler le nombre de montages de prêts grâce à cet important canal de courtage;
  - les activités au Canada de la Banque Nationale de Grèce.
- La Banque a ouvert 15 nouvelles succursales et accru ses effectifs de 125 spécialistes des services aux particuliers dans des marchés à forte croissance.
- La Banque s'est classée première en matière d'excellence du service à la clientèle parmi les cinq grandes banques au Canada dans six des 11 catégories du service à la clientèle.
- La Banque a réalisé un taux de fidélité élevé auprès de ses clients fortunés, taux qui a atteint un niveau record, 81 % des clients ayant coté le rendement de Groupe Gestion privée Scotia comme étant « très bon » ou « excellent ». Notre part du portefeuille des clients de cette catégorie a augmenté pour le troisième exercice consécutif.
- La Banque a lancé Scotia Blueprint, outil de planification financière exclusif qui a pour objet d'accroître notre part du portefeuille des clients fortunés émergents et d'augmenter la productivité des conseillers financiers.
- La Banque a lancé le nouveau Système de crédit à terme, plateforme Web en temps réel qui permet de développer et de lancer plus rapidement des produits hypothécaires, ainsi que d'améliorer l'expérience client grâce à un traitement simplifié.
- La Banque a généré une poussée des ventes de fonds communs de placement et les actifs des Fonds Sélection<sup>MD</sup> Scotia ont dépassé un milliard de dollars.
- Placement direct ScotiaMcLeod (PDSM) a réalisé une croissance élevée, les commissions moyennes par compte ayant augmenté de 14 %, les nouveaux comptes et le volume des opérations ayant progressé de 4 % et de 23 %, respectivement, et les biens sous administration ayant augmenté de 16 % sur douze mois.

## Priorités pour 2007

- Accroître notre part du portefeuille des clients existants en mettant l'accent sur les investisseurs fortunés émergents et les investisseurs au stade de la pré-retraite.
- Nous apprécier de nouveaux clients au moyen d'initiatives de commercialisation ciblant les collectivités ainsi qu'en accroissant le nombre de succursales et de conseillers financiers.
- Poursuivre de façon proactive les activités visant la conclusion de nouvelles acquisitions et alliances en vue de soutenir nos objectifs stratégiques.
- Concrétiser les possibilités de croissance en matière de fonds communs de placement, de dépôts de base, de cartes de crédit et d'assurance.
- Continuer de mettre l'accent sur l'accroissement de la part de marché des Services aux entreprises au moyen d'un modèle d'entreprise amélioré.
- Élargir notre offre de produits aux petites entreprises de manière à accroître la clientèle et à concrétiser les possibilités de croissance considérable liées aux affaires personnelles des propriétaires.

## Profil sectoriel

Le Réseau canadien offre une gamme complète de services bancaires et de services de placement à près de sept millions de clients partout au Canada grâce à un réseau de 972 succursales et de 2 742 GAB, ainsi que grâce à des services bancaires par téléphone et par Internet.

La Réseau canadien comprend trois principales unités. Les Services bancaires aux particuliers et aux petites entreprises offrent des prêts hypothécaires, des prêts, des cartes de crédit, des services de placement et d'assurance ainsi que des produits bancaires courants aux particuliers et aux petites entreprises. La Gestion de patrimoine fournit un vaste éventail de produits et de services, notamment des services de courtage aux particuliers (discretionnaires, non discretionnaires et autogérés), des conseils en gestion de placements, des fonds communs de placement, des produits d'épargne ainsi que des services de planification financière et de gestion privée aux clients fortunés. Enfin, les Services aux entreprises procurent une gamme complète de produits aux moyennes et aux grandes entreprises.

## Stratégie

Notre objectif principal est d'aider nos clients à améliorer leur situation financière en leur fournissant des solutions pertinentes qui répondent à leurs besoins particuliers. La stratégie de croissance du Réseau canadien consiste à élargir sa clientèle, particulièrement dans les secteurs qui ont un potentiel élevé de croissance. Aussi, nous stimulerons la croissance des revenus en mettant à contribution nos forces en matière de service à la clientèle, de mise en œuvre et de partenariats entre les secteurs d'activité, ainsi qu'en effectuant des acquisitions stratégiques.

Nous axons nos efforts sur l'intensification de nos activités auprès des investisseurs de taille moyenne et des petites entreprises et nous cherchons à devenir le conseiller principal des clients fortunés émergents et des clients fortunés en fournissant à ceux-ci des solutions personnalisées, élaborées selon un plan financier sur mesure. En ce qui a trait aux Services aux entreprises, nous nous efforçons de finaliser la réorganisation de nos activités en mettant l'accent sur la prestation de solutions rentables représentant une valeur pour les clients.

## Facteurs clés du rendement

La direction utilise un certain nombre de mesures clés pour surveiller le rendement du secteur :

- la croissance des revenus;
- la satisfaction et la fidélité de la clientèle;
- le recrutement de nouveaux clients;
- le ratio de productivité;
- le ratio de pertes sur prêts (dotations aux provisions spécifiques en pourcentage de l'encours moyen des prêts et des acceptations).

## Résultats financiers du Réseau canadien

(en millions de dollars)	2006	2005	2004
Revenu d'intérêts net <sup>1)</sup>	3 682 \$	3 576 \$	3 494 \$
Autres revenus	1 935	1 819	1 671
Dotation à la provision pour pertes sur créances (DPPC)	(279)	(274)	(317)
Frais autres que d'intérêts	(3 469)	(3 296)	(3 217)
Charge d'impôts <sup>1)</sup>	(581)	(566)	(522)
Bénéfice net	1 288	1 259	1 109
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(9)	(6)	(4)
Bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires	1 279 \$	1 253 \$	1 105 \$
<b>Ratios clés</b>			
Rendement des capitaux propres (RCP)	27,8 %	31,0 %	30,6 %
Productivité <sup>1)</sup>	61,8 %	61,1 %	62,3 %
Marge nette sur intérêts (MNI)	2,70 %	2,90 %	3,14 %
DPPC en pourcentage des prêts et des acceptations	0,20 %	0,22 %	0,28 %
<b>Points saillants du bilan (soldes moyens)</b>			
Actifs productifs	136 420	123 224	111 443
Dépôts	107 370	98 579	91 395
Capitaux propres du secteur	4 602	4 036	3 610

1) Base de mise en équivalence fiscale.

## Résultats financiers

Le Réseau canadien a affiché un bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires de 1 279 millions de dollars en 2006, soit une progression de 26 millions de dollars ou de 2 % par rapport à celui de l'exercice précédent, et le rendement des capitaux propres s'est chiffré à 27,8 %. Le Réseau canadien a représenté 36 % du bénéfice net global de la Banque. Ces résultats ont découlé du rendement vigoureux de la Gestion de patrimoine et des Services aux entreprises. La forte croissance de l'actif et des dépôts en ce qui a trait aux Services bancaires aux particuliers et aux petites entreprises a été largement compensée par le resserrement de la marge. En outre, la fidélité de la clientèle a été soutenue et le nombre de clients a progressé de 3 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

## Bilan

L'actif moyen a augmenté de 11 % en 2006. Cette croissance a découlé de l'augmentation considérable des soldes sur prêts hypothécaires à l'habitation (compte non tenu des opérations de titrisation), augmentation qui s'est chiffrée à 10 milliards de dollars, ou à 13 %. Cette croissance des prêts hypothécaires comprend un montant de deux milliards de dollars provenant de l'acquisition des activités hypothécaires de Maple Financial Group. Des gains importants quant à la part de marché ont été réalisés en ce qui a trait aux prêts hypothécaires, cette part ayant progressé de 136 points de base sur douze mois. La part de marché pour l'ensemble des prêts aux particuliers a progressé de 82 points de base, en raison principalement des acquisitions. Les lignes de crédit personnelles ont progressé de 14 % sur douze mois, ce qui représente une croissance vigoureuse.

Les dépôts de particuliers et de petites entreprises ont affiché une progression de 6 milliards de dollars ou de 8 %, laquelle s'explique principalement par l'augmentation des soldes des dépôts à terme. Cette progression a entraîné une augmentation de 48 points de base de notre part du marché des dépôts de particuliers par rapport à l'exercice précédent, la plus forte hausse enregistrée dans le

secteur. Les dépôts effectués par les entreprises, y compris les dépôts au Maître Compte pour entreprise<sup>MC</sup>, ont grimpé de 15 %, poursuivant la croissance de plus de 10 % enregistrée au cours des derniers exercices. Notre part de marché des comptes d'entreprises, en hausse de 15 points de base, a aussi bien progressé par rapport à celle de l'exercice précédent.

Les biens sous administration de la Gestion de patrimoine ont progressé de 6 % pour s'établir à 117 milliards de dollars. Les rentrées de fonds nettes provenant de nouveaux clients, la croissance soutenue de notre part du portefeuille de placements des clients ainsi que les gains attribuables à la bonne tenue du marché ont contribué à cette progression.

## Revenus

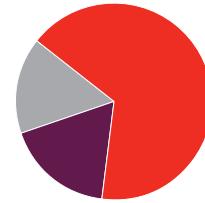
Le total des revenus s'est établi à 5 617 millions de dollars, soit une hausse de 222 millions de dollars, ou de 4 %, par rapport à celui de l'exercice précédent. Le revenu d'intérêts net a augmenté de 106 millions de dollars pour atteindre 3 682 millions de dollars en 2006, en raison de la forte croissance du volume des actifs et des dépôts. La marge nette sur intérêts a fléchi de 20 points de base d'un exercice sur l'autre pour s'établir à 2,70 %, ce qui s'explique en grande partie par l'augmentation des frais de financement attribuable principalement à la hausse des taux d'intérêt et à l'aplanissement de la courbe de rendement. En outre, la croissance vigoureuse des actifs de particuliers, tant interne que découlant d'acquisitions, a surpassé la croissance des dépôts, et cet écart est attribuable à des dépôts de gros plus onéreux.

Les autres revenus se sont établis à 1 935 millions de dollars pour l'exercice, soit une hausse de 116 millions de dollars, ou de 6 %, laquelle est principalement attribuable à l'augmentation des revenus tiré des activités de gestion de patrimoine et de l'accroissement des activités des services bancaires aux particuliers et aux petites entreprises.

## Services bancaires aux particuliers et aux petites entreprises

Le total des revenus s'est chiffré à 3 742 millions de dollars, en hausse de 91 millions de dollars ou de 2 % par rapport à celui de

### Total des revenus



■ Services bancaires aux particuliers et aux petites entreprises<sup>1)</sup>  
 ■ Gestion du patrimoine  
 ■ Services aux entreprises

## Points saillants

(en millions de dollars)	2006	2005	2004
Total des revenus	3 742 \$	3 651 \$	3 550 \$
Encours moyen des prêts hypothécaires à l'habitation <sup>1)</sup>	82 107	72 589	64 328
Encours moyen des prêts (compte non tenu des prêts hypothécaires à l'habitation)	33 385	31 123	28 101
Dépôts moyens	77 948	72 428	68 125

1) Compte tenu des créances hypothécaires titrisées.

l'exercice précédent. Le revenu d'intérêts net a augmenté de 51 millions de dollars ou de 2 % en raison de la croissance des actifs et des dépôts, croissance qui a été contrebalancée en partie par le recul de la marge. Les autres revenus ont augmenté de 40 millions de dollars ou de 5 % sous l'effet de la hausse des revenus tirés des cartes de crédit ayant découlé de l'augmentation des opérations sur cartes de crédit ainsi que de la hausse des frais de service liés aux comptes de chèques et d'épargne ayant découlé des modifications de prix. Une augmentation considérable des revenus a été observée dans les services bancaires aux petites entreprises et notre part du marché de cette importante catégorie de clients a augmenté.

## Services aux entreprises

Le total des revenus a augmenté de 50 millions de dollars ou de 6 % pour s'établir à 883 millions de dollars en 2006. Le revenu d'intérêts net a augmenté de 8 % par rapport à celui de l'exercice précédent en raison de la croissance vigoureuse tant des actifs que des dépôts. Les actifs moyens ont augmenté de 7 % tandis que les dépôts moyens ont augmenté de 15 %. Sur douze mois, les autres revenus ont augmenté de 2 % pour s'établir à 301 millions de dollars.

## Gestion du patrimoine

### Points saillants

(en millions de dollars)	2006	2005	2004
Total des revenus	883 \$	833 \$	820 \$
Encours moyen des prêts et des acceptations aux entreprises	18 548	17 400	17 163
Dépôts moyens des entreprises	24 082	21 021	17 863

Le total des revenus s'est chiffré à 992 millions de dollars, soit une augmentation de 81 millions de dollars ou de 9 % par rapport à celui de l'exercice précédent. La croissance sous-jacente des revenus liés aux fonds communs de placement s'est chiffrée à 21 %, soutenue par une croissance des actifs de 1,2 milliard de

### Points saillants

(en millions de dollars)	2006	2005	2004
Total des revenus	992 \$	911 \$	795 \$
Biens sous administration	117 100	110 800	96 900
Biens sous gestion	23 900	23 100	19 800

dollars ou de 8 %. En outre, la composition a été modifiée en faveur de fonds équilibrés et de fonds d'actions plus avantageux. Les revenus tirés des services de courtage aux particuliers ont progressé en raison principalement de l'augmentation des activités à services tarifés et du volume des opérations. Les revenus de PDSM ont augmenté de 30 %, étant donné que le volume des opérations a progressé de 23 %. Les revenus liés à la gestion privée ont augmenté de 10 % en raison de l'accroissement des comptes sous gestion.

Les biens sous administration ont continué de croître, ceux-ci ayant enregistré une hausse de 6 % au cours de l'exercice en raison de l'augmentation des activités liées aux fonds communs de placement, à la gestion privée et aux services de courtage aux particuliers. Trust Scotia s'est classée au deuxième rang dans le secteur des services fiduciaires aux particuliers.

## Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts, qui se sont chiffrés à 3 469 millions de dollars, sont demeurés modérés en 2006, ayant enregistré une hausse de 173 millions de dollars ou de 5 % par rapport à ceux de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement imputable à l'incidence des acquisitions et des

initiatives de croissance, aux charges découlant de l'augmentation du volume, y compris les primes aux détenteurs de cartes de crédit, aux frais d'acquisition de prêts hypothécaires et aux commissions de suivi sur les fonds communs de placement. En outre, la rémunération liée au rendement a augmenté en raison de la croissance des volumes d'opérations de courtage auprès de particuliers et de la croissance fondée sur les autres revenus.

## Qualité du crédit

Les dotations aux provisions pour pertes sur créances se sont chiffrées à 279 millions de dollars en 2006, ce qui représente une légère augmentation de 5 millions de dollars par rapport à celles de l'exercice précédent. La qualité du crédit est demeurée élevée dans le portefeuille des prêts aux particuliers, le ratio des pertes sur prêts par rapport aux soldes moyens des prêts s'étant amélioré de deux points de base par rapport à celui de l'exercice précédent pour se fixer à 20 points de base. En outre, le portefeuille des prêts aux particuliers est garanti à 90 %. La qualité du crédit est demeurée ferme dans le portefeuille des prêts aux entreprises et les dotations aux provisions ont légèrement augmenté en 2006.

## Perspectives

Nous prévoyons continuer d'afficher une solide croissance au chapitre des actifs et des dépôts au cours du prochain exercice, ce qui contribuera à l'augmentation du revenu d'intérêts net. Toutefois, à court terme, les pressions exercées sur la marge nette sur intérêts devraient se continuer, bien que l'on prévoie qu'elles se relâcheront quelque peu au cours de l'exercice. Une croissance des autres revenus devrait découler de l'augmentation des comptes de dépôts, de l'accroissement des volumes d'opérations sur cartes de crédit ainsi que d'autres initiatives commerciales. Nous prévoyons que les revenus tirés des activités de gestion de patrimoine continueront de progresser, particulièrement en ce qui a trait aux fonds communs de placement. Les frais autres que d'intérêts en 2007 refléteront les acquisitions et les investissements continus dans les initiatives de croissance prévues. La qualité du crédit devrait demeurer stable, les dotations aux provisions pour pertes sur créances augmentant en fonction de la croissance de l'encours moyen des prêts.

# Opérations internationales

## Réalisations en 2006

- Acquisitions stratégiques sur des marchés attrayants où nous sommes déjà présents :
  - au Pérou, nous avons fait l'acquisition de Banco Wiese Sudameris et des actions restantes de Banco Sudamericano, obtenant ainsi une part de marché de 17 %;
  - au Costa Rica, nous avons acquis Corporación Interfin ce qui, jumelé à nos activités existantes, fait de nous la plus importante banque privée (non gouvernementale) du pays, avec une part de marché de 14 %;
  - en République dominicaine, nous avons acheté les activités de crédit à la consommation de Citibank.
- Reconnaissance de notre engagement envers l'excellence et la satisfaction et la fidélité de notre clientèle :
  - nous avons été nommés la meilleure banque en Jamaïque et dans les Antilles par la revue *Latin Finance*;
  - nous avons été nommés banque de l'année en Jamaïque et en République dominicaine par la revue *Euromoney*;
  - Interfin a reçu le titre de banque de l'année au Costa Rica attribué par la revue *The Banker*.
- Poursuite de la croissance dynamique de nos activités de cartes de crédit :
  - nous avons lancé des cartes sur quatre nouveaux marchés – Belize, îles Caïmans, Saint-Martin et îles Turks et Caïcos;
  - nous avons fait l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Citibank en République dominicaine;
  - nous nous sommes associés à la NFL pour émettre des cartes comarquées au Mexique. De plus, nous continuons de tirer profit d'alliances stratégiques et de programmes de fidélisation et pour grands voyageurs au Mexique et dans les Antilles afin d'accroître notre proposition de valeur.

## Priorités pour 2007

- Recruter de nouveaux clients en élargissant notre réseau de vente et de distribution, surtout au Mexique, où nous prévoyons ouvrir 85 succursales. Nous voulons également augmenter la publicité dans les marchés hispanophones et tirer parti de notre force en commercialisation par bases de données.
- Poursuivre notre recherche active d'occasions d'acquisition dans les Antilles, en Amérique centrale, en Amérique latine et en Asie.
- Continuer d'accroître de façon dynamique nos activités très rentables de cartes de crédit par l'intermédiaire de nouveaux canaux de vente, de partenariats stratégiques et d'acquisitions.
- Améliorer l'efficience en regroupant six centres de données en un seul et mener à terme les importantes améliorations apportées à notre réseau de communication dans la portion anglophone des Antilles.
- Cibler la clientèle des petites entreprises à l'aide de projets pilotes au Mexique, au El Salvador et aux Bahamas.
- Nous concentrer sur notre gamme de produits et nos canaux de distribution des services de gestion du patrimoine et d'assurance.

## Profil sectoriel

Le secteur Opérations internationales exerce ses activités dans plus de 40 pays et comprend les services bancaires aux particuliers et aux entreprises de la Banque Scotia à l'extérieur du Canada. Grâce à un réseau de plus de 1 200 succursales et bureaux et de 2 450 GAB ainsi qu'aux services bancaires par téléphone et par Internet, nous offrons une gamme complète de services financiers à tout près de cinq millions de clients.

Les Opérations internationales sont divisées en quatre régions géographiques, soit les Antilles et l'Amérique centrale, le Mexique, l'Amérique latine et l'Asie.

## Stratégie

Notre stratégie de croissance mondiale mise toujours sur les éléments suivants : la croissance interne grâce à la progression des ventes et à l'amélioration des services fournis, à l'accroissement des activités complémentaires et à l'amélioration de l'efficience; les acquisitions stratégiques; et le développement du leadership.

Nous investissons dans des marchés en forte croissance où nous prévoyons une augmentation de la demande de services financiers, procédons à des acquisitions, élargissons notre réseau de distribution et offrons davantage que des services bancaires traditionnels, dans des domaines comme la gestion de patrimoine et l'assurance. Nous tirons également parti de notre capacité avérée d'offrir des services bancaires de qualité pour élargir la gamme des produits et des services offerts, solidifier les relations avec les clients, améliorer la gestion des ventes et augmenter la productivité. Nous augmentons également l'efficacité opérationnelle au moyen de fonctions de services partagés et de plates-formes technologiques communes. Dans le cadre de notre croissance, nous continuons à bâtir nos capacités de gestion en étant plus rigoureux dans le repérage de nouveaux dirigeants et en offrant à ceux-ci des occasions d'avancement.

## Facteurs clés du rendement

La direction utilise un certain nombre de mesures clés pour surveiller le rendement du secteur :

- la croissance des revenus (calculée en fonction des taux de change normalisés);
- le ratio de productivité;
- le ratio des pertes sur prêts (dotations aux provisions spécifiques en pourcentage de l'encours moyen des prêts et des acceptations);
- le recrutement de nouveaux clients;
- la satisfaction et la fidélité de la clientèle.

## Résultats financiers des Opérations internationales

(en millions de dollars)	2006	2005	2004
Revenu d'intérêts net <sup>1)</sup>	2 306 \$	1 969 \$	1 858 \$
Autres revenus	939	793	741
Dotation à la provision pour pertes sur créances (DPPC)	(60)	(70)	(70)
Frais autres que d'intérêts	(1 927)	(1 712)	(1 606)
Charge d'impôts/part des actionnaires sans contrôle <sup>1)</sup>	(196)	(174)	(201)
Bénéfice net	1 062	806	722
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(8)	(6)	(4)
Bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires	1 054 \$	800 \$	718 \$
<b>Ratios clés</b>			
Rendement des capitaux propres (RCP)	23,4 %	21,6 %	21,7 %
Productivité <sup>1)</sup>	59,4 %	62,0 %	61,8 %
Marge nette sur intérêts (MNI)	4,15 %	3,95 %	3,81 %
DPPC en pourcentage des prêts et des acceptations	0,16 %	0,23 %	0,23 %
<b>Points saillants du bilan (soldes moyens)</b>			
Actifs productifs	55 510	49 829	48 897
Dépôts	41 309	37 219	37 972
Capitaux propres du secteur	4 500	3 706	3 314

1) Base de mise en équivalence fiscale.

## Résultats financiers

En 2006, le bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires du secteur Opérations internationales a atteint un niveau record de 1 054 millions de dollars, soit une hausse marquée de 254 millions de dollars ou de 32 % par rapport à l'exercice précédent. Cette forte croissance a été obtenue malgré l'importante incidence négative de la conversion des devises. Exclusion faite de cette incidence, le bénéfice net a augmenté de 319 millions de dollars ou de 40 % d'un exercice à l'autre. Le secteur Opérations internationales représente 30 % du total du bénéfice net de la Banque. Le rendement des capitaux propres a augmenté d'un exercice à l'autre, passant de 21,6 % à 23,4 %.

Les régions qui ont le plus contribué à la croissance des résultats sont le Mexique, les Antilles et l'Amérique centrale, de même que nos acquisitions au Pérou. L'apport net du Mexique s'est accru de 62 % d'un exercice à l'autre, surtout en raison de la forte croissance du volume des prêts, de la hausse des revenus provenant des services bancaires aux particuliers et du recouvrement de 51 millions de dollars de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Les résultats dans les Antilles et en Amérique centrale ont été soutenus par l'incidence de nos acquisitions au El Salvador, au Costa Rica et en République dominicaine, de même que par une forte croissance interne des prêts et une hausse des revenus provenant des cartes de crédit.

## Bilan

L'actif moyen a augmenté de 11 % au cours de l'exercice, pour s'établir à 56 milliards de dollars. Exclusion faite de l'augmentation attribuable aux acquisitions et de l'incidence négative de la conversion des devises, la croissance du volume des prêts aux particuliers a connu une très bonne tenue, atteignant 24 %. La croissance des soldes de cartes de crédit impayés a été particulièrement robuste, en hausse de 38 %, répartie sur l'ensemble de la division. La croissance du volume des prêts aux

entreprises a été solide, se chiffrant à 16 %, des hausses ayant été enregistrées dans les Antilles et en Amérique centrale, en Asie et au Mexique. La croissance des dépôts d'épargne à vue à faible coût a aussi été bonne, s'élevant à 11 %, les soldes des dépôts s'étant accrus au Mexique et dans la plupart des pays des Antilles.

## Revenus

Le total des revenus s'est chiffré à 3 245 millions de dollars en 2006, soit une augmentation de 483 millions de dollars ou de 17 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Exclusion faite de l'incidence négative de la conversion des devises, les revenus se sont accrus de 684 millions de dollars ou de 25 %.

Le revenu d'intérêts net s'est établi à 2 306 millions de dollars en 2006, soit une augmentation de 337 millions de dollars ou de 17 % par rapport à l'exercice précédent, et ce, en dépit de l'effet négatif de la conversion des devises de 7 % ou de 144 millions de dollars. Cette progression résulte de la très forte croissance interne du volume des prêts pour l'ensemble du secteur, de même que de l'incidence des acquisitions au Pérou, dans les Antilles et en Amérique centrale. Les marges se sont accrues par rapport à l'exercice précédent, sous l'impulsion d'une hausse au Mexique et de nos acquisitions au Pérou.

Les autres revenus ont augmenté de 146 millions de dollars ou de 18 % d'un exercice à l'autre, pour s'établir à 939 millions de dollars. Exclusion faite de l'incidence négative de la conversion des devises, la croissance a été très soutenue, pour s'élever à 26 %. Cette hausse est attribuable en partie à nos acquisitions au Pérou ainsi que dans les Antilles et en Amérique centrale. De plus, la croissance a été forte au Mexique, dans les Antilles et en Asie. Ces hausses ont toutefois été annulées en partie par une baisse des gains réalisés sur la vente de titres des marchés émergents et des gains sur la vente d'entreprises commerciales et d'autres actifs réalisés en 2005.

## Antilles et Amérique centrale

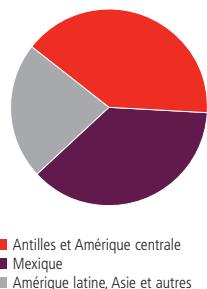
### Points saillants

(en millions de dollars)	2006	2005	2004
Total des revenus	1 308 \$	1 174 \$	1 149 \$
Encours moyen des prêts aux particuliers	6 643	5 675	5 175
Encours moyen des prêts aux entreprises	7 356	6 305	6 294
Dépôts moyens	12 931	12 074	11 764

Le total des revenus s'est chiffré à 1 308 millions de dollars en 2006, soit une hausse de 134 millions de dollars ou de 11 %, en dépit de l'incidence négative de 9 % de la conversion des devises.

Le revenu d'intérêts net s'est établi à 1 020 millions de dollars en 2006, soit une hausse de 84 millions de dollars ou de 9 % par rapport à celui de l'exercice précédent. En excluant l'incidence de la conversion des devises et de nos acquisitions, le revenu d'intérêts net a augmenté de 15 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable à un accroissement de 22 % du volume des prêts aux entreprises et de 18 % des prêts aux particuliers, surtout dans les secteurs des cartes de crédit (en hausse de 32 %) et des prêts hypothécaires (en hausse de 22 %). Les marges se sont repliées légèrement d'un exercice à l'autre.

## Total des revenus



Les autres revenus ont augmenté de 50 millions de dollars ou de 21 % d'un exercice à l'autre. En excluant l'incidence négative de la conversion des devises, les autres revenus se sont accrus de 30 %, principalement en raison d'une très forte hausse de 37 % des frais de services des cartes de crédit, le nombre de titulaires de cartes ayant augmenté de 36 %, d'un accroissement de 38 % des frais des services bancaires aux entreprises, de même que d'autres apports de nos acquisitions. Cet accroissement a été atténué par un recul des revenus provenant des autres frais : nous n'avons tiré aucun frais des services de recouvrement de prêts liés à l'acquisition de Baninter en République dominicaine, car ces services ont pris fin en 2005.

### Mexique

#### Points saillants

(en millions de dollars)	2006	2005	2004
Total des revenus	1 206 \$	1 054 \$	917 \$
Encours moyen des prêts aux particuliers	3 457	2 817	2 432
Encours moyen des prêts aux entreprises	5 747	5 262	4 130
Dépôts moyens	9 769	8 934	8 383

Le total des revenus s'est chiffré à 1 206 millions de dollars en 2006, soit une hausse de 152 millions de dollars ou de 14 %, en dépit de l'incidence négative de 62 millions de dollars de la conversion des devises.

Le revenu d'intérêts net s'est établi à 803 millions de dollars en 2006, soit une hausse de 112 millions de dollars ou de 16 % par rapport à celui de l'exercice précédent. En excluant l'incidence de la conversion des devises, le revenu d'intérêts net a augmenté de 22 %. Cette hausse est attribuable à la forte croissance des volumes, notamment celle de 54 % des soldes des cartes de crédit, de 28 % des prêts hypothécaires et de 15 % des prêts aux entreprises. Les marges se sont accrues légèrement par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète un changement de la composition des actifs, les produits à marge élevée, comme ceux des secteurs des cartes de crédit et du financement automobile, progressant plus rapidement.

Les autres revenus ont augmenté de 40 millions de dollars ou de 11 % d'un exercice à l'autre. En excluant l'incidence négative de la conversion des devises, les autres revenus se sont accrus de 17 %, principalement en raison de la hausse de 46 % des frais de services des cartes de crédit, le nombre de titulaires de cartes ayant augmenté de 37 %, d'un accroissement de 21 % des commissions de courtage de plein exercice et à escompte en raison de l'augmentation du volume des activités des clients, et d'une hausse de 17 % des autres frais des services bancaires aux particuliers.

### Amérique latine, Asie et autres

#### Points saillants

(en millions de dollars)	2006	2005	2004
Total des revenus	731 \$	534 \$	533 \$
Encours moyen des prêts aux particuliers	1 964	1 031	880
Encours moyen des prêts aux entreprises	7 658	6 401	7 882
Dépôts moyens	18 609	16 211	17 825
Valeurs mobilières de placement moyennes	4 316	4 504	5 196

Le total des revenus s'est chiffré à 731 millions de dollars en 2006, soit une hausse de 197 millions de dollars, en raison principalement de nos acquisitions au Pérou. Exclusion faite de l'incidence négative de la conversion des devises et de l'effet positif des acquisitions au Pérou, les revenus ont diminué de 38 millions de dollars par rapport à ceux de l'exercice précédent. Cette diminution est essentiellement imputable à la baisse des gains sur la vente de titres des marchés émergents. De plus, les marges sur les titres des marchés émergents ont été réduites en raison de la hausse des frais de financement. Ces facteurs ont été atténués par un gain sur la vente d'un bien saisi en Asie et par une hausse sous-jacente de 24 % des volumes des prêts aux entreprises en Asie.

#### Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts se sont élevés à 1 927 millions de dollars en 2006, en hausse de 13 % ou de 215 millions de dollars par rapport à ceux de l'exercice précédent. La hausse des frais aurait été de 7 % n'eût été l'incidence de la conversion des devises et l'effet des acquisitions au Pérou et dans les Antilles et en Amérique centrale. L'augmentation des frais s'explique par la majoration des coûts liés à la technologie et aux salaires dans les Antilles et en Amérique centrale afin de soutenir les mesures constantes de croissance des affaires. Ces facteurs ont été atténués par la baisse des frais de litige et un recouvrement de TVA de 51 millions de dollars en 2006 au Mexique.

#### Qualité du crédit

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 60 millions de dollars en 2006, en baisse de 15 % par rapport à l'exercice précédent. Des dotations plus faibles au Mexique, dans les Antilles et au Chili ont été contrebalancées en partie en raison de l'accroissement des dotations en Asie.

#### Perspectives

Nous prévoyons que les Opérations internationales continueront d'accroître leurs résultats en 2007, particulièrement au Mexique, au Pérou, dans les Antilles et en Amérique centrale. Nous nous attendons à ce que les actifs et les dépôts continuent de croître parce que nous mettrons davantage l'accent sur l'efficacité des ventes et l'expansion continue du réseau de distribution. Nous continuons à rechercher activement des occasions d'acquisition sur les marchés clés.

# Scotia Capitaux

## Réalisations en 2006

- La Banque a été nommée meilleure banque d'investissement du Canada par le magazine *Global Finance* pour une troisième année d'affilée.
- Pour une quatrième année de suite, l'équipe des produits dérivés de Scotia Capitaux s'est classée numéro un au Canada dans une étude de marché réalisée par un tiers.
- ScotiaFX, notre plateforme d'opérations de change exclusive, a été nommée par le magazine *Euromoney* l'une des dix meilleures plateformes de négociation mondiales dans la catégorie Opérations de change sur Internet de leur étude annuelle de 2006, en ce qui a trait à la satisfaction de la clientèle. Scotia Capitaux a été désignée meilleure banque canadienne pour les services de change par la revue *Global Finance*.
- Nous avons continué d'accroître nos capacités sur les marchés financiers, en améliorant nos activités sur titres à revenu fixe et en ouvrant un bureau d'euro-obligations pour les devises émergentes à Londres.
- Nos opérations d'importance réalisées au cours de l'exercice sont les suivantes
  - Par l'intermédiaire de Scotia Waterous, nous avons agi à titre de seul conseiller financier auprès de Canadian Natural Resources Ltd. dans le cadre de son acquisition de Anadarko Canada Corporation au coût de 4 milliards de dollars américains. Scotia Capitaux a également agi à titre de chef de file et de teneur de livres conjoint pour le montage d'une facilité de crédit de 3,8 milliards de dollars afin de financer l'opération.
  - Nous avons conclu une entente avec General Motors Acceptance Corporation (GMAC) visant l'achat de titres adossés à des créances dans le secteur du financement automobile aux particuliers pour un montant maximal de 20 milliards de dollars américains sur cinq ans, aux termes d'une facilité de crédit renouvelable de 6 milliards de dollars américains.
  - Par l'intermédiaire de notre division des métaux précieux, ScotiaMocatta, nous avons mené à terme l'acquisition d'environ 900 millions de dollars américains en prêts sur métaux précieux de la Banque d'Amérique, ce qui a consolidé davantage notre position de chef de file mondial dans la vente et la négociation de lingots.

## Priorités pour 2007

- Continuer d'accroître les produits offerts dans la région de l'ALENA, que nous considérons comme un important avantage concurrentiel, et d'en tirer profit.
- Étendre les capacités des produits afin qu'ils répondent aux besoins des clients internationaux de certains secteurs, comme les mines et le pétrole et gaz.
- Au Canada, nous avons pour objectif de générer une croissance durable des revenus par l'élargissement de la clientèle que nous permettra notre modèle intégré de services bancaires aux sociétés et de services bancaires d'investissement.
- Recruter de nouveaux clients et cibler des clients institutionnels, comme les gestionnaires d'actifs non traditionnels.

## Profil sectoriel

Scotia Capitaux constitue la branche services bancaires aux sociétés et services bancaires d'investissement du Groupe Banque Scotia; elle fournit des services de plein exercice dans toute la région visée par l'ALENA ainsi que dans d'autres marchés à créneaux choisis à l'échelle mondiale. Nous offrons des produits financiers de gros à une clientèle composée de sociétés, d'administrations publiques et d'investisseurs institutionnels.

Scotia Capitaux est composée de deux principaux secteurs. Le secteur Services bancaires aux sociétés et services bancaires d'investissement mondiaux comprend les services de prêts aux sociétés et de prise ferme ainsi que les services-conseils en fusions et acquisitions. Le secteur Marchés des capitaux mondiaux fournit quant à lui des produits et services dans de nombreux secteurs, tels que des titres à revenu fixe, des produits dérivés, des opérations de change ainsi que la vente de titres, la négociation d'actions et la recherche financière et, par l'intermédiaire de ScotiaMocatta, des opérations sur métaux précieux.

## Stratégie

Notre stratégie reste axée sur la croissance durable des revenus et la réalisation d'un bon rendement des capitaux propres grâce à l'établissement de solides relations avec la clientèle, tout en gérant prudemment le risque. La progression des revenus devrait résulter de l'acquisition de nouveaux clients, de l'élargissement de notre savoir-faire sur le plan international à des secteurs comme l'énergie et les mines et de l'expansion de notre gamme de produits dans certains domaines choisis comme celui des produits dérivés. En outre, nous nous concentrerons sur les clients institutionnels comme les gestionnaires d'actifs non traditionnels.

## Facteurs clés du rendement

La direction utilise un certain nombre de mesures clés pour surveiller le rendement de la division :

- la croissance des revenus;
- la rentabilité des services fournis aux clients (rendement des capitaux propres, augmentation des ventes croisées);
- le ratio des pertes sur prêts (dotations aux provisions spécifiques en pourcentage de l'encours moyen des prêts et des acceptations);
- la valeur à risque;
- la rentabilité des activités de négociation quotidiennes.

### Résultats financiers de Scotia Capitaux

(en millions de dollars)	2006	2005	2004
Revenu d'intérêts net <sup>1)</sup>	951 \$	849 \$	937 \$
Autres revenus	1 437	1 320	1 227
Reprise sur (dotation à) la provision pour pertes sur créances (DPPC)	63	71	(106)
Frais autres que d'intérêts	(955)	(929)	(960)
Charge d'impôts <sup>1)</sup>	(443)	(390)	(275)
Bénéfice net	1 053	921	823
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(6)	(6)	(4)
Bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires	1 047 \$	915 \$	819 \$
<b>Ratios clés</b>			
Rendement des capitaux propres	31,3 %	28,4 %	20,3 %
Productivité <sup>1)</sup>	40,0 %	42,8 %	44,4 %
Marge nette sur intérêts	0,73 %	0,76 %	0,86 %
DPPC en pourcentage des prêts et des acceptations <sup>2)</sup>	(0,25)%	(0,31)%	0,42 %
<b>Points saillants du bilan (soldes moyens)</b>			
Total de l'actif	129 825	112 209	109 349
Actifs productifs	116 598	98 908	94 326
Prêts et acceptations	51 723	49 382	46 110
Valeurs mobilières	61 655	47 827	40 265
Capitaux propres attribués	3 349	3 223	4 028

1) Base de mise en équivalence fiscale.

2) Pour les services bancaires aux sociétés seulement.

### Résultats financiers

En 2006, Scotia Capitaux a déclaré un bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires de 1 047 millions de dollars, soit une hausse de 14 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Cette bonne tenue est attribuable à la solide croissance de 10 % des revenus, les secteurs Services bancaires aux sociétés et services bancaires d'investissement et Marchés des capitaux mondiaux ayant tous deux enregistré des hausses. Nous avons continué de profiter des conditions favorables sur le marché du crédit, qui ont donné lieu encore une fois à des reprises de pertes sur prêts et à une faible dotation à la provision pour pertes sur créances. Les frais sont demeurés sous contrôle, n'augmentant que de 3 % par rapport à ceux de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres se chiffre à 31,3 %, ce qui représente un niveau record pour la division de beaucoup supérieur à ses résultats de l'an dernier. L'apport de Scotia Capitaux au bénéfice net total de la Banque s'établit à 30 %.

### Bilan

L'actif total moyen a augmenté de 16 % au cours de l'exercice, pour s'établir à 130 milliards de dollars. Les valeurs détenues aux fins de négociation ont augmenté de 8 milliards de dollars afin de soutenir les activités des clients et les occasions de négociation. Cette hausse reflète également l'incidence des achats de titres adossés à des créances dans le secteur du financement automobile aux particuliers aux États-Unis, à hauteur de 6 milliards de dollars. La moyenne des prêts et des acceptations aux entreprises (à l'exclusion des prises en pension) a augmenté de 9 %, pour s'établir à 25,2 milliards de dollars. Au Canada, les prêts et acceptations affichent une forte croissance de 2 milliards de dollars, ou de 20 %, par rapport à l'exercice précédent. Une hausse de 5 % a été enregistrée aux États-Unis, hausse qui a été annulée par le recul des volumes de prêts en Europe.

### Revenus

Le total des revenus s'est chiffré à 2 388 millions de dollars, soit une augmentation de 10 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Cette augmentation reflète une croissance de 12 % du secteur Marchés des capitaux mondiaux et de 8 % pour les Services bancaires aux sociétés et services bancaires d'investissement mondiaux.

Le revenu d'intérêts s'est établi à 951 millions de dollars, soit une augmentation de 12 % essentiellement attribuable au secteur Marchés des capitaux mondiaux. Les autres revenus ont augmenté de 1 437 millions de dollars, ou de 9 %, traduisant la progression des deux secteurs.

### Services bancaires aux sociétés et services bancaires d'investissement mondiaux

#### Points saillants

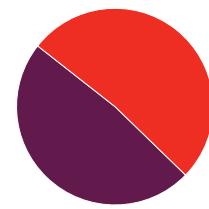
(en millions de dollars)	2006	2005	2004
Total des revenus	1 154 \$	1 067 \$	1 218 \$
Revenu d'intérêts net	527	498	630
Autres revenus	627	569	588
Actif moyen	36 771	30 579	25 543

Le total des revenus a augmenté de 8 % par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 154 millions de dollars. Cette croissance provient de tous les marchés des prêts et des honoraires de consultation.

Le revenu d'intérêts s'est accru de 6 % par rapport à 2005, en raison entre autres de la hausse des recouvrements de prêts douteux aux États-Unis et en Europe. De plus, l'accroissement des volumes de prêts a contribué à la hausse du revenu d'intérêts, même si cette dernière a été atténuée par un resserrement persistant des marges.

Les autres revenus ont augmenté de 10 % d'un exercice à l'autre, ce qui reflète en partie les gains sur la vente de valeurs mobilières aux États-Unis et en Europe et la croissance liée au volume des commissions sur acceptations au Canada. La hausse des revenus reflète les revenus pour un exercice complet de Scotia Waterous, acquise au deuxième semestre de 2005, et l'augmentation des revenus tirés des conseils en fusions et acquisitions. Ces hausses ont été atténuées par la baisse des revenus tirés des nouvelles émissions d'actions.

### Total des revenus



■ Marchés des capitaux mondiaux  
■ Services bancaires aux sociétés et services bancaires d'investissement

## Marchés des capitaux mondiaux

### Points saillants

(en millions de dollars)	2006	2005	2004
Total des revenus	1 234 \$	1 102 \$	946 \$
Revenu d'intérêts net	424	351	307
Autres revenus	810	751	639
Actif moyen	93 054	81 630	83 806

Le total des revenus a augmenté de 12 % par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 234 millions de dollars. La plupart des activités de négociation ont affiché des revenus supérieurs, en particulier dans les secteurs des produits dérivés, des métaux précieux et du change, mais cette augmentation a été annulée en partie par un recul des résultats provenant de la négociation de titres de participation.

Le revenu d'intérêts provenant des activités de négociation s'est accru de 20 %, en raison surtout de la hausse des revenus de dividendes exonérés d'impôt.

Les autres revenus ont augmenté de 8 % en raison de la forte croissance des opérations de change, sur métaux précieux et sur titres à revenu fixe, qui a été contrebalancée par une baisse des revenus provenant de la négociation de valeurs mobilières.

### Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont totalisé 955 millions de dollars en 2006, ce qui représente une hausse de 3 % par rapport à ce qu'ils étaient en 2005. Cette hausse est imputable en partie à l'inclusion des résultats de Scotia Waterous pour un exercice complet. La rémunération liée au rendement a également augmenté, ce qui découle de l'amélioration des résultats. En outre, les charges sociales et les coûts liés à la technologie ont augmenté, mais ces hausses ont été compensées par la baisse des indemnités de départ et des coûts des activités de soutien.

### Qualité du crédit

Scotia Capitaux a enregistré des reprises nettes de pertes sur prêts de 63 millions de dollars en 2006, comparativement à des reprises nettes de 71 millions de dollars en 2005. Les reprises ont eu lieu sur tous les marchés des prêts. Le niveau des reprises a été légèrement plus bas aux États-Unis et au Canada cette année. Une reprise nette a été enregistrée en Europe en 2006, contrairement à des dotations nettes aux provisions à l'exercice précédent. Le montant net des prêts douteux est demeuré à la baisse, surtout aux États-Unis et en Europe, ce qui reflète les bonnes conditions du marché du crédit en général et la mise en œuvre efficace des stratégies de gestion du risque et du portefeuille de la Banque.

### Perspectives

Les perspectives restent prometteuses pour les activités de négociation, et nous prévoyons qu'elles se traduiront par de nouvelles occasions de croissance au cours de l'exercice à venir. Nous prévoyons aussi que l'accroissement de notre clientèle dans le secteur des services bancaires d'investissement, jumelé aux avantages que nous procure l'acquisition de Scotia Waterous, constitueront un levier pour nos occasions de croissance. En outre, notre plateforme unique pour les pays de l'ALENA nous donnera des occasions d'accroître les ventes croisées des produits et des services de la Banque. Sur les marchés des prêts aux sociétés, nous prévoyons que la croissance se maintiendra, mais nous nous attendons à ce que les pressions concurrentielles continuent de produire un resserrement des marges sur les activités de crédit. Nous ne prévoyons pas le même niveau de reprises de pertes sur prêts pour le prochain exercice.

## Autres

Le secteur Autres regroupe la Trésorerie du Groupe et d'autres éléments se rapportant au siège social qui ne sont pas attribués à un secteur d'activité.

### Résultats financiers du secteur Autres

(en millions de dollars)	2006	2005	2004
Revenu d'intérêts net <sup>1)</sup>	(531)\$	(523)\$	(588)\$
Autres revenus	489	597	681
Dotation à la provision pour pertes sur créances	60	43	103
Frais autres que d'intérêts	(92)	(106)	(79)
Charge d'impôts <sup>1)</sup>	250	212	137
Bénéfice net	176	223	254
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(7)	(7)	(4)
Bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires	169 \$	216 \$	250 \$

1) Base de mise en équivalence fiscale.

### Résultats financiers

Le bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires s'est établi à 169 millions de dollars en 2006, contre 216 millions de dollars en 2005.

#### Revenus

Le revenu d'intérêts net et la charge d'impôts tiennent compte de l'élimination de la majoration du revenu exonéré d'impôt. Ce montant est inclus dans les résultats des secteurs d'exploitation, lesquels sont présentés selon une base de mise en équivalence fiscale. L'élimination s'est chiffrée à 440 millions de dollars en 2006, contre 326 millions de dollars à l'exercice précédent, ce qui témoigne d'une augmentation du revenu de dividendes.

Le revenu d'intérêts net s'est établi à (531) millions de dollars en 2006, contre (523) millions de dollars en 2005.

L'incidence de l'élimination de la majoration plus élevée du revenu exonéré d'impôt a été neutralisée en majeure partie par une hausse des gains tirés des activités de financement et par les variations favorables de la juste valeur des instruments dérivés autres que de négociation.

Les autres revenus ont diminué de 108 millions de dollars pour s'établir à 489 millions de dollars en 2006. Cette diminution s'explique essentiellement par la baisse des revenus de titrisation et le fléchissement des gains nets sur la vente de titres de placement. Un gain de 48 millions de dollars a été réalisé en 2006 sur la vente d'une partie du placement de la Banque dans Shinsei Bank, comparativement à 118 millions de dollars en 2005.

#### Qualité du crédit

La dotation à la provision pour pertes sur créances comprend une réduction de 60 millions de dollars de la provision générale en 2006, contre une réduction de 45 millions de dollars en 2005.

#### Charge d'impôts

La charge d'impôts tient compte de l'élimination de la majoration du revenu exonéré d'impôt, qui a été supérieure de 114 millions de dollars à celle de l'exercice précédent.

#### Perspectives

À la lumière de la conjoncture actuelle et prévue des marchés financiers, les gains sur la vente de titres de placement devraient être sensiblement inférieurs à ceux inscrits en 2006.

La provision générale pourrait être davantage réduite si les conditions économiques et commerciales demeurent bonnes.

# Gestion du risque

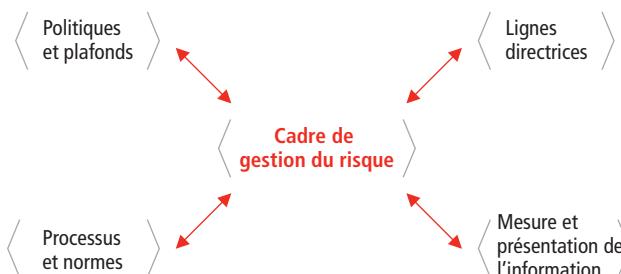
## Survol de la gestion du risque

Le risque est présent, à divers degrés, dans la quasi-totalité des activités commerciales d'une institution financière, de sorte qu'une gestion efficace du risque est fondamentale au succès de la Banque. La gestion du risque vise essentiellement à faire en sorte que l'issue des activités comportant un risque soit prévisible et qu'elle corresponde aux objectifs et au seuil de tolérance de la Banque. Elle vise également à assurer qu'un bon équilibre existe entre le risque et l'avantage en vue de maximiser les résultats pour les actionnaires.

Afin de surveiller, d'évaluer et de gérer les principaux risques associés aux activités commerciales qu'elle mène, la Banque mise sur un cadre de gestion du risque élaboré. Les risques auxquels la Banque est exposée se classent dans au moins l'une des catégories suivantes :

- |                         |                           |
|-------------------------|---------------------------|
| 1. Risque de crédit     | 4. Risque opérationnel    |
| 2. Risque de marché     | 5. Risque de réputation   |
| 3. Risque d'illiquidité | 6. Risque environnemental |

Le groupe Gestion du risque global de la Banque est chargé de concevoir et de mettre en application le cadre de gestion du risque de cette dernière et il est indépendant des unités d'exploitation de la Banque. Le cadre de gestion du risque est intégré à la stratégie et aux processus de planification des activités de la Banque. Son efficacité est rehaussée par une saine gouvernance du risque, laquelle comprend la participation active du conseil d'administration, des hauts dirigeants et des cadres hiérarchiques des secteurs d'activité au processus de gestion du risque. Le cadre comporte quatre principales composantes :



Chaque composante du cadre de gestion du risque est constamment revue et mise à jour afin qu'elle corresponde aux activités comportant un risque et qu'elle soit appropriée aux activités et aux stratégies financières de la Banque.

Ce cadre de gestion du risque s'applique également aux principales filiales de la Banque. Ces filiales ont en place des programmes de gestion du risque qui sont conformes à tous les égards importants au cadre de gestion du risque de la Banque. Leur mise en application peut toutefois différer de celle du cadre de la Banque.

Lorsqu'elle procède à de nouvelles acquisitions, ou lorsque le contrôle d'une filiale a récemment été établi, la Banque évalue les programmes de gestion du risque déjà en place et, si nécessaire, elle élabore un plan d'action pour les améliorer dans les plus brefs délais.

## Cadre de gestion du risque de la Banque Scotia

### Politiques et plafonds

Les politiques définissent la propension globale de la Banque à assumer des risques et elles sont élaborées en fonction des exigences des organismes de réglementation et des vues du conseil d'administration et des hauts dirigeants. En outre, les politiques fournissent des lignes directrices aux secteurs d'activité et aux responsables de la gestion du risque en établissant les limites quant aux types de risques que la Banque est prête à assumer.

Les plafonds visent deux objectifs. Premièrement, ils assurent que les activités comportant un risque permettront d'atteindre des résultats prévisibles dans le respect du seuil de tolérance établi par le conseil d'administration et les hauts dirigeants. Deuxièmement, les plafonds établissent la responsabilité en ce qui a trait aux tâches clés à effectuer dans le cadre d'opérations comportant des risques et ils établissent le niveau ou les conditions selon lesquels les opérations doivent être approuvées ou exclues.

### Lignes directrices

Les lignes directrices constituent les directives fournies pour la mise en œuvre des politiques mentionnées précédemment.

Généralement, elles décrivent les types de facilités, l'ensemble des risques auxquels les facilités exposent la Banque ainsi que les conditions dans lesquelles la Banque est prête à mener ses activités. Elles peuvent être modifiées à l'occasion en raison des conditions du marché ou d'autres circonstances. Les activités comportant un risque qui ne suivent pas les lignes directrices sont habituellement approuvées par l'un des Comités de crédit principaux de la Banque, par son Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques ou par son Comité des politiques en matière de risque.

### Processus et normes

Les processus s'entendent des activités portant sur la désignation, l'évaluation, la documentation, la présentation et le contrôle des risques. Les normes quant à elles définissent la portée et la qualité des renseignements requis pour prendre une décision et les attentes en ce qui a trait à la qualité de l'analyse et de la présentation.

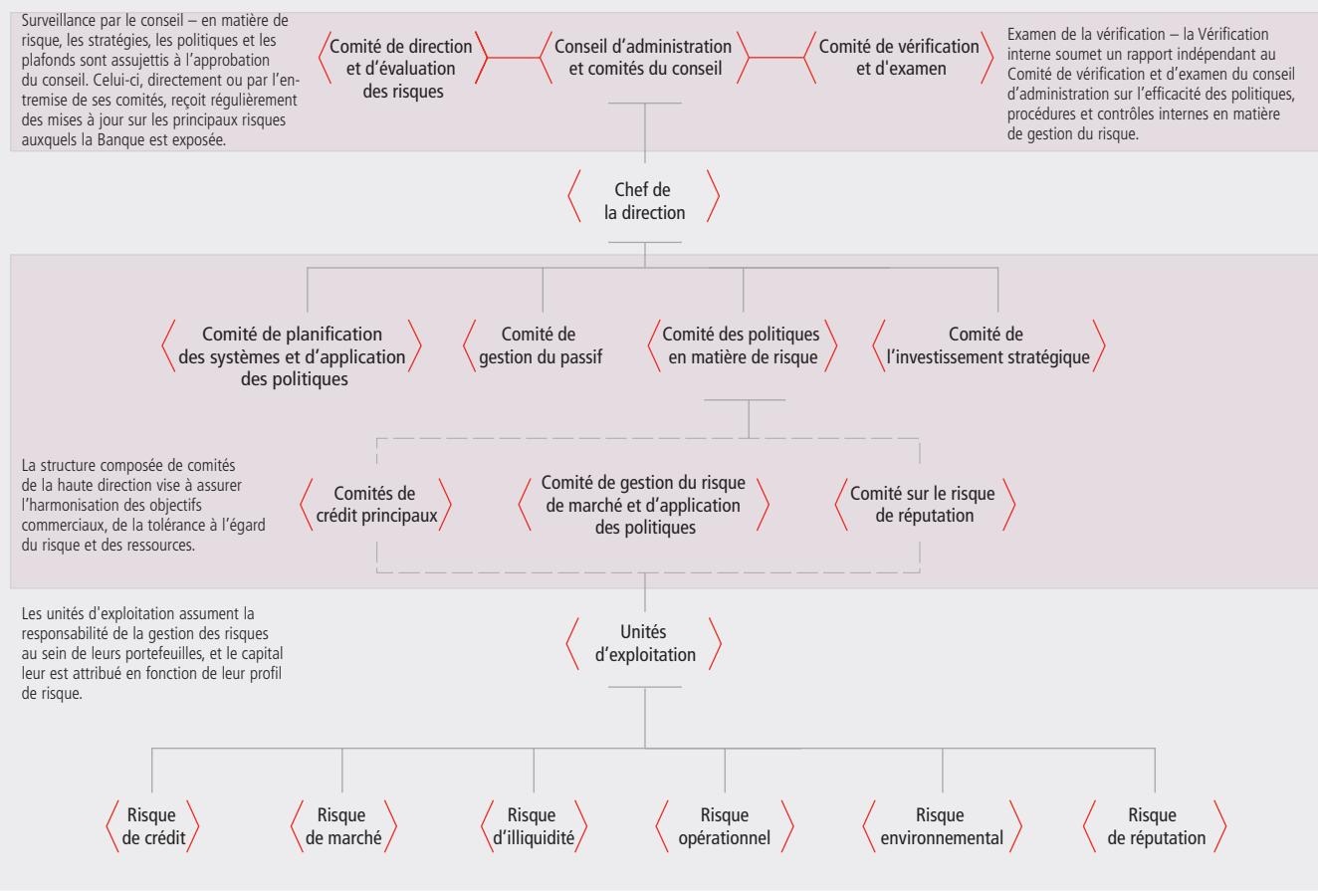
### Mesure, surveillance et présentation

Les outils de mesure quantifient le risque pour tous les produits et secteurs d'activité et ils servent, notamment, à déterminer l'exposition au risque. Il incombe au groupe Gestion du risque global de concevoir et de maintenir une gamme appropriée de tels outils afin de soutenir les activités des divers secteurs d'activité.

En outre, des outils de présentation sont nécessaires afin de regrouper les mesures du risque pour tous les produits et secteurs d'activité aux fins du respect des politiques, des plafonds et des lignes directrices et de l'établissement d'un mécanisme visant la communication du nombre, des types et des niveaux de sensibilité des divers risques liés aux portefeuilles. Le conseil d'administration et les hauts dirigeants utilisent ces renseignements dans le but de comprendre le profil de risque de la Banque et le rendement des portefeuilles en regard des objectifs fixés.

La Vérification interne surveille l'efficacité des politiques, des procédures et des contrôles internes en matière de gestion du risque par l'entremise d'évaluations périodiques de la conception et de l'efficacité des processus de désignation, de mesure, de gestion, de surveillance et de présentation des risques.

## La Banque met en œuvre son cadre de gestion du risque au moyen de la structure de comités ci-après :



### Gouvernance du risque

Les risques sont gérés dans le respect des stratégies, les politiques, les normes et les principaux plafonds approuvés par le conseil d'administration et conformément à la structure de gouvernance présentée ci-dessous.

#### Conseil d'administration ou comités du conseil

Examinent et approuvent les stratégies, les politiques, les normes et les principaux plafonds en matière de gestion du risque.

#### Comités de la haute direction

**Le Comité des politiques en matière de risque** examine les principaux risques ainsi que les politiques adoptées pour les atténuer, puis règle les problèmes en matière de risque que les Comités de crédit principaux, le Comité de gestion du risque de marché et le Comité sur le risque de réputation lui soumettent.

**Les Comités de crédit principaux** sont responsables de l'octroi de crédit aux grandes et moyennes entreprises, à l'intérieur des plafonds prescrits, et de l'élaboration de règles de fonctionnement ainsi que des lignes directrices pour la mise en application des politiques de crédit. Des comités distincts couvrent les contreparties relatives aux secteurs d'activité suivants : crédit commercial, opérations internationales, clientèles grandes entreprises et banque d'investissement. De plus, des comités distincts de la haute direction autorisent les changements importants touchant les politiques de crédit qui s'appliquent aux particuliers et aux petites entreprises.

**Le Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques** supervise et fixe les normes régissant les processus de la Banque en matière de gestion du risque de marché et d'illiquidité, notamment en ce qui a trait à l'examen et à l'approbation des nouveautés au chapitre des produits, des plafonds, des pratiques et des politiques se rattachant aux principales activités de négociation et de trésorerie de la Banque.

**Le Comité sur le risque de réputation** examine les activités commerciales, les mesures, les produits ou les opérations qui lui sont présentés par les secteurs d'activités ou les comités de gestion du risque, et il recommande ou non leur mise en application, à la lumière d'une évaluation du risque de réputation afin de s'assurer que la Banque agit dans le respect de la loi et des normes de probité professionnelle les plus élevées et qu'elle soit perçue comme agissant ainsi.

**Le Comité de gestion du passif** fournit une orientation stratégique en ce qui a trait à la gestion du risque global de taux d'intérêt, du risque de change, du risque d'illiquidité et du risque de financement ainsi qu'aux décisions liées aux portefeuilles détenus aux fins de négociation et de placement.

**Le Comité de l'investissement stratégique** examine et approuve l'ensemble des acquisitions, des placements et des mesures stratégiques éventuels qui nécessitent une mobilisation importante du capital de la Banque.

**Le Comité de planification des systèmes et d'application des politiques** examine et approuve les mesures commerciales d'importance qui touchent les systèmes et les installations informatiques qui excèdent les plafonds approuvés par les dirigeants désignés.

## Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une perte soit subie si un emprunteur ou une contrepartie n'honore pas ses engagements financiers ou contractuels envers la Banque. Ce risque est rattaché tant aux activités de prêts de la Banque qu'à ses activités de financement, de placement et de négociation lorsque les contreparties ont des obligations de remboursement ou autres envers la Banque.

Les stratégies de gestion du risque de crédit qui déterminent les marchés cibles et qui établissent le seuil de tolérance à l'égard du risque sont élaborées à l'échelle de la Banque et elles sont ensuite mises au point pour chacune des unités d'exploitation. Une fois l'an, ces stratégies font l'objet d'un examen par le Comité des politiques en matière de risque qui, lui, fait des recommandations quant à l'ensemble des stratégies clés au comité de direction et d'évaluation du risque du conseil d'administration aux fins d'approbation. Une fois qu'elles sont approuvées, les stratégies de gestion du risque de crédit font partie des politiques qui régissent le risque de crédit.

### Grandes et moyennes entreprises

Les objectifs de la gestion du portefeuille et la diversification du risque constituent des facteurs importants dont il faut tenir compte pour établir les politiques et les plafonds. Les plafonds du risque de crédit inhérent à des secteurs, des pays ou des emprunteurs donnés doivent être approuvés par le Comité de direction et d'évaluation des risques ou par le conseil d'administration à la suite d'un examen annuel avant d'être mis en application dans le cadre du processus d'octroi de crédit.

Conformément aux plafonds approuvés par le conseil d'administration, les risques de crédit à l'égard des grandes et des moyennes entreprises sont classés par grands groupes sectoriels. Les risques liés à ces groupes sectoriels sont gérés au moyen de plafonds et de critères et lignes de conduite en matière de prêt qui sont propres à chaque secteur d'activité. Des plafonds d'emprunt sont fixés dans le cadre des lignes de conduite établies pour les emprunteurs individuels, des secteurs particuliers, des pays donnés et certains types de prêts afin que la Banque ne souffre pas d'une concentration excessive auprès d'un emprunteur, d'un groupe d'emprunteurs, d'un secteur d'activité ou d'une région géographique. Dans le cadre du processus de gestion du portefeuille, les prêts peuvent faire l'objet d'une syndication dans le but de réduire le risque global lié à un emprunteur individuel. Pour certains segments du portefeuille, des dérivés de crédit sont utilisés afin d'atténuer le risque de perte lié à la défaillance d'un emprunteur. Le risque est également atténué par la vente sélective de prêts. Si, de l'avis de la direction, un compte exige le recours à des spécialistes en arrangements et en restructurations de prêts, il sera remis à un groupe en charge des comptes spéciaux pour le suivi et la résolution du problème. Le groupe Gestion du risque global a recours également aux services d'un groupe de crédit spécialisé pour l'ensemble des décisions en matière d'approbation de crédit transmises par les groupes en charge des comptes spéciaux.

Le processus décisionnel en ce qui a trait au risque de crédit lié aux grandes et aux moyennes entreprises vise à faire en sorte que les risques soient évalués adéquatement, approuvés judicieusement, surveillés en permanence et gérés activement.

Toutes les demandes de prêts d'importance sont traitées par des services d'approbation de crédit relevant du groupe Gestion du risque global aux fins d'analyse et de recommandation. Dans le cadre de la gestion du risque, ces services de crédit sont investis

de pouvoirs décisionnels précis correspondant à la taille et au risque que présente chaque opération. Lorsqu'une décision n'est pas de leur ressort, les services de crédit font une recommandation et renvoient la demande à un Comité de crédit principal pour l'approbation du crédit. Les Comités de crédit principaux sont également investis de pouvoirs décisionnels bien définis; ils renvoient donc certaines opérations au Comité des politiques en matière de risque et, dans certains cas, au conseil d'administration.

Le processus décisionnel débute par une évaluation du risque de crédit de l'emprunteur ou de la contrepartie. Parmi les principaux facteurs dont l'évaluation tient compte, mentionnons les résultats financiers actuels et prévus ainsi que les antécédents en matière de crédit de l'emprunteur, le secteur au sein duquel l'emprunteur exerce ses activités, les tendances économiques, le risque géopolitique et l'équipe de direction de l'emprunteur.

Au terme de cette évaluation, une cote de risque est attribuée à l'emprunteur ou à la contrepartie selon les systèmes de cotation des risques de la Banque. Une cote de risque distincte est attribuée au prêt; elle tient compte d'autres facteurs qui ont une incidence sur le montant de la perte en cas de défaut de paiement, comme la garantie, la priorité de la demande, la structure et l'échéance.

En matière de décisions d'approbation de crédit, diverses techniques internes et externes de modélisation s'ajoutent à l'analyse du risque que présentent les emprunteurs individuels et les portefeuilles de prêts. En outre, on fait appel à un modèle de rentabilité du rendement des capitaux propres rajusté en fonction du risque pour faire en sorte que le client et la structure de l'opération offrent un rendement correspondant à un niveau de risque donné. En ce qui a trait aux portefeuilles de prêts aux grandes et moyennes entreprises au Canada, le groupe de gestion du portefeuille de prêts examine, en toute indépendance, les résultats du modèle de rentabilité en les comparant à des indices de référence externes et émet une opinion sur le rendement relatif et la tarification de chaque opération au-dessus d'un seuil minimal.

Les secteurs d'activité ainsi que le groupe Gestion du risque global suivent de près les risques de crédit liés à chaque client, à la recherche de tout signe de détérioration. De plus, un examen de chaque dossier client ainsi qu'une analyse du risque qu'il comporte sont effectués une fois l'an, ou à intervalles plus fréquents dans le cas des emprunteurs qui présentent un niveau de risque supérieur.

Les unités d'exploitation de la Banque et le groupe Gestion du risque global passent régulièrement en revue les divers secteurs du portefeuille de prêts dans l'ensemble de la Banque afin de savoir si les tendances économiques ou des événements particuliers peuvent avoir une incidence sur le rendement du portefeuille et pour déterminer si des mesures correctives s'imposent. Cette revue englobe l'examen des facteurs de risque liés à des secteurs et à des pays donnés. Les résultats de cet examen sont communiqués au Comité des politiques en matière de risque et, s'ils revêtent une importance particulière, au Comité de direction et d'évaluation des risques du conseil d'administration. Le Comité des politiques en matière de risque formule à l'intention du conseil d'administration ou du Comité de direction et d'évaluation des risques des recommandations au sujet de toute modification des politiques de crédit, notamment l'ajustement des plafonds établis pour divers secteurs et pays.

### Particuliers

Le processus décisionnel touchant les prêts aux particuliers et aux petites entreprises vise à assurer que les risques de crédit sont évalués adéquatement, approuvés judicieusement, surveillés

en permanence et gérés activement. En général, les décisions liées aux prêts aux particuliers sont fondées sur des cotes de risque qui sont générées à l'aide de modèles prédictifs de notation. Les demandes de crédit sont traitées par le logiciel d'approbation de crédit de la Banque.

Les méthodes d'approbation de crédit et de gestion du portefeuille de la Banque visent à assurer l'uniformité dans l'évaluation des risques et à déceler rapidement les prêts en difficulté. Les méthodes rigoureuses de la Banque en matière d'évaluation des risques de crédit et de modélisation des risques au Canada sont centrées sur le client plutôt que sur le produit. Nous estimons qu'une telle démarche assure une meilleure évaluation des risques que celles centrées sur le produit et devrait diminuer les pertes sur prêts avec le temps. Notre logiciel d'approbation de crédit calcule la dette maximale que le client peut tolérer. Le client peut ainsi choisir les produits qui satisfont à tous ses besoins de crédit. À l'heure actuelle, le secteur Opérations internationales est en voie d'adopter une approche similaire à l'égard de l'évaluation et de la modélisation des risques.

Toute modification importante à apporter à la notation et aux politiques, qui est mise de l'avant par les secteurs d'activité, est évaluée par la Gestion du risque global, groupe indépendant des secteurs d'activité. Si la Gestion du risque global approuve la modification proposée, celle-ci est acheminée au Comité de crédit principal pertinent aux fins d'approbation. Tous les modèles de notation sont assujettis en permanence à l'examen indépendant et à la validation du groupe Gestion du risque global. Les portefeuilles de prêts aux particuliers font l'objet d'exams mensuels qui servent à mieux circonscrire toute nouvelle tendance dans la qualité des prêts et à déterminer si des mesures correctives s'imposent.

### Systèmes de cotation des risques

L'évaluation du risque de crédit inhérent à un emprunteur ou à une facilité de crédit accordée à un emprunteur se traduit par la classification du risque selon les différents systèmes internes de cotation des risques de la Banque. La Banque utilise différentes méthodes de cotation des risques pour chacun des portefeuilles. Ces systèmes sont élaborés de manière à répondre aux objectifs de transparence et de reproduction afin d'assurer l'uniformité à l'échelle de la Banque pour ce qui est de l'approbation de crédit, des normes minimales de prêt par cote de risque et de la présentation de l'information sur le risque de crédit. La Banque examine régulièrement ses méthodes de cotation des risques et elle les améliore au besoin. Une description des systèmes de cotation des risques utilisés pour les différents portefeuilles est donnée ci-dessous.

### Portefeuilles de prêts aux grandes et moyennes entreprises

La Banque utilise un système de cotation des risques à deux volets qui évalue distinctement le risque inhérent aux emprunteurs et celui inhérent à leurs facilités de crédit respectives. Le risque inhérent à l'emprunteur est évalué à l'aide de méthodes propres à des segments de l'industrie ou à des secteurs d'activité. Le risque inhérent aux facilités accordées à un emprunteur donné est évalué à la lumière de la structure des facilités et des garanties.

Une cote interne de risque est attribuée à l'emprunteur et aux facilités de crédit lorsqu'une facilité fait l'objet d'une première approbation, et elle est ensuite rapidement réévaluée et rajustée, au besoin, à la lumière des changements qui surviennent dans la situation financière du client ou dans ses perspectives d'affaires. La réévaluation est un processus continu et elle est effectuée dans le cadre de changements de la conjoncture économique, de perspectives propres à un secteur et de risques

ponctuels comme la révision des prévisions financières, des résultats financiers intermédiaires ou toute autre annonce exceptionnelle. Le groupe Gestion du risque global est l'arbitre suprême en matière de cotation interne des risques.

Les cotes de risque attribuées à l'interne constituent des mesures clés qui ont une influence sur l'établissement du prix d'un prêt, le calcul de la provision pour pertes sur créances et le rendement du capital économique. Elles déterminent également le niveau hiérarchique pouvant autoriser ou modifier les facilités. Les demandes de crédit auxquelles une faible cote a été attribuée exigent une intervention plus grande de la haute direction ou l'approbation du Comité des politiques en matière de risque, selon l'ampleur du risque auquel la Banque est exposée. Les cotes attribuées à l'interne sont aussi des mesures prises en considération dans le cadre du processus de syndication de la Banque, les lignes directrices en ce qui a trait aux seuils de détention étant liées aux différentes cotes attribuées.

### Portefeuilles de prêts aux particuliers

Les systèmes de cotation des risques de la Banque visent à la fois le risque propre à un emprunteur et celui inhérent à une opération. Une cote de crédit est attribuée pour chaque prêt à des particuliers en fonction de l'historique de crédit du client ou de la notation interne qui lui a été attribuée. Les systèmes automatisés de cotation des risques de la Banque évaluent mensuellement et sur une base continue la solvabilité de chaque client. Ce processus permet d'analyser adéquatement les risques selon leur degré, ce qui assure une estimation précise, opportune et uniforme de la perte, ainsi que l'identification précoce et la gestion des prêts problèmes.

### Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de perte existant dans les positions de négociation, de financement et de placement de la Banque et découlant de l'exposition aux taux d'intérêt, aux écarts de taux, aux taux de change ainsi qu'aux prix des marchandises et aux cours des actions. Une description de chacune de ces catégories de risque est donnée ci-dessous :

**Le risque de taux d'intérêt** correspond au risque de perte imputable aux variations du degré, de la forme et de l'inclinaison de la courbe de rendement, à la volatilité des taux d'intérêt et aux taux de remboursement anticipé des prêts hypothécaires.

**Le risque d'écart de taux** correspond au risque de perte découlant des variations du prix du crédit sur le marché ou de la solvabilité d'un émetteur donné.

**Le risque de change** correspond au risque de perte découlant de la fluctuation des cours au comptant et des cours à terme et de la volatilité des taux de change.

**Le risque sur actions** correspond au risque de perte découlant de la fluctuation des cours, et de la volatilité des instruments de capitaux propres et des indices boursiers.

**Le risque sur marchandises** correspond au risque de perte découlant essentiellement de la fluctuation des prix au comptant et des prix à terme et de la volatilité des cours des métaux précieux et des métaux de base.

Activités de financement	Activités de placement	Activités de négociation
Risque de taux d'intérêt Risque de change	Risque de taux d'intérêt Risque de change Risque sur actions Risque d'écart de taux	Risque de taux d'intérêt Risque de change Risque sur actions Risque sur marchandises Risque d'écart de taux

## Sommaire de la mesure des risques

### Valeur à risque

La valeur à risque («VAR») est une mesure statistique de la perte de valeur potentielle des positions de négociation de la Banque attribuable aux fluctuations défavorables des cours du marché sur un horizon temporel déterminé et selon un seuil de confiance donné. La VAR est calculée chaque jour selon un seuil de confiance de 99 %, une période de détention de un jour et à l'aide de simulations historiques fondées sur 300 jours de données du marché. Par conséquent, environ une fois par tranche de 100 jours, les positions du portefeuille de négociation peuvent subir une perte supérieure à celle prévue par la VAR. La fluctuation de la VAR entre les périodes financières est généralement imputable aux variations des niveaux d'exposition, de la volatilité ou des corrélations entre les catégories d'actifs. La VAR sert également à évaluer les risques découlant de certains portefeuilles de financement et de placement.

### Essais dans des conditions critiques

La VAR mesure les pertes potentielles que la Banque pourrait subir sur des marchés normalement animés. L'une des limites de la VAR est qu'elle ne fournit aucune information quant à l'ampleur de ces pertes ni dans quelle mesure elles excèdent les niveaux prévus. Par conséquent, les essais dans des conditions critiques évaluent l'incidence, sur les portefeuilles de négociation, de mouvements anormalement amples dans les facteurs du marché et de périodes d'inactivité prolongée. Le programme d'essais dans des conditions critiques est conçu de manière à circonscrire les principaux risques et à faire en sorte que le capital de la Banque puisse aisément absorber les pertes potentielles résultant d'événements anormaux. La Banque soumet ses portefeuilles de négociation à plus de 50 essais dans des conditions critiques chaque jour et à plus de 200 essais dans des conditions critiques chaque mois. Elle évalue aussi mensuellement le risque dans ses portefeuilles de placement en effectuant des essais dans des conditions critiques fondés sur des événements précis sur le marché.

### Analyse de sensibilité et modèles de simulation

L'analyse de sensibilité permet d'évaluer l'effet de l'évolution des taux d'intérêt sur les résultats courants et sur la valeur économique de l'actif et du passif. Cette analyse s'applique à l'échelle mondiale aux activités d'exploitation que la Banque mène dans chacune des grandes devises. Les modèles de simulation permettent à la Banque d'évaluer le risque de taux d'intérêt en fonction de divers scénarios échelonnés dans le temps. Les modèles tiennent compte d'hypothèses relatives à la croissance, à la composition prévue des activités commerciales, à l'évolution des taux d'intérêt, à la forme de la courbe de rendement, aux options intégrées des produits, aux échéances et à d'autres facteurs. Les modèles de simulation selon différents scénarios sont particulièrement importants pour la gestion du risque inhérent aux produits de dépôt, de prêt et de placement que la Banque offre à sa clientèle privée.

### Analyse des écarts

L'analyse des écarts sert à évaluer la sensibilité aux taux d'intérêt qu'on trouve dans les services que la Banque offre à sa clientèle privée, dans ses services bancaires de gros et dans ses opérations internationales. Dans le cadre d'une analyse des écarts, les actifs et les passifs ainsi que les instruments hors bilan sensibles aux taux d'intérêt sont classés selon des périodes données en fonction des dates prévues de modification des taux. Un écart négatif se manifeste lorsque davantage de passifs que d'actifs sont sensibles aux fluctuations de taux d'intérêt au cours d'une période donnée. Inversement, l'écart est positif lorsque davantage d'actifs que de passifs sont sensibles à ces fluctuations.

Une fois l'an, le conseil d'administration passe en revue et approuve les politiques et plafonds à l'égard du risque de marché à l'échelle de la Banque. Le Comité de gestion du passif («CGP») et le Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques («CGRMAP») veillent à l'application du cadre établi par le conseil et ils surveillent les risques de marché auxquels la Banque est exposée ainsi que les activités qui donnent lieu à ces risques. Le CGRMAP établit des politiques de fonctionnement précises et il établit des plafonds par produit, par portefeuille, par unité d'exploitation et par secteur d'activité ainsi qu'à l'échelle de la Banque. Les plafonds sont passés en revue au moins une fois l'an.

Le groupe Gestion du risque global supervise en toute indépendance le moindre risque de marché qui a de l'importance et il soutient le CGRMAP et le CGP en leur fournissant des analyses, en mesurant, en surveillant et en faisant rapport sur les risques ainsi qu'en leur proposant des normes. La Banque fait appel à un certain nombre de mesures et de modèles pour mesurer et contrôler le risque de marché. Les mesures employées sont choisies en fonction d'une évaluation de la nature des risques que comporte une activité particulière. Les principales techniques de mesure sont la valeur à risque, les essais dans des conditions critiques, l'analyse de sensibilité et les modèles de simulation et l'analyse des écarts. L'utilisation et les caractéristiques de chacune de ces techniques sont présentées dans le sommaire de la mesure des risques. Les modèles sont validés séparément avant leur mise en œuvre et ils font l'objet d'un examen périodique officiel.

Afin d'assurer le respect des politiques et des plafonds, les risques de marché sont surveillés séparément de façon continue par le groupe Gestion du risque global ou par les services administratifs, qui fournissent à la haute direction, aux unités d'exploitation, au CGP et au CGRMAP des rapports quotidiens, hebdomadaires et mensuels sur les risques de marché par secteur d'activité et par type de risque. Le conseil reçoit également chaque trimestre des rapports sur la gestion des principaux risques et sur les résultats à ce chapitre à l'échelle de la Banque.

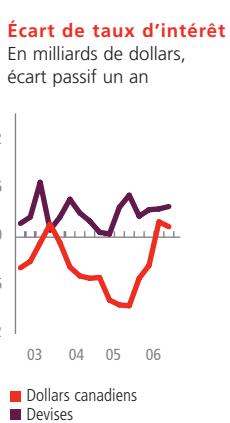
### Activités de financement et de placement

Le risque de marché découlant des activités de financement et de placement de la Banque est déterminé, géré et contrôlé au moyen des processus de gestion de l'actif et du passif de la Banque. Le Comité de gestion du passif se réunit toutes les semaines pour passer en revue les risques et les possibilités et pour évaluer les résultats à ce chapitre.

### Risque de taux d'intérêt

La Banque gère activement son exposition aux taux d'intérêt en vue d'améliorer le revenu d'intérêts net dans le cadre de tolérances établies à l'égard du risque. Le risque de taux d'intérêt découlant des activités de financement et de placement de la Banque est géré conformément aux politiques et aux plafonds globaux approuvés par le conseil, qui visent à contrôler le risque auquel sont assujettis le bénéfice et la valeur économique. Le plafond relatif au bénéfice mesure l'incidence d'une variation donnée des taux d'intérêt sur le bénéfice net de l'exercice de la Banque, tandis que celui qui est lié à la valeur économique mesure l'incidence d'une variation donnée des taux d'intérêt sur la valeur actuelle de l'actif net de la Banque. Celle-ci utilise aussi des plafonds d'écart pour contrôler le risque de taux d'intérêt afférent à chaque devise. Elle a recours par ailleurs à l'analyse des écarts, à des modèles de simulation, à l'analyse de sensibilité et à la VAR aux fins de l'évaluation des expositions et de la planification.

Le tableau ci-dessous illustre la ventilation des écarts de taux d'intérêt à l'égard des positions en dollars canadiens et en devises au 31 octobre 2006 et le graphique à droite indique les tendances des écarts de taux d'intérêt pour un an. En octobre 2005, la Banque affichait un écart positif pour un an sur les positions en dollars canadiens. Au cours de l'exercice 2006, cet écart positif s'est transformé en un écart faible négatif en prévision de la baisse des taux d'intérêt. En 2006, la marge sur les positions en dollars canadiens a diminué en raison du renversement de la courbe de rendement, du fait que les clients ont privilégié les prêts hypothécaires à taux fixe ayant un terme plus long, et du financement de la croissance des actifs de clients privés en partie au moyen de dépôts de gros.



**Tableau 11 Écart de taux d'intérêt**

Positions sensibles aux taux d'intérêt <sup>1)</sup> Au 31 octobre 2006 (en milliards de dollars)	Moins de 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Plus de 1 an	Positions non sensibles aux taux d'intérêt		<b>Total</b>
<b>Dollars canadiens</b>						
Actif	144,0	18,3	60,9	7,1	230,3	
Passif	136,7	26,9	49,7	17,0	230,3	
Écart	7,3	(8,6)	11,2	(9,9)		
Écart cumulatif	7,3	(1,3)	9,9	–		
<b>Devises</b>						
Actif	107,6	11,5	21,0	8,6	148,7	
Passif	115,6	7,3	4,6	21,2	148,7	
Écart	(8,0)	4,2	16,4	(12,6)		
Écart cumulatif	(8,0)	(3,8)	12,6	–		
<b>Total</b>						
Écart	(0,7)	(4,4)	27,6	(22,5)		
Écart cumulatif	(0,7)	(5,1)	22,5	–		
<b>Au 31 octobre 2005</b>						
Écart	4,9	(1,6)	17,0	(20,3)		
Écart cumulatif	4,9	3,3	20,3	–		

1) Compte tenu de l'inclusion des instruments hors bilan et du montant estimatif des remboursements anticipés de prêts aux particuliers, de prêts hypothécaires et de CPG encaissables. L'écart hors bilan est porté au passif.

La Banque a conservé un écart négatif pour un an sur les positions en devises tout au long de l'exercice 2006. Ces expositions se sont accentuées tout au long de l'exercice. Dans l'ensemble, les marges sur les positions en devises ont diminué légèrement en 2006.

Compte tenu des positions de la Banque en matière de taux d'intérêt à la fin de l'exercice 2006, une hausse immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt, pour toutes les devises et toutes les échéances, aurait pour effet d'augmenter le bénéfice net après impôts d'environ 58 millions de dollars au cours des 12 prochains mois. Au cours de l'exercice 2006, ce chiffre a varié de 44 millions à 100 millions de dollars. La même augmentation réduirait la valeur actualisée après impôts de l'actif net de la Banque d'environ 627 millions de dollars. Au cours de l'exercice 2006, ce chiffre a varié de 517 millions de dollars à 714 millions de dollars.

### Risque de change

Le risque de change découlant des activités de financement et de placement de la Banque comprend les risques liés à ses placements nets dans des établissements étrangers autonomes ainsi que ceux liés aux positions nettes de change des entreprises de la Banque. Les positions de change des entreprises de la Banque comprennent généralement les bénéfices en devises réalisés par ses succursales au pays et à l'étranger.

Le risque de la Banque lié à ses placements nets dans des établissements étrangers autonomes est assujetti au plafond approuvé par le conseil d'administration et est passé en revue chaque trimestre par le Comité de gestion du passif. La Banque peut protéger ce risque en totalité ou en partie en finançant ces placements dans la même monnaie ou au moyen d'autres instruments financiers, notamment des dérivés. Conformément aux PCGR, les gains et les pertes de change découlant des placements nets dans des établissements étrangers autonomes, déduction faite des activités de couverture, sont portés au poste «Gains (pertes) de change cumulés» sous les capitaux propres. Bien que les gains ou les pertes sur les placements nets puissent accroître ou réduire le capital de la Banque, selon le degré de vigueur ou de faiblesse du dollar canadien par rapport aux autres devises, les coefficients réglementaires du capital de la Banque ne sont pas touchés de façon importante, étant donné que les actifs pondérés en fonction du risque des établissements étrangers augmentent ou diminuent en fonction de toute variation du capital.

La Banque est exposée au risque de change sur le bénéfice de ses activités étrangères. Pour gérer ce risque, elle extrapole ses revenus et ses dépenses en devises, qui sont principalement libellés en dollar américain et en peso mexicain, sur un certain nombre de trimestres futurs. Le Comité de gestion du passif évalue les données et les prévisions économiques et il décide quelle est la tranche des revenus et dépenses estimatifs futurs en devises à couvrir. Les instruments de couverture comprennent généralement les contrats au comptant et à terme sur devises ainsi que les options sur devises. Certaines de ces couvertures économiques peuvent ne pas satisfaire aux critères de la comptabilité de couverture aux termes des règles comptables actuelles, et il pourrait donc y avoir un décalage entre le moment où sont comptabilisés les gains ou les pertes découlant des couvertures économiques et le moment où sont comptabilisés les gains ou les pertes de change sous-jacents. Conformément aux PCGR, les gains et les pertes de change découlant des positions de change des entreprises sont portés à l'état des résultats.

L'effet de conversion de l'affermissement du dollar canadien sur le bénéfice de la Banque est résumé à la page 28. En l'absence de couverture, une hausse (baisse) de un pour cent du dollar canadien par rapport à toutes les devises dans lesquelles nous exerçons nos activités diminue (augmente) notre bénéfice avant impôts d'environ 30 millions de dollars. Une variation similaire du dollar canadien diminuerait (augmenterait) le poste «Gains (pertes) de change cumulés» sous les capitaux propres d'environ 101 millions de dollars.

### Risques liés aux portefeuilles de placement

La Banque détient des portefeuilles de placement pour des besoins de liquidité ou d'appréciation du capital à long terme, ou parce qu'ils procurent un rendement après impôts intéressant. Les portefeuilles exposent la Banque à divers risques liés aux taux d'intérêt, au change, aux écarts de crédit et aux actions. Les placements sous forme de titres de créance sont principalement constitués d'obligations d'États, d'organismes gouvernementaux et de sociétés. Les placements en actions comprennent des actions ordinaires et privilégiées et un portefeuille diversifié de fonds gérés par des tiers. La plupart de ces titres sont évalués à l'aide de prix obtenus de sources externes. Les portefeuilles sont assujettis aux politiques et aux plafonds approuvés par le conseil d'administration.

Au 31 octobre 2006, la valeur marchande des portefeuilles de placement de la Banque était supérieure de 1 001 millions de dollars à sa valeur comptable. À la clôture de l'exercice 2005, elle excédait de 1 035 millions de dollars sa valeur comptable. Pour obtenir plus de détails, se reporter au tableau 32 de la page 77.

## Activités de négociation

Les politiques, processus et contrôles de la Banque Scotia à l'égard de ses activités de négociation sont conçus de manière à établir un équilibre entre l'exploitation rentable des occasions de négociation et la gestion de la volatilité des bénéfices, dans un cadre de pratiques saines et prudentes. Les activités de négociation sont surtout axées sur le client, mais ont trait aussi aux besoins propres de la Banque.

Le risque de marché découlant des activités de négociation de la Banque est géré conformément aux politiques approuvées par le conseil et aux plafonds globaux établis par la VAR et les essais dans des conditions critiques. La qualité de la VAR de la Banque est validée par des évaluations rétroactives régulières, au cours desquelles la VAR est comparée aux bénéfices et aux pertes hypothétiques et réels. Le conseil examine les résultats de la VAR et des essais dans des conditions critiques tous les trimestres. Conformément au cadre approuvé par le conseil, le Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques établit des politiques de négociation détaillées ainsi que des plafonds par produit et par risque, notamment des plafonds de la VAR par secteur d'activité.

Le groupe Gestion du risque global, de façon indépendante, met au point, effectue et analyse les essais dans des conditions critiques, les analyses de sensibilité, les calculs de la VAR et les processus d'évaluation; il met également au point des modèles qui servent à la surveillance des plafonds et à la présentation de l'information financière et il passe en revue les nouveaux produits et participe à leur élaboration. Les modèles et les politiques font l'objet d'un examen périodique officiel.

Les portefeuilles de négociation sont évalués à la valeur de marché conformément aux politiques d'évaluation de la Banque. Les positions sont évaluées à la valeur de marché quotidiennement et les évaluations sont examinées de façon régulière et indépendante par les services administratifs ou par les unités du groupe Gestion du risque global. En outre, ces unités établissent des rapports sur les gains et les pertes, sur la VAR et sur le respect des plafonds établis, qu'elles remettent aux dirigeants des unités d'exploitation et à la haute direction, qui les évaluent et y donnent suite au besoin.

Au cours de l'exercice 2006, la VAR quotidienne de négociation s'est établie en moyenne à 8,9 millions de dollars, contre 7,6 millions de dollars en 2005. L'augmentation de la VAR résulte principalement d'une exposition accrue au risque sur actions. Le tableau ci-dessous présente la VAR par facteur de risque :

### VAR quotidienne par facteur de risque (en millions de dollars)

	Fin de l'exercice 2006				Fin de l'exercice 2005			
	Moyenne	Plafond	Plancher	Moyenne	Plafond	Plancher		
Taux d'intérêt	9,5	6,2	10,3	2,5	4,6	6,0	13,0	3,1
Actions	2,8	5,8	9,0	2,6	4,3	3,9	6,0	1,7
Change	0,6	1,4	3,8	0,5	1,0	2,0	6,9	0,2
Marchandises	0,5	0,9	2,6	0,3	1,7	1,0	2,5	0,1
Effet de la diversification	(4,8)	(5,4)	S.O.	S.O.	(5,0)	(5,3)	S.O.	S.O.
VAR à l'échelle de la Banque	8,6	8,9	13,3	5,6	6,6	7,6	15,9	4,9

L'histogramme à droite illustre la distribution des revenus de négociation quotidien pour l'exercice 2006. Les revenus de négociation ont atteint une moyenne quotidienne de 4,0 millions de dollars, en regard de 3,6 millions de dollars en 2005. Les revenus ont été positifs pour plus de 90 % des jours de négociation au cours de l'exercice, contre 95 % en 2005. Au cours de l'exercice, la perte la plus importante subie en une seule journée a été de 7,6 millions de dollars.

## Instruments dérivés et opérations structurées

### Produits dérivés

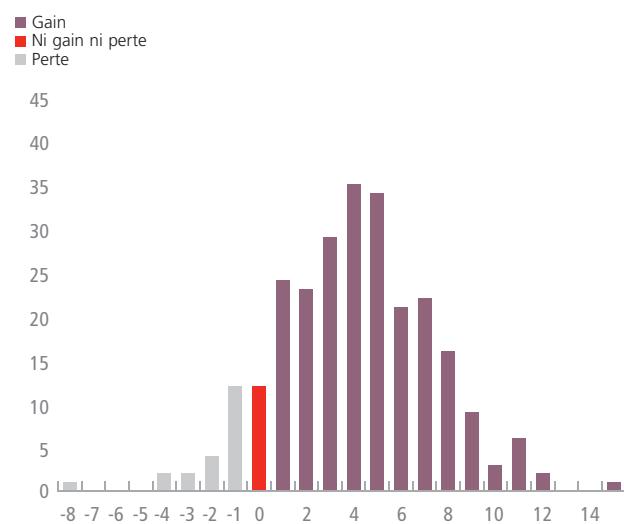
La Banque a recours aux produits dérivés pour répondre aux besoins des clients, pour générer des revenus des activités de négociation, pour gérer les risques de marché et de crédit liés à ses activités de prêt, de financement et de placement et pour réduire le coût de son capital. Elle fait appel à plusieurs types de produits dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme et des options pour couvrir le risque de taux d'intérêt. Elle a aussi recours à des contrats à terme de gré à gré, à des swaps et à des options pour gérer le risque de change. Le risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts et de placement est géré au moyen de swaps sur défaillance. En tant que courtier, la Banque offre une gamme de produits dérivés à ses clients, notamment des produits dérivés sur taux d'intérêt, sur taux de change, sur actions et sur marchandises ainsi que des dérivés de crédit.

Le risque de marché découlant des opérations sur produits dérivés est assujetti aux techniques de contrôle, de présentation et d'analyse présentées précédemment sous la rubrique «Activités de négociation». La Banque utilise d'autres contrôles et techniques d'analyse pour faire face à certains risques de marché propres aux produits dérivés.

Pour contrôler le risque de crédit lié aux produits dérivés, la Banque met en œuvre les mêmes opérations et processus de gestion du risque de crédit que ceux qui sont utilisés dans les activités de prêt aux fins de l'évaluation et de l'approbation du risque de crédit éventuel. La Banque établit des plafonds pour chaque contrepartie, mesure le risque à sa juste valeur actuelle, majorée pour tenir compte du risque futur, et fait appel à des techniques d'atténuation du risque de crédit comme la compensation et le nantissement. La note 23 afférente aux états financiers consolidés figurant à la page 128 présente un sommaire de la durée à courir jusqu'à l'échéance du montant nominal de référence des produits dérivés de la Banque par type. Plus de la moitié de la valeur nominale de référence des produits dérivés de la Banque vient à échéance à moins de un an, tandis que 88 % viennent à échéance dans moins de cinq ans. Les contreparties de grande qualité représentent 85 % du montant du risque de crédit découlant des opérations sur produits dérivés de la Banque, niveau similaire à celui de l'exercice précédent.

La Banque a eu davantage recours aux dérivés de crédit au cours de l'exercice, le montant nominal de référence ayant aug-

**Faible variation des revenus de négociation**  
pour la période terminée le 31 octobre 2006



menté de 13,7 milliards de dollars pour atteindre 34,8 milliards de dollars. La hausse s'est produite dans les activités de négociation de la Banque, lesquelles comprennent des opérations pour le compte des clients, des opérations structurées et la négociation d'un nombre peu élevé de positions pour le propre compte de la Banque. Les risques nets liés à la négociation de dérivés de crédit ont été négligeables. La Banque utilise également des dérivés de crédit dans ses portefeuilles de placement et de prêt. La Banque vend de l'assurance-crédit comme solution de rechange à du cautionnement ou à des actifs liés à des prêts, tandis que l'assurance-crédit qu'elle achète sert à gérer les risques de crédit. Au 31 octobre 2006, le montant nominal de référence des swaps sur défillance vendus dans les portefeuilles de placement et de prêt s'établissait à 0,4 milliard de dollars, tandis que celui des swaps sur défillance achetés atteignait 1,4 milliard de dollars.

Lorsque les produits dérivés utilisés pour les besoins de la gestion de l'actif et du passif (et non pour la négociation) constituent des couvertures économiques, ils doivent répondre à des critères précis en matière de désignation, de documentation et d'efficacité pour être admissibles à la comptabilité de couverture. D'autres détails sur la comptabilisation des produits dérivés sont présentés à la note 1 afférente aux états financiers consolidés de 2006, à la page 95.

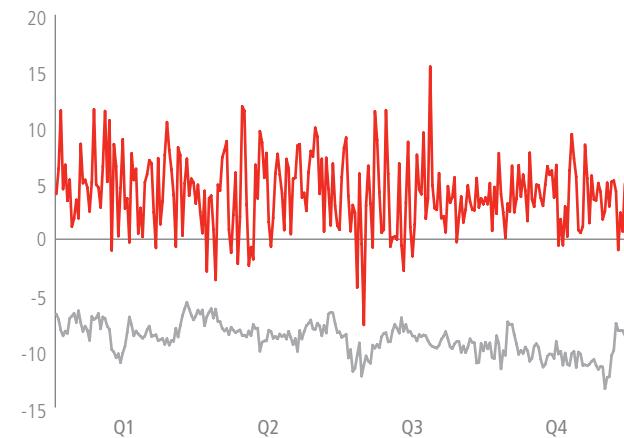
### Opérations structurées

Les opérations structurées sont des opérations spécialisées qui peuvent faire appel à des combinaisons de liquidités, d'autres actifs financiers et de produits dérivés afin de répondre aux besoins particuliers en matière de gestion du risque ou de financement de la clientèle. Ces opérations sont soigneusement évaluées par la Banque, qui cherche à circonscrire les risques liés au crédit, au marché, à la réglementation, à la réputation, à la fiscalité et d'autres risques et d'y faire face. Elles sont également assujetties à un examen interfonctionnel et à l'approbation de la direction des activités de négociation, du groupe Gestion du risque global, de la fiscalité, des finances et des affaires

### Comparaison des revenus de négociation quotidiens à la valeur à risque

En millions de dollars, du 1<sup>er</sup> novembre 2005 au 31 octobre 2006

■ Résultat réel  
■ VAR 99 %, période de détention de 1 jour



juridiques. Par ailleurs, toutes les opérations structurées d'importance sont soumises à l'examen de comités de la haute direction chargés de la gestion du risque et elles sont évaluées conformément aux pratiques décrites plus loin, sous la rubrique «Risque de réputation».

Ces opérations comportent habituellement un risque de marché minimal et les revenus réalisés par la Banque proviennent du savoir-faire en structuration qu'elle procure et du risque de crédit qu'elle assume. Une fois exécutées, les opérations structurées sont assujetties aux mêmes examens de crédit continus et à la même analyse du risque de marché que les autres types d'opérations sur produits dérivés. Les examens et l'analyse comportent une surveillance prudente de la qualité des actifs sous-jacents ainsi que l'évaluation continue des produits dérivés et des actifs sous-jacents.

### Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité désigne le risque que la Banque ne puisse remplir ses obligations financières dans les délais prévus, à un prix raisonnable. Les obligations financières comprennent les engagements envers les déposants, les paiements exigibles dans le cadre de contrats sur produits dérivés, le règlement d'opérations d'emprunt et de rachat de titres ainsi que les engagements en matière de prêt et de placement.

Une gestion efficace du risque d'illiquidité est essentielle pour maintenir la confiance des déposants et des contreparties et permettre à nos principales unités commerciales de continuer à générer des revenus, même dans les circonstances les plus difficiles. Le risque d'illiquidité est géré dans le cadre des politiques et des plafonds approuvés par le conseil d'administration. Le conseil reçoit des rapports sur l'exposition au risque et sur les résultats obtenus par rapport aux plafonds approuvés. Le Comité de gestion du passif supervise le risque d'illiquidité pour la haute direction et se réunit chaque semaine pour passer en revue le profil de liquidité de la Banque.

La Banque conserve une souplesse en utilisant une gamme complète de politiques portant sur la liquidité et le financement afin de faire face aux risques d'illiquidité potentiels propres à la Banque ou existant dans l'industrie dans son ensemble ou le marché.

Les éléments clés du cadre de gestion du risque d'illiquidité sont les suivants :

- Mesure du risque et établissement d'un modèle – Le modèle de liquidité établi permet de mesurer et de prévoir les rentrées et les sorties de fonds, y compris les flux de trésorerie hors bilan, sur une base quotidienne. Le risque est géré par l'établissement d'un ensemble de plafonds clés à l'égard des sorties de fonds nettes maximales pouvant être effectuées au cours d'une période à court terme précise et par la mise en place d'un niveau minimum de liquidités de base.
- Diversification des sources de financement – La Banque gère de façon active la diversification du passif-dépôts par source, par type de déposant, par instrument, par durée et par région géographique.
- Liquidités de base – La Banque maintient un bloc d'actifs très liquides non grecés qui peuvent aisément être vendus ou nantis pour garantir des emprunts dans des situations de contrainte dans le marché ou encore pour réagir à des situations propres à la Banque. La Banque maintient également des actifs liquides pour remplir ses obligations de règlement quotidiennes relatives aux systèmes de paiement, de dépôt et de compensation.
- Essais dans des conditions critiques – La Banque effectue trimestriellement des essais dans des conditions critiques sur la liquidité pour évaluer l'incidence sur la liquidité des perturbations au sein de l'industrie et de celles propres à la Banque. Ces évaluations tiennent compte de l'incidence des changements d'hypothèses relatives au financement, du comportement des déposants, de la valeur marchande des liquidités essentielles, des facteurs du marché, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les cours des actions et les prix des marchandises. Les résultats des essais dans des conditions critiques sont examinés par la haute direction de l'entreprise et ils sont pris en considération lorsque le moment est venu de prendre des décisions en matière de liquidité.

- Élaboration d'un plan d'urgence – La Banque maintient un plan d'urgence en matière de liquidité qui définit les actions qui doivent être mises en œuvre pour analyser une situation de crise en matière de liquidité et y répondre. Le plan précise le rôle de l'équipe de gestion des crises, les intervenants internes et externes qui doivent être avisés pour assurer une communication efficace de l'information ainsi que les mesures devant être envisagées aux différentes étapes de la crise.

### Profil de liquidité

La Banque maintient un avoir considérable en actifs liquides pour soutenir ses activités, comme le montre le tableau 12 à la page 61. De façon générale, elle peut vendre ou nantir ces actifs en vue d'honorer ses engagements. Au 31 octobre 2006, les actifs liquides s'élevaient à 98 milliards de dollars (82 milliards de dollars en 2005), soit 26 % du total de l'actif, un niveau similaire à celui de l'exercice précédent. Ces actifs se composaient de valeurs mobilières à hauteur de 76 % (75 % en 2005), ainsi que d'espèces et de dépôts auprès de banques à hauteur de 24 % (25 % en 2005).

**Tableau 12 Liquidités**

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2006	2005	2004	2003	2002
<b>Actifs liquides en dollars canadiens</b>					
Trésorerie et dépôts à la Banque du Canada					
Trésorerie	469 \$	481 \$	356 \$	647 \$	868 \$
Dépôts	2 445	1 770	1 255	1 382	686
Valeurs mobilières	53 762	39 361	32 211	34 234	30 310
	<b>56 676</b>	<b>41 612</b>	<b>33 822</b>	<b>36 263</b>	<b>31 864</b>
<b>Actifs liquides en devises</b>					
Trésorerie et dépôts à la Banque du Canada					
Trésorerie	3 839	3 142	2 624	2 388	2 370
Dépôts	16 623	15 112	12 920	16 163	16 348
Valeurs mobilières	20 824	22 180	19 344	20 254	16 194
Prêts à vue et à moins de un an	5	—	—	—	—
	<b>41 291</b>	<b>40 434</b>	<b>34 888</b>	<b>38 805</b>	<b>34 912</b>
<b>Total des actifs liquides</b>					
Trésorerie et dépôts à la Banque du Canada					
Trésorerie	4 308	3 623	2 980	3 035	3 238
Dépôts	19 068	16 882	14 175	17 545	17 034
Valeurs mobilières	74 586	61 541	51 555	54 488	46 504
Prêts à vue et à moins de un an	5	—	—	—	—
	<b>97 967 \$</b>	<b>82 046 \$</b>	<b>68 710 \$</b>	<b>75 068 \$</b>	<b>66 776 \$</b>
<b>Actifs liquides en pourcentage de l'actif total</b>					
	<b>25,8 %</b>	<b>26,1 %</b>	<b>24,6 %</b>	<b>26,3 %</b>	<b>22,5 %</b>

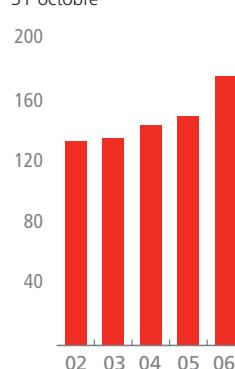
Dans le cours de ses activités quotidiennes, la Banque nantit des valeurs mobilières et d'autres actifs afin de garantir une obligation, de participer à des systèmes de compensation ou de règlement, ou encore d'exercer des activités à l'étranger. Elle peut également vendre des titres mis en pension. Au 31 octobre 2006, l'actif total donné en garantie ou mis en pension s'établissait à 66 milliards de dollars (48 milliards de dollars en 2005). La hausse par rapport à l'exercice précédent est attribuable à l'augmentation des actifs donnés en garantie relativement à des titres empruntés et à des titres prêtés de même qu'à un accroissement des titres mis en pension.

### Financement

La Banque s'assure que ses sources de financement sont bien diversifiées. Les concentrations dans les sources de financement sont surveillées et analysées par type et par secteur de façon régulière. Les principales sources de financement sont les capitaux propres, les dépôts provenant des clientèles privée et commerciale dans le

### Financement de base

En milliards de dollars, au 31 octobre



vaste réseau national et international de succursales de la Banque, et le financement de gros. La Banque a recours à des programmes de titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation comme sources de financement de rechange ainsi qu'à des fins de gestion de liquidité et de l'actif et du passif. Afin de s'assurer qu'elle ne se fie pas indûment à une seule entité comme source de financement, la Banque fixe un plafond sur la valeur des dépôts qu'elle accepte d'une même entité. Au 31 octobre 2006, le financement de base, constitué du capital et des dépôts de base des clientèles privée et commerciale de la Banque, s'établissait à 178 milliards de dollars, en regard de 152 milliards de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation découle essentiellement de la hausse des soldes des dépôts à vue et à préavis et des dépôts à terme des particuliers. Au 31 octobre 2006, le financement de base de la Banque correspondait à 47 % du financement total (48 % en 2005).

### Obligations contractuelles

Le tableau à la page 62 présente une image globale, au 31 octobre 2006, des obligations contractuelles de la Banque qui ont une incidence sur ses besoins de liquidités et sources de financement. Les obligations contractuelles de la Banque sont composées de contrats et d'obligations d'achat, notamment des ententes visant à acheter des biens et des services, auxquels elle ne peut se soustraire en droit. Le tableau exclut le passif-dépôts (hormis le financement à terme), les autres mécanismes de financement à court terme, les engagements de prêts ainsi que les obligations au titre des régimes de retraite et régimes complémentaires dont il est question dans les notes 10, 22, 21 et 17, respectivement, afférentes aux états financiers consolidés de 2006.

La Banque fait preuve de prudence en diversifiant ses activités de financement de gros au moyen de divers programmes de financement et en prolongeant son profil d'échéance lorsque nécessaire. En 2006, la Banque a émis des titres de financement à terme totalisant environ 10,2 milliards de dollars sur le marché canadien, européen, américain ainsi que sur d'autres marchés. Le financement à terme par d'autres entités du groupe de la Banque Scotia a augmenté d'environ 4 milliards de dollars en 2006. Le solde en cours des débentures subordonnées de la Banque s'est replié en 2006 compte tenu du rachat de débentures subordonnées qui n'ont pas été remplacées.

Les autres passifs à long terme comprennent les opérations où la Banque est l'agent payeur sur les opérations de crédit-bail conclues au nom de ses clients, ainsi que les obligations de financement à terme au sein de ses filiales étrangères.

La Banque loue un grand nombre de ses succursales, bureaux et autres locaux. La plupart des baux ont une durée de cinq ans et ils sont assortis d'une option de reconduction. Le coût total des baux, déduction faite des revenus de location provenant des locaux sous-loués, s'est élevé à 181 millions de dollars pour 2006.

La Banque a signé deux contrats d'impartition majeurs, le plus important étant un contrat d'une durée de sept ans conclu avec IBM Canada en 2001 et visant la gestion des activités informatiques de la Banque au pays, notamment les centres de données, les succursales, les guichets automatiques bancaires et les ordinateurs de bureau. La portée de ce contrat a été élargie en 2005 afin d'englober les activités informatiques dans les Antilles, en Amérique centrale et au Mexique. Le contrat visant le Mexique a été récemment renouvelé et prolongé jusqu'en 2013. Le deuxième contrat, passé avec Symcor Inc. en 2003, est d'une durée de trois ans et il comprend deux options de reconduction de cinq ans. Cette société gère le traitement des chèques et du règlement des factures de la Banque, y compris l'impression des relevés et des rapports partout au Canada. La première des options de reconduction de cinq ans a été exercée. Ces deux contrats d'impartition sont résiliables moyennant un préavis.

**Obligations contractuelles**

(en millions de dollars)	Moins de un an	1 an - 3 ans	4 ans - 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Financement à terme</b>					
Billets de dépôt de gros	5 798	7 806	5 503	2 209	<b>21 316</b>
Titres de créance à moyen terme en euros	3 029	4 552	2 388	—	<b>9 969</b>
Débentures subordonnées	—	281	—	1 990	<b>2 271</b>
Autres passifs à long terme	90	380	541	912	<b>1 923</b>
<b>Total partiel</b>	<b>8 917</b>	<b>13 019</b>	<b>8 432</b>	<b>5 111</b>	<b>35 479</b>
Contrats de location-exploitation	166	260	163	196	<b>785</b>
Obligations d'impartition	203	261	213	407	<b>1 084</b>
<b>Total</b>	<b>9 286</b>	<b>13 540</b>	<b>8 808</b>	<b>5 714</b>	<b>37 348</b>

**Engagements d'investissement**

Le programme d'investissement de la Banque Scotia lui procure de façon continue les ressources technologiques et immobilières qui lui sont indispensables pour servir ses clients et répondre aux exigences des nouveaux produits. Toutes les dépenses en immobilisations d'importance font l'objet d'un processus d'examen et d'approbation rigoureux.

Les dépenses en immobilisations ont totalisé 229 millions de dollars en 2006, soit une hausse de 34 % par rapport aux dépenses de 171 millions de dollars engagées en 2005. Cette hausse est essentiellement attribuable aux immobilisations, dont la valeur a augmenté de 43 millions de dollars ou de 39 % en raison de la croissance prévue du réseau de succursales au Canada et à l'étranger, plus particulièrement au Mexique. Les dépenses consacrées à la technologie ont augmenté de 15 millions de dollars ou de 25 %, ce qui s'explique principalement par la croissance du réseau de GAB de la Banque et la mise à niveau continue de celui-ci, de même que par l'équipement acquis pour les nouvelles succursales à l'étranger.

**Risque opérationnel**

Le risque opérationnel est le risque de perte, directe ou indirecte, auquel la Banque est exposée et qui découle d'événements externes, d'erreurs humaines ou de l'insuffisance ou de la défaillance des processus, pratiques, systèmes ou contrôles. D'une certaine façon, le risque opérationnel est présent dans chacune des activités commerciales et activités de soutien de la Banque. Il peut donner lieu à des pertes financières, à des sanctions réglementaires ainsi qu'à des atteintes à la réputation de la Banque.

La Banque a mis au point des politiques, des normes et des méthodes d'évaluation pour faire en sorte que le risque opérationnel soit bien circonscrit, géré et contrôlé. Les principes de gouvernance et les composantes principales de l'approche en matière de gestion du risque opérationnel de la Banque sont les suivants :

- dans les divers secteurs d'activité, l'obligation de rendre des comptes en matière de gestion et de contrôle des principaux risques d'exploitation auxquels ils sont exposés;
- un solide système de contrôle interne;
- la gestion du risque opérationnel par le biais d'une structure organisationnelle efficace, notamment :
  - un conseil d'administration responsable d'une saine gouvernance d'entreprise;
  - des cadres de direction dont les domaines de responsabilité sont clairement définis;
  - une unité centrale chargée de la gestion du risque opérationnel responsable de l'élaboration de méthodes de désignation, d'évaluation et de surveillance des risques d'exploitation;
  - une unité spécialisée indépendante responsable de l'élaboration de méthodes de contrôle/d'atténuation des composantes particulières des risques d'exploitation, y com-

pris la codification des politiques et des processus nécessaires au contrôle de ces risques particuliers;

- une séparation des tâches entre les fonctions principales;
- un service de vérification interne indépendant responsable de vérifier que les principaux risques sont cernés et évalués ainsi que de déterminer si des contrôles adéquats sont en place afin de faire en sorte que le risque dans son ensemble se situe à un niveau acceptable.
- un programme visant à promouvoir la conformité aux lois et aux exigences réglementaires applicables. Le risque de conformité est géré par l'entremise d'un réseau établi et d'un processus qui prévoit le suivi des changements de réglementation, l'évaluation des risques de conformité, la mise en place de politiques et de procédures, la formation ainsi que la résolution des problèmes et le suivi;
- un cadre de gestion du risque opérationnel regroupant des processus et des contrôles visant à cerner, à évaluer, à surveiller et à gérer le risque opérationnel.

Les éléments suivants occupent une place importante dans le cadre de gestion du risque opérationnel de la Banque :

- Le programme d'autoévaluation du contrôle des risques de la Banque, géré par l'unité centrale de gestion du risque opérationnel qui fait partie du groupe Gestion du risque global de la Banque, prévoit l'examen des activités importantes afin de cerner et d'évaluer les risques d'exploitation. Ce programme permet à la direction de s'assurer que des contrôles et processus adéquats et efficaces sont en place de manière continue afin d'atténuer le risque opérationnel et, dans le cas contraire, que des mesures correctives adéquates sont prises. S'il y a lieu, les dirigeants des unités d'exploitation formulent des plans d'action pour atténuer les risques décelés. Le résultat de ces examens est résumé dans un rapport adressé à la haute direction.
- La base de données centralisée sur les pertes d'exploitation de la Banque, gérée et maintenue par l'unité centrale de gestion du risque opérationnel, enregistre les principaux renseignements sur les pertes d'exploitation. L'étendue des données sur les pertes d'exploitation contenues dans la base de données centralisée continue d'être améliorée. Ces données sont analysées, comparées avec des données externes et présentées à la haute direction.
- Les politiques de gestion de la poursuite des activités de la Banque, qui exigent de l'ensemble des unités d'exploitation qu'elles mettent en place des mesures de poursuite des activités pour leurs fonctions respectives. Le service de gestion de la poursuite des activités de la Banque est responsable de la gouvernance et de la supervision de la poursuite des activités de la Banque et il s'assure de la conformité à ces politiques par un suivi serré.
- Des programmes d'atténuation du risque, qui, s'il est jugé approprié et possible de le faire, utilisent des polices d'assurance pour transférer le risque de pertes graves.

**Risque de réputation**

Le risque de réputation est le risque qu'une publicité négative sur les pratiques commerciales ou déontologiques de la Banque Scotia, qu'elle soit fondée ou non, ait une incidence néfaste sur ses revenus, sur ses activités ou sur sa clientèle, ou entraîne des litiges ou d'autres procédures juridiques onéreuses.

La publicité négative sur les pratiques commerciales d'une institution peut toucher tous les aspects de son exploitation, mais elle met habituellement en jeu des questions liées à la déontolo-

gie et à l'intégrité, ou à la qualité des produits et des services offerts. La publicité négative et le risque de réputation qui s'y rattache découlent souvent d'un autre genre de manquement au niveau du contrôle de la gestion du risque.

Le risque de réputation est géré et contrôlé dans l'ensemble de la Banque au moyen de codes de conduite, de pratiques de gouvernance ainsi que de programmes, de politiques, de pratiques et de séances de formation en matière de gestion du risque. Plusieurs mécanismes d'équilibre pertinents sont décrits plus en détail dans d'autres sections traitant de la gestion du risque, particulièrement la section «Risque opérationnel», où l'on fait allusion au programme de conformité bien établi de la Banque. Il incombe à l'ensemble des administrateurs, dirigeants et employés d'exercer leurs activités conformément au Code d'éthique de la Banque Scotia de façon à limiter le risque de réputation. Les activités des services Affaires juridiques, Secrétariat général, Affaires publiques, internes et gouvernementales et Conformité ainsi que du Comité sur le risque de réputation de la Banque sont particulièrement axées sur la gestion du risque de réputation.

Avant d'accorder du crédit ou de donner des conseils à ses clients, la Banque examine si l'opération ou la relation en cause comporte un risque de réputation. Elle dispose d'une politique afférente au risque de réputation approuvée par le conseil d'administration, ainsi que d'une politique et de pratiques pour gérer le risque de réputation et le risque juridique liés aux opérations de financement structuré. Le groupe Gestion du risque global joue un rôle primordial dans la désignation et la gestion du risque de réputation dans le cadre de l'évaluation des risques de crédit. Les problèmes relevés en matière de risque de réputation sont transmis au Comité sur le risque de réputation aux fins d'une décision. En outre, le Comité sur le risque de réputation peut aider les autres comités de gestion du risque et les unités d'exploitation à évaluer le risque de réputation inhérent aux projets, aux produits et aux opérations de l'entreprise.

Le Comité tient compte d'une panoplie de facteurs lorsqu'il évalue les opérations pour s'assurer qu'elles répondent aux exigences éthiques les plus strictes et qu'elles seront considérées comme telles. Ces facteurs comprennent : la portée et les résultats du contrôle préalable juridique et réglementaire propre à l'opération; le but économique de l'opération; l'incidence de l'opération sur la transparence de l'information financière d'un client; la nécessité de publier l'information à l'intention du client ou du public; les conflits d'intérêts; les questions d'équité et la perception du public.

Le Comité peut imposer des conditions aux opérations des clients, notamment exiger des clients de communiquer des informations afin de favoriser la transparence de l'information financière, de sorte que les opérations répondent aux normes de la Banque. Si le Comité recommande de ne pas donner suite à une opération et si l'instigateur de celle-ci souhaite quand même aller de l'avant, il revient au Comité des politiques en matière de risque de prendre l'affaire en main.

## Risque environnemental

On entend par risque environnemental la possibilité que les questions d'ordre environnemental mettant en cause le Groupe Banque Scotia ou ses clients puissent nuire aux résultats financiers de la Banque.

Soucieuse de se protéger et de protéger les intérêts de ses partenaires, la Banque Scotia a adopté, en 1991, une politique environnementale qui a été périodiquement mise à jour après approbation du conseil d'administration. Cette politique, qui ori-

ente nos activités quotidiennes, nos pratiques en matière de prêts, nos ententes avec les fournisseurs et la gestion de notre parc immobilier, est complétée par des politiques et pratiques propres aux divers secteurs d'activité.

Ainsi, dans le cadre de la politique de prêt environnemental de la Banque Scotia, on veille à accorder suffisamment d'attention aux risques environnementaux liés aux activités commerciales de chaque emprunteur. Pareil souci est pris en compte dans les pratiques d'évaluation de crédit de la Banque. Le groupe Gestion du risque global est le principal responsable de la mise en place des processus et des normes afférentes à ce risque. Les décisions sont prises dans le cadre de la structure de gestion du risque présentée à la page 53.

En 2006, les pratiques de la Banque en matière de risque environnemental dans le domaine du financement de projets ont été rehaussées grâce à l'adoption des Principes d'Équateur révisés. Ces principes, définis à la lumière des politiques de la Société financière internationale, la branche «secteur privé» de la Banque mondiale, sont des directives environnementales et sociales afférentes aux opérations de financement de projets dont le coût en capital est d'au moins 10 millions de dollars américains. Ces principes définissent des mesures de protection à l'égard de projets critiques afin de protéger les habitats naturels et les droits des populations autochtones ainsi que des mesures de protection s'opposant au travail des enfants et au travail forcé.

Les préoccupations environnementales jouent également un rôle de premier plan dans l'orientation de nos pratiques immobilières. Le Service des immeubles adhère à une politique de respect de l'environnement et assure la gestion responsable du parc immobilier de la Banque. En outre, d'importants programmes de récupération et de gestion des ressources ont été institués dans les succursales et bureaux de direction de la Banque. Afin de réduire encore plus l'impact de la Banque sur l'environnement, nous sommes en train d'élaborer et de mettre en place des processus de gestion plus définitifs à l'égard de l'utilisation de l'énergie et du papier.

Afin qu'elle puisse continuer à exercer ses activités dans le respect de l'environnement, la Banque dialogue constamment avec les gouvernements, le secteur et ses partenaires dans les pays où elle exerce ses activités. La Banque Scotia a rencontré les représentants d'organismes environnementaux, d'associations du secteur et d'organismes de placement socialement responsables relativement au rôle que les banques jouent pour aider à répondre aux enjeux portant sur les changements climatiques, la protection de la biodiversité et sur l'amélioration des pratiques forestières durables ainsi que les autres enjeux environnementaux d'importance pour les clients et les collectivités des régions où la Banque est établie. Nous sommes actuellement en train d'examiner nos politiques dans ces domaines. La Banque Scotia est aussi signataire, participante et partisane du *Carbon Disclosure Project* au Canada, qui fournit aux investisseurs des informations sur les efforts déployés par les grandes sociétés à l'égard de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la gestion des changements climatiques.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les politiques et les pratiques environnementales de la Banque Scotia, veuillez consulter notre Bilan annuel des contributions communautaires, que vous trouverez en ligne à [www.scotiabank.com](http://www.scotiabank.com). La réponse de la Banque Scotia au *Carbon Disclosure Project* est disponible en ligne à l'adresse [www.cdproject.net](http://www.cdproject.net).

## Contrôles et procédures

La responsabilité qu'assume la direction à l'égard de l'information financière publiée dans le présent rapport annuel est décrite à la page 88. De plus, le Comité de vérification et de révision du conseil d'administration de la Banque a passé en revue le présent rapport annuel, et le conseil d'administration l'a examiné et approuvé avant qu'il soit publié. La Banque Scotia tient à présenter, d'une façon rapide, exacte et équilibrée, toute l'information importante et à fournir un accès juste et égal à cette information. La Banque publie ses politiques et pratiques en matière de présentation de l'information sur son site Web.

Les contrôles de communication de l'information sont des procédures visant à garantir que l'information devant être fournie dans les rapports déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, ou qui leur sont soumis, est enregistrée, traitée, résumée et fournie dans les délais fixés par ces organismes de réglementation. Cette information est recueillie puis communiquée aux membres de la direction de la Banque, y compris le chef de la direction et le chef des affaires financières, s'il y a lieu, afin que ceux-ci soient en mesure de prendre rapidement des décisions concernant l'information devant être fournie.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par la haute direction, ou sous sa surveillance, et mis en œuvre par le conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel en vue de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés de la Banque sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus («PCGR») canadiens, y compris un rapprochement avec les PCGR américains. Ces contrôles comprennent des politiques et procédures qui :

- ont trait à la tenue des livres qui reflètent, de façon raisonnablement détaillée, exactement et fidèlement les opérations et les cessions d'actifs de la Banque;
- fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont inscrites adéquatement aux fins de la préparation des états financiers selon les PCGR et que les encaissements et les dépenses sont effectués uniquement avec l'autorisation de la direction et des administrateurs de la Banque;
- fournissent l'assurance raisonnable quant à la prévention ou à la détection en temps opportun de l'acquisition, de l'utilisation ou de la cession non autorisée des actifs de la Banque qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers annuels ou sur les états financiers intermédiaires de la Banque.

La direction de la Banque a la responsabilité d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de présentation de l'information qu'elle a conçus en vue de veiller à ce que les objectifs visés par ces contrôles et procédures de présentation de l'information ont été atteints.

En date du 31 octobre 2006, la direction de la Banque a procédé à une évaluation de l'efficacité de la conception de ses contrôles et procédures de présentation de l'information, au sens des règles adoptées par la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la «SEC») et les autorités de réglementation des valeurs mobilières du Canada. Cette évaluation a été effectuée sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef des affaires financières. En outre, la direction de la Banque a tenté de déterminer si, au cours de l'exercice 2006, des changements sont survenus dans le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière qui ont exercé une influence significative sur le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière ou qui sont raisonnablement susceptibles de le faire.

La Banque passe en revue et améliore constamment ses systèmes de contrôles et procédures. Cependant, compte tenu des limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle, la direction de la Banque reconnaît que les contrôles et procédures de communication de l'information ne préviennent pas et ne détectent pas toutes les

inexactitudes résultant d'erreurs ou de fraudes. En outre, l'évaluation par la direction des contrôles fournit seulement une assurance raisonnable, mais non absolue, que tous les problèmes liés au contrôle qui pourraient donner lieu à des inexactitudes importantes ont été détectés.

D'après l'évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information et l'évaluation des modifications apportées au contrôle interne à l'égard de l'information financière, le chef de la direction et le chef des affaires financières ont conclu, sous réserve des limites inhérentes mentionnées ci-dessus, que :

- les contrôles et procédures de communication de l'information de la Banque sont efficaces;
- à leur connaissance, il n'y a eu, au cours de l'exercice 2006, aucun changement touchant le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle interne.

## Estimations comptables critiques

Les conventions comptables de la Banque sont essentielles à la compréhension et à l'interprétation des résultats financiers présentés dans ce rapport annuel. Les principales conventions comptables utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la Banque sont résumées à la note 1 afférente à ces états paraissant aux pages 95 à 99. Certaines de ces conventions exigent de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des jugements subjectifs qui sont difficiles et complexes et, souvent, qui portent sur des enjeux fondamentalement incertains. Les conventions comptables analysées ci-après revêtent une importance particulière quant à la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque du fait que des modifications de jugements et d'estimations pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers de la Banque. Ces estimations sont rajustées dans le cours normal des activités de la Banque pour tenir compte des changements dans les circonstances sous-jacentes.

### Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances, qui comprend à la fois des provisions spécifiques et une provision générale, correspond à la meilleure estimation de la direction quant aux pertes sur créances probables dans le portefeuille de dépôts auprès d'autres banques, de titres pris en pension, de prêts, d'acceptations et d'autres engagements de crédit indirects, comme les lettres de crédit et les garanties.

La direction passe en revue la qualité du crédit sur une base régulière afin de déterminer le caractère suffisant de la provision pour pertes sur créances. Ce processus requiert de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des jugements subjectifs à de nombreux niveaux, notamment pour la désignation des prêts douteux et la prise en compte des facteurs propres à chaque prêt de même que la détermination de l'incidence des caractéristiques et des risques du portefeuille. Des modifications apportées à ces estimations ou le recours à des jugements et à des estimations différents mais également raisonnables pourraient avoir une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Les provisions spécifiques correspondent à une estimation des pertes probables subies à l'égard des prêts douteux existants. Pour déterminer les provisions spécifiques applicables à chaque prêt, la direction doit en premier lieu juger si le prêt est douteux, puis estimer la valeur de réalisation nette de ce prêt à la lumière des informations dont elle dispose sur l'emprunteur. Un prêt est considéré comme étant douteux lorsque la direction juge qu'aucune assurance raisonnable n'existe quant au recouvrement des intérêts et des paiements sur le capital dans les délais prescrits. Pour estimer la valeur de réalisation nette, la direction fait

des estimations et pose des jugements quant aux montants et au calendrier des flux de trésorerie futurs, à la juste valeur de la sûreté sous-jacente donnée en garantie, aux coûts de réalisation, aux prix en vigueur sur le marché et aux perspectives futures de l'emprunteur et des garants de ce dernier.

En ce qui a trait aux portefeuilles homogènes, y compris pour les prêts sur cartes de crédit, les prêts hypothécaires à l'habitation et la plupart des prêts aux particuliers, les provisions spécifiques sont calculées pour chaque groupe. La direction fait une estimation des pertes probables inhérentes au portefeuille au moyen d'une méthode tenant compte de l'ensemble des pertes subies récemment.

Dans l'ensemble, la qualité du crédit est demeurée bonne en 2006. Le nombre de nouvelles provisions spécifiques a diminué en 2006, mais les recouvrements ont été plus élevés en 2005. Cette situation a donné lieu à une légère augmentation nette des provisions spécifiques pour pertes sur créances en 2006 comparativement à celles de 2005.

La provision générale est une estimation des pertes probables qui sont inhérentes au portefeuille de prêts et aux engagements de prêt, mais qui n'ont pas encore été précisément identifiées de façon individuelle. La Banque détermine la provision générale en se fondant sur de nombreux facteurs, y compris les probabilités historiques de défaillance, la gravité de la perte en cas de défaillance et le risque qui en découle. La direction établit ses meilleures estimations de ces paramètres et, à l'aide d'un modèle conçu à l'interne, élabore une première estimation quantitative de la provision générale. Des changements importants à l'un ou l'autre des paramètres ou hypothèses susmentionnés pourraient influer sur l'ampleur des pertes sur créances prévues et, par conséquent, pourraient modifier la provision générale. Si les paramètres de la probabilité d'une défaillance ou de la gravité d'une perte pour le portefeuille des grandes entreprises augmentaient ou diminuaient indépendamment de 10 %, le modèle indiquerait une augmentation ou une diminution d'environ 65 millions de dollars de l'estimation quantitative (65 millions de dollars en 2005). D'après le montant découlant du calcul initial de la provision générale, la haute direction détermine s'il est nécessaire d'apporter des modifications pour tenir compte de situations propres au portefeuille qui ne sont pas reflétées dans les paramètres de crédit connus jusqu'à présent utilisés dans le modèle. Elle prend notamment en considération les données disponibles, comme celles portant sur les tendances et la conjoncture économiques, la concentration du portefeuille, l'évolution du risque et les tendances observées concernant le volume et la gravité des retards, ainsi qu'une composante pour le caractère imprécis du modèle et des paramètres utilisés dans le modèle. La direction passe en revue la provision générale chaque trimestre afin de déterminer si elle est proportionnée par rapport à la taille du portefeuille, aux risques de crédit inhérents et aux tendances en matière de qualité du portefeuille.

Au 31 octobre 2006, la provision générale pour les pertes sur créances se chiffrait à 1 307 millions de dollars, soit une diminution comparativement à celle d'il y a un an, qui s'établissait à 1 330 millions de dollars. L'incidence sur le portefeuille de la Banque de certains facteurs macroéconomiques, tels que les prix du pétrole et les taux d'intérêt élevés et la vigueur soutenue du dollar canadien, a été de plus en plus positive vers la fin de l'exercice. En raison de ces tendances favorables ainsi que des conditions de crédit favorables soutenues, la provision générale pour les pertes sur créances inscrite à l'état consolidé des résultats a diminué de 60 millions de dollars, malgré une augmentation de 37 millions de dollars par suite de la consolidation d'une acquisition au Pérou. La baisse nette se compare à des diminutions de 45 millions de dollars en 2005 et de 100 millions de dollars en 2004.

#### Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers des portefeuilles de négociation de la Banque comprennent principalement des titres et des produits

dérivés. Ces instruments de négociation sont inscrits à leur juste valeur au bilan consolidé, les variations de la juste valeur des instruments de négociation étant constatées dans l'état consolidé des résultats (se reporter à la note 1 pour plus de détails sur les principales conventions comptables).

Les titres de négociation sont normalement évalués aux prix du marché. La plupart des produits dérivés de négociation, qui comprennent les opérations conclues pour répondre aux besoins des clients et celles effectuées pour les positions de négociation de capitaux propres, sont évalués aux prix du marché ou selon des modèles d'évaluation qui tiennent compte de paramètres du marché observables et indépendants. Ces données du marché peuvent englober notamment les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des options.

Lorsqu'on ne peut obtenir les prix du marché, la juste valeur est généralement calculée au moyen de la valeur actualisée ou d'autres techniques fondées sur les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de taux et les prix des titres de capitaux propres observables. Le jugement de la direction relativement au choix des données d'évaluation est nécessaire lorsque des données du marché observables ne sont pas disponibles. La direction pose également un jugement sur le choix des modèles d'évaluation, et tient compte également, pour chaque portefeuille, du risque de crédit associé au client et des coûts directs permanents pour déterminer la juste valeur. L'incertitude relative aux estimations pourrait modifier la juste valeur et les résultats financiers comptabilisés, mais l'incidence de tout changement ne devrait pas être importante.

La ventilation des facteurs à partir desquels l'évaluation est établie en ce qui a trait aux titres de négociation et aux instruments dérivés est présentée dans le tableau ci-dessous. Les taux sont conformes à ceux des exercices précédents.

#### Méthode d'évaluation relative aux instruments de négociation

	Actifs de négociation		Passifs de négociation	
	Titres	Instruments dérivés	Titres <sup>1)</sup>	Instruments dérivés
<b>Juste valeur fondée sur ce qui suit :</b>				
Prix du marché	99,1 %	0,0 %	100,0 %	0,0 %
Modèles internes fondés sur les principaux paramètres du marché observables	0,9 %	99,0 %	0,0 %	99,3 %
Modèles internes fondés sur les principaux paramètres du marché non observables	0,0 %	1,0 %	0,0 %	0,7 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

1) Correspond aux obligations relatives aux titres vendus à découvert.

#### Moins-value durable des titres de placement

Les titres de placement comprennent les titres de créance et les titres de capitaux propres détenus aux fins de liquidité et de placement à long terme. Ils sont comptabilisés au coût ou, dans le cas des titres de créance, au coût non amorti. La direction soumet les titres de placement à un examen chaque trimestre afin de déterminer si leur juste valeur est inférieure à leur valeur comptable actuelle. Lorsque la direction estime qu'il y a une moins-value, elle détermine si elle est durable. Pour évaluer si une moins-value durable a eu lieu, la direction doit avoir recours à son jugement et à des estimations en plus de tenir compte de certains facteurs comme le type de placement, sa durée et dans quelle mesure la juste valeur d'un titre donné a été inférieure à sa valeur comptable, les perspectives d'un rétablissement de la juste valeur ainsi que la situation financière et les perspectives de l'entreprise. Lorsque la direction a déterminé qu'un titre a subi une moins-value durable, la valeur comptable du titre est ramenée à sa valeur de réalisation nette estimative. Pour établir la valeur de réalisation nette estimative, la direction examine

toutes les données réunies au cours du processus d'évaluation de la moins-value, de même que la liquidité du marché et les plans de la Banque concernant le titre en cause. Les moins-values durables sont inscrites au poste «Gains nets sur titres de placement» à l'état consolidé des résultats.

Au 31 octobre 2006, les gains bruts non réalisés sur les titres de placement individuels se sont élevés à 1 286 millions de dollars et les pertes brutes non réalisées, à 195 millions de dollars, donnant lieu à un gain net non réalisé de 1 091 millions de dollars avant la prise en compte des montants correspondants des instruments dérivés et des autres instruments de couverture (1 001 millions de dollars après leur prise en compte). Au 31 octobre 2006, des titres de placement d'un montant de 2 202 millions de dollars étaient en position de pertes non réalisées de manière continue depuis plus de 12 mois. Au 31 octobre 2006, la perte non réalisée se rapportant à ces titres s'établissait à 45 millions de dollars, dont une tranche de 32 millions de dollars avait trait à des titres de créance et une tranche de 13 millions de dollars, à des titres de capitaux propres. Étant donné que la Banque a la capacité et l'intention de détenir ces titres jusqu'à ce que leur juste valeur soit recouvrée, soit possiblement jusqu'à l'échéance dans le cas des titres de créance, ces pertes non réalisées sont considérées comme étant temporaires. Les facteurs pris en compte pour déterminer si une perte est durable comprennent la durée de l'écart négatif entre la juste valeur et le coût et l'importance de cet écart, la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur de même que la capacité et l'intention de détenir le placement pendant une période suffisante afin de permettre tout recouvrement possible.

#### Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs

La Banque offre des régimes de retraite et d'autres régimes d'avantages sociaux futurs à ses salariés admissibles au Canada, aux États-Unis, au Mexique et dans d'autres pays où elle exerce ses activités.

Le coût de ces avantages sociaux futurs est calculé selon des méthodes actuarielles chaque année, selon les meilleures estimations de la direction quant à certaines hypothèses clés, lesquelles sont examinées et approuvées annuellement. Ces hypothèses concernent le rendement à long terme des actifs des régimes, la rémunération future, les coûts des soins de santé, la rotation du personnel, l'âge du départ à la retraite et les décès. La direction s'en remet à son jugement pour ces estimations et elle tient également compte, entre autres choses, des attentes relativement aux tendances et à la conjoncture économiques futures, y compris les taux d'inflation. En outre, la direction examine les rendements passés, les augmentations salariales et les coûts des soins de santé. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer l'obligation au titre des prestations constituées est une autre hypothèse critique utilisée pour calculer la charge au titre des prestations constituées et des autres avantages sociaux futurs. La direction s'en remet très peu à son jugement pour la sélection de ce taux étant donné que le taux d'actualisation prescrit correspond, en règle générale, au rendement actuel des obligations à long terme de premier ordre émises par des sociétés et ayant une durée jusqu'à l'échéance semblable à celle des obligations au titre des prestations constituées.

Les différences entre les résultats réels et les hypothèses formulées par la direction donneront lieu à un gain ou à une perte actuariel net et entraîneront une augmentation ou une diminution de la charge au titre des prestations constituées des exercices futurs. Conformément aux PCGR canadiens, l'écart est amorti par imputation aux résultats des périodes futures plutôt que d'être constaté immédiatement dans les résultats. La direction détermine si le gain ou la perte actuariel net non constaté correspond à plus de 10 % du plus élevé des actifs du régime ou des obligations au titre des prestations constituées au début de chaque exercice. Tout gain ou perte actuariel net non constaté en excédent du seuil de 10 % est généralement amorti par imputation aux résultats sur la durée

moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés, qui va de 11 à 22 ans pour les régimes de retraite les plus importants de la Banque et de 11 à 27 ans pour ses autres principaux régimes d'avantages sociaux.

Les montants relatifs aux régimes de retraite et aux autres avantages sociaux futurs ainsi que les hypothèses clés de la direction, de même que l'analyse de la sensibilité des modifications apportées aux hypothèses concernant à la fois les obligations et la charge au titre des prestations constituées, sont présentés à la note 17 afférente aux états financiers consolidés de 2006, qui figure aux pages 112 et 113. La note 1 afférente aux états financiers consolidés de 2006, aux pages 95 à 99, présente des détails additionnels sur les principales conventions comptables sous-jacentes à la comptabilisation des avantages sociaux futurs. L'hypothèse de la direction ayant la plus forte incidence possible est celle qui touche le rendement à long terme des actifs. Si ce rendement à long terme hypothétique avait été inférieur (supérieur) de 1 %, la charge de l'exercice 2006 au titre des prestations constituées aurait été supérieure (inférieure) de 43 millions de dollars. Au cours des dix derniers exercices, le rendement annualisé réel de 10,5 % des actifs du principal régime de retraite de la Banque a dépassé le taux annualisé hypothétique de 3,1 %.

#### Impôts sur les bénéfices

La direction s'en remet à son jugement pour déterminer la charge d'impôts et les actifs et les passifs d'impôts futurs. La charge d'impôts est calculée selon les attentes de la direction quant aux incidences fiscales d'opérations et d'événements survenus au cours de l'exercice. La Banque exerce ses activités dans de nombreuses compétences fiscales et la direction interprète les lois fiscales de chacune des juridictions et elle pose des hypothèses relativement au moment prévu de la résorption des écarts temporaires découlant du traitement différent des postes aux fins comptables et fiscales. Si les interprétations de la loi faites par la direction diffèrent de celles des autorités fiscales ou si le moment réel auquel a lieu la résorption de l'actif et du passif d'impôts futurs diffère du moment prévu, la charge d'impôts pourrait augmenter ou diminuer au cours des exercices futurs. En outre, la direction est tenue d'évaluer s'il est probable que l'actif d'impôts futurs se réalisera avant son expiration et, selon cette évaluation, de déterminer si la constatation d'une provision pour moins-value est nécessaire.

Le montant total brut de l'actif d'impôts futurs lié aux pertes fiscales inutilisées de filiales découlant d'exercices antérieurs se chiffrait à 357 millions de dollars au 31 octobre 2006 (180 millions de dollars en 2005), à l'égard desquelles la Banque a constitué une provision pour moins-value de 183 millions de dollars (75 millions de dollars en 2005) étant donné l'incertitude de la réalisation de ces pertes. La hausse en 2006 se rapporte aux filiales acquises au cours de l'exercice. La Banque rajustera la provision pour moins-value s'il devient plus certain qu'elle réalisera cet actif d'impôts futurs.

Le montant total net de l'actif d'impôts futurs de la Banque, y compris le montant net des reports de perte en avant, s'est établi à 1 478 millions de dollars au 31 octobre 2006 (1 233 millions de dollars en 2005). La hausse inscrite pour l'exercice à l'étude découle principalement de la charge de rémunération reportée et des actifs d'impôts futurs des filiales acquises en 2006. Le lecteur trouvera à la note 1 afférente aux états financiers consolidés de 2006, aux pages 95 à 99, plus de détails sur les principales conventions comptables sous-tendant la comptabilisation des impôts sur les bénéfices et à la note 16, à la page 111, d'autres renseignements sur la charge d'impôts de la Banque.

#### Entités à détenteurs de droits variables

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des ententes avec des entités à détenteurs de droits variables («EDDV») au nom de ses clients et pour son propre compte. De

plus amples détails sont fournis dans la section intitulée «Arrangements hors bilan», à la page 40. La direction doit recourir à son jugement pour déterminer si une EDDV doit être consolidée. Ce processus nécessite de comprendre les ententes, de déterminer si une entité est considérée comme une EDDV à la lumière des règles comptables et de déterminer les droits variables de la Banque dans l'EDDV. Ces droits sont ensuite comparés à ceux de tierces parties afin d'identifier qui doit assumer la majeure partie des pertes prévues de l'EDDV ou recevoir la majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV, ou les deux, et déterminer qui doit consolider l'entité. La comparaison s'effectue au moyen de techniques d'analyse qualitative et quantitative qui peuvent exiger le recours à un certain nombre d'hypothèses sur l'environnement dans lequel l'EDDV exerce ses activités et sur le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs. La note 6 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 103 et 104, donne plus de détails au sujet des opérations effectuées entre la Banque et les EDDV.

## Modifications de conventions comptables

Les principales conventions comptables adoptées par la Banque sont présentées à la note 1 afférente aux états financiers consolidés de 2006, aux pages 95 à 99. Cette note fournit notamment une description des modifications de conventions comptables qui ont dû être adoptées en 2006 par suite de l'adoption des nouvelles normes comptables.

- En juillet 2006, la Banque a adopté par anticipation le nouvel abrégé publié par le Comité sur les problèmes nouveaux de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'«ICCA») relatif à la rémunération à base d'actions des salariés admissibles à la retraite avant la date d'acquisition des droits. Cette modification de convention comptable, qui est décrite plus en détail à la note 1 paraissant à la page 99, a donné lieu à un retraitement de 25 millions de dollars (réduction faite des impôts de 13 millions de dollars) au solde d'ouverture des bénéfices non répartis de l'exercice 2006. La Banque n'a pas retraité le bénéfice net de l'une ou l'autre des périodes antérieures à la suite de l'adoption de cette modification comptable puisqu'elle a conclu que celle-ci n'avait aucune incidence importante sur les résultats des trimestres ou des exercices antérieurs. L'adoption de cette convention comptable s'est traduite par une augmentation de 6 millions de dollars du bénéfice net (réduction faite des impôts de 3 millions de dollars), montant qui a été constaté à l'état consolidé des résultats de l'exercice 2006.

### Modifications de conventions comptables futures

#### Instruments financiers

L'ICCA a publié trois nouvelles normes qui s'appliquent à la Banque et qui entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2006 : «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», «Couvertures» et «Résultat étendu». Une description de ces nouvelles normes et leur incidence sur les états financiers de la Banque sont présentées à la note 2 paraissant à la page 99 des états financiers consolidés de 2006.

L'incidence transitoire de la mise en œuvre de ces nouvelles normes fait toujours l'objet d'une évaluation, car certaines directives concernant des questions transitoires n'ont pas été clarifiées par les autorités comptables dans des délais qui auraient permis à la Banque de terminer l'évaluation de l'incidence en date du 1<sup>er</sup> novembre 2006. La comptabilisation des titres de placement comme actifs susceptibles de vente à leur juste valeur au 1<sup>er</sup> novembre 2006 se traduira par une

hausse d'environ 1 091 millions de dollars des valeurs mobilières et par une augmentation d'environ 706 millions de dollars (après impôts) du cumul des autres éléments du résultat étendu.

## Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses activités, la Banque offre à ses sociétés associées ou liées les services bancaires habituels. Ces services sont fournis selon des conditions analogues à celles qui s'appliquent à des personnes non liées.

Les prêts consentis aux administrateurs et aux dirigeants de la Banque au Canada sont octroyés selon les conditions du marché. Avant le 1<sup>er</sup> mars 2001, la Banque consentait des prêts à taux réduit à ses dirigeants et salariés au Canada. Les bénéficiaires des prêts consentis avant cette date ont des droits acquis jusqu'à l'échéance. La Banque peut consentir des prêts à des dirigeants de certaines filiales et succursales étrangères à des taux réduits ou selon des modalités avantageuses, conformément aux lois et aux pratiques locales. Les prêts consentis aux dirigeants de la Banque totalisaient 6,7 millions de dollars au 31 octobre 2006 (5,1 millions de dollars en 2005) et ceux consentis aux administrateurs, 0,1 million de dollars (1,0 million de dollars en 2005).

Les administrateurs peuvent se servir d'une partie ou de la totalité de leurs jetons de présence pour acquérir des actions ordinaires au prix du marché aux termes du régime d'achat d'actions des administrateurs. Les administrateurs ne faisant pas partie de la direction peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions reportées dont les droits sont acquis immédiatement. Depuis 2004, la Banque n'attribue plus d'options sur actions aux administrateurs qui ne sont pas des dirigeants (se reporter à la note 15 afférente aux états financiers consolidés à la page 110).

La Banque peut fournir des services bancaires à des sociétés apparentées à ses administrateurs. Ces arrangements interviennent aux mêmes conditions du marché offertes à l'ensemble des clients et sont assujettis aux processus habituels de révision du crédit qu'applique la Banque. Les prêts engagés par la Banque à l'égard d'entreprises contrôlées par ses administrateurs totalisaient 533 millions de dollars au 31 octobre 2006 (550 millions de dollars en 2005), tandis que leur encours réel se situait à 303 millions de dollars (311 millions de dollars en 2005).

Les responsabilités en matière de surveillance du Comité de vérification et de révision («CVR») en ce qui a trait aux opérations entre apparentés comprennent la revue des politiques et pratiques afin de cerner les opérations entre apparentés qui risquent d'avoir une incidence notable sur la Banque et l'examen des procédures censées garantir la conformité aux dispositions de la *Loi sur les banques* en ce qui concerne les opérations entre apparentés. Les exigences de la *Loi sur les banques* portent sur une gamme plus vaste d'opérations entre apparentés que celle prévue dans les principes comptables généralement reconnus. En outre, le CVR approuve les modalités de toutes les opérations entre la Banque et les structures d'accueil de titrisation de créances qu'elle parraine afin de s'assurer que ces opérations se font selon les conditions du marché. La Banque a mis en place divers processus pour s'assurer que l'information sur les apparentés est identifiée et signalée au CVR semestriellement. Le CVR recueille des rapports détaillés qui attestent la conformité de la Banque quant aux procédures qu'elle a établies.

Le service de la vérification de la Banque procède aux contrôles voulus pour fournir au CVR l'assurance raisonnable que les politiques et procédures de la Banque en matière de désignation, d'autorisation et de déclaration des opérations entre apparentés sont bien conçues et appliquées efficacement.

# Données supplémentaires\*

## Renseignements par secteur géographique

Tableau 13 Bénéfice net par secteur géographique

Pour les exercices (en millions de dollars)	2006				2005				2004						
	Canada	États- Unis	Mexique	Autres pays	Canada	États- Unis	Mexique	Autres pays	Total	Canada	États- Unis	Mexique	Autres pays	Total	
Revenu d'intérêts net	4 029 \$	71 \$	802 \$	1 656 \$	6 558 \$	3 808 \$	199 \$	690 \$	1 438 \$	6 135 \$	3 624 \$	334 \$	599 \$	1 441 \$	5 998 \$
Autres revenus	2 883	581	403	726	4 593	2 737	484	363	716	4 300	2 495	513	331	727	4 066
Dotation à la provision pour pertes sur créances	273	(41)	27	17	276	262	(93)	34	70	273	303	54	6	130	493
Frais autres que d'intérêts	4 110	241	630	1 448	6 429	3 917	246	669	1 185	6 017	3 794	262	618	1 158	5 832
Charge d'impôts	478	138	(17)	153	752	450	216	1	142	809	384	194	12	175	765
Part des actionnaires sans contrôle	—	—	15	83	98	—	—	10	61	71	—	—	15	60	75
Dividendes versés sur les actions privilégiées	12	2	3	7	24	9	2	2	6	19	6	2	1	3	12
	2 039 \$	312 \$	547 \$	674	3 572 \$	1 907 \$	312 \$	337 \$	690 \$	3 246 \$	1 632 \$	335 \$	278 \$	642 \$	2 887 \$
Redressements du siège social <sup>1)</sup>					(23)					(62)					5
Bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires					3 549 \$					3 184 \$					2 892 \$

1) Les revenus et les charges qui n'ont pas été affectés à des secteurs d'exploitation précis sont pris en compte dans le poste «Redressements du siège social».

Tableau 14 Prêts et acceptations par secteur géographique

Aux 30 septembre (en milliards de dollars)	2006	2005	2004	2003	2002	Pourcentage du total	
						2006	2002
<b>Canada</b>							
Provinces de l'Atlantique	12,7 \$	12,1 \$	11,3 \$	10,0 \$	9,4 \$	6,2 %	5,9 %
Québec	13,1	9,8	8,4	7,9	7,1	6,4	4,4
Ontario	81,5	72,4	66,5	60,8	55,5	39,8	34,5
Manitoba et Saskatchewan	5,4	5,3	5,1	5,0	4,8	2,6	3,0
Alberta	17,1	14,7	13,7	11,7	11,1	8,4	6,9
Colombie-Britannique	16,4	14,2	13,3	12,8	12,3	8,0	7,6
	146,2	128,5	118,3	108,2	100,2	71,4	62,3
<b>États-Unis</b>							
	14,3	8,8	9,8	13,8	21,5	7,0	13,3
<b>Mexique</b>							
	9,3	8,5	7,3	7,1	7,6	4,5	4,7
<b>Autres pays</b>							
Europe	8,1	7,3	6,1	8,0	10,8	4,0	6,7
Antilles	11,6	10,1	10,1	10,2	11,6	5,7	7,2
Amérique latine	9,2	5,2	4,9	5,1	5,5	4,4	3,5
Autres	7,4	6,5	5,0	5,0	5,2	3,6	3,2
	36,3	29,1	26,1	28,3	33,1	17,7	20,6
Provision générale <sup>1)</sup>							
	(1,3)	(1,3)	(1,4)	(1,5)	(1,5)	(0,6)	(0,9)
Total des prêts et acceptations	204,8 \$	173,6 \$	160,1 \$	155,9 \$	160,9 \$	100,0 %	100,0 %

1) Aux 31 octobre.

Tableau 15 Montant brut des prêts douteux par secteur géographique

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2006	2005	2004	2003	2002	Pourcentage du total	
						2006	2002
Canada	655 \$	537 \$	489 \$	675 \$	639 \$		
États-Unis	119	331	701	1 084	1 688		
Mexique	213	190	223	398	464		
Autres pays	883	762	787	1 105	1 221		
Total	1 870 \$	1 820 \$	2 200 \$	3 262 \$	4 012 \$		

\* Certains chiffres correspondants figurant dans le présent rapport ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice à l'étude.

**Tableau 16 Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances par secteur géographique**

Pour les exercices (en millions de dollars)	2006	2005	2004	2003	2002
Canada	273 \$	264 \$	299 \$	395 \$	296 \$
États-Unis	(41)	(93)	54	270	1 131
Mexique	27	34	6	2	(56)
Autres pays	17	70	131	226	658
Total	276 \$	275 \$	490 \$	893 \$	2 029 \$

**Tableau 17 Répartition géographique de l'actif productif**

Aux 30 septembre (en milliards de dollars)	2006		2005	2004	2003	2002
	Solde	Pourcentage de l'actif productif				
<b>Amérique du Nord</b>						
Canada	218,4 \$	63,3 %	187,2 \$	166,9 \$	158,5 \$	147,8 \$
États-Unis	41,9	12,2	32,5	25,0	34,1	46,4
	260,3	75,5	219,7	191,9	192,6	194,2
<b>Mexique</b>	<b>21,1</b>	<b>6,1</b>	20,4	18,7	18,2	20,3
<b>Europe</b>						
Royaume-Uni	6,4	1,9	6,8	7,4	8,1	10,2
Allemagne	3,5	1,0	2,0	3,5	2,9	2,8
Irlande	4,8	1,4	4,0	2,0	1,4	1,6
France	2,5	0,7	1,9	1,1	1,5	1,4
Pays-Bas	1,5	0,4	1,7	0,8	1,5	1,1
Autres pays d'Europe	3,4	1,0	4,2	3,4	4,8	5,0
	22,1	6,4	20,6	18,2	20,2	22,1
<b>Antilles</b>						
Jamaïque	3,1	0,9	2,8	3,0	2,6	3,4
Porto Rico	2,0	0,6	1,7	1,9	2,1	2,6
Bahamas	2,4	0,7	1,8	1,7	1,7	1,8
Trinité-et-Tobago	1,5	0,4	1,7	1,5	1,6	1,7
Autres pays des Antilles	9,0	2,6	6,1	6,7	6,4	6,9
	18,0	5,2	14,1	14,8	14,4	16,4
<b>Amérique latine</b>						
Chili	4,2	1,2	3,2	3,3	3,4	3,6
Pérou	4,1	1,2	0,1	0,2	0,2	0,2
Autres pays d'Amérique latine	4,3	1,3	3,7	3,3	3,5	3,7
	12,6	3,7	7,0	6,8	7,1	7,5
<b>Asie</b>						
Inde	1,8	0,5	1,5	2,0	1,1	1,1
Malaisie	1,3	0,4	1,8	1,4	1,5	1,6
Corée du Sud	1,6	0,5	1,7	1,4	1,8	2,3
Japon	1,1	0,3	1,0	1,1	1,7	1,6
Hong Kong	1,7	0,5	1,4	0,9	1,0	1,2
Autres pays d'Asie	2,9	0,8	2,7	2,4	2,0	2,2
	10,4	3,0	10,1	9,2	9,1	10,0
<b>Moyen-Orient et Afrique</b>						
Provision générale <sup>1)</sup>	1,8	0,5	1,1	0,7	0,4	0,5
Total	(1,3)	(0,4)	(1,3)	(1,4)	(1,5)	(1,5)
	345,0 \$	100,0 %	291,7 \$	258,9 \$	260,5 \$	269,5 \$

1) Aux 31 octobre.

## Risque de crédit

**Tableau 18 Exposition au risque outre-frontière – pays choisis<sup>1)</sup>**

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	Prêts	Dépôts inter- bancaires	Opérations	Titres d'administration publiques et autres valeurs mobilières	Participations dans des filiales et sociétés affiliées <sup>2)</sup>	Autres	Total 2006	Total 2005
<b>Mexique</b>	<b>1 496 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>103 \$</b>	<b>597 \$</b>	<b>1 892 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>4 093 \$</b>	<b>3 272 \$</b>
<b>Asie</b>								
Corée du Sud	473 \$	– \$	324 \$	528 \$	– \$	80 \$	1 405 \$	1 278 \$
Japon	623	8	121	270	–	110	1 132	1 342
Malaisie	358	–	1	350	144	–	853	1 107
Inde	691	39	523	250	–	21	1 524	1 282
Hong Kong	370	–	25	680	–	7	1 082	955
Chine	353	45	535	46	–	10	989	701
Autres pays d'Asie <sup>3)</sup>	378	96	178	374	–	4	1 030	744
	<b>3 246 \$</b>	<b>188 \$</b>	<b>1 707 \$</b>	<b>2 498 \$</b>	<b>144 \$</b>	<b>232 \$</b>	<b>8 015 \$</b>	<b>7 409 \$</b>
<b>Amérique latine</b>								
Brésil	727 \$	– \$	364 \$	375 \$	– \$	1 \$	1 467 \$	751 \$
Chili	771	–	20	–	294	–	1 085	773
Venezuela	2	–	14	64	81	–	161	171
Pérou	54	–	23	30	278	–	385	114
Costa Rica	368	–	21	–	375	–	764	384
El Salvador	222	–	16	–	201	–	439	408
Autres pays d'Amérique latine <sup>4)</sup>	580	9	31	69	–	–	689	708
	<b>2 724 \$</b>	<b>9 \$</b>	<b>489 \$</b>	<b>538 \$</b>	<b>1 229 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>4 990 \$</b>	<b>3 309 \$</b>

1) Une exposition au risque outre-frontière représente une réclamation contre un emprunteur situé dans un pays étranger, libellée dans une monnaie autre que la monnaie locale et établie en fonction du risque ultime.

2) Compte non tenu d'un écart d'acquisition de 114 \$ (116 \$ en 2005) au Chili, de 131 \$ (129 \$ en 2005) au El Salvador et de 189 \$ (néant en 2005) au Pérou.

3) Incluant l'Indonésie, les Philippines, Singapour, Taiwan et la Thaïlande.

4) Incluant l'Argentine, la Colombie, le Panama et l'Uruguay.

**Tableau 19 Prêts et acceptations par catégorie d'emprunteurs**

À l'exclusion des prises en pension Aux 30 septembre (en milliards de dollars)	2006		2005	2004
	Solde	Pourcentage du total		
<b>Prêts aux ménages</b>				
Prêts hypothécaires à l'habitation	88,2 \$	43,1 %	74,6 \$	68,3 \$
Prêts sur cartes de crédit	9,1	4,4	8,6	7,8
Prêts aux particuliers	29,4	14,3	25,6	22,0
	<b>126,7</b>	<b>61,8</b>	<b>108,8</b>	<b>98,1</b>
<b>Prêts aux entreprises et aux administrations publiques</b>				
Services financiers	13,0	6,4	9,5	7,1
Commerce de gros et de détail	10,2	5,0	10,2	10,2
Secteur immobilier et construction	7,0	3,4	6,0	5,6
Pétrole et gaz	5,2	2,5	3,1	3,1
Transport	4,9	2,4	4,0	4,1
Secteur de l'automobile	4,7	2,3	5,8	4,8
Agriculture	3,4	1,7	2,9	2,9
Administrations publiques	3,4	1,6	2,0	2,2
Hôtels et loisirs	3,4	1,7	2,8	3,4
Exploitation minière et métaux de première fusion	3,1	1,5	2,7	2,6
Services publics	2,9	1,4	1,4	1,8
Soins de santé	2,9	1,4	2,0	2,1
Télécommunications et câble	2,5	1,2	1,7	2,0
Médias	2,4	1,2	2,0	2,2
Produits chimiques	2,2	1,1	2,2	2,2
Aliments et boissons	2,2	1,1	2,1	2,2
Produits forestiers	1,5	0,7	1,8	1,4
Autres	4,5	2,2	3,9	3,5
	<b>79,4</b>	<b>38,8</b>	<b>66,1</b>	<b>63,4</b>
Provision générale <sup>1)</sup>	<b>206,1</b>	<b>100,6</b>	<b>174,9</b>	<b>161,5</b>
Total des prêts et acceptations	<b>(1,3)</b>	<b>(0,6)</b>	<b>(1,3)</b>	<b>(1,4)</b>
	<b>204,8 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>173,6 \$</b>	<b>160,1 \$</b>

1) Aux 31 octobre.

**Tableau 20 Instruments de crédit hors bilan**

Aux 31 octobre (en milliards de dollars)	2006	2005	2004	2003	2002
Engagements de crédit	105,9 \$	99,9 \$	104,2 \$	110,5 \$	127,0 \$
Lettres de crédit de soutien et lettres de garantie	18,5	15,8	14,4	14,2	14,8
Prêts de titres, engagements d'achat de titres et autres	13,0	9,3	4,8	7,7	5,9
Total	137,4 \$	125,0 \$	123,4 \$	132,4 \$	147,7 \$

**Tableau 21 Variation du montant net des prêts douteux<sup>1)</sup>**

Pour les exercices (en millions de dollars)	2006	2005	2004	2003	2002
<b>Montant brut des prêts douteux</b>					
Solde au début de l'exercice	1 820 \$	2 200 \$	3 241 \$	3 987 \$	4 439 \$
Ajouts nets					
Ajouts	1 262	1 263	1 774	2 634	4 843
Déclassements, remboursements et ventes de prêts	(956)	(1 034)	(1 680)	(1 936)	(1 789)
306	229	94	698	3 054	
340	64	–	–	–	
–	–	–	–	–	(1 006)
Acquisition de filiales					
Cession des activités de Scotiabank Quilmes <sup>2)</sup>					
Radiations					
Prêts hypothécaires à l'habitation	(5)	(6)	(7)	(9)	
Prêts aux particuliers	(214)	(237)	(198)	(192)	
Prêts sur cartes de crédit	(150)	(130)	(145)	(116)	
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	(174)	(277)	(632)	(610)	
(543)	(650)	(982)	(927)	(2 376)	
(53)	(23)	(153)	(517)	(124)	
1 870	1 820	2 200	3 241	3 987	
<b>Provision spécifique pour pertes sur créances</b>					
Solde au début de l'exercice	1 139	1 321	1 719	1 892	2 705
Acquisition de filiales	323	59	–	–	–
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances	276	275	490	893	2 029
Cession des activités de Scotiabank Quilmes <sup>2)</sup>	–	–	–	–	(504)
Radiations	(543)	(650)	(982)	(927)	(2 376)
Recouvrements par portefeuille					
Prêts hypothécaires à l'habitation	3	1	2	1	
Prêts aux particuliers	71	75	78	79	
Prêts sur cartes de crédit	37	32	32	26	
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	70	97	46	58	
181	205	158	164	169	
(76)	(71)	(64)	(303)	(131)	
1 300	1 139	1 321	1 719	1 892	
<b>Montant net des prêts douteux</b>					
Solde au début de l'exercice	681	879	1 522	2 095	1 734
Variation nette du montant brut des prêts douteux	50	(380)	(1 041)	(746)	(452)
Variation nette de la provision spécifique pour pertes sur créances	(161)	182	398	173	813
Solde à la fin de l'exercice	570	681	879	1 522	2 095
Provision générale pour pertes sur créances	1 307	1 330	1 375	1 475	1 475
Solde après déduction de la provision générale	(737)\$	(649)\$	(496)\$	47 \$	620 \$

1) Compte non tenu du montant net des prêts douteux consentis dans des pays désignés à marché naissant au cours des exercices antérieurs à 2004.

2) Compte tenu de l'incidence du redressement de change.

3) Comprend un virement de 5 \$ aux autres passifs en 2006, un virement de 2 \$ provenant des autres passifs en 2005, un reclassement de 23 \$ prélevé de la provision pour risque-pays et un virement de 8 \$ aux autres passifs en 2004.

**Tableau 22 Dotations aux provisions pour pertes sur créances**

Pour les exercices (en millions de dollars)	2006	2005	2004	2003	2002
Dotations aux provisions spécifiques pour pertes sur créances					
Montant net des dotations aux provisions spécifiques	457 \$ (181)	480 \$ (205)	648 \$ (158)	1 057 \$ (164)	2 198 \$ (169)
Recouvrements					
Montant net des dotations aux provisions spécifiques pour pertes sur créances <sup>1)</sup>	276	275	490	893	2 029
Dotation à la provision générale	(60)	(45)	(100)	—	—
Montant total net des dotations aux provisions pour pertes sur créances	216 \$	230 \$	390 \$	893 \$	2 029 \$

1) Compte non tenu des reprises sur la provision pour pertes sur créances (dotation à la provision pour pertes sur créances en 2002) à l'égard de l'Argentine, le montant net des dotations aux provisions spécifiques s'est établi comme suit : 957 \$ en 2003 et 1 575 \$ en 2002.

**Tableau 23 Dotations aux provisions spécifiques pour pertes sur créances par catégorie d'emprunteurs**

Pour les exercices (en millions de dollars)	2006	2005	2004
<b>Prêts aux particuliers</b>			
Prêts hypothécaires à l'habitation	10 \$ 283	11 \$ 275	20 \$ 221
Autres prêts aux particuliers	293	286	241
<b>Prêts aux entreprises et aux administrations publiques</b>			
Services financiers	—	10	(2)
Commerce de gros et de détail	5	11	99
Secteur immobilier et construction	(7)	27	11
Pétrole et gaz	—	(3)	—
Transport	4	(6)	(25)
Secteur de l'automobile	11	6	26
Agriculture	2	11	50
Administrations publiques	(6)	5	4
Hôtels et loisirs	(21)	20	(12)
Exploitation minière et métaux de première fusion	(10)	(47)	(1)
Services publics	(21)	(71)	27
Soins de santé	2	3	4
Télécommunications et câble	(14)	17	2
Médias	(4)	(3)	(12)
Produits chimiques	13	4	(3)
Aliments et boissons	7	(17)	73
Produits forestiers	(1)	10	(4)
Autres	23	12	12
	(17)	(11)	249
<b>Total des dotations aux provisions spécifiques</b>	<b>276 \$</b>	<b>275 \$</b>	<b>490 \$</b>

**Tableau 24 Prêts non productifs par catégorie d'emprunteurs**

À l'exclusion des prises en pension Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2006			2005		
	Montant net	Provision pour pertes sur créances	Montant brut	Montant net	Provision pour pertes sur créances	Montant brut
<b>Prêts aux particuliers</b>						
Prêts hypothécaires à l'habitation	178 \$	(138)\$	316 \$	158 \$	(106)\$	264 \$
Autres prêts aux particuliers	13	(456)	469	10	(356)	366
	<b>191</b>	<b>(594)</b>	<b>785</b>	<b>168</b>	<b>(462)</b>	<b>630</b>
<b>Prêts aux entreprises et aux administrations publiques</b>						
Services financiers	–	(9)	9	–	(12)	12
Commerce de gros et de détail	58	(167)	225	55	(122)	177
Secteur immobilier et construction	84	(134)	218	36	(92)	128
Pétrole et gaz	–	–	–	–	(1)	1
Transport	1	(42)	43	10	(54)	64
Secteur de l'automobile	20	(34)	54	19	(11)	30
Agriculture	18	(40)	58	17	(37)	54
Administrations publiques	–	(8)	8	–	(21)	21
Hôtels et loisirs	42	(12)	54	82	(56)	138
Exploitation minière et métaux de première fusion	4	(40)	44	–	(33)	33
Services publics	4	(17)	21	28	(44)	73
Soins de santé	3	(15)	18	10	(9)	19
Télécommunications et câble	88	(38)	126	167	(59)	226
Médias	2	(7)	9	–	(9)	9
Produits chimiques	–	(33)	33	37	(24)	61
Aliments et boissons	1	(37)	38	19	(22)	41
Produits forestiers	5	(15)	20	4	(16)	20
Autres	49	(58)	107	27	(56)	84
	<b>379</b>	<b>(706)</b>	<b>1 085</b>	<b>513</b>	<b>(677)</b>	<b>1 190</b>
Provision pour pertes sur créances – générale	<b>570 \$</b>	<b>(1 300)\$</b>	<b>1 870 \$</b>	<b>681 \$</b>	<b>(1 139)\$</b>	<b>1 820 \$</b>
Montant net des prêts douteux après la provision générale	<b>(1 307)</b>			<b>(1 330)</b>		
	<b>(737)\$</b>	<b>(1 300)\$</b>	<b>1 870 \$</b>	<b>(649)\$</b>	<b>(1 319)\$</b>	<b>1 820 \$</b>

**Capital****Tableau 25 Activités de dotation en capital**

Émissions		Échéances/rachats	
Capital de catégorie 1		Actions privilégiées	
28 septembre 2006	750 000 000 \$ de titres fiduciaires de la Banque Scotia – 2006-1	Aucune	
Débentures subordonnées			
		8 février 2006	300 000 000 \$ de débentures à 7,4 % échéant le 8 février 2011

**Tableau 26 Actif pondéré en fonction du risque**

Aux 31 octobre (en milliards de dollars)		2006		2005	
Facteur de conversion	Facteur de pondération	Montant brut	Pondéré en fonction du risque	Montant brut	Pondéré en fonction du risque
<b>Au bilan</b>					
–	0 – 20 %	Liquidités	23,4 \$	4,4 \$	20,5 \$
–	0 – 100 %	Valeurs mobilières <sup>1)</sup>	95,5	12,3	73,5
–	0 – 50 %	Prêts hypothécaires à l'habitation	89,4	30,3	75,4
–	0 – 100 %	Prêts et acceptations	148,6	103,5	123,2
–	0 – 100 %	Autres actifs	22,1	8,2	21,4
		Total au bilan	379,0	158,7	314,0
<b>Au bilan</b>					
<b>Instruments de crédit indirect</b>					
0 – 10 %	0 – 100 %	Engagements de crédit à un an et moins	61,4	0,8	57,6
20 %	0 – 100 %	Lettres de crédit commercial à court terme	1,0	0,1	0,9
50 %	0 – 100 %	Engagements de crédit à plus long terme	44,5	17,7	42,3
50 %	0 – 100 %	Garanties d'exécution	8,4	4,2	6,7
100 %	0 – 100 %	Lettres de crédit de soutien, lettres de garantie, prêts de titres et autres engagements	22,1	6,4	17,5
			137,4	29,2	125,0
<b>Instruments sur taux d'intérêt</b>					
0 – 1,5 %	0 – 50 %	Contrats à terme et contrats de garantie de taux d'intérêt	148,0	–	100,1
0 – 1,5 %	0 – 50 %	Swaps de taux d'intérêt	472,1	1,3	415,9
0 – 1,5 %	0 – 50 %	Options sur taux d'intérêt	66,1	0,1	64,9
			686,2	1,4	580,9
<b>Instruments sur devises</b>					
1 – 7,5 %	0 – 50 %	Contrats à terme et contrats de change à terme	197,0	1,4	188,1
1 – 7,5 %	0 – 50 %	Swaps de devises	85,4	2,1	61,6
1 – 7,5 %	0 – 50 %	Options sur devises	5,2	–	4,3
			287,6	3,5	254,0
<b>Autres instruments dérivés</b>					
6 – 10 %	0 – 50 %	Swaps de capitaux propres et options sur capitaux propres	31,3	0,7	27,5
6 – 15 %	0 – 50 %	Dérivés de crédit	34,8	0,7	21,0
7 – 15 %	0 – 50 %	Autres	4,8	0,3	2,9
			70,9	1,7	51,4
		Total hors bilan	1 182,1	35,8	1 011,3
		Total de l'actif brut et de l'actif pondéré en fonction du risque	1 561,1	194,5	1 325,3
		Incidence des accords généraux de compensation		(2,5)	(2,3)
		Risque de marché – équivalent de l'actif à risque <sup>1)</sup>		5,0	3,3
		Total	1 561,1 \$	197,0 \$	1 325,3 \$
					162,8 \$

1) Comprend les actifs assujettis au risque de marché. La pondération du risque de ces actifs est comprise dans la rubrique «Risque de marché – équivalent de l'actif à risque».

## Revenus et charges

**Tableau 27 Analyse de la variation du revenu d'intérêts net selon le volume et le taux**

Base de mise en équivalence fiscale <sup>1)</sup> Pour les exercices (en millions de dollars)	2006 par rapport à 2005			2005 par rapport à 2004		
	Augmentation (diminution) due à la variation du :			Augmentation (diminution) due à la variation du :		
	Volume moyen	Taux moyen	Variation nette	Volume moyen	Taux moyen	Variation nette
Revenu d'intérêts net						
Total de l'actif productif	1 930 \$	2 063 \$	3 993 \$	1 245 \$	433 \$	1 678 \$
Total des passifs portant intérêt	(1 130)	(2 212)	(3 342)	(650)	(806)	(1 456)
Variation du revenu d'intérêts net	800 \$	(149)\$	651 \$	595 \$	(373)\$	222 \$

1) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 28.

**Tableau 28 Autres revenus**

Pour les exercices (en millions de dollars)	2006					
	2006	2005	2004	2003	2002	c. 2005
Revenus tirés des cartes de crédit	307 \$	251 \$	231 \$	204 \$	280 \$	22 %
<b>Services de dépôt et de paiement</b>						
Services de dépôt	622	581	536	479	445	7
Autres services de paiement	144	120	110	114	111	20
	766	701	646	593	556	9
<b>Fonds communs de placement</b>	241	193	171	161	174	25
<b>Gestion de placements, courtage et fiducie</b>						
Courtage au détail	481	427	335	280	304	13
Gestion et garde de placements	70	62	53	53	32	14
Services fiduciaires aux particuliers et aux entreprises	115	111	116	122	137	3
	666	600	504	455	473	11
<b>Commissions de crédit</b>						
Commissions sur engagements et autres commissions de crédit	414	436	477	565	540	(5)
Commissions sur acceptations	116	106	106	119	131	10
	530	542	583	684	671	(2)
<b>Revenus de négociation</b>	637	594	476	501	439 <sup>1)</sup>	7
<b>Services de banque d'investissement</b>						
Commissions de placement et autres	453	493	477	472	405	(8)
Revenus tirés des opérations de change et autres	206	187	171	201	187	10
	659	680	648	673	592	(3)
<b>Gain net sur titres de placement</b>	371	414	477	159	179 <sup>1)</sup>	(10)
<b>Revenus de titrisation</b>	43	79	111	140	162	(46)
<b>Autres</b>	580	475	473	445	317 <sup>1)</sup>	22
Total avant les éléments ci-dessous	4 800	4 529	4 320	4 015	3 843	6
Gain sur la vente d'entreprises	—	—	—	—	99	—
Total des autres revenus	4 800 \$	4 529 \$	4 320 \$	4 015 \$	3 942 \$	6 %
Pourcentage d'augmentation (de diminution) par rapport à l'exercice précédent	6 %	5 %	8 %	2 %	(3) %	

1) Les charges liées à l'Argentine ont eu une incidence sur les éléments suivants : les revenus de négociation comprennent un gain de 4 \$, le gain net sur les titres de placement tient compte d'une charge de 20 \$ et le poste «Autres» englobe une charge de 87 \$.

Tableau 29 Frais autres que d'intérêts et productivité

Pour les exercices (en millions de dollars)	2006	2005	2004	2003	2002	2006 c. 2005
<b>Salaire et avantages sociaux</b>						
Salaires	2 100 \$	1 963 \$	1 933 \$	2 001 \$	2 091 \$	7 %
Rémunération liée au rendement	936	880	817	801	813	6
Rémunération à base d'actions	164	140	174	119	21	17
Prestations de retraite et autres avantages sociaux	568	505	528	440	419	13
	<b>3 768</b>	<b>3 488</b>	<b>3 452</b>	<b>3 361</b>	<b>3 344</b>	<b>8</b>
<b>Locaux et technologie</b>						
Loyers, montant net	181	176	170	180	192	3
Frais de réparation et d'entretien des locaux	60	50	46	44	53	21
Impôts fonciers	61	61	58	56	57	–
Matériel informatique, logiciels et traitement des données	549	519	509	498	456	6
Amortissement	192	173	189	208	243	11
Autres frais liés aux locaux	171	169	167	170	182	1
	<b>1 214</b>	<b>1 148</b>	<b>1 139</b>	<b>1 156</b>	<b>1 183</b>	<b>6</b>
<b>Communications</b>						
Télécommunications	68	64	63	68	74	6
Papeterie, poste et messagerie	208	191	185	183	207	9
	<b>276</b>	<b>255</b>	<b>248</b>	<b>251</b>	<b>281</b>	<b>8</b>
<b>Publicité et développement des affaires</b>						
Publicité et activités promotionnelles	126	139	113	103	105	(9)
Déplacement et développement des affaires	106	93	97	96	103	14
	<b>232</b>	<b>232</b>	<b>210</b>	<b>199</b>	<b>208</b>	<b>–</b>
<b>Honoraires</b>						
	174	186	163	141	136	(7)
<b>Taxes d'affaires et taxe sur le capital</b>						
Taxes d'affaires	98	91	89	90	118	9
Taxe sur le capital	35	56	53	54	50	(38)
	<b>133</b>	<b>147</b>	<b>142</b>	<b>144</b>	<b>168</b>	<b>(9)</b>
<b>Autres</b>						
Formation du personnel	47	45	43	37	42	3
Amortissement de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels	38	29	27	29	28	29
Frais divers	561	513	438	382	347	10
	<b>646</b>	<b>587</b>	<b>508</b>	<b>448</b>	<b>417</b>	<b>10</b>
Total avant les éléments ci-dessous	<b>6 443</b>	<b>6 043</b>	<b>5 862</b>	<b>5 700</b>	<b>5 737</b>	<b>7</b>
<b>Perte sur la cession des activités d'une filiale<sup>1)</sup></b>						
Total des frais autres que d'intérêts	–	–	–	31	237	–
Ratio de productivité («BMEF») <sup>2)</sup>	<b>6 443 \$</b>	<b>6 043 \$</b>	<b>5 862 \$</b>	<b>5 731 \$</b>	<b>5 974 \$</b>	<b>7 %</b>
	<b>55,3 %</b>	<b>56,3 %</b>	<b>56,9 %</b>	<b>55,9 %</b>	<b>55,7 %</b>	

1) La perte sur la cession des activités d'une filiale se rapporte à Scotiabank Quilmes.

2) Base de mise en équivalence fiscale. Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 28.

**Tableau 30 Impôts et taxes**

Pour les exercices (en millions de dollars)	2006	2005	2004	2003	2002	2006
						c. 2005
<b>Impôts sur les bénéfices</b>						
Charge d'impôts <sup>1)</sup>	872 \$	847 \$	786 \$	777 \$	594 \$	3 %
Redressement pour mise en équivalence fiscale <sup>2)</sup>	440	326	274	278	268	35
Charge d'impôts («BMEF») <sup>3)</sup>	1 312	1 173	1 060	1 055	862	12
<b>Autres impôts et taxes</b>						
Charges sociales	152	137	139	139	149	11
Taxes d'affaires et taxe sur le capital	133	147	142	144	168	(9)
Taxe sur les produits et services et autres taxes	128	132	121	110	114	(4)
Total des autres impôts et taxes	413	416	402	393	431	(1)
Total des impôts et taxes <sup>3)</sup>	1 725 \$	1 589 \$	1 462 \$	1 448 \$	1 293 \$	9 %

1) Comprend la charge d'impôts (le recouvrement d'impôts) relativement à la perte sur la cession des activités de la filiale Scotiabank Quilmes de 3 \$ en 2003 et de (254)\$ en 2002.

2) Base de mise en équivalence fiscale. Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 28.

3) Ce montant se compose d'une tranche de 1 035 \$ en impôts et taxes canadiens (988 \$ en 2005; 910 \$ en 2004; 953 \$ en 2003 et 811 \$ en 2002) et de 690 \$ en impôts étrangers (601 \$ en 2005; 552 \$ en 2004; 495 \$ en 2003 et 482 \$ en 2002).

## Autres informations

**Tableau 31 Composantes du bénéfice net en pourcentage de l'actif total moyen<sup>1)</sup>**

Pour les exercices (en pourcentage)	2006	2005	2004	2003	2002	Base de mise en équivalence fiscale
Revenu d'intérêts net	1,95 %	2,00 %	2,10 %	2,16 %	2,29 %	
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(0,06)	(0,07)	(0,14)	(0,31)	(0,69)	
Autres revenus	1,37	1,46	1,52	1,39	1,33	
Revenu d'intérêts net et autres revenus	3,26	3,39	3,48	3,24	2,93	
Frais autres que d'intérêts	(1,84)	(1,95)	(2,06)	(1,98)	(2,01)	
Bénéfice net avant les éléments ci-dessous	1,42	1,44	1,42	1,26	0,92	
Charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle	(0,40)	(0,40)	(0,40)	(0,42)	(0,34)	
Bénéfice net	1,02 %	1,04 %	1,02 %	0,84 %	0,58 %	
Actif total moyen (en milliards de dollars)	350,7 \$	309,4 \$	284,0 \$	288,5 \$	296,9 \$	

1) Le revenu provenant de valeurs mobilières non assujetties à l'impôt est indiqué sur une base de mise en équivalence fiscale, avant impôts. La charge d'impôts a été redressée en conséquence : 440 millions de dollars en 2006; 326 millions de dollars en 2005; 274 millions de dollars en 2004; 278 millions de dollars en 2003 et 268 millions de dollars en 2002.

**Tableau 32 Provision générale et gains (pertes) non réalisé(e)s sur titres de placement**

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2006	2005	2004	2003	2002	Provision générale
<b>Gains (pertes) non réalisé(e)s sur titres de placement</b>						
Actions ordinaires et privilégiées	519 \$	499 \$	502 \$	164 \$	(131)\$	
Obligations de pays à marché naissant	584	574	507	512	219	
Autres titres à revenu fixe	(102)	(38)	39	27	(113)	
	1 001 \$	1 035 \$	1 048 \$	703 \$	(25)\$	

**Tableau 33 Biens sous administration et biens sous gestion**

Aux 30 septembre (en milliards de dollars)	2006	2005	2004	2003	2002
<b>Biens sous administration</b>					
Particuliers					
Courtage au détail	69,7 \$	64,2 \$	54,2 \$	47,4 \$	41,0 \$
Gestion de placements et services fiduciaires	59,5	57,0	53,4	56,6	57,1
	129,2	121,2	107,6	104,0	98,1
Fonds communs de placement	19,8	18,4	15,8	14,2	14,4
Institutions	42,9	31,8	33,4	43,8	31,9
Total	191,9 \$	171,4 \$	156,8 \$	162,0 \$	144,4 \$
<b>Biens sous gestion</b>					
Particuliers	10,0 \$	9,4 \$	7,5 \$	7,0 \$	7,8 \$
Fonds communs de placement	13,2	13,4	11,8	11,6	12,2
Institutions	4,6	3,8	1,9	1,4	1,5
Total	27,8 \$	26,6 \$	21,2 \$	20,0 \$	21,5 \$

**Tableau 34 Honoraires versés aux vérificateurs des actionnaires**

Pour les exercices (en millions de dollars)	2006 <sup>1)</sup>	2005 <sup>2)</sup>
Services de vérification	12,8 \$	12,8 \$
Services liés à la vérification	0,1	1,6
Services-conseils en fiscalité autres que de vérification	0,3	1,6
Divers services autres que de vérification	0,1	1,4
	13,3 \$	17,4 \$

1) PricewaterhouseCoopers s.r.l. ont cessé d'être les vérificateurs des actionnaires en date de leur démission, soit le 20 décembre 2005. Pour la période allant jusqu'au 20 décembre 2005, les honoraires se rapportant à PricewaterhouseCoopers s.r.l. se sont établis à environ 0,4 million de dollars.

2) Les honoraires de 2005 ont trait aux vérificateurs conjoints, soit KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. et PricewaterhouseCoopers s.r.l. Dans chacune des catégories, les montants versés à PricewaterhouseCoopers s.r.l. se sont établis respectivement à 6,3 millions de dollars, à 0,7 million de dollars, à 0,7 million de dollars et à 0,7 million de dollars.

**Tableau 35 Principales informations trimestrielles**

Pour les trimestres	2006				2005			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
<b>Résultats d'exploitation</b> (en millions de dollars)								
Revenu d'intérêts net (BMEF <sup>1)</sup>	1 783	1 816	1 644	1 605	1 581	1 561	1 552	1 503
Total des revenus (BMEF <sup>1)</sup>	2 999	2 989	2 830	2 830	2 735	2 689	2 688	2 614
Dotation à la provision pour pertes sur créances	32	74	35	75	36	85	35	74
Frais autres que d'intérêts	1 708	1 608	1 565	1 562	1 579	1 517	1 490	1 457
Charge d'impôts (BMEF <sup>1)</sup>	334	344	313	321	289	286	320	278
Bénéfice net	897	936	894	852	811	784	826	788
Bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires	890	928	887	844	803	775	822	784
<b>Rendement de l'exploitation</b>								
Bénéfice de base par action (en dollars)	0,90	0,94	0,90	0,85	0,81	0,78	0,82	0,78
Bénéfice dilué par action (en dollars)	0,89	0,93	0,89	0,84	0,80	0,77	0,81	0,77
Rendement des capitaux propres (en pourcentage)	21,1	22,8	23,2	21,6	20,5	19,9	22,3	21,0
Ratio de productivité (en pourcentage)(BMEF <sup>1)</sup>	56,9	53,8	55,3	55,2	57,8	56,4	55,4	55,7
Marge nette sur intérêts sur l'actif total moyen (en pourcentage)(BMEF <sup>1)</sup>	1,89	1,98	1,97	1,97	1,97	1,97	2,07	2,00
<b>Données du bilan</b> (en milliards de dollars)								
Liquidités et valeurs mobilières	118,9	115,5	113,8	102,0	94,0	95,9	93,4	89,1
Prêts et acceptations	238,0	225,4	214,4	200,8	198,6	199,5	192,8	188,6
Total de l'actif	379,0	365,0	357,0	325,0	314,0	317,5	309,1	300,5
Dépôts	263,9	255,2	247,6	227,5	217,4	220,0	214,8	206,9
Actions privilégiées	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,3
Avoir des porteurs d'actions ordinaires <sup>2)</sup>	16,9	16,5	15,8	15,6	15,5	15,6	15,3	14,9
Biens sous administration	191,9	180,9	188,5	174,1	171,4	166,7	163,0	158,0
Biens sous gestion	27,8	26,6	26,9	26,2	26,6	24,0	23,4	22,6
<b>Mesures du capital</b> (en pourcentage)								
Coefficient du capital de catégorie 1	10,2	10,0	10,2	10,8	11,1	11,1	11,4	11,2
Coefficient du capital total	11,7	11,6	11,9	12,8	13,2	13,1	13,4	13,5
Coefficient de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires à l'actif pondéré <sup>3)</sup>	8,8	8,9	9,0	9,4	9,7	9,7	9,8	9,8
Coefficient de l'avoir corporel des porteurs d'actions ordinaires à l'actif pondéré en fonction du risque <sup>2) 3)</sup>	8,3	8,4	8,5	9,0	9,3	9,3	9,5	9,5
Actif pondéré en fonction du risque (en milliards de dollars)	197,0	190,3	180,1	168,9	162,8	163,8	160,1	155,5
<b>Qualité du crédit</b>								
Montant net des prêts douteux <sup>4)</sup> (en millions de dollars)	570	479	579	659	681	573	666	762
Provision générale pour pertes sur créances (en millions de dollars)	1 307	1 330	1 330	1 330	1 330	1 375	1 375	1 375
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations <sup>4)</sup>	0,24	0,21	0,27	0,33	0,34	0,29	0,35	0,40
Dotations aux provisions spécifiques pour pertes sur créances en pourcentage de l'encours moyen des prêts et acceptations (annualisé)	0,16	0,13	0,07	0,15	0,16	0,17	0,07	0,16
<b>Données sur les actions ordinaires</b>								
Cours des actions (en dollars)								
Haut	49,50	47,24	48,67	49,80	44,22	42,64	41,37	41,35
Bas	45,36	41,55	45,03	42,89	40,31	39,19	38,63	36,41
Clôture	49,30	45,55	46,52	46,25	42,99	41,75	39,99	39,50
Actions en circulation (en millions)								
Nombre moyen – de base	989	988	988	989	995	995	996	1 006
Nombre moyen – dilué	1 000	999	1 001	1 002	1 008	1 009	1 011	1 021
Fin du trimestre	990	988	988	988	990	995	994	998
Dividendes par action (en dollars)	0,39	0,39	0,36	0,36	0,34	0,34	0,32	0,32
Taux de rendement de l'action (en pourcentage)	3,3	3,5	3,1	3,1	3,2	3,3	3,2	3,3
Ratio de distribution <sup>5)</sup> (en pourcentage)	43,3	41,5	40,1	42,2	42,1	43,7	38,7	41,1
Valeur boursière (en milliards de dollars)	48,8	45,0	45,9	45,7	42,6	41,5	39,7	39,4
Valeur comptable par action ordinaire <sup>2)</sup> (en dollars)	17,13	16,66	15,98	15,76	15,64	15,68	15,44	14,95
Ratio de la valeur du marché à la valeur comptable	2,9	2,7	2,9	2,9	2,7	2,7	2,6	2,6
Ratio cours/bénéfice (sur 4 trimestres)	13,7	13,0	13,9	14,2	13,5	13,6	13,2	13,3

1) Base de mise en équivalence fiscale. Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR, à la page 28.

2) Se reporter aux paragraphes de la note 1 afférente aux états financiers consolidés à la page 99 pour des renseignements sur la nouvelle convention comptable relative à la rémunération à base d'actions des salariés admissibles à la retraite avant la date d'acquisition des droits. Certains coefficients et chiffres du bilan ont été retraités par suite de l'ajustement apporté aux bénéfices non répartis au 1<sup>er</sup> novembre 2005.

3) Représente l'avoir des porteurs d'actions ordinaires et la part des actionnaires sans contrôle dans le capital-actions ordinaire des filiales actives, moins l'écart d'acquisition et les actifs incorporels, en pourcentage de l'actif pondéré en fonction du risque.

4) Le montant net des prêts douteux est le montant des prêts douteux, diminué des provisions spécifiques pour pertes sur créances.

5) Représente le dividende sur actions ordinaires du trimestre, en pourcentage du bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires au cours du trimestre.

**Statistiques des onze derniers exercices****Bilan consolidé**

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2006	2005	2004	2003
<b>Actif</b>				
<b>Liquidités</b>	<b>23 376 \$</b>	<b>20 505 \$</b>	<b>17 155 \$</b>	<b>20 581 \$</b>
<b>Valeurs mobilières</b>				
Placement	33 012	23 452	15 717	20 293
Négociation	62 490	50 007	43 056	42 899
	<b>95 502</b>	<b>73 459</b>	<b>58 773</b>	<b>63 192</b>
<b>Prêts</b>				
Prêts hypothécaires à l'habitation	89 590	75 520	69 018	61 646
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	39 058	34 695	30 182	26 277
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	76 733	62 681	57 384	64 313
Titres pris en pension	25 705	20 578	17 880	22 648
	<b>231 086</b>	<b>193 474</b>	<b>174 464</b>	<b>174 884</b>
Provision pour pertes sur créances	2 607	2 469	2 696	3 217
	<b>228 479</b>	<b>191 005</b>	<b>171 768</b>	<b>171 667</b>
<b>Autres</b>				
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	9 555	7 576	7 086	6 811
Évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés de négociation	10 369	11 622	14 198	15 308
Terrains, bâtiments et matériel	2 256	1 934	1 872	1 944
Autres actifs	9 469	7 924	8 360	6 389
	<b>31 649</b>	<b>29 056</b>	<b>31 516</b>	<b>30 452</b>
	<b>379 006 \$</b>	<b>314 025 \$</b>	<b>279 212 \$</b>	<b>285 892 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>				
<b>Dépôts</b>				
Particuliers	93 450 \$	83 953 \$	79 020 \$	76 431 \$
Entreprises et administrations publiques	141 072	109 389	94 125	93 541
Banques	29 392	24 103	22 051	22 700
	<b>263 914</b>	<b>217 445</b>	<b>195 196</b>	<b>192 672</b>
<b>Autres</b>				
Acceptations	9 555	7 576	7 086	6 811
Obligations relatives aux titres mis en pension	33 470	26 032	19 428	28 686
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	13 396	11 250	7 585	9 219
Évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés de négociation	11 211	11 193	14 054	14 758
Autres passifs	26 457	20 794	15 733	14 145
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	435	306	280	326
	<b>94 524</b>	<b>77 151</b>	<b>64 166</b>	<b>73 945</b>
<b>Débentures subordonnées</b>	<b>2 271</b>	<b>2 597</b>	<b>2 615</b>	<b>2 661</b>
<b>Obligations au titre des instruments de capitaux propres</b>	<b>750</b>	<b>750</b>	<b>2 250</b>	<b>2 500</b>
<b>Capitaux propres</b>				
Capital-actions				
Actions privilégiées	600	600	300	300
Actions ordinaires et surplus d'apport	3 425	3 317	3 229	3 141
Bénéfices non répartis et pertes de change cumulées	13 522	12 165	11 456	10 673
	<b>17 547</b>	<b>16 082</b>	<b>14 985</b>	<b>14 114</b>
	<b>379 006 \$</b>	<b>314 025 \$</b>	<b>279 212 \$</b>	<b>285 892 \$</b>

2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996
20 273 \$	20 160 \$	18 744 \$	17 115 \$	22 900 \$	18 174 \$	14 737 \$
21 602	25 450	19 565	20 030	17 392	17 091	15 835
34 592	27 834	21 821	13 939	12 108	10 908	10 070
<b>56 194</b>	<b>53 284</b>	<b>41 386</b>	<b>33 969</b>	<b>29 500</b>	<b>27 999</b>	<b>25 905</b>
56 295	52 592	50 037	47 916	45 884	41 727	30 683
23 363	20 116	17 988	16 748	18 801	17 764	16 801
77 181	79 460	78 172	69 873	76 542	59 353	50 408
32 262	27 500	23 559	13 921	11 189	8 520	9 112
<b>189 101</b>	<b>179 668</b>	<b>169 756</b>	<b>148 458</b>	<b>152 416</b>	<b>127 364</b>	<b>107 004</b>
3 430	4 236	2 853	2 599	1 934	1 625	1 568
<b>185 671</b>	<b>175 432</b>	<b>166 903</b>	<b>145 859</b>	<b>150 482</b>	<b>125 739</b>	<b>105 436</b>
8 399	9 301	8 807	9 163	8 888	7 575	5 945
15 821	15 886	8 244	8 039	13 675	8 925	8 978
2 101	2 325	1 631	1 681	1 759	1 716	1 523
7 921	8 037	7 456	6 865	6 384	5 025	2 777
<b>34 242</b>	<b>35 549</b>	<b>26 138</b>	<b>25 748</b>	<b>30 706</b>	<b>23 241</b>	<b>19 223</b>
<b>296 380 \$</b>	<b>284 425 \$</b>	<b>253 171 \$</b>	<b>222 691 \$</b>	<b>233 588 \$</b>	<b>195 153 \$</b>	<b>165 301 \$</b>
75 558 \$	75 573 \$	68 972 \$	65 715 \$	62 656 \$	59 239 \$	47 768 \$
93 830	80 810	76 980	64 070	70 779	56 928	44 981
26 230	29 812	27 948	26 833	32 925	22 808	25 145
<b>195 618</b>	<b>186 195</b>	<b>173 900</b>	<b>156 618</b>	<b>166 360</b>	<b>138 975</b>	<b>117 894</b>
8 399	9 301	8 807	9 163	8 888	7 575	5 945
31 881	30 627	23 792	16 781	14 603	11 559	7 894
8 737	6 442	4 297	2 833	3 121	3 739	6 509
15 500	15 453	8 715	8 651	14 360	8 872	8 571
15 678	15 369	14 586	11 667	9 787	9 731	7 387
662	586	229	198	173	137	101
<b>80 857</b>	<b>77 778</b>	<b>60 426</b>	<b>49 293</b>	<b>50 932</b>	<b>41 613</b>	<b>36 407</b>
<b>3 878</b>	<b>5 344</b>	<b>5 370</b>	<b>5 374</b>	<b>5 482</b>	<b>5 167</b>	<b>3 251</b>
<b>2 225</b>	<b>1 975</b>	<b>1 975</b>	<b>1 475</b>	<b>1 475</b>	<b>1 468</b>	<b>1 325</b>
300	300	300	300	300	—	—
3 002	2 920	2 765	2 678	2 625	2 567	2 161
<b>10 500</b>	<b>9 913</b>	<b>8 435</b>	<b>6 953</b>	<b>6 414</b>	<b>5 363</b>	<b>4 263</b>
<b>13 802</b>	<b>13 133</b>	<b>11 500</b>	<b>9 931</b>	<b>9 339</b>	<b>7 930</b>	<b>6 424</b>
<b>296 380 \$</b>	<b>284 425 \$</b>	<b>253 171 \$</b>	<b>222 691 \$</b>	<b>233 588 \$</b>	<b>195 153 \$</b>	<b>165 301 \$</b>

**État consolidé des résultats**Pour les exercices terminés les 31 octobre  
(en millions de dollars)

	2006	2005	2004	2003
<b>Revenu d'intérêts</b>				
Prêts	<b>12 677 \$</b>	10 053 \$	9 074 \$	9 945 \$
Valeurs mobilières	<b>4 124</b>	3 104	2 662	2 859
Dépôts auprès d'autres banques	<b>881</b>	646	441	442
	<b>17 682</b>	13 803	12 177	13 246
<b>Frais d'intérêts</b>				
Dépôts	<b>8 589</b>	5 755	4 790	5 222
Débentures subordonnées	<b>130</b>	134	112	139
Obligations au titre des instruments de capitaux propres	<b>53</b>	53	164	182
Autres	<b>2 502</b>	1 990	1 410	1 735
	<b>11 274</b>	7 932	6 476	7 278
Revenu d'intérêts net	<b>6 408</b>	5 871	5 701	5 968
Dotation à la provision pour pertes sur créances	<b>216</b>	230	390	893
Revenu d'intérêts net après la dotation à la provision pour pertes sur créances	<b>6 192</b>	5 641	5 311	5 075
Autres revenus	<b>4 800</b>	4 529	4 320	4 015
Revenu d'intérêts net et autres revenus	<b>10 992</b>	10 170	9 631	9 090
<b>Frais autres que d'intérêts</b>				
Salaires et avantages sociaux	<b>3 768</b>	3 488	3 452	3 361
Autres <sup>2)</sup>	<b>2 675</b>	2 555	2 410	2 370
Provisions pour frais de restructuration à la suite des acquisitions	<b>–</b>	–	–	–
	<b>6 443</b>	6 043	5 862	5 731
Bénéfice avant les éléments ci-dessous	<b>4 549</b>	4 127	3 769	3 359
Charge d'impôts	<b>872</b>	847	786	777
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	<b>98</b>	71	75	160
<b>Bénéfice net</b>	<b>3 579 \$</b>	<b>3 209 \$</b>	<b>2 908 \$</b>	<b>2 422 \$</b>
Dividendes versés sur actions privilégiées et autres dividendes	<b>30</b>	25	16	16
Bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires	<b>3 549 \$</b>	<b>3 184 \$</b>	<b>2 892 \$</b>	<b>2 406 \$</b>
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)				
De base	<b>988</b>	998	1 010	1 010
Dilué	<b>1 001</b>	1 012	1 026	1 026
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)				
De base	<b>3,59 \$</b>	<b>3,19 \$</b>	<b>2,87 \$</b>	<b>2,38 \$</b>
Dilué	<b>3,55 \$</b>	<b>3,15 \$</b>	<b>2,82 \$</b>	<b>2,34 \$</b>
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	<b>1,50 \$</b>	<b>1,32 \$</b>	<b>1,10 \$</b>	<b>0,84 \$</b>

1) Ces résultats financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus («PCGR») canadiens, y compris les exigences du Surintendant des institutions financières, sauf pour la comptabilisation de l'augmentation de la dotation à la provision générale pour pertes sur créances comme une charge directe aux bénéfices non répartis du quatrième trimestre de 1999, ce qui était conforme aux règles comptables prescrites par le Surintendant en vertu de la *Loi sur les banques*. Si l'augmentation ponctuelle de la dotation à la provision générale de 550 \$ avant impôts (314 \$ après impôts) avait été constatée comme une charge dans l'état consolidé des résultats, ces résultats financiers auraient été les suivants : 1 185 \$ pour la dotation à la provision pour pertes sur créances, 1 145 \$ pour le bénéfice net, 1,14 \$ pour le bénéfice de base par action et 1,13 \$ pour le bénéfice dilué par action.

2) Les autres frais autres que d'intérêts comprennent a) en 2003 et en 2002, une perte sur la cession des activités d'une filiale de 31 \$ et de 237 \$, respectivement et b) en 1997, une radiation de 26 \$ d'un écart d'acquisition.

2002	2001	2000	1999 <sup>1)</sup>	1998	1997	1996
10 708 \$	13 049 \$	12 129 \$	10 654 \$	10 269 \$	8 082 \$	7 881 \$
3 087	3 062	2 286	1 874	1 815	1 636	1 757
573	872	916	943	1 007	770	740
<b>14 368</b>	<b>16 983</b>	<b>15 331</b>	<b>13 471</b>	<b>13 091</b>	<b>10 488</b>	<b>10 378</b>
5 519	8 233	8 192	7 284	7 303	5 714	5 969
203	303	324	314	354	260	214
158	136	120	99	99	98	95
<b>1 971</b>	<b>2 247</b>	<b>1 616</b>	<b>1 201</b>	<b>1 057</b>	<b>797</b>	<b>841</b>
<b>7 851</b>	<b>10 919</b>	<b>10 252</b>	<b>8 898</b>	<b>8 813</b>	<b>6 869</b>	<b>7 119</b>
6 517	6 064	5 079	4 573	4 278	3 619	3 259
2 029	1 425	765	635	595	35	380
4 488	4 639	4 314	3 938	3 683	3 584	2 879
3 942	4 071	3 665	3 183	2 858	2 683	2 008
<b>8 430</b>	<b>8 710</b>	<b>7 979</b>	<b>7 121</b>	<b>6 541</b>	<b>6 267</b>	<b>4 887</b>
3 344	3 220	2 944	2 627	2 501	2 202	1 910
2 630	2 442	2 209	2 149	1 945	1 607	1 327
–	–	(34)	(20)	–	250	(20)
<b>5 974</b>	<b>5 662</b>	<b>5 119</b>	<b>4 756</b>	<b>4 446</b>	<b>4 059</b>	<b>3 217</b>
2 456	3 048	2 860	2 365	2 095	2 208	1 670
594	869	983	860	755	758	665
154	102	43	46	38	34	31
<b>1 708 \$</b>	<b>2 077 \$</b>	<b>1 834 \$</b>	<b>1 459 \$</b>	<b>1 302 \$</b>	<b>1 416 \$</b>	<b>974 \$</b>
16	16	16	16	5	1	18
<b>1 692 \$</b>	<b>2 061 \$</b>	<b>1 818 \$</b>	<b>1 443 \$</b>	<b>1 297 \$</b>	<b>1 415 \$</b>	<b>956 \$</b>
1 009	1 001	991	986	982	958	937
1 026	1 018	1 003	996	993	966	939
1,68 \$	2,06 \$	1,83 \$	1,46 \$	1,32 \$	1,48 \$	1,02 \$
1,65 \$	2,02 \$	1,81 \$	1,45 \$	1,31 \$	1,46 \$	1,02 \$
0,73 \$	0,62 \$	0,50 \$	0,44 \$	0,40 \$	0,37 \$	0,33 \$

## État consolidé de la variation des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	2006	2005	2004	2003
<b>Actions privilégiées</b>				
Solde au début de l'exercice	600 \$	300 \$	300 \$	300 \$
Émission d'actions	–	300	–	–
Rachat d'actions	–	–	–	–
Solde à la fin de l'exercice	600	600	300	300
<b>Actions ordinaires et surplus d'apport</b>				
Solde des actions ordinaires au début de l'exercice	3 316	3 228	3 140	3 002
Émission d'actions	135	172	117	163
Rachat aux fins d'annulation	(26)	(84)	(29)	(25)
Solde des actions ordinaires à la fin de l'exercice	3 425	3 316	3 228	3 140
Surplus d'apport : juste valeur des options sur actions	–	1	1	1
Total	3 425	3 317	3 229	3 141
<b>Bénéfices non répartis et pertes de change cumulées</b>				
Solde au début de l'exercice	12 165	11 456	10 673	10 500
Ajustements	(25) <sup>1)</sup>	–	–	–
Bénéfice net	3 579	3 209	2 908	2 422
Dividendes :	Actions privilégiées	(30)	(16)	(16)
	Actions ordinaires	(1 483)	(1 317)	(849)
Gains/(pertes) de change non réalisés, montant net	(360)	(178)	(709)	(1 176)
Achat d'actions et prime au rachat d'actions	(324)	(973)	(290)	(201)
Autres	–	(7)	–	(7)
Solde à la fin de l'exercice	13 522	12 165	11 456	10 673
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice	17 547 \$	16 082 \$	14 985 \$	14 114 \$
<b>Autres statistiques</b>				
<b>Rendement de l'exploitation</b>				
Bénéfice de base par action (en dollars)	3,59	3,19	2,87	2,38
Bénéfice dilué par action (en dollars)	3,55	3,15	2,82	2,34
Rendement des capitaux propres (en pourcentage)	22,1	20,9	19,9	17,6
Ratio de productivité (en pourcentage)(BMEF)	55,3	56,3	56,9	55,9
Rendement de l'actif (en pourcentage)	1,02	1,04	1,02	0,84
Marge nette sur intérêts divisée par le total de l'actif moyen (en pourcentage)(BMEF)	1,95	2,00	2,10	2,16
<b>Mesures du capital</b>				
Coefficient du capital de catégorie 1 (en pourcentage)	10,2	11,1	11,5	10,8
Coefficient du capital total (en pourcentage)	11,7	13,2	13,9	13,2
Ratio actif/capital <sup>6)</sup>	17,1	15,1	13,8	14,4
Coefficient de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires à l'actif pondéré en fonction du risque (en pourcentage)	8,8	9,7	9,9	9,2
Coefficient de l'avoir corporel des porteurs d'actions ordinaires à l'actif pondéré en fonction du risque (en pourcentage)	8,3	9,3	9,7	8,9
<b>Information sur les actions ordinaires</b>				
Cours de l'action (en dollars)				
Haut	49,80	44,22	40,00	33,70
Bas	41,55	36,41	31,08	22,28
Clôture	49,30	42,99	39,60	32,74
Nombre d'actions en circulation (en millions)	990	990	1 009	1 011
Dividendes par action (en dollars)	1,50	1,32	1,10	0,84
Ratio de distribution (en pourcentage) <sup>7)</sup>	41,8	41,4	38,4	35,3
Taux de rendement de l'action (en pourcentage) <sup>8)</sup>	3,3	3,3	3,1	3,0
Ratio cours/bénéfice <sup>9)</sup>	13,7	13,5	13,8	13,8
Valeur comptable par action ordinaire (en dollars)	17,13	15,64	14,56	13,67
<b>Autres données</b>				
Actif total moyen (en millions de dollars)	350 709	309 374	283 986	288 513
Nombre de succursales et de bureaux	2 191	1 959	1 871	1 850
Nombre d'employés <sup>10)</sup>	53 251	46 631	43 928	43 986
Nombre de quichets automatiques bancaires	4 937	4 449	4 219	3 918

- 1) Incidence cumulative de l'adoption de la nouvelle norme comptable portant sur la rémunération à base d'actions.
  - 2) Incidence cumulative de l'adoption de la nouvelle norme comptable portant sur les écarts d'acquisition.
  - 3) Incidence cumulative de l'adoption de la nouvelle norme comptable traitant des impôts sur les bénéfices des sociétés.
  - 4) Si l'augmentation de la dotation à la provision générale avait été portée aux résultats (se reporter à la note 1 à la page précédente), les ratios financiers de 1999 auraient été les suivants : 12,0 % pour le rendement des capitaux propres, 0,50 % pour le rendement de l'actif, 1,14 \$ pour le bénéfice de base par action, 1,13 \$ pour le bénéfice dilué par action, 38,0 % pour le ratio de distribution et 14,3 pour le ratio cours/bénéfice.
  - 5) Conformément aux directives du Surintendant, la Banque a adopté les nouveaux principes comptables de l'ICCA relatifs aux prêts douteux.

2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996
300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	– \$	– \$	350 \$
–	–	–	–	300	–	–
–	–	–	–	–	–	(350)
<b>300</b>	<b>300</b>	<b>300</b>	<b>300</b>	<b>300</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
2 920	2 765	2 678	2 625	2 567	2 161	1 994
101	155	87	53	58	406	167
(19)	–	–	–	–	–	–
<b>3 002</b>	<b>2 920</b>	<b>2 765</b>	<b>2 678</b>	<b>2 625</b>	<b>2 567</b>	<b>2 161</b>
3 002	2 920	2 765	2 678	2 625	2 567	2 161
9 913	8 435	6 953	6 414	5 363	4 263	3 751
(76) <sup>2)</sup>	(39) <sup>3)</sup>	–	(314) <sup>4)</sup>	–	–	(116) <sup>5)</sup>
1 708	2 077	1 834	1 459	1 302	1 416	974
(16)	(16)	(16)	(16)	(5)	(1)	(18)
(732)	(621)	(496)	(429)	(393)	(355)	(305)
(137)	79	163	(160)	152	43	(19)
(154)	–	–	–	–	–	–
(6)	(2)	(3)	(1)	(5)	(3)	(4)
<b>10 500</b>	<b>9 913</b>	<b>8 435</b>	<b>6 953</b>	<b>6 414</b>	<b>5 363</b>	<b>4 263</b>
<b>13 802 \$</b>	<b>13 133 \$</b>	<b>11 500 \$</b>	<b>9 931 \$</b>	<b>9 339 \$</b>	<b>7 930 \$</b>	<b>6 424 \$</b>
1,68	2,06	1,83	1,46 <sup>4)</sup>	1,32	1,48	1,02
1,65	2,02	1,81	1,45 <sup>4)</sup>	1,31	1,46	1,02
13,0	17,3	17,6	15,3 <sup>4)</sup>	15,3	20,2	15,8
55,7	54,6	57,3	60,1	61,2	63,4	59,9
0,58	0,76	0,77	0,64 <sup>4)</sup>	0,61	0,79	0,61
2,29	2,32	2,21	2,07	2,06	2,08	2,12
9,9	9,3	8,6	8,1	7,2	6,9	6,7
12,7	13,0	12,2	11,9	10,6	10,4	8,9
14,5	13,5	13,7	13,5	14,9	14,2	16,4
8,6	8,1	7,3	6,9	6,0	5,8	5,5
8,3	7,8	7,0	6,7	5,7	5,6	5,5
28,10	25,25	22,83	18,45	22,35	17,05	10,60
21,01	18,65	13,03	14,30	11,40	10,28	7,10
22,94	21,93	21,75	16,80	16,10	15,54	10,57
1 008	1 008	996	989	984	980	950
0,73	0,62	0,50	0,44	0,40	0,37	0,33
43,2	30,1	27,3	29,7 <sup>4)</sup>	30,3	25,1	31,9
3,0	2,8	2,8	2,7	2,4	2,7	3,7
13,7	10,6	11,9	11,5 <sup>4)</sup>	12,2	10,5	10,4
13,39	12,74	11,25	9,74	9,18	8,09	6,76
<b>296 852</b>	<b>271 843</b>	<b>238 664</b>	<b>229 037</b>	<b>213 973</b>	<b>179 176</b>	<b>158 803</b>
<b>1 847</b>	<b>2 005</b>	<b>1 695</b>	<b>1 654</b>	<b>1 741</b>	<b>1 658</b>	<b>1 464</b>
<b>44 633</b>	<b>46 804</b>	<b>40 946</b>	<b>40 894</b>	<b>42 046</b>	<b>38 648</b>	<b>34 592</b>
<b>3 693</b>	<b>3 761</b>	<b>2 669</b>	<b>2 322</b>	<b>2 244</b>	<b>2 030</b>	<b>1 526</b>

6) Conformément aux directives du Surintendant, le ratio actif/capital de la Banque est calculé en divisant l'actif total rajusté par le capital réglementaire total.

7) Dividendes versés en pourcentage du bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires.

8) D'après la moyenne des cours les plus hauts et les plus bas de l'action ordinaire pour l'exercice.

9) D'après le cours de clôture de l'action ordinaire.

10) Comprend l'ensemble du personnel de la Banque et de ses filiales (les données relatives au personnel à temps partiel étant exprimées en équivalent de travail à temps plein).

# Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la Banque de Nouvelle-Écosse (la «Banque») est responsable de l'établissement et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière et elle a conçu un tel contrôle à l'égard de l'information financière de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus («PCGR») du Canada, y compris un rapprochement avec les principes comptables généralement reconnus des États-Unis.

La direction a effectué son appréciation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière au moyen du rapport *Internal Control – Integrated Framework*, lequel constitue un cadre reconnu et adéquat publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission («COSO»).

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou

Le président et  
chef de la direction,  
Rick Waugh

Toronto, le 8 décembre 2006

de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures.

La direction a évalué la conception et le fonctionnement du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière en date du 31 octobre 2006, et elle a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière est efficace. La direction n'a relevé aucune faiblesse importante à cet égard.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., les vérificateurs indépendants nommés par les actionnaires de la Banque, qui ont vérifié les états financiers consolidés de la Banque, ont également vérifié l'appréciation, faite par la direction, du contrôle interne à l'égard de l'information financière et ils ont délivré le rapport ci-dessous.

Le vice-président à la direction et  
chef des affaires financières,  
Luc Vanneste

# Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant

## Aux actionnaires de la Banque de Nouvelle-Écosse

Nous avons vérifié l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque de Nouvelle-Écosse (la «Banque») au 31 octobre 2006 selon les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations («COSO») de la Treadway Commission, ainsi que l'appréciation qu'en a faite la direction, qui figure dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière. La direction de la Banque est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'appréciation faite par la direction et une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu, à tous les égards importants. Notre vérification a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation de l'appréciation qu'en a faite la direction, la mise en œuvre de tests et l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière ainsi que la mise en œuvre d'autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre vérification constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est le processus visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, y compris un rapprochement avec les principes comptables généralement reconnus des États-Unis. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société s'entend des politiques et procédures qui : 1) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont

enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la société; 3) fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

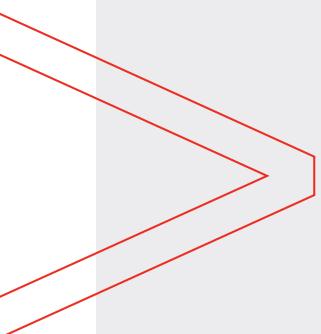
En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures.

À notre avis, l'appréciation de la direction selon laquelle la Banque maintenait un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2006 donne, à tous les égards importants, une image fidèle de la réalité selon les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le COSO. De plus, à notre avis, la Banque maintenait, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2006 selon les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le COSO.

Nous avons également vérifié le bilan consolidé de la Banque au 31 octobre 2006 et les états consolidés des résultats, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Notre rapport daté du 8 décembre 2006 exprime une opinion sans réserve sur ces états financiers consolidés.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Comptables agréés  
Toronto, Canada

Le 8 décembre 2006



# États financiers consolidés 2006

## > TABLE DES MATIÈRES

- 88 Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 89 Rapport des vérificateurs
- 90 Bilan consolidé
- 91 État consolidé des résultats
- 92 État consolidé de la variation des capitaux propres
- 93 État consolidé des flux de trésorerie
- 94 Notes afférentes aux états financiers consolidés

## Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction de la Banque de Nouvelle-Écosse (la «Banque») répond de l'intégrité et s'assure de donner une image fidèle de l'information financière contenue dans le présent rapport annuel. Les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les états financiers consolidés sont également conformes aux exigences comptables de la *Loi sur les banques*.

Les états financiers consolidés comprennent des montants qui sont, par nécessité, établis selon les meilleures estimations et au meilleur jugement de la direction. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel est conforme à celle des états financiers consolidés.

La direction reconnaît depuis toujours qu'il est important que la Banque maintienne et renforce les normes de conduite les plus élevées dans toutes ses activités, y compris la préparation et la diffusion d'états qui donnent une image fidèle la situation financière de la Banque. À cet égard, la direction a mis au point et maintient un système de comptabilité et de présentation de l'information qui prévoit les contrôles internes nécessaires, de sorte que les opérations sont correctement autorisées et comptabilisées, les biens protégés contre un usage ou une cession non autorisés et les passifs dûment comptabilisés. Le système comporte aussi des politiques et des procédés écrits, le choix judicieux et la formation appropriée d'employés qualifiés, la mise en place de structures organisationnelles assurant une répartition précise et appropriée des responsabilités ainsi que la communication de politiques et de directives sur les opérations à l'échelle de la Banque.

La direction, sous la supervision du chef de la direction et du chef des affaires financières et en collaboration avec ces derniers, a mis en place un processus d'évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière conformément aux règlements sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis.

Le système de contrôle interne est renforcé par une équipe professionnelle de vérificateurs internes qui examine périodiquement tous les

aspects des activités de la Banque. De plus, l'inspecteur général de la Banque a pleinement et librement accès au comité de vérification du conseil d'administration et le rencontre périodiquement. De plus, la fonction de conformité de la Banque maintient des politiques, des procédures et des programmes visant à assurer la conformité aux exigences réglementaires, notamment des règles établies en matière de conflit d'intérêts.

Le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada, dont le mandat consiste à protéger les droits et les intérêts des déposants et des créanciers de la Banque, procède à un examen des affaires de la Banque ainsi qu'à toute enquête à leur sujet qu'il peut juger nécessaire, pour déterminer si les dispositions de la *Loi sur les banques* sont observées et si la situation financière de la Banque est saine.

Le comité de vérification et de révision, entièrement composé d'administrateurs externes, examine les états financiers consolidés, de concert avec la direction et les vérificateurs indépendants, avant qu'ils soient approuvés par le conseil d'administration et soumis aux actionnaires de la Banque.

Le comité de vérification et de révision examine toutes les opérations entre apparentés ayant une incidence importante sur la Banque et fait état de ses conclusions au conseil d'administration.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., les vérificateurs indépendants nommés par les actionnaires de la Banque, ont vérifié les états financiers consolidés 2006 de la Banque conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis et ils ont exprimé leur opinion dans le rapport ci-après adressé aux actionnaires. Les vérificateurs nommés par les actionnaires communiquent librement avec le comité de vérification et de révision, qu'ils rencontrent périodiquement afin de discuter de leur vérification, notamment leurs conclusions en ce qui a trait à l'intégrité de l'information financière et comptable de la Banque et aux questions connexes.

Le président et  
chef de la direction,  
Rick Waugh

Toronto, Canada  
Le 8 décembre 2006

Le vice-président à la direction et  
chef des affaires financières,  
Luc Vanneste

## Rapport des vérificateurs

### Aux actionnaires de la Banque de Nouvelle-Écosse

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Banque de Nouvelle-Écosse (la «Banque») au 31 octobre 2006 et les états consolidés des résultats, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 octobre 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le bilan consolidé au 31 octobre 2005 et les états consolidés des résultats, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de deux ans terminée le 31 octobre 2005, dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, ont été vérifiés conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. et PricewaterhouseCoopers s.r.l. qui ont exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers dans le rapport des vérificateurs aux actionnaires daté du 29 novembre 2005.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Comptables agréés

Toronto, Canada  
Le 8 décembre 2006

**Bilan consolidé**

Au 31 octobre (en millions de dollars)

**Actif****Liquidités**

Trésorerie et dépôts sans intérêt auprès d'autres banques  
 Dépôts portant intérêt auprès d'autres banques  
 Métaux précieux

**Valeurs mobilières** (note 3)

Placement  
 Négociation

**Prêts** (note 4)

Prêts hypothécaires à l'habitation  
 Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit  
 Prêts aux entreprises et aux administrations publiques  
 Titres pris en pension

Provision pour pertes sur créances (note 5 b))

**Autres**

Engagements de clients en contrepartie d'acceptations  
 Évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés de négociation (note 23 d))  
 Terrains, bâtiments et matériel (note 7)  
 Écart d'acquisition (note 8)  
 Autres actifs incorporels (note 8)  
 Autres actifs (note 9)

**Passif et capitaux propres****Dépôts** (note 10)

Particuliers  
 Entreprises et administrations publiques  
 Banques

**Autres**

Acceptations  
 Obligations relatives aux titres mis en pension  
 Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert  
 Évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés de négociation (note 23 d))  
 Autres passifs (note 11)  
 Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales

**Débentures subordonnées** (note 12)**Obligations au titre des instruments de capitaux propres** (note 13)**Capitaux propres****Capital-actions** (note 14)

Actions privilégiées  
 Actions ordinaires et surplus d'apport  
 Bénéfices non répartis  
 Pertes de change cumulées

Arthur R.A. Scace  
 Président du conseil

Rick Waugh  
 Président et chef de la direction

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

**État consolidé des résultats**

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

**Revenu d'intérêts**

	2006	2005	2004
Prêts	12 677 \$	10 053 \$	9 074 \$
Valeurs mobilières	4 124	3 104	2 662
Dépôts auprès d'autres banques	881	646	441
	<b>17 682</b>	<b>13 803</b>	<b>12 177</b>

**Frais d'intérêts**

Dépôts	8 589	5 755	4 790
Débentures subordonnées	130	134	112
Obligations au titre des instruments de capitaux propres	53	53	164
Autres	2 502	1 990	1 410
	<b>11 274</b>	<b>7 932</b>	<b>6 476</b>
Revenu d'intérêts net	<b>6 408</b>	<b>5 871</b>	<b>5 701</b>
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 5 b))	216	230	390
Revenu d'intérêts net après la dotation à la provision pour pertes sur créances	<b>6 192</b>	<b>5 641</b>	<b>5 311</b>

**Autres revenus**

Revenus sur cartes	307	251	231
Services de dépôt et de paiement	766	701	646
Fonds communs de placement	241	193	171
Services de gestion des placements, de courtage et de fiducie	666	600	504
Commissions de crédit	530	542	583
Revenus de négociation	637	594	476
Services de banque d'investissement	659	680	648
Gains nets sur titres de placement (note 3 c))	371	414	477
Revenus de titrisation	43	79	111
Autres	580	475	473
	<b>4 800</b>	<b>4 529</b>	<b>4 320</b>
Revenu d'intérêts net et autres revenus	<b>10 992</b>	<b>10 170</b>	<b>9 631</b>

**Frais autres que d'intérêts**

Salaires et avantages sociaux <sup>1)</sup>	3 768	3 488	3 452
Locaux et technologie	1 214	1 148	1 139
Communications	276	255	248
Publicité et prospection	232	232	210
Honoraires	174	186	163
Taxe d'affaires et taxe sur le capital	133	147	142
Autres	646	587	508
	<b>6 443</b>	<b>6 043</b>	<b>5 862</b>
Bénéfice avant les éléments ci-dessous	<b>4 549</b>	<b>4 127</b>	<b>3 769</b>
Charge d'impôts (note 16)	872	847	786
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	98	71	75
	<b>3 579 \$</b>	<b>3 209 \$</b>	<b>2 908 \$</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>30</b>	<b>25</b>	<b>16</b>
Dividendes versés sur les actions privilégiées			
Bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires	<b>3 549 \$</b>	<b>3 184 \$</b>	<b>2 892 \$</b>

Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 18)

De base	988	998	1 010
Dilué	1 001	1 012	1 026

Bénéfice par action ordinaire (en dollars)<sup>2)</sup> (note 18)

De base	3,59 \$	3,19 \$	2,87 \$
Dilué	3,55 \$	3,15 \$	2,82 \$
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	1,50 \$	1,32 \$	1,10 \$

1) Il y a lieu de se reporter à la note 1 pour connaître l'incidence de la nouvelle convention comptable liée à la rémunération à base d'actions des salariés admissibles à la retraite avant la date d'acquisition des droits.

2) Le bénéfice par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

**État consolidé de la variation des capitaux propres**

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

**Actions privilégiées** (note 14)

Solde au début de l'exercice

Émissions

Solde à la fin de l'exercice

**Actions ordinaires et surplus d'apport**

## Actions ordinaires (note 14)

Solde au début de l'exercice

Émissions

Rachat aux fins d'annulation

Solde à la fin de l'exercice

Surplus d'apport : juste valeur des options sur actions (note 15)

Total

**Bénéfices non répartis**

Solde au début de l'exercice

Effet cumulatif de l'adoption de la nouvelle convention comptable<sup>1)</sup>

Bénéfice net

Dividendes : actions privilégiées

actions ordinaires

Achat d'actions

Autres

Solde à la fin de l'exercice

**Pertes de change cumulées**

Solde au début de l'exercice

Pertes de change non réalisées, montant net<sup>2)</sup>

Solde à la fin de l'exercice

Total des capitaux propres à la fin de l'exercice

	2006	2005	2004
<b>Actions privilégiées</b> (note 14)			
Solde au début de l'exercice	600 \$	300 \$	300 \$
Émissions	–	300	–
Solde à la fin de l'exercice	600	600	300
<b>Actions ordinaires et surplus d'apport</b>			
Actions ordinaires (note 14)			
Solde au début de l'exercice	3 316	3 228	3 140
Émissions	135	172	117
Rachat aux fins d'annulation	(26)	(84)	(29)
Solde à la fin de l'exercice	3 425	3 316	3 228
Surplus d'apport : juste valeur des options sur actions (note 15)	–	1	1
Total	3 425	3 317	3 229
<b>Bénéfices non répartis</b>			
Solde au début de l'exercice	14 126	13 239	11 747
Effet cumulatif de l'adoption de la nouvelle convention comptable <sup>1)</sup>	(25)	–	–
Bénéfice net	14 101	13 239	11 747
Dividendes : actions privilégiées	3 579	3 209	2 908
actions ordinaires	(30)	(25)	(16)
Achat d'actions	(1 483)	(1 317)	(1 110)
Autres	(324)	(973)	(290)
Solde à la fin de l'exercice	–	(7)	–
Total	15 843	14 126	13 239
<b>Pertes de change cumulées</b>			
Solde au début de l'exercice	(1 961)	(1 783)	(1 074)
Pertes de change non réalisées, montant net <sup>2)</sup>	(360)	(178)	(709)
Solde à la fin de l'exercice	(2 321)	(1 961)	(1 783)
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice	17 547 \$	16 082 \$	14 985 \$

1) Représente l'effet cumulatif de l'adoption de la nouvelle convention comptable liée à la rémunération à base d'actions des salariés admissibles à la retraite avant la date d'acquisition des droits [se reporter à la note 1 intitulée «Rémunération à base d'actions»].

2) Comprend les pertes de change non réalisées sur les investissements nets dans des établissements étrangers autonomes de (564)\$ ((416)\$ en 2005; (1 085)\$ en 2004) et les gains découlant des activités de couverture de change connexes de 204 \$ (238 \$ en 2005; 376 \$ en 2004).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

**État consolidé des flux de trésorerie**

Provenance (affectation) des flux de trésorerie  
Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

**Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation**

	2006	2005	2004
Bénéfice net	3 579 \$	3 209 \$	2 908 \$
Ajustements au bénéfice net visant à déterminer les flux de trésorerie			
Amortissement	230	202	216
Dotation à la provision pour pertes sur créances	216	230	390
Impôts futurs	(178)	(231)	(87)
Gains nets sur titres de placement	(371)	(414)	(477)
Intérêts courus nets à recevoir et à payer	79	(204)	(103)
Titres de négociation	(13 042)	(7 014)	(1 514)
Évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés de négociation, montant net	1 305	(400)	350
Autres, montant net	2 218	1 300	(718)
	(5 964)	(3 322)	965

**Flux de trésorerie liés aux activités de financement**

Dépôts	44 014	22 282	8 106
Obligations relatives aux titres mis en pension	8 245	6 676	(8 011)
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	2 190	3 693	(1 528)
Rachat/remboursement de débentures subordonnées	(300)	–	–
Rachat/remboursement d'obligations au titre des instruments de capitaux propres	–	–	(260)
Capital-actions émis	118	416	114
Capital-actions remboursé/racheté aux fins d'annulation	(350)	(1 057)	(319)
Dividendes versés en espèces	(1 513)	(1 342)	(1 126)
Autres, montant net	684	806	(230)
	53 088	31 474	(3 254)

**Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement**

Dépôts portant intérêt auprès d'autres banques	(1 664)	(2 814)	3 483
Prêts, à l'exclusion des titrisations	(37 611)	(23 910)	(7 998)
Titrisation de prêts	2 514	2 153	3 514
Titres de placement			
Achats	(41 326)	(26 200)	(24 471)
Échéances	18 011	12 955	14 742
Ventes	15 146	10 724	14 384
Terrains, bâtiments et matériel, déduction faite des cessions	(256)	(168)	(228)
Autres, montant net <sup>1)</sup>	(2 099)	(276)	(59)
	(47 285)	(27 536)	3 367
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(60)	(36)	(54)

**Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie**

Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice

**Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice<sup>2)</sup>**

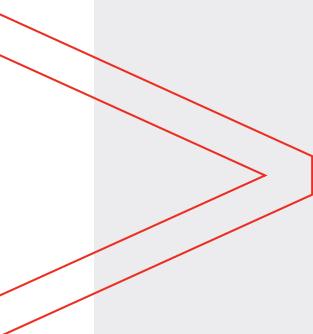
Décaissements effectués pour :

Intérêts	10 559 \$	8 142 \$	6 581 \$
Impôts sur les bénéfices	1 012 \$	907 \$	751 \$

1) Comprend des placements dans des filiales et des unités d'exploitation et l'achat d'actifs se rapportant à ces placements, déduction faite d'un montant de 1 \$ au titre de la contrepartie autre qu'en espèces constituée d'actions ordinaires nouvellement émises (49 \$ en 2005; néant en 2004) et d'un montant de 167 \$ au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie à la date d'acquisition (17 \$ en 2005; néant en 2004).

2) Représente la trésorerie et les dépôts sans intérêt auprès d'autres banques.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



## Notes afférentes aux états financiers consolidés

### > TABLE DES MATIÈRES

Page	Note
95	1. Principales conventions comptables
99	2. Modifications de conventions comptables futures
100	3. Valeurs mobilières
101	4. Prêts
103	5. Prêts douteux et provision pour pertes sur créances
103	6. Entités à détenteurs de droits variables
104	7. Terrains, bâtiments et matériel
104	8. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels
105	9. Autres actifs
105	10. Dépôts
105	11. Autres passifs
106	12. Débentures subordonnées
106	13. Obligations au titre des instruments de capitaux propres
108	14. Capital-actions
109	15. Rémunération à base d'actions
111	16. Impôts sur les bénéfices
112	17. Avantages sociaux futurs
114	18. Bénéfice par action ordinaire
114	19. Opérations entre apparentés
114	20. Résultats d'exploitation sectoriels
117	21. Garanties, engagements et passif éventuel
119	22. Instruments financiers
122	23. Instruments dérivés
126	24. Acquisitions
127	25. Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et de ceux des États-Unis

## 1. Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Banque de Nouvelle-Écosse (la «Banque») ont été dressés conformément au chapitre 308 de la *Loi sur les banques* qui stipule, à moins d'indication contraire par le Surintendant des institutions financières du Canada (le «Surintendant»), que les états financiers doivent être dressés selon les principes comptables généralement reconnus («PCGR») du Canada. Les principales conventions comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés, y compris les exigences comptables du Surintendant, sont résumées dans les pages qui suivent. Ces conventions comptables se conforment, à tous les égards importants, aux PCGR canadiens. En outre, la note 25 décrit les principales différences entre les PCGR canadiens et américains ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés et en fait le rapprochement.

La préparation d'états financiers conformément aux PCGR exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des revenus et des charges de l'exercice. Parmi les principaux domaines où la direction a porté des jugements difficiles, compliqués ou subjectifs, souvent sur des enjeux fondamentalement incertains, mentionnons la provision pour pertes sur créances, la juste valeur des instruments financiers, les impôts sur les bénéfices, les prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs, la moins-value durable des titres de placement et la détermination du principal bénéficiaire d'une entité à détenteurs de droits variables («EDDV»). Les résultats réels pourraient être différents des estimations présentées ici et ailleurs.

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice écoulé. Si de nouvelles conventions comptables ont été adoptées au cours de l'exercice, leurs effets sont décrits dans les notes respectives.

### Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés reflètent l'actif, le passif, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Banque ainsi que ceux de toutes ses filiales après l'élimination des opérations et des soldes inter-sociétés. Les filiales sont définies comme des sociétés contrôlées par la Banque, qui sont normalement des sociétés dont la Banque détient plus de 50 % des actions avec droit de vote.

Les placements dans les sociétés sur lesquelles la Banque exerce une influence notable, représentée par une participation directe ou indirecte de 20 % à 50 % dans les actions avec droit de vote, sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation et sont portés au poste «Valeurs mobilières – Placement» au bilan consolidé. La part de la Banque dans les bénéfices de ces sociétés est portée au poste «Valeurs mobilières» sous la rubrique «Revenus d'intérêts» de l'état consolidé des résultats.

En date du 1<sup>er</sup> novembre 2004, la Banque a adopté les recommandations d'une nouvelle note d'orientation concernant la comptabilité publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés («ICCA»), qui exige la consolidation des EDDV par le principal bénéficiaire. L'adoption de cette note d'orientation concernant la comptabilité n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque [se reporter à la note 6 pour connaître certaines informations concernant les EDDV]. Une entité est une EDDV lorsque les conditions énoncées ci-après, ou une des deux conditions, sont volontairement remplies : a) le montant total des investissements en instruments de capitaux propres à risque n'est pas suffisant pour permettre à l'entité de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel fourni par des tiers; b) collectivement, les détenteurs des investissements en instruments de capitaux propres à risque ne réunissent pas certaines des caractéristiques d'une participation financière conférant le contrôle. Le principal bénéficiaire s'entend de l'entreprise qui assume la majorité des pertes prévues ou reçoit la majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV, ou les deux. La note d'orientation sur les EDDV exclut aussi certaines entités de son champ d'application.

Les placements dans les EDDV sur lesquelles la Banque exerce une influence notable mais dont elle n'est pas le principal bénéficiaire sont comptabilisés à la valeur de consolidation.

## Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises des établissements étrangers intégrés de la Banque, de même que les éléments d'actif et de passif libellés en devises de ses établissements étrangers autonomes, sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la fin de l'exercice. Les éléments d'actif et de passif non monétaires libellés en devises des établissements étrangers intégrés de la Banque sont convertis en dollars canadiens aux taux historiques.

Les gains et les pertes non réalisés qui résultent de la conversion des positions nettes des placements en devises dans les succursales, les filiales et les sociétés associées autonomes sont portés au débit ou au crédit du poste «Gains/(pertes) de change cumulés» au bilan consolidé; il en va de même pour les gains ou les pertes découlant de la couverture de ces positions nettes des placements, à l'exception de ce qui suit. À la vente ou à la liquidation d'une partie importante d'une position d'un placement, les gains ou les pertes non réalisés comptabilisés précédemment à cet égard sont virés du poste «Gains/(pertes) de change cumulés» au bilan consolidé dans l'état consolidé des résultats.

Le cas échéant, les gains et les pertes de change découlant des activités des établissements étrangers intégrés de la Banque, de même que ceux découlant des activités de ses établissements étrangers autonomes oeuvrant dans un contexte hautement inflationniste, sont constatés au poste «Revenus de négociation» sous la rubrique «Autres revenus», dans l'état consolidé des résultats.

Les revenus et les charges libellés en devises sont convertis aux taux de change moyens, sauf pour l'amortissement des bâtiments, du matériel et des améliorations locatives libellés en devises des établissements étrangers intégrés de la Banque, qui sont convertis aux taux historiques.

## Métaux précieux

Les stocks de métaux précieux sont comptabilisés à la valeur de marché et portés sous la rubrique «Liquidités» au bilan consolidé. L'obligation découlant de certificats en cours est également constatée à la valeur de marché et inscrite au poste «Autres passifs» au bilan consolidé.

## Valeurs mobilières

Les titres détenus sont répartis dans le portefeuille de placement ou dans le portefeuille de négociation. Les titres de placement comprennent les titres de créance et les titres de capitaux propres détenus aux fins de liquidités et de placements à long terme. Lorsque la Banque détient moins de 20 % des titres de capitaux propres avec droit de vote d'une entité, elle comptabilise ces titres au coût, sauf s'il est établi qu'elle exerce une influence notable sur l'entité. Les titres de créance détenus dans le compte de placement sont comptabilisés au coût non amorti, les primes et les escomptes étant amortis au poste «Valeurs mobilières» sous la rubrique «Revenu d'intérêts» dans l'état consolidé des résultats sur la durée à courir jusqu'à l'échéance. Lorsqu'il y a moins-value durable, la valeur comptable de ces titres de créance et titres de capitaux propres est réduite en conséquence. Le cas échéant, ces moins-values, ainsi que les gains et les pertes sur la cession, déterminés selon la méthode du coût moyen, sont constatés sous la rubrique «Autres revenus», au poste «Gains nets sur titres de placement» dans l'état consolidé des résultats.

Les titres de négociation sont achetés en vue de leur revente à court terme et sont constatés à la valeur de marché. Les gains et les pertes sur la cession de ces titres de même que les ajustements de la valeur de marché sont inscrits à titre de revenus de négociation sous la rubrique «Autres revenus» dans l'état consolidé des résultats, sauf pour les montants ayant trait aux titres utilisés comme couverture de la volatilité de la rémunération à base d'actions, lesquels figurent au poste «Salaires et avantages sociaux» sous «Frais autres que d'intérêt» dans l'état consolidé des résultats.

## Titres pris en pension et obligations relatives aux titres mis en pension

L'achat et la vente de titres pris en pension et de titres mis en pension sont traités comme des opérations de prêt et d'emprunt assorties de garanties et sont inscrits au prix coûtant. Les intérêts créditeurs et débiteurs connexes sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

### Obligations relatives aux titres vendus à découvert

L'obligation pour la Banque de livrer des titres qu'elle ne possédait pas au moment de la vente est inscrite à sa juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur ces titres sont constatés au poste «Revenus de négociation» sous la rubrique «Autres revenus» dans l'état consolidé des résultats. Les intérêts débiteurs sur les titres de créances vendus à découvert sont inscrits au poste «Frais d'intérêts» dans l'état consolidé des résultats.

### Prêts

Les prêts sont comptabilisés en tenant compte de la déduction de tout revenu non gagné et d'une provision pour pertes sur créances. Le revenu d'intérêts provenant des prêts autres que les prêts douteux est constaté selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les intérêts courus sont portés au poste «Autres actifs» au bilan consolidé.

Un prêt est classé comme étant douteux lorsque, de l'avis de la direction, la qualité du crédit s'est détériorée dans une mesure telle que la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. S'il ne l'est pas déjà, le prêt sera classé comme douteux si un paiement exigible aux termes du contrat de prêt est en retard de 90 jours, à moins que le prêt ne soit entièrement garanti, que la créance ne soit en voie de recouvrement et que les efforts en vue de recouvrer les sommes dues ne permettent, selon toute probabilité, d'obtenir le remboursement de la créance ou de rétablir la qualité du titre dans les 180 jours suivant le premier jour de retard du paiement, selon les dispositions du contrat. Finalement, un prêt est classé comme douteux dans toutes les circonstances où un paiement exigible aux termes du contrat est en retard de 180 jours, à moins que le prêt ne soit garanti ou assuré par le gouvernement du Canada (ou par l'un des gouvernements provinciaux du Canada) ou un organisme du gouvernement du Canada, auquel cas il est classé comme douteux après un retard de 365 jours, selon les dispositions du contrat. Un prêt sur carte de crédit est radié lorsqu'un paiement y afférent est en retard de 180 jours, selon les dispositions du contrat.

Lorsqu'un prêt est classé comme douteux, la constatation des intérêts créditeurs cesse. Les intérêts reçus sur des prêts douteux sont portés au crédit de la valeur comptable du prêt.

Les prêts cessent généralement d'être classés comme douteux lorsque le recouvrement du capital et des intérêts est raisonnablement assuré à la date prévue et que tous les paiements de capital et d'intérêt en retard ont été effectués.

Les biens saisis qui répondent à des critères définis sont comptabilisés comme des biens destinés à la vente, à leur juste valeur diminuée des frais de vente. Si les critères en question ne sont pas respectés, les biens sont considérés comme destinés à l'utilisation, inscrits initialement à leur juste valeur et comptabilisés comme s'il s'agissait de biens semblables acquis dans le cours normal des activités.

Les commissions sur prêts sont constatées dans le revenu d'intérêts de la période correspondant à la durée du prêt ou de l'engagement. Les frais liés au remboursement anticipé des prêts hypothécaires sont constatés dans le revenu d'intérêts sur réception, à moins qu'ils ne soient associés à de légères modifications apportées aux modalités du prêt hypothécaire, auquel cas les frais sont reportés et amortis sur la durée restante du prêt hypothécaire initial. Les commissions de syndication sont comprises dans les commissions de crédit dans les autres revenus lorsque la syndication est terminée.

### Provision pour pertes sur créances

De l'avis de la direction, la provision pour pertes sur créances constituée par la Banque est suffisante pour couvrir toutes les pertes sur créances touchant à la fois les postes du bilan et les postes hors bilan, y compris les dépôts auprès d'autres banques, les titres pris en pension, les prêts, les acceptations et les autres engagements de crédit indirects, comme les lettres de crédit et les garanties. La provision pour pertes sur créances comprend des provisions spécifiques et une provision générale, chaque type de provision faisant l'objet d'un examen régulier. Les radiations intégrales ou partielles des prêts sont généralement comptabilisées lorsque la direction croit que leur recouvrement intégral est peu probable. Les radiations effectuées, déduction faite des recouvrements, sont portées en réduction de la provision pour pertes sur créances.

### Provisions spécifiques

Les provisions spécifiques, à l'exception de celles qui touchent les prêts sur cartes de crédit, les prêts hypothécaires à l'habitation et la plupart

des prêts aux particuliers, sont constituées à la suite d'un examen des prêts individuels, compte tenu de la perte sur créance estimative connexe. Dans le cas des prêts, la provision spécifique correspond au montant requis pour ramener la valeur comptable d'un prêt douteux à sa valeur de réalisation estimative. Généralement, la valeur de réalisation estimative est obtenue par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt réel inhérent au prêt, à la date où celui-ci devient douteux. Lorsque les montants et le calendrier des flux de trésorerie futurs ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnablement fiable, la valeur de réalisation estimative est réputée être soit la juste valeur de tout bien donné en garantie du prêt, déduction faite des coûts de réalisation prévus et de tous les montants légalement dus à l'emprunteur, soit le prix du marché observable pour ce prêt. Les variations qui surviennent dans la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus sont reflétées dans l'état consolidé des résultats en déduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les provisions spécifiques constituées pour les prêts sur cartes de crédit, les prêts hypothécaires à l'habitation et la plupart des prêts aux particuliers sont calculées selon une méthode fondée sur les statistiques des prêts. Les provisions pour pertes sur créances touchant les postes du bilan sont portées en déduction de l'élément d'actif correspondant et les provisions touchant des postes hors bilan sont portées au poste «Autres passifs» au bilan consolidé.

### Provision générale

La Banque constitue une provision générale à l'égard du portefeuille de prêts de ses principaux secteurs d'activité lorsqu'elle juge, à la suite d'un examen prudent fondé sur l'expérience, la conjoncture économique actuelle et l'état du portefeuille, qu'il est probable que des pertes soient survenues mais que celles-ci ne peuvent être liées à un prêt en particulier.

La provision générale constituée à l'égard des prêts aux entreprises et aux administrations publiques est fondée sur un processus d'évaluation des risques aux termes duquel des cotations de risques internes sont attribuées au moment de l'octroi d'un prêt, sont soumises à un contrôle continu et sont ajustées pour tenir compte des changements dans le risque de crédit sous-jacent. Étant fondée sur un processus d'évaluation des risques, la provision est initialement calculée à l'aide de statistiques migratoires et de statistiques par défaut selon la cote de risque, l'importance de la perte dans le cas d'un défaut de paiement et la vulnérabilité aux tendances de non-paiement de chacun des portefeuilles des secteurs d'activité de la Banque. Après analyse de données quantitatives récentes, la haute direction juge s'il est nécessaire d'ajuster la provision (quantitative) calculée initialement ainsi que le montant de tout ajustement. Dans son jugement, la direction tient compte de facteurs quantitatifs tels que les tendances économiques et la conjoncture, la composition des portefeuilles et les tendances au chapitre des volumes de même que l'importance des taux de défaillance.

En ce qui concerne les portefeuilles de prêts aux particuliers, de cartes de crédit et de prêts hypothécaires, les pertes prévues sont estimées selon une analyse des tendances passées au chapitre des pertes et des radiations.

Le niveau de la provision générale est réévalué chaque trimestre et peut varier par suite de changements dans le volume, la composition et le profil de risques des portefeuilles; d'une analyse des nouvelles tendances au chapitre de la probabilité et de l'importance des pertes ainsi que des risques liés à des facteurs de défaillance implicites; et d'une évaluation de la direction quant aux facteurs ayant pu avoir une incidence sur l'état actuel du portefeuille.

Bien que la provision générale totale soit déterminée en fonction d'un processus échelonné qui tient compte des risques découlant de secteurs particuliers du portefeuille, elle couvre toutes les pertes subies dans le portefeuille de prêts à l'égard desquelles aucune provision spécifique n'a été constituée.

La provision générale pour pertes sur créances est portée en réduction des prêts au bilan consolidé.

### Cession de prêts

Les cessions de prêts à un tiers sont traitées comme des ventes, dans la mesure où il y a transfert du contrôle sur ces prêts et qu'une contrepartie, autre que le droit du bénéficiaire y afférent, a été reçue. Si ces conditions ne sont pas remplies, les cessions sont traitées comme des opérations de financement. Lorsque les opérations sont traitées comme des ventes, les prêts sont retirés du bilan consolidé, et un gain ou une

perte est immédiatement constaté dans les résultats d'après la valeur comptable des prêts cédés, répartie entre les actifs vendus et les droits conservés en fonction de leur juste valeur à la date de la cession. La juste valeur des prêts vendus, des droits conservés et des garanties est déterminée en fonction du cours du marché ou d'un modèle d'évaluation de prix fondé sur les meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses clés, notamment les pertes estimatives, les remboursements anticipés et les taux d'actualisation, compte tenu des risques encourus et des ventes d'actifs similaires. Tant que la Banque continue de gérer les prêts cédés, un passif ou un actif de gestion est constaté et amorti sur la période où les services de gestion sont rendus, à titre d'honoraires de gestion.

Les droits conservés dans les titrisations qui peuvent être payées par anticipation aux termes d'un contrat ou réglées autrement de manière à ce que la Banque ne recouvre pas la quasi-totalité de son placement comptabilisé sont classés au bilan consolidé, au poste «Valeurs mobilières – Placement». Ces droits conservés font l'objet d'un contrôle régulier afin de déterminer s'ils ont subi une moins-value durable. Lorsque les flux de trésorerie prévus ont connu une fluctuation défavorable et que la juste valeur des droits conservés est inférieure à leur valeur comptable, celle-ci est ramenée à la juste valeur au moyen d'une charge sur les revenus de titrisation dans l'état consolidé des résultats. Les autres droits conservés sont classés et comptabilisés comme des prêts.

Pour toutes les titrisations de prêts, le gain ou la perte découlant de la vente et les honoraires de gestion sont portés au poste «Revenus de titrisation», sous la rubrique «Autres revenus» dans l'état consolidé des résultats. Le passif ou l'actif de gestion, le cas échéant, est inscrit au bilan consolidé sous le poste «Autres passifs» ou sous le poste «Autres actifs».

En ce qui concerne la vente de prêts productifs (autres que les titrisations), qui fait partie des stratégies de gestion du risque de crédit de la Banque, les gains et les pertes sur la vente de ces prêts sont comptabilisés au poste «Autres» sous la rubrique «Autres revenus». Par contre, les gains et les pertes sur la vente de prêts douteux sont comptabilisés dans la dotation à la provision pour pertes sur créances dans l'état consolidé des résultats.

#### Acceptations

Les engagements éventuels de la Banque aux termes des acceptations figurent à titre de passif au bilan consolidé. La Banque a une créance égale contre ses clients dans le cas d'un appel de fonds relatif à ces engagements, laquelle est comptabilisée comme un élément d'actif. Les commissions qui lui sont versées figurent au poste «Commissions de crédit» sous la rubrique «Autres revenus», dans l'état consolidé des résultats.

#### Terrains, bâtiments et matériel

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les bâtiments, le matériel et les logiciels ainsi que les améliorations locatives sont comptabilisés au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé d'après la méthode de l'amortissement linéaire, sur la durée prévue d'utilisation des éléments d'actif correspondants, comme suit : bâtiments – 40 ans; matériel et logiciels – de 3 à 10 ans; améliorations locatives – durée du bail.

La Banque soumet à un test de dépréciation ses actifs à long terme lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable de l'actif pourrait ne pas être recouvrable. L'actif est ramené à sa juste valeur lorsque sa valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés qui en résulteront vraisemblablement.

Les gains nets et les pertes découlant de la cession d'immobilisations sont comptabilisés au poste «Autres» sous la rubrique «Autres revenus» dans l'état consolidé des résultats de l'exercice au cours duquel la cession survient.

#### Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

L'écart d'acquisition correspond à l'excédent du prix d'achat payé pour l'acquisition d'une filiale ou d'une EDDV, qui est une entreprise dont la Banque est le principal bénéficiaire, sur la juste valeur des actifs nets acquis.

L'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels dont la durée de vie utile est indéfinie ne sont plus amortis mais soumis au moins une fois par an à un test de dépréciation. L'écart d'acquisition est rattaché à des unités d'exploitation et le calcul de la dépréciation éventuelle de l'écart d'acquisition se fait en comparant la valeur comptable de l'unité d'ex-

ploitation à sa juste valeur. Si le test révèle une dépréciation possible, celle-ci est quantifiée en faisant une comparaison de la valeur comptable de l'écart d'acquisition et de sa juste valeur, cette dernière étant la juste valeur de l'unité d'exploitation diminuée de la juste valeur des actifs et des passifs de l'unité d'exploitation.

Les actifs incorporels, autres que l'écart d'acquisition, dont la durée de vie utile n'est pas indéfinie, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile, n'excédant pas 20 ans. Ces actifs incorporels sont soumis à un test de dépréciation lorsque des faits ou des circonstances laissent présager que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. L'amortissement des actifs incorporels est inscrit sous la rubrique «Frais autres que d'intérêts» dans l'état consolidé des résultats.

#### Obligations au titre des instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres devant ou pouvant être réglés au moyen d'instruments de capitaux propres de l'émetteur doivent être présentés à titre de passifs plutôt qu'à titre de capitaux propres. Ces instruments sont classés au passif sous le poste «Dépôts» ou «Obligations au titre des instruments de capitaux propres» dans le bilan consolidé, les décaissements étant comptabilisés dans les frais d'intérêts.

#### Impôts sur les bénéfices

La Banque applique la méthode du report d'impôts variable, selon laquelle les actifs et les passifs d'impôts futurs représentent le montant cumulatif de l'impôt sur les bénéfices applicable aux écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur aux fins fiscales. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés au moyen des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur devant s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont recouvrés ou réglés. Les variations des impôts futurs découlant de modifications aux taux d'imposition sont imputées aux résultats de la période au cours de laquelle la modification est en vigueur ou pratiquement en vigueur.

Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont inscrits au bilan consolidé, au poste «Autres actifs» ou «Autres passifs».

#### Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée des taux d'intérêt, des taux de change ou d'autres indices financiers ou de marchandises. La plupart des instruments dérivés peuvent être regroupés sous les appellations suivantes : contrats de taux d'intérêt, contrats de change et sur l'or, contrats de marchandises, contrats sur actions ou dérivés de crédit. Les instruments dérivés sont soit des contrats négociés en Bourse, soit des contrats négociés hors Bourse. Les instruments dérivés négociés en Bourse comprennent les contrats à terme et les contrats d'options. Les instruments dérivés négociés hors Bourse incluent les swaps, les contrats à terme de gré à gré et les options.

La Banque a recours à ces contrats de dérivés aux fins de négociation de même qu'afin de gérer ses risques, liés principalement aux fluctuations de change et des taux d'intérêt, dans le cadre de la gestion de son actif et de son passif. Les activités de négociation sont conclues afin de répondre aux besoins des clients de la Banque et de dégager également un revenu de négociation pour le compte de la Banque.

Les instruments dérivés de négociation sont inscrits à leur juste valeur [se reporter à la note 23 d)]. L'établissement de la juste valeur des instruments dérivés de négociation tient compte, en fonction du portefeuille, du risque de crédit du client et des coûts directs permanents sur la durée de vie des instruments. Les gains et les pertes découlant de la variation des justes valeurs sont inclus au poste «Revenus de négociation» sous la rubrique «Autres Revenus» dans l'état consolidé des résultats. Les gains et les pertes non réalisés sur les instruments dérivés de négociation sont inscrits de façon distincte au poste «Évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés de négociation», au bilan consolidé.

Les instruments dérivés désignés aux fins de la gestion de l'actif et du passif (à des fins autres que de négociation) sont utilisés pour gérer la vulnérabilité de la Banque face aux risques de taux d'intérêt et de change et autres risques. Ils regroupent les instruments qui répondent à certains critères bien précis pour le recours à la comptabilité de couverture.

La Banque documente formellement toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, de même que son

objectif de gestion du risque et sa stratégie pour la mise en œuvre des diverses opérations de couverture. Ce processus fait intervenir l'établissement de liens entre tous les instruments dérivés et les actifs et passifs connexes au bilan consolidé, ou encore entre les instruments dérivés et les engagements fermes connexes ou les opérations prévues. La Banque détermine aussi formellement, à la fois à la date d'entrée en vigueur de l'opération de couverture et sur une base permanente, si les instruments dérivés utilisés dans le cadre des opérations de couverture contribuent de manière très efficace à compenser les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

Les revenus et les charges liés aux instruments dérivés désignés comme couvertures et admissibles à la comptabilité de couverture sont constatés dans l'état consolidé des résultats de la période au cours de laquelle l'élément couvert est constaté. Si une couverture désignée n'est plus efficace, l'instrument dérivé connexe est par la suite comptabilisé à sa juste valeur. Les instruments dérivés désignés aux fins de gestion de l'actif et du passif qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont constatés à la juste valeur au bilan consolidé et toute variation subséquente de la juste valeur est constatée dans l'état consolidé des résultats de la façon suivante : les contrats liés à des taux d'intérêt sont constatés dans le «Revenu d'intérêts net», les options ayant servi à la gestion des titres placement, dans les «Gains nets sur titres de placement», et les autres contrats de dérivés dans la rubrique «Autres revenus», au poste «Autres». Les revenus à recevoir et les charges à payer ainsi que les gains et les pertes reportés sont inscrits aux postes «Autres actifs» et «Autres passifs», selon le cas, au bilan consolidé.

Lorsque la Banque gère ses risques à l'aide de swaps sur défaillance, ces instruments dérivés sont inscrits à leur juste valeur et toute variation de la juste valeur est portée au poste «Autres» sous la rubrique «Autres revenus», dans l'état consolidé des résultats. Lorsque des instruments dérivés sont utilisés pour couvrir la volatilité des rémunérations à base d'actions, ces instruments dérivés sont inscrits à leur juste valeur et toute variation de la juste valeur est portée au poste «Salaires et avantages sociaux» dans l'état consolidé des résultats.

#### Avantages sociaux futurs

La Banque offre des régimes de retraite et d'autres avantages sociaux futurs aux salariés admissibles au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où elle exerce ses activités. Les prestations de retraite sont, règle générale, établies en fonction du nombre d'années de service du salarié et du salaire moyen des cinq dernières années de service. La Banque offre également d'autres avantages sociaux futurs qui comprennent des soins de santé, des soins dentaires et l'assurance-vie postérieurs à la retraite, de même que des avantages postérieurs à l'emploi et des absences et des congés rémunérés.

Le coût de ces avantages sociaux futurs est établi annuellement par des calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Les calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables émises par la direction, notamment en ce qui a trait aux taux à long terme liés au rendement prévu des actifs des régimes, à la rémunération future, aux coûts des soins de santé, à la mortalité ainsi qu'à l'âge de départ à la retraite des salariés. Le taux d'actualisation est établi à partir des conditions du marché à la date des calculs. Le rendement prévu des actifs des régimes est généralement fondé sur la valeur de marché des actifs des régimes, les gains et les pertes sur les placements en actions étant constatés sur une période de trois ans. Les placements en instruments à taux fixe sont pour leur part constatés à la valeur de marché. Le principal régime de retraite de la Banque utilise le 31 août comme date de mesure, tandis que les autres principaux régimes d'avantages sociaux futurs utilisent le 31 juillet.

Le coût des services passés découlant des modifications des régimes ayant eu une incidence sur les avantages sociaux déjà obtenus est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité estimée jusqu'à l'admissibilité intégrale aux prestations des salariés actifs. Pour les principaux régimes de retraite de la Banque, ces périodes s'échelonnent de 11 ans à 22 ans. Pour les autres principaux régimes d'avantages sociaux, ces périodes s'échelonnent entre 11 ans et 27 ans. Si l'excédent du gain actuariel net non réalisé (de la perte actuarielle nette non réalisée) dépasse de 10 % les actifs des régimes ou l'obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice, la tranche excédentaire sera alors généralement amortie sur la durée résiduelle moyenne d'activité estimée des salariés

actifs. Pour les principaux régimes de retraite et les principaux régimes d'avantages sociaux de la Banque, ces périodes s'échelonnent de 11 ans à 22 ans et de 11 ans à 27 ans, respectivement. Une provision pour moins-value est constituée si la charge au titre des prestations payées d'avance (l'écart cumulatif entre les montants constatés à titre de revenus ou de charges de retraite et les cotisations versées) est supérieure aux prestations futures prévues de la Banque.

L'écart cumulatif entre les montants constatés à titre de revenus ou de charges de retraite et les cotisations versées est inclus aux postes «Autres actifs» et «Autres passifs», suivant le cas, au bilan consolidé. L'écart entre les charges au titre des prestations futures et les montants versés aux participants reconnus du régime sont inclus aux postes «Autres actifs» et «Autres passifs» au bilan consolidé.

Les nouveaux salariés au Mexique et au Royaume-Uni participent depuis l'exercice 2006 à un régime de retraite à cotisations déterminées. Les coûts inhérents à ce régime correspondent aux cotisations versées par la Banque au nom des salariés au cours de l'exercice.

#### Rémunération à base d'actions

La Banque offre des régimes d'options sur actions ainsi que d'autres régimes de rémunération à base d'actions à certains salariés admissibles et aux administrateurs qui ne sont pas des dirigeants. Ces régimes sont décrits en détail à la note 15.

Les options sur actions attribuées aux salariés après le 1<sup>er</sup> novembre 2002 sont assorties d'une composante alternative de droits à la plus-value d'actions («composante alternative DPV»), qui permettent aux salariés soit d'exercer leur option pour recevoir des actions, soit d'exercer la composante alternative DPV pour ainsi recevoir la valeur intrinsèque de l'option sur actions en espèces. Les options assorties de la composante alternative DPV sont des attributions pouvant requérir un règlement au comptant et qui, par conséquent, sont comptabilisées au poste «Autres passifs» figurant au bilan consolidé. Les variations de ce passif, qui découlent de fluctuations du cours des actions ordinaires de la Banque, sont constatées au poste «Salaires et avantages sociaux» de l'état consolidé des résultats en fonction de l'acquisition progressive des droits. Lorsqu'un salarié choisit d'exercer son option, annulant de ce fait la composante alternative DPV, tant le prix d'exercice que la charge à payer sont portés au crédit des actions ordinaires au bilan consolidé.

Les autres régimes de rémunération à base d'actions de la Banque sont comptabilisés de la même façon que les options sur actions assorties de la composante alternative DPV. La charge de rémunération à base d'actions est constatée graduellement sur le délai d'acquisition des droits applicable [se reporter à la section «Modifications de conventions comptables» à la page 99].

Les options sur actions attribuées après le 1<sup>er</sup> novembre 2002 aux administrateurs ne faisant pas partie de la direction ne sont pas assorties de la composante alternative DPV. Elles sont passées en charges selon une méthode axée sur la juste valeur (modèle de Black et Scholes) et constatées au poste «Frais autres que d'intérêts» dans l'état consolidé des résultats, avec un crédit correspondant dans le surplus d'apport au bilan consolidé.

Les options sur actions attribuées avant le 1<sup>er</sup> novembre 2002 sont comptabilisées par la Banque au moyen de la méthode de la valeur intrinsèque. Selon cette méthode, la Banque ne constate aucune charge de rémunération, car le prix d'exercice était fixé à un montant équivalant au cours de clôture le jour précédent l'attribution des options sur actions. Lorsque les options sont exercées, le produit que la Banque reçoit est porté au crédit des actions ordinaires au bilan consolidé.

#### Modifications de conventions comptables

En juillet 2006, le Comité sur les problèmes nouveaux de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'«ICA») a publié un nouvel abrégé qui traite de la comptabilisation de la rémunération à base d'actions des salariés admissibles à la retraite avant la date d'acquisition des droits. Le traitement comptable préconisé par l'abrégué doit être adopté pour les états financiers des périodes intermédiaires et annuelles se terminant le 31 décembre 2006 ou après cette date. Son adoption anticipée est toutefois encouragée. L'abrégué exige i) que les coûts de rémunération associés à l'attribution d'une rémunération à base d'actions à des salariés admissibles à la retraite à la date d'attribution soient entièrement constatés à la date d'attribution et ii) que les coûts de rémunération associés à l'attribution d'une rémunération à base d'actions à des salariés qui auront droit de prendre leur retraite au cours du délai

d'acquisition des droits soient constatés au cours de la période se situant entre la date d'attribution et la date d'admissibilité à la retraite. Auparavant, ces coûts étaient constatés par la Banque au cours du délai d'acquisition des droits attribués.

Au cours du troisième trimestre de 2006, la Banque a adopté de manière anticipée les dispositions proposées dans ce nouvel abrégé et a inscrit un retraitement de 25 millions de dollars (réduction faite des impôts de 13 millions de dollars) au solde d'ouverture des bénéfices non répartis de l'exercice 2006 pour tenir compte de l'effet cumulatif de cette modification de convention comptable sur les exercices précédents. La Banque n'a pas retraité le bénéfice net de l'une ou l'autre des périodes antérieures à la suite de l'adoption de cette modification comptable puisqu'elle a conclu que celle-ci n'avait aucune incidence importante sur les résultats des trimestres ou des exercices antérieurs. L'adoption de cette convention comptable s'est traduite par une hausse de 6 millions de dollars du bénéfice net pour l'exercice 2006 (réduction faite d'une charge d'impôts de 3 millions de dollars).

## 2. Modifications de conventions comptables futures

La section qui suit résume les modifications de conventions comptables futures qui auront une incidence sur les états financiers consolidés de la Banque pour les périodes postérieures au 31 octobre 2006.

### Instruments financiers

L'ICCA a publié trois nouvelles normes : «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», «Couvertures» et «Résultat étendu». Ces normes s'appliqueront à la Banque à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2006 et comportent les exigences suivantes :

#### *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*

Tous les actifs et passifs financiers seront comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé, à l'exception des éléments suivants qui seront comptabilisés au coût après amortissement, sauf s'ils sont considérés dès leur constatation initiale comme étant détenus à des fins de négociation : prêts et créances, certains titres et passifs financiers non détenus aux fins de négociation. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les actifs et les passifs financiers qui sont détenus aux fins de négociation continueront d'être inscrits à l'état consolidé des résultats. Les gains et les pertes non réalisés sur les actifs financiers destinés à la vente seront inscrits dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à leur réalisation, après quoi ils seront inscrits à l'état consolidé des résultats. Tous les dérivés, y compris les dérivés intégrés devant être comptabilisés séparément, seront inscrits à la juste valeur au bilan consolidé.

### Couvertures

Dans le cas d'une couverture de juste valeur, la variation de la juste valeur du dérivé détenu aux fins de couverture sera déduite à l'état consolidé des résultats de la variation de la juste valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert. Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie, la variation de la juste valeur d'un dérivé, dans la mesure où il est en vigueur, sera inscrite dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que l'actif ou le passif couvert influe sur l'état consolidé des résultats et, à ce moment-là, la variation connexe de la juste valeur du dérivé sera également inscrite à l'état consolidé des résultats. Toute partie inefficace de la couverture sera constatée dans l'état consolidé des résultats.

### Résultat étendu

Les gains et pertes non réalisés sur des actifs financiers qui seront destinés à la vente, les gains ou pertes de change non réalisés découlant des activités d'établissements étrangers autonomes et les variations de la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie seront inscrits dans un état des autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient constatés à l'état consolidé des résultats. Les autres éléments du résultat étendu feront partie des capitaux propres.

### *Incidences de la mise en œuvre des nouvelles normes*

L'incidence de la mise en œuvre de ces nouvelles normes fait toujours l'objet d'une évaluation car certaines notes d'orientation sur cette mise en œuvre n'ont pas été clarifiées par les autorités comptables dans des délais qui auraient permis à la Banque de terminer l'évaluation de l'incidence en date du 1<sup>er</sup> novembre 2006. L'incidence de la comptabilisation à la juste valeur des titres de placement en tant qu'actifs disponibles à la vente au 1<sup>er</sup> novembre 2006 se traduira par une augmentation de la valeur des titres d'environ 1 091 millions de dollars et par une augmentation du cumul des autres éléments du résultat étendu d'environ 706 millions de dollars (après impôts).

### 3. Valeurs mobilières

a) Le tableau qui suit présente une analyse de la valeur comptable des valeurs mobilières :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Période à courir jusqu'à l'échéance					2006	2005
	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance déterminée		
<b>Titres de placement</b>							
Titres d'emprunt du gouvernement du Canada <sup>1)</sup>	988 \$	143 \$	2 376 \$	19 \$	– \$	<b>3 526 \$</b>	3 134 \$
Titres d'emprunt d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	692	25	17	–	–	<b>734</b>	397
Titres d'emprunt du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	80	147	2 162	700	–	<b>3 089</b>	3 029
Titres d'emprunt d'administrations publiques étrangères	964	462	1 196	1 852	–	<b>4 474</b>	4 572
Obligations de pays désignés à marché naissant	25	–	66	439	–	<b>530</b>	592
Autres titres d'emprunt	342	1 000	12 783	3 791	–	<b>17 916</b>	8 969
Actions privilégiées	–	3	–	–	608 <sup>2)</sup>	<b>611</b>	682
Actions ordinaires	–	–	–	–	1 990	<b>1 990</b>	1 910
Sociétés associées	–	–	–	–	142 <sup>3)</sup>	<b>142</b>	167
<b>Total</b>	<b>3 091</b>	<b>1 780</b>	<b>18 600</b>	<b>6 801</b>	<b>2 740</b>	<b>33 012</b>	<b>23 452</b>
<b>Titres de négociation<sup>4)</sup></b>							
Titres d'emprunt du gouvernement du Canada	2 017	6 260	2 523	3 694	–	<b>14 494</b>	5 845
Titres d'emprunt d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	267	204	953	2 838	–	<b>4 262</b>	4 578
Titres d'emprunt du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	100	88	988	1 004	–	<b>2 180</b>	847
Titres d'emprunt d'administrations publiques étrangères	557	963	1 598	510	–	<b>3 628</b>	5 805
Actions ordinaires	–	–	–	–	29 053	<b>29 053</b>	25 494
Autres	2 622	1 224	2 708	2 119	200	<b>8 873</b>	7 438
<b>Total</b>	<b>5 563</b>	<b>8 739</b>	<b>8 770</b>	<b>10 165</b>	<b>29 253</b>	<b>62 490</b>	<b>50 007</b>
<b>Total des valeurs mobilières</b>	<b>8 654 \$</b>	<b>10 519 \$</b>	<b>27 370 \$</b>	<b>16 966 \$</b>	<b>31 993 \$</b>	<b>95 502 \$</b>	<b>73 459 \$</b>
<b>Total par devise (en monnaie canadienne)</b>							
Dollar canadien	5 775 \$	7 510 \$	7 415 \$	7 745 \$	27 351 \$	<b>55 796 \$</b>	41 334 \$
Dollar américain	637	1 305	16 858	7 235	4 355	<b>30 390</b>	20 445
Peso mexicain	1 197	928	1 752	590	100	<b>4 567</b>	6 905
Autres devises	1 045	776	1 345	1 396	187	<b>4 749</b>	4 775
<b>Total des valeurs mobilières</b>	<b>8 654 \$</b>	<b>10 519 \$</b>	<b>27 370 \$</b>	<b>16 966 \$</b>	<b>31 993 \$</b>	<b>95 502 \$</b>	<b>73 459 \$</b>

1) Comprend les titres conservés par la Banque relativement à ses titrisations hypothécaires. Le solde relatif aux titres adossés à des créances hypothécaires se chiffre à 2 116 \$ (1 214 \$ en 2005) [se reporter à la note 4 b)].

2) Bien que ces titres n'aient pas d'échéance déterminée, la Banque dispose, pour la plupart d'entre eux, de diverses modalités de rachat ou de cession par anticipation.

3) Les titres de capitaux propres de sociétés associées, qui ne comportent pas d'échéance déterminée, sont classés sous la colonne «Aucune échéance déterminée».

4) Les titres de négociation sont comptabilisés à la valeur de marché.

b) Voici la composition des gains et des pertes non réalisés sur les titres de placement :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2006				2005			
	Valeur comptable	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur marchande estimative	Valeur comptable	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur marchande estimative
<b>Au 31 octobre (en millions de dollars)</b>								
Titres d'emprunt du gouvernement du Canada	<b>3 526 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>66 \$</b>	<b>3 464 \$</b>	<b>3 134 \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>18 \$</b>	<b>3 126 \$</b>
Titres d'emprunt d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	<b>734</b>	–	–	<b>734</b>	<b>397</b>	–	–	<b>397</b>
Titres d'emprunt du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	<b>3 089</b>	<b>5</b>	<b>36</b>	<b>3 058</b>	<b>3 029</b>	–	<b>50</b>	<b>2 979</b>
Titres d'emprunt d'administrations publiques étrangères	<b>4 474</b>	<b>376</b>	<b>34</b>	<b>4 816</b>	<b>4 572</b>	<b>411</b>	<b>14</b>	<b>4 969</b>
Obligations de pays désignés à marché naissant	<b>530</b>	<b>316</b>	–	<b>846</b>	<b>592</b>	<b>286</b>	–	<b>878</b>
Autres titres d'emprunt	<b>17 916</b>	<b>39</b>	<b>34</b>	<b>17 921</b>	<b>8 969</b>	<b>48</b>	<b>20</b>	<b>8 997</b>
Actions privilégiées	<b>611</b>	<b>18</b>	<b>7</b>	<b>622</b>	<b>682</b>	<b>21</b>	<b>9</b>	<b>694</b>
Actions ordinaires	<b>1 990</b>	<b>528</b>	<b>18</b>	<b>2 500</b>	<b>1 910</b>	<b>528</b>	<b>34</b>	<b>2 404</b>
Sociétés associées	<b>142</b>	–	–	<b>142</b>	<b>167</b>	–	–	<b>167</b>
<b>Total des titres de placement</b>	<b>33 012 \$</b>	<b>1 286 \$</b>	<b>195 \$</b>	<b>34 103 \$</b>	<b>23 452 \$</b>	<b>1 304 \$</b>	<b>145 \$</b>	<b>24 611 \$</b>

Les gains nets non réalisés sur les titres de placement totalisant 1 091 millions de dollars (1 159 millions de dollars en 2005), sont passés à des gains nets non réalisés de 1 001 millions de dollars (1 035 millions de

dollars en 2005) lorsqu'on tient compte de la juste valeur nette des instruments dérivés et des autres montants visés par les opérations de couverture qui sont associés à ces titres.

c) Voici une analyse des gains nets réalisés sur les titres de placement :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

	2006	2005	2004
Gains réalisés	476 \$	599 \$	691 \$
Pertes réalisées et réduction de valeur pour dépréciation	105	185	214
Gain net sur les titres de placement	371 \$	414 \$	477 \$

d) Le tableau qui suit présente la juste valeur actuelle des titres de placement et les pertes non réalisées de manière continue pour les périodes de moins de douze mois ou de plus de douze mois :

(en millions de dollars)	Titres de placement et pertes non réalisées de manière continue au 31 octobre 2006								
	Moins de douze mois			Plus de douze mois			Total		
	Valeur comptable	Juste valeur	Pertes non réalisées	Valeur comptable	Juste valeur	Pertes non réalisées	Valeur comptable	Juste valeur	Pertes non réalisées
Titres d'emprunt du gouvernement du Canada	3 245 \$	3 179 \$	66 \$	-\$	-\$	-\$	3 245 \$	3 179 \$	66 \$
Titres d'emprunt d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	692	692	-	16	16	-	708	708	-
Titres d'emprunt du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	1 121	1 100	21	1 390	1 375	15	2 511	2 475	36
Titres d'emprunt d'administrations publiques étrangères	1 247	1 216	31	94	91	3	1 341	1 307	34
Obligations de pays désignés à marché naissant	4	4	-	-	-	-	4	4	-
Autres titres d'emprunt	1 418	1 398	20	618	604	14	2 036	2 002	34
Actions privilégiées	150	145	5	45	43	2	195	188	7
Actions ordinaires	92	85	7	39	28	11	131	113	18
<b>Total</b>	<b>7 969 \$</b>	<b>7 819 \$</b>	<b>150 \$</b>	<b>2 202 \$</b>	<b>2 157 \$</b>	<b>45 \$</b>	<b>10 171 \$</b>	<b>9 976 \$</b>	<b>195 \$</b>

Au 31 octobre 2006, la valeur comptable de 417 titres de placement excédait de 195 millions de dollars leur juste valeur. Sur les 417 titres, 140 ont subi une perte non réalisée de manière continue pendant plus de un an, ce qui se traduit par une perte non réalisée de 45 millions de dollars. Les pertes non réalisées sur les titres d'emprunt découlent essentiellement d'une augmentation des taux d'intérêt. En ce qui a trait aux titres de capitaux propres, les pertes non réalisées résultent essentiellement du calendrier des prix du marché ou de facteurs propres au secteur des placements. Étant donné que la Banque a la capacité et l'intention de détenir ces titres jusqu'à ce que leur juste valeur soit recouvrée, soit possiblement jusqu'à l'échéance dans le cas des titres de créance, les pertes non réalisées sont considérées comme étant temporaires.

La Banque procède à un examen trimestriel afin de déterminer et d'évaluer les placements qui pourraient avoir subi une perte de valeur. Un placement est considéré comme ayant subi une perte de valeur lorsque sa juste valeur devient inférieure à son coût, et une dépréciation pour le ramener à sa valeur de réalisation nette est inscrite lorsque la baisse est considérée comme étant durable. Les facteurs pris en compte afin de déterminer si la perte est temporaire comprennent la durée de l'écart entre la juste valeur et le coût et l'importance de cet écart, la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur et la capacité et l'intention de détenir le placement pendant une période suffisante afin de permettre tout recouvrement possible.

#### 4. Prêts

##### a) Prêts en cours

Les prêts de la Banque, déduction faite des revenus non gagnés et de la provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts, s'établissent comme suit<sup>1)</sup> :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2006	2005
	Canada	
Prêts hypothécaires à l'habitation	81 908 \$	69 431 \$
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	32 653	30 122
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	26 044	24 843
Titres pris en pension	17 436	11 683
<b>Total</b>	<b>158 041</b>	<b>136 079</b>
États-Unis		
Prêts aux entreprises, aux administrations publiques et aux autres administrations américaines	14 756	9 494
Titres pris en pension	3 980	6 052
<b>Total</b>	<b>18 736</b>	<b>15 546</b>
Mexique		
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 212	1 704
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	1 912	1 423
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	5 955	6 450
Titres pris en pension	3 426	1 858
<b>Total</b>	<b>13 505</b>	<b>11 435</b>
À l'étranger		
Prêts hypothécaires à l'habitation	5 470	4 357
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	4 493	3 110
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	29 978	21 961
Titres pris en pension	863	986
<b>Total</b>	<b>40 804</b>	<b>30 414</b>
Moins : provision pour pertes sur créances	<b>231 086</b>	<b>193 474</b>
Total <sup>2)</sup>	<b>2 607</b>	<b>2 469</b>
	<b>228 479 \$</b>	<b>191 005 \$</b>

1) La ventilation par secteur des actifs se fonde sur le lieu d'origine du risque ultime des actifs sous-jacents.

2) Les prêts libellés en dollars américains totalisent 46 209 \$ (35 560 \$ en 2005), les prêts libellés en pesos mexicains se chiffrent à 11 151 \$ (8 897 \$ en 2005) et les prêts libellés en devises étrangères s'élèvent à 16 540 \$ (13 569 \$ en 2005).

### b) Cession de prêts par titrisation

La Banque titrise des prêts hypothécaires à l'habitation par la création de titres adossés à des créances hypothécaires. Le gain net sur la cession de prêts hypothécaires résultant de ces titrisations, à l'exception des frais d'émission, est constaté au poste « Revenus de titrisation » sous la rubrique « Autres revenus » dans l'état consolidé des résultats. La moyenne pondérée des hypothèses clés utilisées dans la mesure de

la juste valeur aux dates des opérations de titrisation correspond à un taux de remboursement par anticipation de 16,0 % (15,2 % en 2005; 15,6 % en 2004), à une marge excédentaire de 0,9 % (1,2 % en 2005; 1,2 % en 2004), et à un taux d'actualisation de 4,3 % (3,8 % en 2005; 4,2 % en 2004). Aucune perte sur créance n'est prévue, les prêts hypothécaires étant assurés.

Le tableau qui suit présente les cessions réalisées par la Banque :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

Produit net en espèces<sup>1)</sup>

Droits conservés

Passif de gestion conservé

Prêts hypothécaires à l'habitation titrisés

Gain net sur la cession

	2006	2005	2004
Produit net en espèces <sup>1)</sup>	2 514 \$	2 153 \$	3 514 \$
Droits conservés	67	66	106
Passif de gestion conservé	(18)	(14)	(23)
	2 563	2 205	3 597
	2 551	2 161	3 537
	12 \$	44 \$	60 \$

- 1) Compte non tenu des prêts hypothécaires assurés de 1 206 \$ qui sont titrisés et conservés par la Banque (1 452 \$ en 2005 et néant en 2004). Ces actifs sont classés en tant que titres de placement et leur solde s'élève à 2 116 \$ (1 214 \$ en 2005 et néant en 2004) [se reporter à la note 3].

Les hypothèses clés utilisées dans la mesure de la juste valeur des droits conservés dans les prêts hypothécaires titrisés et la sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés à des variations défavorables de 10 % et 20 % dans les hypothèses se présentent comme suit :

Au 31 octobre (en millions de dollars)

Juste valeur des droits conservés (en dollars)

Durée moyenne pondérée (en années)

Taux de remboursement par anticipation (en pourcentage)

Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 10 % (en dollars)

Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 20 % (en dollars)

Taux d'actualisation annuel des flux de trésorerie résiduels (en pourcentage)

Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 10 % (en dollars)

Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 20 % (en dollars)

Marge excédentaire (en pourcentage)

Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 10 % (en dollars)

Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 20 % (en dollars)

	2006	2005
Juste valeur des droits conservés (en dollars)	240	216
Durée moyenne pondérée (en années)	3	3
Taux de remboursement par anticipation (en pourcentage)	14,4	14,8
Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 10 % (en dollars)	(11)	(5)
Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 20 % (en dollars)	(18)	(9)
Taux d'actualisation annuel des flux de trésorerie résiduels (en pourcentage)	3,9-4,3	3,3-4,2
Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 10 % (en dollars)	(7)	(1)
Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 20 % (en dollars)	(9)	(3)
Marge excédentaire (en pourcentage)	1,0	1,2
Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 10 % (en dollars)	(26)	(20)
Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 20 % (en dollars)	(50)	(39)

Les mesures de sensibilité présentées ci-dessus sont hypothétiques et doivent être utilisées avec prudence. Les autres sensibilités estimatives ne peuvent pas s'extraire par rapport à celles qui sont présentées ci-dessus puisque la relation entre la variation de l'hypothèse et la variation de la juste valeur n'est pas linéaire. En outre, toute variation d'une

hypothèse particulière et l'incidence sur la juste valeur des droits conservés sont calculées sans modifier les autres hypothèses. Toutefois, ces facteurs ne sont pas indépendants, ce qui peut amplifier ou amortir l'incidence réelle des sensibilités.

L'information sur le total des éléments d'actif prêts titrisés<sup>1)</sup> se résume comme suit :

	2006 <sup>2)</sup>			2005			2004		
	Encours de prêts titrisés au 31 octobre	Prêts douteux et autres prêts en souffrance au 31 octobre	Pertes nettes sur créances pour l'exercice terminé le 31 octobre	Encours de prêts titrisés au 31 octobre	Prêts douteux et autres prêts en souffrance au 31 octobre	Pertes nettes sur créances pour l'exercice terminé le 31 octobre	Encours de prêts titrisés au 31 octobre	Prêts douteux et autres prêts en souffrance au 31 octobre	Pertes nettes sur créances pour l'exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)									
Prêts hypothécaires	11 913 \$	7 \$	-\$	7 801 \$	-\$	-\$	7 523 \$	-\$	-\$
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	170	1	1	809	4	2	1 319	5	5
Total	12 083 \$	8 \$	1 \$	8 610 \$	4 \$	2 \$	8 842 \$	5 \$	5 \$

- 1) Compte non tenu des prêts hypothécaires assurés qui sont titrisés et conservés par la Banque [se reporter à la note 3].

- 2) Les montants de 2006 comprennent les soldes des prêts hypothécaires titrisés par Maple Trust Company et la succursale canadienne de Maple Financial Group Inc. avant l'acquisition par la Banque des services de prêts hypothécaires canadiens de Maple Financial Group Inc., incluant Maple Trust Company, en 2006.

## 5. Prêts douteux et provision pour pertes sur créances

### a) Prêts douteux

			2006	2005
	Montant brut <sup>1)</sup>	Provisions spécifiques <sup>2)</sup>	Montant net	Montant net
Au 31 octobre (en millions de dollars)				
Par type de prêt				
Prêts hypothécaires à l'habitation	316 \$	138 \$	178 \$	158 \$
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	469	456	13	10
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 085	706	379	513
Total	1 870 \$ <sup>3)</sup>	1 300 \$	570 \$	681 \$
Par pays				
Canada			247 \$	188 \$
États-Unis			45	249
À l'étranger			278	244
Total			570 \$	681 \$

1) Le montant brut des prêts douteux libellés en dollars américains totalisait 607 \$ (612 \$ en 2005) et le montant brut des prêts douteux libellés en d'autres devises s'élevait à 608 \$ (674 \$ en 2005).

2) La provision spécifique pour les prêts douteux évalués sur une base individuelle s'élevait à 710 \$ (681 \$ en 2005).

3) Les prêts douteux non couverts par une provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts aux particuliers totalisaient 139 \$ (151 \$ en 2005).

4) Le solde moyen du montant brut des prêts douteux totalisait 1 850 \$ (1 939 \$ en 2005).

### b) Provision pour pertes sur créances

	Provisions spécifiques	Provision générale	2006	2005	2004
Au 31 octobre (en millions de dollars)					
Solde au début de l'exercice	1 145 \$	1 330 \$	2 475 \$	2 704 \$	3 580 \$
Présentées avec les valeurs mobilières <sup>1)</sup>	–	–	–	–	(363)
Radiations <sup>2)</sup>	(543)	–	(543)	(650)	(982)
Recouvrements	181	–	181	205	158
Dotation à la (reprise sur) la provision pour pertes sur créances	276	(60)	216	230	390
Autres, y compris le redressement de change <sup>3)</sup>	252	37	289	(14)	(79)
Solde à la fin de l'exercice <sup>4)</sup>	1 311 \$	1 307 \$	2 618 \$	2 475 \$	2 704 \$

1) Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2003, la provision pour risque-pays liée aux titres de placement n'est plus constatée dans la provision pour pertes sur créances, mais elle continue à être déduite des titres de placement.

2) Les radiations des prêts restructurés au cours de l'exercice étaient de néant (18 \$ en 2005; 10 \$ en 2004).

3) Comprend une provision spécifique de 323 \$ et une provision générale de 37 \$ liées aux acquisitions de 2006 et une provision spécifique de 59 \$ liée aux acquisitions de 2005.

4) Au 31 octobre 2006, 11 \$ (6 \$ en 2005; 8 \$ en 2004) étaient inscrits au poste «Autres passifs».

## 6. Entités à détenteurs de droits variables

Le tableau qui suit présente l'information concernant les EDDV que la Banque a consolidées et les autres EDDV dans lesquelles la Banque détient un droit variable significatif mais dont elle n'est pas le principal bénéficiaire. Un droit variable significatif est considéré comme existant lorsque la Banque assume ou reçoit entre 10 % et 50 % des pertes prévues ou des rendements résiduels prévus de l'EDDV, ou les deux.

### EDDV consolidées<sup>a) b)</sup> :

	2006	2005
	Total de l'actif	Total de l'actif
Au 31 octobre (en millions de dollars)		
Programmes canaliseurs de fonds multicédants gérés par la Banque <sup>d)</sup>	7 546 \$	4 722 \$
Instruments de financement <sup>e)</sup>	4 761	824
Autres <sup>e)</sup>	973	750

### Autres EDDV dans lesquelles la Banque détient un droit variable significatif :

	2006	2005		
	Total de l'actif	Risque de perte maximal <sup>f)</sup>	Total de l'actif	Risque de perte maximal <sup>f)</sup>
Au 31 octobre (en millions de dollars)				
Programmes canaliseurs de fonds multicédants gérés par la Banque <sup>d)</sup>	6 338 \$	7 377 \$	4 085 \$	4 712 \$
Instruments de financement <sup>e)</sup>	2 365	–	1 608	–
Entités à financement structuré <sup>e)</sup>	3 591	2 048	2 076	1 239
Entités détentrices de titres adossés à des créances avec flux groupés <sup>g)</sup>	1 313	371	1 404	375
Autres	1 003	180	486	91

a) Le 1<sup>er</sup> novembre 2004, la Banque a adopté les recommandations d'une note d'orientation concernant la comptabilité qui exige la consolidation, sur une base prospective, des EDDV par le principal bénéficiaire [se reporter à la note 1]. L'adoption de cette note d'orientation concernant la comptabilité n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque. Par suite de l'adoption de cette note d'orientation, les titres de placement et les prêts aux particuliers et sur cartes de crédit ont augmenté respectivement de 5 milliards de dollars et de 3 milliards de dollars.

b) Au 31 octobre 2006, les actifs couvrant les obligations de ces EDDV consolidées s'établissaient comme suit : trésorerie et dépôts sans intérêt auprès d'autres banques d'un montant de 240 millions de dollars (128 millions de dollars en 2005); prêts hypothécaires à l'habitation d'un montant de 4 710 millions de dollars (763 millions de dollars en 2005); titres de placement et de négociation d'un montant de 8 240 millions de dollars (5 309 millions de dollars en 2005); autres actifs d'un montant de 90 millions de dollars (96 millions de dollars en 2005). En général, les investisseurs dans les

- obligations des EDDV consolidées n'ont recours qu'aux actifs de ces EDDV et n'ont pas recours à la Banque, sauf lorsque la Banque a fourni une garantie aux investisseurs ou qu'elle est l'autre partie d'une opération sur dérivés faisant intervenir l'EDDV.
- c) La Banque administre des programmes canalisateurs de fonds multicédants de papier commercial, qui font appel à l'achat d'actifs à des tiers, par des fonds multicédants, au moyen de l'émission de papier commercial adossé à des créances mobilières. Les vendeurs continuent de gérer les actifs et d'absorber les premières pertes au titre de leur portion des programmes. La Banque ne détient aucun droit sur ces actifs, étant donné qu'ils sont disponibles pour couvrir les obligations des programmes respectifs, mais elle gère, contre rémunération, les programmes de vente de papier commercial. De même, dans certains cas, la Banque agit à titre de contrepartie aux contrats sur instruments dérivés de ces fonds multicédants et leur fournit une partie importante des liquidités de dernier recours et des facilités d'amélioration partielle du crédit. Au 31 octobre 2006, les programmes canalisateurs de fonds multicédants de papier commercial avaient des engagements totalisant 4 595 millions de dollars (4 243 millions de dollars en 2005) pour l'achat futur de titres.
- d) La Banque a recours à des structures d'accueil pour faciliter le financement économique de ses propres activités. Les activités de ces entités sont en général limitées à la détention d'un groupe d'actifs ou de créances de la Banque qui sont affectés au financement

des distributions à leurs investisseurs. Avant l'adoption de cette nouvelle note d'orientation à l'exercice 2005, la Banque consolidait tous ces instruments de financement.

- e) Ces entités comprennent les structures d'accueil qui sont utilisées afin d'aider les sociétés clientes à obtenir du financement économique. En général, non seulement la Banque mais encore le client investissent dans ces structures d'accueil, et le produit sert à octroyer des prêts aux sociétés affiliées du client.
- f) Le risque de perte maximal de la Banque représente la valeur nominale des garanties, des concours de trésorerie et des autres mécanismes de soutien au crédit offerts à l'EDDV, le montant exposé au risque de crédit de certains contrats dérivés conclus avec les entités et le montant investi lorsque la Banque détient une participation dans l'EDDV. La Banque a inscrit 2 521 millions de dollars (1 669 millions de dollars en 2005) au titre de ce risque de perte, provenant essentiellement de sa participation dans des EDDV, à son bilan consolidé au 31 octobre 2006.
- g) La Banque détient une participation dans des EDDV qui sont structurées pour répondre à certains besoins particuliers des investisseurs. Les prêts ou les dérivés de crédit sont détenus par les EDDV afin de créer des placements de titres pour les investisseurs, qui correspondent aux besoins et aux préférences de ces derniers en matière de placement.

## 7. Terrains, bâtiments et matériel

Au 31 octobre (en millions de dollars)

Terrains  
Bâtiments  
Matériel et logiciels  
Améliorations locatives  
Total

		2006	2005
		Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	Coût	Amortissement cumulé	
Terrains	349 \$	– \$	349 \$
Bâtiments	1 685	575	1 110
Matériel et logiciels	2 749	2 183	566
Améliorations locatives	769	538	231
Total	5 552 \$	3 296 \$	2 256 \$
			1 934 \$

L'amortissement à l'égard des bâtiments, du matériel et des logiciels ainsi que des améliorations locatives ci-dessus s'élève à 192 millions de dollars pour l'exercice (173 millions de dollars en 2005; 189 millions de dollars en 2004).

## 8. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

### Écart d'acquisition

Les variations de la valeur comptable de l'écart d'acquisition par unité d'exploitation principale sont les suivantes :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Opérations canadiennes	Opérations internationales	Scotia Capitaux	2006	2005	2004
Solde au début de l'exercice	115 \$	288 \$	95 \$	498 \$	261 \$	270 \$
Acquisitions	145	235	10	390	227	–
Incidence du change et autres	–	(11)	(4)	(15)	10	(9)
Solde à la fin de l'exercice	260 \$	512 \$	101 \$	873 \$	498 \$	261 \$

### Actifs incorporels

Au 31 octobre (en millions de dollars)

Actifs incorporels

	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé	2006 Montant net	2005 Montant net	2004 Montant net
	517 \$	223 \$	294 \$	235 \$	240 \$

Les actifs incorporels se composent principalement de dépôts de base. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006, la charge d'amortissement totalisait 38 millions de dollars (29 millions de dollars en 2005; 27 millions de dollars en 2004).

**9. Autres actifs**

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2006	2005
Intérêts courus	2 277 \$	1 561 \$
Débiteurs	1 098	1 016
Actifs d'impôts futurs (note 16)	1 626	1 295
Autres	3 301	3 319
Total	8 302 \$	7 191 \$

**10. Dépôts**

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Payables		Payables à préavis	Payables à terme fixe	2006	2005
	Porteur d'intérêt	Non-porteur d'intérêt				
Particuliers	1 754 \$	1 397 \$	31 854 \$	58 445 \$	93 450 \$	83 953 \$
Entreprises et administrations publiques <sup>1)</sup>	16 859	8 215	13 266	102 732	141 072	109 389
Banques	147	250	842	28 153	29 392	24 103
Total	18 760	9 862	45 962	189 330	263 914	217 445
Composition						
Canada					175 199	154 297
États-Unis					22 159	9 778
Mexique					9 932	9 478
Autres pays					56 624	43 892
Total <sup>2)</sup>					263 914 \$	217 445 \$

1) Comprend des billets de dépôt de 2 250 \$ (1 500 \$ en 2005) émis par la Banque à l'intention de Fiducie de Capital Banque Scotia [se reporter à la note 13].

2) Les dépôts libellés en dollars américains totalisent 74 660 \$ (51 220 \$ en 2005), les dépôts libellés en pesos mexicains s'élèvent à 9 259 \$ (8 848 \$ en 2005) et les dépôts libellés dans d'autres devises se chiffrent à 30 707 \$ (24 247 \$ en 2005).

**11. Autres passifs**

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2006	2005
Intérêts courus	2 667 \$	1 876 \$
Créditeurs et charges à payer	4 108	3 353
Revenus reportés	353	322
Autres passifs des filiales et des EDDV <sup>1)</sup>	9 498	5 969
Certificats-or et certificats-argent	3 434	2 711
Passifs d'impôts futurs (note 16)	148	62
Autres	6 249	6 501
Total	26 457 \$	20 794 \$

1) Exclut les dépôts et les obligations au titre des instruments de capitaux propres.

## 12. Débentures subordonnées

Ces débentures, qui représentent des obligations directes non garanties de la Banque, sont subordonnées aux créances des déposants et autres créanciers de la Banque. Celle-ci conclut, au besoin, des swaps de taux d'intérêt et de devises pour se protéger contre les risques afférents à ces débentures. Les débentures en cours s'établissaient comme suit au 31 octobre :

Au 31 octobre (en millions de dollars)			2006	2005
Date d'échéance	Taux d'intérêt (%)	Modalités <sup>b)</sup> (devises en millions)		
Septembre 2008	6,25	250 \$ US	281 \$	295 \$
Février 2011	7,40	Remboursées le 8 février 2006.	–	300
Juillet 2012	6,25	Remboursables en tout temps. Après le 16 juillet 2007, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %.	500	500
Juillet 2013	5,65	Remboursables en tout temps. Après le 22 juillet 2008, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %.	425	425
Septembre 2013	8,30	Remboursables en tout temps.	250	250
Mai 2014	5,75	Remboursables en tout temps. Après le 12 mai 2009, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %.	325	325
Juin 2025	8,90	Remboursables en tout temps.	250	250
Août 2085	Variable	214 \$ US portant intérêt à un taux variable égal au taux offert sur les dépôts de six mois en eurodollars majoré de 0,125 %. Remboursables à toute date de paiement d'intérêt.	240	252
			<u>2 271 \$</u>	<u>2 597 \$</u>

Les échéances globales des débentures sont les suivantes (en millions de dollars) :

Moins de 3 ans	281 \$
De 3 à 5 ans	–
De 5 à 10 ans	1 500
Plus de 10 ans	490
	<u>2 271 \$</u>

1) Conformément aux dispositions de la ligne directrice du Surintendant sur la suffisance des capitaux propres, tous les remboursements sont assujettis à l'approbation des autorités de réglementation.

## 13. Obligations au titre des instruments de capitaux propres

Les obligations au titre des instruments de capitaux propres sont des instruments financiers qui peuvent être réglés au gré de la Banque au moyen de l'émission d'un nombre variable de ses propres instruments de capitaux propres. Ces instruments, y compris les titres émis par la Fiducie de Capital Banque Scotia, demeurent admissibles à titre de capital de catégorie 1 aux fins de la réglementation. La Fiducie de Capital Banque Scotia est une EDDV et ses comptes ne sont pas consolidés au bilan de la Banque puisque cette dernière n'est pas le principal bénéficiaire. Par conséquent, les titres fiduciaires de la Banque Scotia émis par la Fiducie ne sont pas comptabilisés au bilan consolidé. Les billets de dépôt émis par la Banque à l'intention de la Fiducie de Capital Banque Scotia sont comptabilisés au poste «Dépôts» [se reporter à la note 10].

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2006	2005
<u>Obligations au titre d'instruments de capitaux propres</u>		
Actions privilégiées émises par la Société de placement hypothécaire Scotia <sup>a) f)</sup>	250 \$	250 \$
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – série 2000-1 émis par la Fiducie de Capital Scotia <sup>b) f) g)</sup>	500	500
	<u>750 \$</u>	<u>750 \$</u>
<u>Titres fiduciaires de la Banque Scotia non consolidés par la Banque</u>		
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – série 2002-1 émis par la Fiducie de Capital Banque Scotia <sup>c) f) g)</sup>	750 \$	750 \$
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – série 2003-1 émis par la Fiducie de Capital Banque Scotia <sup>d) f) g)</sup>	750	750
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – série 2006-1 émis par la Fiducie de Capital Banque Scotia <sup>e) f) g)</sup>	750	–

- a) La Société de placement hypothécaire Scotia, filiale en propriété exclusive de la Banque, a émis des actions privilégiées de catégorie A (actions «Scotia BOOMS») qui donnent droit à un dividende en espèces privilégié non cumulatif de 32,85 \$ par action, payable semestriellement, s'il est déclaré et au moment où il sera. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions privilégiées de catégorie A pourront, à compter du 31 octobre 2007, être rachetées en totalité moyennant un paiement en espèces par la Société de placement hypothécaire Scotia ou, au gré de la Banque, être échangées contre un nombre variable d'actions ordinaires calculé en fonction d'une moyenne du cours des actions ordinaires de la Banque établie aux alentours de la date de rachat. À compter du 31 octobre 2007, les actions privilégiées de catégorie A seront échangeables au

- gré du porteur en un nombre variable d'actions ordinaires calculé en fonction d'une moyenne du cours des actions ordinaires de la Banque, sous réserve du droit de la Banque, avant la date de l'échange, de racheter au comptant ces actions ou de trouver d'autres acheteurs pour celles-ci. Dans les circonstances décrites au paragraphe f) ci-dessous, les actions privilégiées de catégorie A de la Société de placement hypothécaire Scotia seraient échangées d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série Z à dividende non cumulatif de la Banque, lesquelles seront assorties du même taux de dividende et de modalités de rachat similaires [se reporter à la note 14 – «Restrictions sur le paiement de dividendes»].  
b) Le 4 avril 2000, Fiducie de Capital Scotia, fiducie d'investissement à capital fixe en propriété exclusive de la Banque, a émis 500 000 titres

- fiduciaires de la Banque Scotia – 2000-1 («TFB Scotia»). Chaque TFB Scotia donne droit à un dividende semestriel en espèces fixe non cumulatif de 36,55 \$ par TFB Scotia. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, ces titres pourront être rachetés en totalité moyennant un paiement en espèces, au gré de Fiducie de Capital Scotia. À compter du 30 juin 2011, les TFB Scotia pourront être échangés, au gré du porteur et sous réserve de certains droits prioritaires de la Banque, contre des actions privilégiées de série Y à dividende non cumulatif de la Banque. Le taux de dividende de ces actions privilégiées de série Y à dividende non cumulatif serait équivalent au taux des distributions en espèces des TFB Scotia [se reporter à la note 14 – «Restrictions sur le paiement de dividendes»]. Dans certaines circonstances décrites au paragraphe f) ci-dessous, les TFB Scotia seraient échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série Y à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions privilégiées de série Y à dividende non cumulatif peuvent être échangées dans certaines circonstances le 30 juin 2011 ou après cette date, au gré du porteur, contre un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque, calculé selon une moyenne du cours des actions ordinaires de la Banque, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation et de certains droits prioritaires de la Banque.
- c) Le 30 avril 2002, Fiducie de Capital Banque Scotia, fiducie d'investissement à capital variable en propriété exclusive de la Banque, a émis 750 000 titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2002-1 (les «TFB Scotia»). Les TFB Scotia donnent droit à un dividende en espèces fixe non cumulatif de 33,13 \$ par titre, payable semestriellement. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, ces titres pourront être rachetés en totalité moyennant un paiement en espèces avant le 30 juin 2007 si certains changements sont apportés à l'impôt ou au capital réglementaire ou à compter du 30 juin 2007, au gré de Fiducie de Capital Banque Scotia. Les titres pourront être échangés en tout temps, au gré du porteur, contre des actions privilégiées de série W à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série W donneront droit à un dividende en espèces semestriel de 0,53125 \$ par tranche de 25,00 \$ d'actions. Dans les circonstances décrites au paragraphe f) ci-dessous, les TFB Scotia seront échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série X à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série X donneront droit à un dividende non cumulatif en espèces semestriel de 0,70 \$ par tranche de 25,00 \$ d'actions [se reporter à la note 14 – «Restrictions sur le paiement de dividendes»]. Dans certaines circonstances, le 31 décembre 2012 ou après cette date, les actions privilégiées de série W à dividende non cumulatif ainsi que les actions privilégiées de série X à dividende non cumulatif peuvent être échangées, au gré du porteur, contre un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque, calculé selon une moyenne du cours des actions ordinaires de la Banque, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation et de certains droits prioritaires de la Banque. Le produit tiré de l'émission a servi à acquérir un billet de dépôt émis par la Banque. Si les TFB Scotia sont échangés d'office contre des actions privilégiées de série X de la Banque, cette dernière deviendra le seul bénéficiaire de la Fiducie.
- d) Le 13 février 2003, Fiducie de Capital Banque Scotia a émis 750 000 titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2003-1 («TFB Scotia»). Les TFB Scotia donnent droit à un dividende en espèces fixe non cumulatif de 31,41 \$ par titre, payable semestriellement. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les TFB Scotia pourront être rachetés en totalité moyennant un paiement en espèces avant le 30 juin 2008 si certains changements sont apportés à l'impôt ou au capital réglementaire ou à compter du 30 juin 2008, au gré de Fiducie de Capital Banque Scotia. Les titres pourront être échangés en tout temps, au gré du porteur, contre des actions privilégiées de série U à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série U donneront droit à un dividende en espèces semestriel de 0,50 \$ par tranche de 25,00 \$ d'actions. Dans les circonstances décrites au paragraphe f) ci-dessous, les TFB Scotia seraient échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de

série V à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série V donneront droit à un dividende non cumulatif en espèces semestriel de 0,61250 \$ par tranche de 25,00 \$ d'actions [se reporter à la note 14 – «Restrictions sur le paiement de dividendes»]. Dans certaines circonstances, le 31 décembre 2013 ou après cette date, les actions privilégiées de série U à dividende non cumulatif ainsi que les actions privilégiées de série V à dividende non cumulatif peuvent être échangées, au gré du porteur, contre un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque, calculé selon une moyenne du cours des actions ordinaires de la Banque, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation et de certains droits prioritaires de la Banque. Le produit tiré de l'émission a servi à acquérir un billet de dépôt émis par la Banque. Si les TFB Scotia sont échangés d'office contre des actions privilégiées de série V de la Banque, cette dernière deviendra le seul bénéficiaire de la Fiducie.

e) Le 28 septembre 2006, Fiducie de Capital Banque Scotia a émis 750 000 titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2006-1 («TFB Scotia»). Les TFB Scotia donnent droit à un dividende en espèces fixe non cumulatif de 28,25 \$ par titre, payable semestriellement. Le premier paiement, d'un montant de 14,551 \$, sera effectué le 31 décembre 2006. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, ces titres peuvent être rachetés en totalité moyennant un paiement en espèces avant le 30 décembre 2011 si certains changements sont apportés à l'impôt ou au capital réglementaire ou à compter du 30 décembre 2011, au gré de Fiducie de Capital Banque Scotia. Les titres pourront être échangés en tout temps, au gré du porteur, contre des actions privilégiées de série S à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série S donneront droit à un dividende en espèces semestriel de 0,4875 \$ par tranche de 25,00 \$ d'actions [se reporter à la note 14 – «Restrictions sur le paiement de dividendes»]. Dans les circonstances décrites au paragraphe f) ci-dessous, les TFB Scotia seraient échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série T à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série T donneront droit à un dividende non cumulatif en espèces semestriel de 0,625 \$ par tranche de 25,00 \$ d'actions. Le produit tiré de l'émission a servi à acquérir un billet de dépôt émis par la Banque. Si les TFB Scotia sont échangés d'office contre des actions privilégiées de série T de la Banque, cette dernière deviendra le seul bénéficiaire de la Fiducie.

f) Les actions Scotia BOOMS et les TFB Scotia peuvent être échangés d'office, sans le consentement des porteurs, contre des actions privilégiées à dividende non cumulatif de la Banque lorsque : i) des procédures sont entamées en vue de la liquidation de la Banque; ii) le Surintendant prend le contrôle de la Banque ou de ses actifs; iii) le coefficient du capital de catégorie 1 de la Banque est inférieur à 5 % ou le coefficient du capital total est inférieur à 8 %; ou iv) le Surintendant ordonne à la Banque d'augmenter son capital ou de fournir des liquidités supplémentaires, et la Banque choisit de procéder à cet échange automatique ou la Banque ne se conforme pas à cette ordonnance. En outre, les actions Scotia BOOMS peuvent être échangées d'office si i) la Société de placement hypothécaire Scotia omet de déclarer et de verser ou de réserver aux fins de versement le dividende en espèces privilégié non cumulatif lorsque ce dernier doit être versé à l'une ou l'autre des dates de versement du dividende ou si ii) la Banque omet de déclarer et de verser ou de réserver aux fins de versement tout dividende déclaré sur l'une ou l'autre de ses actions privilégiées à dividende non cumulatif lorsque ce dernier doit être versé.

g) Aucune distribution en espèces ne sera versée sur les TFB Scotia si la Banque ne déclare pas régulièrement des dividendes sur ses actions privilégiées ou sur ses actions ordinaires, si aucune action privilégiée n'est en circulation. Dans un tel cas, le montant net des fonds distribuables de la Fiducie sera payable à la Banque à titre de porteur de la participation résiduelle dans la Fiducie. Si la Fiducie ne verse pas en totalité les distributions semestrielles sur les TFB Scotia, la Banque ne déclarera aucun dividende d'aucune sorte sur ses actions privilégiées ou ordinaires pour une période donnée [se reporter à la note 14 – «Restrictions sur le paiement de dividendes»].

#### 14. Capital-actions

Autorisé :

Un nombre illimité d'actions privilégiées et d'actions ordinaires sans valeur nominale.

Émis et entièrement libéré :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2006		2005		2004	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
<b>Actions privilégiées</b>						
Série 12 <sup>a)</sup>	12 000 000	300 \$	12 000 000	300 \$	12 000 000	300 \$
Série 13 <sup>b)</sup>	12 000 000	300	12 000 000	300	—	—
<b>Total des actions privilégiées</b>	<b>24 000 000</b>	<b>600 \$</b>	<b>24 000 000</b>	<b>600 \$</b>	<b>12 000 000</b>	<b>300 \$</b>
<b>Actions ordinaires<sup>c)</sup></b>						
En circulation au début de l'exercice	990 182 126	3 316 \$	1 008 505 580	3 228 \$	1 010 705 772	3 140 \$
Émises aux termes du Régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires <sup>d)</sup>	142 269	7	154 168	6	178 021	6
Émises aux termes des régimes d'options sur actions (note 15)	6 801 687	127	6 423 684	117	6 760 287	111
Émises en vue de l'acquisition d'une filiale	33 906	1	1 195 294	49	—	—
Rachetées aux fins d'annulation <sup>e)</sup>	(7 647 800)	(26)	(26 096 600)	(84)	(9 138 500)	(29)
En circulation à la fin de l'exercice	989 512 188	3 425 \$	990 182 126	3 316 \$	1 008 505 580	3 228 \$
<b>Total du capital-actions</b>	<b>4 025 \$</b>		<b>3 916 \$</b>		<b>3 528 \$</b>	

- a) Les actions privilégiées de série 12 à dividende non cumulatif donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,328125 \$ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions pourront être rachetées en totalité ou en partie par la Banque à compter du 29 octobre 2013 à leur valeur nominale moyennant un paiement en espèces de 25,00 \$ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés à la date alors fixée pour le rachat.
- b) Les actions privilégiées de série 13 à dividende non cumulatif émises le 15 mars 2005 donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,30 \$ par action. Le dividende initial versé le 27 juillet 2005 s'est chiffré à 0,4405 \$ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions pourront être rachetées par la Banque à compter du 28 avril 2010 moyennant un paiement de 26,00 \$ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés à la date alors fixée pour le rachat et, par la suite, d'une prime annuelle dégressive jusqu'au 28 avril 2014; après cette date, aucune prime ne sera versée au rachat.
- c) Le 28 avril 2004, la Banque a versé un dividende en actions équivalant à une action ordinaire pour chaque action ordinaire émise et en circulation aux actionnaires ordinaires inscrits à la fermeture des bureaux le 6 avril 2004. Un tel dividende a le même effet qu'un fractionnement à raison de deux actions pour une. Les chiffres correspondants présentés dans ces états financiers consolidés en ce qui a trait au nombre d'actions ordinaires de même qu'à tous les montants par action ont été ajustés rétroactivement.
- d) Au 31 octobre 2006, un total de 21 992 220 actions ordinaires étaient réservées en vue de leur émission ultérieure aux termes du Régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires.
- e) En janvier 2006, la Banque a lancé une nouvelle offre publique de rachat, visant le rachat d'au plus 50 millions d'actions ordinaires de la Banque, ce qui représente environ 5 % de ses actions ordinaires en circulation. L'offre prendra fin le 5 janvier 2007 ou à la date à laquelle la Banque aura racheté les actions, selon la plus rapprochée de ces deux dates. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2006, la Banque a racheté 7,6 millions d'actions (26,1 millions d'actions en 2005); 9,1 millions d'actions en 2004 au prix moyen de 45,71 \$ par action (40,51 \$ par action en 2005; 34,96 \$ par action en 2004).

#### Restrictions sur le paiement de dividendes

Aux termes de la *Loi sur les banques*, il est interdit à la Banque de déclarer des dividendes sur ses actions ordinaires et privilégiées si une telle déclaration devait la placer en contravention des dispositions concernant la suffisance du capital, les liquidités ou toute autre directive de réglementation émanant de la *Loi sur les banques*. De plus, les dividendes ne pourront être versés sur les actions ordinaires que si tous les dividendes auxquels les actionnaires privilégiés ont droit sont payés ou s'il y a suffisamment de fonds réservés à cette fin. En outre, des dividendes ne pourront être déclarés si le total de tous les dividendes déclarés au cours de l'exercice excède le total du bénéfice net de la Banque cumulé pour l'exercice et de son bénéfice net des deux exercices précédents, à moins que l'approbation du Surintendant ne soit obtenue.

Dans le cas où les dividendes en espèces applicables sur les titres fiduciaires de la Banque Scotia [se reporter à la note 13 «Obligations au titre des instruments de capitaux propres»] ne sont pas versés à une date régulière, la Banque s'est engagée à ne pas déclarer de dividendes d'aucune sorte sur ses actions privilégiées ou ordinaires. Dans le même ordre d'idées, si la Banque ne déclare pas régulièrement des dividendes d'aucune sorte sur ses actions privilégiées ou ordinaires directement émises et en circulation, aucun dividende en espèces ne sera versé sur les titres fiduciaires de la Banque Scotia.

À l'heure actuelle, ces restrictions n'ont pas d'incidence sur le paiement des dividendes sur les actions ordinaires ou les actions privilégiées.

## 15. Rémunération à base d'actions

### a) Régimes d'options sur actions

Aux termes du Régime d'options sur actions à l'intention des salariés, des options visant l'achat d'actions ordinaires peuvent être attribuées à certains salariés. Le prix d'exercice ne doit pas être inférieur au cours de clôture des actions ordinaires de la Banque à la Bourse de Toronto le dernier jour de bourse précédant la date de l'attribution. De plus, pour les options attribuées à compter de décembre 2005, le prix d'exercice ne doit pas être inférieur au cours moyen pondéré du volume négocié à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de négociation précédant immédiatement la date de l'attribution. Les options sur actions attribuées aux salariés après le 1<sup>er</sup> novembre 2002 sont assorties d'une composante alternative de droits à la plus-value d'actions («composante alternative DPV»), qui permettent aux salariés soit d'exercer leur option pour recevoir des actions, soit d'exercer la composante alternative DPV et, partant, recevoir la valeur intrinsèque de l'option sur actions en espèces. De plus, au cours de l'exercice 2003, la composante alternative DPV a été attribuée rétroactivement aux options sur actions attribuées aux salariés au cours de l'exercice 2002. Toutes les autres modalités afférentes à ces options sur actions de l'exercice 2002 sont restées inchangées. Comme les options sur actions de 2002 étaient hors du cours au moment de l'attribution, elles n'ont eu aucune incidence sur la charge de rémunération à base d'actions de la Banque à la date de l'attribution rétroactive de la composante alternative DPV.

Les droits à ces options s'acquièrent linéairement sur une période de quatre ans, et celles-ci peuvent être exercées au plus tard dix ans après la

date d'attribution. Les options en cours expirent entre le 3 mars 2007 et le 3 avril 2016. Comme l'ont approuvé les actionnaires, un nombre d'actions ordinaires totalisant 114 millions ont été réservées en vue de leur émission aux termes de ce régime. De ce nombre, 60,8 millions d'actions ordinaires ont été émises à l'exercice d'options sur actions et 31,8 millions d'actions ordinaires ont été réservées pour les options en cours, ce qui laisse 21,4 millions d'actions ordinaires pouvant être émises à l'exercice d'options.

En 2001, les actionnaires ont approuvé un nouveau régime d'options sur actions à l'intention des administrateurs. Au total, 800 000 actions ordinaires ont été réservées en vue de leur émission aux termes de ce régime à des administrateurs qui ne font pas partie de la direction de la Banque. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2002, les options sur actions à l'intention des administrateurs sont passées en charges selon la méthode de la juste valeur. À l'heure actuelle, 174 000 options sont en cours (224 000 en 2005; 257 150 en 2004) à un prix d'exercice moyen pondéré de 23,17 \$ (23,19 \$ en 2005; 23,13 \$ en 2004). Au cours de l'exercice 2006, 50 000 de ces options ont été exercées (33 150 en 2005; 24 850 en 2004) à un prix d'exercice moyen pondéré de 23,25 \$ (22,71 \$ en 2005; 20,95 \$ en 2004). Ces options viennent à échéance entre le 9 mars 2011 et le 6 décembre 2012. Depuis le début de l'exercice 2004, la Banque n'attribue plus d'options sur actions à ces administrateurs.

Voici un sommaire des activités intervenues dans le Régime d'options sur actions à l'intention des salariés de la Banque :

	2006		2005		2004	
	Nombre d'options sur d'actions (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur d'actions (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur d'actions (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
<b>Au 31 octobre</b>						
En cours au début de l'exercice	37 358	21,35 \$	42 525	19,93 \$	47 400	18,80 \$
Attribuées	2 052	46,04	1 977	39,00	2 592	31,45
Exercées	(6 751)	16,32	(6 391)	17,00	(6 735)	15,95
Déchues/annulées	(342)	27,33	(149)	23,57	(374)	22,64
Exercice de la composante alternative DPV	(478)	25,90	(604)	25,04	(358)	24,75
En cours à la fin de l'exercice <sup>1)</sup>	<b>31 839</b>	<b>23,87 \$</b>	<b>37 358</b>	<b>21,35 \$</b>	<b>42 525</b>	<b>19,93 \$</b>
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	26 170	20,98 \$	29 305	19,06 \$	29 523	17,67 \$
Réservées pour attribution	21 365		22 598		23 821	

	Options non levées			Options pouvant être levées	
	Nombre d'options sur d'actions (en milliers)	Durée contractuelle moyenne pondérée résiduelle (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur d'actions (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
<b>Fourchette des prix d'exercice</b>					
13,03 \$ à 15,83 \$	7 010	2,73	14,83 \$	7 010	14,83 \$
17,55 \$ à 21,03 \$	8 936	3,45	20,09 \$	8 936	20,09 \$
24,40 \$ à 27,44 \$	9 715	5,22	24,60 \$	8 694	24,62 \$
31,45 \$ à 47,39 \$	6 178	7,48	38,45 \$	1 530	33,66 \$
	<b>31 839</b>	<b>4,61</b>	<b>23,87 \$</b>	<b>26 170</b>	<b>20,98 \$</b>

1) Comprend 15 892 372 (15 274 605 en 2005; 14 482 584 en 2004) options assorties de la composante alternative DPV.

### b) Régimes d'actionnariat des salariés

Les salariés admissibles peuvent y cotiser jusqu'à concurrence d'un pourcentage déterminé de leur salaire ou d'un montant maximal, selon le moins élevé des deux, en vue de l'achat d'actions ordinaires de la Banque ou de dépôts auprès de la Banque. En général, la Banque verse de son côté la moitié des cotisations admissibles, qui sont passées en charges au poste «Salaires et avantages sociaux». En 2006, les cotisations de la Banque ont totalisé 26 millions de dollars (26 millions de dollars en 2005; 26 millions de dollars en 2004). Le fiduciaire des régimes utilise les cotisations pour acheter des actions ordinaires sur le marché libre et, par conséquent, l'appréciation ultérieure du cours des actions ne se traduit pas par une charge pour la Banque.

### c) Autres régimes de rémunération à base d'actions

Tous les autres régimes de rémunération à base d'actions se fondent sur des unités dont la valeur correspond au cours des actions ordinaires de la Banque à la Bourse de Toronto. Ces unités, à l'exception des droits à la plus-value d'actions («DPV»), cumulent des équivalents de dividendes sous la forme d'unités supplémentaires fondées sur les dividendes versés sur les actions ordinaires de la Banque. Les variations de la valeur des unités découlant des fluctuations du cours des actions de la Banque ont une incidence sur la charge de rémunération à base d'actions de la Banque. Comme il est décrit ci-dessous, la valeur d'une partie des unités d'actions liées au rendement varie également en fonction du rendement de la Banque. Au moment de l'exercice ou du rachat, des paiements sont versés aux salariés, la charge à payer étant réduite d'autant. En 2006, des charges totales de 164 millions de dollars (140 millions de dollars en 2005; 174 millions de dollars en 2004) ont été enregistrées au poste «Salaires et avantages sociaux» dans l'état consolidé des résultats pour tenir compte des variations de la charge se rapportant à ces unités, déduction faite de gains découlant des titres et des instruments dérivés utilisés pour couvrir la volatilité de la rémunération à base d'actions de 165 millions de dollars (94 millions de dollars en 2005; 138 millions de dollars en 2004). Voici une description de ces régimes :

#### Droits à la plus-value d'actions («DPV»)

Les DPV englobent la composante alternative DPV, décrite ci-dessous, de même que les DPV autonomes qui sont attribués en lieu et place d'options sur actions à certains salariés résidant dans des pays dont les lois peuvent empêcher la Banque d'émettre des actions. Les DPV sont assortis de modalités d'acquisition et d'exercice semblables à celles des options sur actions à l'intention des salariés. Le coût des DPV est constaté en fonction de l'acquisition progressive des droits, sauf si le salarié est admissible à la retraite avant la date d'acquisition, auquel cas le coût est constaté entre la date d'attribution et la date à laquelle le salarié est admissible à la retraite. Lorsqu'un DPV est exercé, la Banque verse au comptant le montant qui correspond à l'appréciation du cours de ses actions ordinaires depuis la date d'attribution. Au cours de l'exercice 2006, 2 284 396 DPV ont été attribués (2 212 980 en 2005; 2 830 312 en 2004) et, au 31 octobre 2006, 22 771 720 DPV étaient en cours (23 148 386 en 2005; 24 115 260 en 2004), dont une tranche de 21 624 273 DPV étaient acquis (13 611 252 en 2005; 11 278 066 en 2004).

#### Régime d'unités d'actions reportées («UADDR»)

Aux termes du Régime UADDR, des cadres dirigeants peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie des primes en espèces devant leur être versées en vertu du Programme d'intérêt des cadres (que la Banque passe en charges au poste «Salaires et avantages sociaux» dans l'état consolidé des résultats) sous forme d'unités d'actions reportées dont les droits sont acquis immédiatement. Les unités peuvent être rachetées, au comptant, uniquement lorsque le dirigeant cesse de travailler pour la Banque; elles doivent être rachetées au plus tard le 31 décembre de l'exercice suivant un tel événement. Au 31 octobre 2006, 1 465 391 unités étaient en circulation (1 581 240 en 2005; 2 160 146 en 2004).

#### Régime d'unités d'actions reportées à l'intention des administrateurs («UARA»)

Aux termes du Régime UARA, les administrateurs ne faisant pas partie de la direction de la Banque peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie de leurs honoraires pour l'exercice visé (que la Banque passe en charges au poste «Autres frais» dans l'état consolidé des résultats) sous forme d'unités d'actions reportées dont les droits sont acquis immédiatement. Les unités peuvent être rachetées, au comptant, uniquement lorsque l'administrateur quitte volontairement son poste ou part à la retraite, et elles doivent être rachetées au plus tard le 31 décembre de l'exercice suivant. Au 31 octobre 2006, 181 823 unités étaient en circulation (145 593 en 2005; 114 774 en 2004).

#### Régime de souscription d'unités d'actions restreintes («SUAR»)

Aux termes du Régime SUAR, certains salariés reçoivent une prime sous forme d'unités d'actions restreintes dont les droits sont acquis après trois ans, et le paiement des unités aux salariés est effectué au comptant au bout de ce délai. La charge de rémunération à base d'actions est constatée graduellement sur le délai d'acquisition des droits, sauf si le salarié est admissible à la retraite avant la date d'acquisition, auquel cas la charge est constatée entre la date d'attribution et la date à laquelle le salarié est admissible à la retraite. Au 31 octobre 2006, 3 597 093 unités avaient été attribuées et étaient en circulation (5 179 850 en 2005; 5 281 075 en 2004), dont les droits à 3 144 875 unités étaient acquis.

#### Régime d'unités d'actions liées au rendement

En 2004, la Banque a lancé le régime d'unités d'actions liées au rendement à l'intention des dirigeants admissibles. Les droits aux primes attribuées aux termes de ce régime sont acquis après trois ans et une partie d'entre elles sont soumises à un critère de rendement mesuré sur une période de trois ans. Ces mesures du rendement sur trois ans tiennent compte du rendement sur les capitaux propres par rapport au chiffre cible et au chiffre total du rendement pour les actionnaires en comparaison d'autres grandes banques canadiennes. La charge de rémunération à base d'actions est constatée de façon uniforme sur le délai d'acquisition des droits, sauf si le salarié est admissible à la retraite avant la date d'acquisition, auquel cas la charge est constatée entre la date d'attribution et la date à laquelle le salarié est admissible à la retraite. Cette charge varie en fonction du rendement obtenu par rapport aux mesures du rendement établies. Le paiement des unités aux salariés est effectué au comptant au moment de l'acquisition des droits. Au 31 octobre 2006, 2 422 239 unités (1 279 483 en 2005) avaient été attribuées et étaient en cours [y compris 800 604 unités (423 177 en 2005) soumises au critère de rendement], dont les droits à 1 601 187 unités étaient acquis.

#### Régime de paiement différé de Scotia Capitaux

Aux termes du Régime de paiement différé de Scotia Capitaux, une partie de la prime encaissée par certains salariés (qui s'accumule et est passée en charges dans l'exercice auquel elle se rapporte) leur est attribuée sous forme d'unités. Par la suite, ces unités sont versées au comptant aux salariés admissibles au cours de chacun des trois exercices suivants.

Les variations de la valeur des unités découlant des fluctuations du cours des actions ordinaires de la Banque sont passées en charges de la même manière que les autres régimes de rémunération à base d'actions de la Banque au poste «Salaires et avantages sociaux» dans l'état consolidé des résultats.

## 16. Impôts sur les bénéfices

La Banque a constaté les impôts sur les bénéfices suivants dans ses états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 octobre :

### a) Éléments constitutifs de la charge d'impôts

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

#### Charge d'impôts à l'état consolidé des résultats

	2006	2005	2004
Impôts exigibles	1 050 \$	1 078 \$	873 \$
Impôts futurs	(178)	(231)	(87)
	872	847	786
Charge d'impôts futurs à l'état consolidé de la variation des capitaux propres	(13)	(3)	(1)
Total de la charge d'impôts	859 \$	844 \$	785 \$
<b>Impôts sur les bénéfices exigibles</b>			
Canada			
Fédéral	269 \$	377 \$	210 \$
Provincial	178	213	182
Étranger	603	488	481
	1 050	1 078	873
<b>Impôts futurs</b>			
Canada			
Fédéral	(144)	(198)	(52)
Provincial	(15)	(45)	(7)
Étranger	(32)	9	(29)
	(191)	(234)	(88)
Total de la charge d'impôts	859 \$	844 \$	785 \$

### b) Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la loi

L'impôt sur les bénéfices figurant à l'état consolidé des résultats diffère pour les raisons suivantes du montant que la Banque aurait obtenu si elle avait appliqué le taux d'imposition combiné fédéral et provincial prévu par la loi :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	2006		2005		2004	
	Montant	Pourcentage de bénéfices avant impôts	Montant	Pourcentage de bénéfices avant impôts	Montant	Pourcentage de bénéfices avant impôts
Impôts sur les bénéfices au taux prévu par la loi	1 586 \$	34,9 %	1 443 \$	35,0 %	1 325 \$	35,2 %
Augmentation (diminution) des impôts sur les bénéfices imputable aux éléments suivants :						
Bénéfices des filiales et succursales étrangères assujettis à un taux d'imposition moyen inférieur	(467)	(10,3)	(370)	(9,0)	(257)	(6,8)
Bénéfices exonérés d'impôt provenant de valeurs mobilières	(219)	(4,8)	(210)	(5,1)	(235)	(6,2)
Incidence sur les impôts futurs des modifications du taux d'imposition pratiquement en vigueur	4	0,1	15	0,4	(22)	(0,6)
Autres, montant net	(32)	(0,7)	(31)	(0,8)	(25)	(0,8)
Total des impôts sur les bénéfices et taux d'imposition effectif	872 \$	19,2 %	847 \$	20,5 %	786 \$	20,8 %

### c) Impôts futurs

Les actifs (passifs) d'impôts futurs qui résultent de l'incidence fiscale des écarts temporaires s'établissent comme suit :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2006	2005
Provision pour pertes sur créances	746 \$	659 \$
Rémunération reportée	391	301
Report de perte en avant <sup>1)</sup>	174	105
Perte sur la cession des activités d'une filiale	87	87
Revenu reporté	59	82
Valeurs mobilières	2	(58)
Locaux et matériel	(63)	(64)
Caisse de retraite	(254)	(177)
Autres	336	298
Impôts futurs nets <sup>2)</sup>	1 478 \$	1 233 \$

- 1) Comprend un actif d'impôts futurs brut de 357 \$ au 31 octobre 2006 (180 \$ en 2005) relativement à des pertes fiscales inutilisées que des filiales ont subies au cours d'exercices antérieurs. Cet actif d'impôts futurs a été diminué d'une provision pour moins-value de 183 \$ (75 \$ en 2005), ce qui a donné lieu à un actif d'impôts futurs net de 174 \$ (105 \$ en 2005). Si la provision pour moins-value liée aux acquisitions récentes devait être réduite au cours de périodes à venir, la réduction serait appliquée à l'écart d'acquisition.
- 2) Les impôts futurs nets de 1 478 \$ (1 233 \$ en 2005) résultent d'actifs d'impôts futurs de 1 626 \$ (1 295 \$ en 2005), déduction faite de passifs d'impôts futurs de 148 \$ (62 \$ en 2005).

Les bénéfices de certaines filiales étrangères sont assujettis à l'impôt uniquement lorsqu'ils sont rapatriés au Canada. Étant donné qu'aucun rapatriement n'est prévu dans un avenir prévisible, la Banque n'a constaté aucun passif

d'impôts futurs. Si tous les bénéfices à distribuer des filiales étrangères étaient rapatriés, les impôts à payer au 31 octobre 2006 s'établiraient environ à 401 millions de dollars (360 millions de dollars au 31 octobre 2005).

## 17. Avantages sociaux futurs

La Banque parraine un certain nombre de régimes d'avantages sociaux futurs, notamment des prestations de retraite et d'autres avantages complémentaires de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages sous forme d'absences et de congés rémunérés couvrant la majorité de ses salariés dans le monde. Les tableaux qui suivent présentent

l'information financière associée aux principaux régimes de la Banque, qui comprennent les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages sociaux au Canada, aux États-Unis, au Mexique, en Jamaïque et au Royaume-Uni<sup>1)</sup>.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004
<b>Variation des obligations au titre des prestations constituées</b>						
Obligations au titre des prestations au début de l'exercice	4 568 \$	3 790 \$	3 524 \$	1 041 \$	808 \$	747 \$
Coût des prestations gagnées au cours de l'exercice	143	116	105	42	36	36
Intérêts débiteurs afférents aux obligations au titre des prestations constituées	253	250	239	60	55	51
Cotisations des employés	9	9	9	—	—	—
Prestations versées	(198)	(175)	(162)	(48)	(48)	(42)
(Gain actuariel) perte actuarielle	(75)	560	136	(2)	200	40
Événements non habituels <sup>2)</sup>	(90)	36	(15)	(4)	(10)	(1)
Change	(22)	(18)	(46)	(14)	—	(23)
Obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	4 588 \$	4 568 \$	3 790 \$	1 075 \$	1 041 \$	808 \$
<b>Variation de la juste valeur des actifs</b>						
Juste valeur des actifs au début de l'exercice	4 765 \$	4 097 \$	3 706 \$	207 \$	162 \$	162 \$
Rendement réel des actifs	440	702	540	27	17	12
Cotisations de l'employeur	488	157	77	42	73	41
Cotisations des salariés	9	9	9	—	—	—
Prestations versées	(198)	(175)	(162)	(48)	(48)	(42)
Faits non courants <sup>2)</sup>	(75)	—	(12)	—	—	—
Change	(39)	(25)	(61)	(7)	3	(11)
Juste valeur des actifs à la fin de l'exercice <sup>3)</sup>	5 390 \$	4 765 \$	4 097 \$	221 \$	207 \$	162 \$
<b>Situation de capitalisation</b>						
Excédent (insuffisance) de la juste valeur des actifs par rapport aux obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	802 \$	197 \$	307 \$	(854) \$	(834) \$	(646) \$
Perte actuarielle nette non constatée	537	780	663	325	366	180
Coûts des services passés non constatés	86	81	63	(5)	(6)	(6)
Obligation transitoire non constatée (actif)	(364)	(411)	(460)	206	229	267
Provision pour moins-value	(195)	(182)	(171)	—	—	—
Cotisations de l'employeur après la date de mesure	6	90	129	10	7	19
Charge nette au titre des prestations constituées payées d'avance (à payer) à la fin de l'exercice	872 \$	555 \$	531 \$	(318) \$	(238) \$	(186) \$
Inscrite sous :						
Autres actifs au bilan consolidé de la Banque	1 054 \$	729 \$	676 \$	6 \$	10 \$	4 \$
Autres passifs au bilan consolidé de la Banque	(182)	(174)	(145)	(324)	(248)	(190)
Charge au titre des prestations payées d'avance (à payer) à la fin de l'exercice	872 \$	555 \$	531 \$	(318) \$	(238) \$	(186) \$
<b>Charge de l'exercice au titre des prestations constituées</b>						
Coût des prestations gagnées au cours de l'exercice	143 \$	116 \$	105 \$	42 \$	36 \$	36 \$
Intérêts débiteurs afférents aux obligations au titre des prestations constituées	253	250	239	60	55	51
Rendement réel des actifs	(440)	(702)	(540)	(27)	(17)	(12)
Perte actuarielle (gain actuariel) sur les obligations au titre des prestations constituées	(75)	560	136	(2)	200	40
Faits non courants <sup>2)</sup>	(16)	36	(3)	(4)	(10)	(1)
Éléments des coûts (des produits) liés aux avantages sociaux futurs avant les ajustements pour tenir compte de la nature à long terme des coûts des avantages sociaux futurs	(135)	260	(63)	69	264	114
Ajustements pour tenir compte de la nature à long terme des coûts des avantages sociaux futurs						
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs des régimes	97	412	272	12	6	—
Écart entre la perte actuarielle nette constatée (le gain actuariel net constaté) et la perte actuarielle réelle constatée (le gain actuariel réel constaté) sur les obligations au titre des prestations constituées	125	(528)	(105)	19	(193)	(33)
Écart entre l'amortissement des faits non courants et les faits non courants réels	23	(28)	9	4	10	—
Amortissement afin de constater l'obligation transitoire (actif)	(42)	(44)	(43)	22	19	23
Provision pour moins-value constituée à l'égard de la charge au titre des prestations constituées payées d'avance	203	(188)	133	57	(158)	(10)
Charge constatée au titre des prestations constituées, excluant la charge au titre des prestations se rapportant aux cotisations déterminées	13	11	16	—	—	—
Charge au titre des prestations se rapportant aux cotisations déterminées	81	83	86	126	106	104
<b>Total de la charge au titre des prestations constituées</b>	<b>84 \$</b>	<b>83 \$</b>	<b>86 \$</b>	<b>126 \$</b>	<b>106 \$</b>	<b>104 \$</b>

1) D'autres régimes administrés par certaines filiales de la Banque ne sont pas considérés comme importants et ne sont pas pris en compte dans les présentes données.

2) Les faits non courants comprennent les modifications aux régimes, les acquisitions, les cessions, les transferts, etc.

3) La juste valeur des actifs des régimes investis en actions ordinaires de la Banque s'élève à 552 \$ (540 \$ en 2005; 498 \$ en 2004).

Les obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs comprennent les montants suivants relativement aux régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004
Obligations au titre des prestations constituées <sup>1)</sup>	628 \$	787 \$	830 \$	1 075 \$	1 041 \$	808 \$
Juste valeur des actifs	326	379	497	221	207	162
Insuffisance de la juste valeur des actifs par rapport aux obligations au titre des prestations constituées	(302)\$	(408)\$	(333)\$	(854)\$	(834)\$	(646)\$

- 1) Comprend des obligations au titre des prestations constituées de 266 \$ à la fin de 2006 (278 \$ en 2005; 230 \$ en 2004) liées aux ententes de retraite supplémentaires non capitalisées.

#### Hypothèses clés moyennes pondérées (en pourcentage)<sup>1)</sup>

Les hypothèses clés moyennes pondérées utilisées par la Banque pour mesurer les obligations et les charges au titre des prestations constituées sont résumées dans le tableau qui suit :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004
Pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice						
Taux d'actualisation	5,75 %	5,50 %	6,50 %	6,00 %	5,75 %	6,90 %
Taux de croissance de la rémunération future <sup>2)</sup>	3,50 %	3,55 %	3,75 %	4,40 %	3,85 %	4,00 %
Pour déterminer les charges (produits) au titre des prestations constituées au cours de l'exercice						
Taux d'actualisation	5,50 %	6,50 %	6,50 %	5,75 %	6,90 %	6,85 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs	7,50 %	7,25 %	7,25 %	7,60 %	7,30 %	7,60 %
Taux de croissance de la rémunération future <sup>2)</sup>	3,55 %	3,75 %	3,95 %	4,55 %	4,00 %	4,00 %
Taux tendanciels du coût des soins de santé à la fin de l'exercice						
Taux de départ	s.o.	s.o.	s.o.	8,30 %	8,90 %	8,10 %
Taux final	s.o.	s.o.	s.o.	4,60 %	4,60 %	4,90 %
Exercice au cours duquel le taux final sera atteint	s.o.	s.o.	s.o.	2014	2014	2011

- 1) Tient compte des régimes étrangers qui, normalement, présentent des taux plus élevés que ceux des régimes canadiens. Le taux d'actualisation utilisé afin de déterminer les charges au titre des prestations constituées de 2006 s'est établi à 5,25 % (6,25 % en 2005; 6,50 % en 2004) pour le principal régime de retraite et à 5,25 % (6,50 % en 2005; 6,50 % en 2004) pour les autres régimes de retraite et les autres régimes d'avantages sociaux canadiens. Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice 2006 s'est établi à 5,50 % pour tous les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages sociaux canadiens (5,25 % pour tous les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages sociaux canadiens en 2005; 6,25 % pour le principal régime de retraite et 6,50 % pour les autres régimes de retraite et les autres régimes d'avantages sociaux canadiens en 2004). Le taux de rendement à long terme prévu des actifs s'est chiffré à 7,25 % (7,00 % en 2005; 7,00 % en 2004) pour tous les régimes de retraite canadiens.
- 2) Les taux moyens pondérés de 2006 présentés pour les autres régimes d'avantages sociaux ne tiennent pas compte des régimes flexibles canadiens d'avantages postérieurs au départ à la retraite mis en place au cours de l'exercice 2005, étant donné que ces régimes ne subissent pas l'incidence de la croissance de la rémunération future.

#### Analyse de sensibilité

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006 (en millions de dollars)	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages sociaux	
	Obligation au titre des prestations constituées	Charge au titre des prestations constituées	Obligation au titre des prestations constituées	Charge au titre des prestations constituées
Incidence d'une baisse de 1 % du taux d'actualisation	795 \$	80 \$	175 \$	14 \$
Incidence d'une baisse de 1 % du taux de rendement à long terme prévu des actifs	–	41	s.o.	2
Incidence d'une hausse de 0,25 % du taux de croissance de la rémunération future	55	10	1	–
Incidence d'une hausse de 1 % du taux tendanciel du coût des soins de santé	s.o.	s.o.	133	20
Incidence d'une baisse de 1 % du taux tendanciel du coût des soins de santé	s.o.	s.o.	(105)	(16)

#### Actifs

Les affectations moyennes pondérées des actifs des principaux régimes de la Banque, à la date de mesure et par type d'actif, se présentent comme suit :

Type d'actif	Régimes de retraite			Autres régimes	
	2006	2005	2004	2006	2005
Placements en titres de capitaux propres	67 %	66 %	67 %	17 %	15 %
Placements en instruments à taux fixe	32 %	33 %	32 %	83 %	85 %
Autres	1 %	1 %	1 %	–	–
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

#### Évaluations actuarielles

Les régimes de retraite les plus importants de la Banque font généralement l'objet d'évaluations actuarielles tous les trois ans. La plus récente évaluation actuarielle du principal régime de retraite de la Banque a été réalisée le 1<sup>er</sup> novembre 2004, et la prochaine évaluation actuarielle doit avoir lieu le 1<sup>er</sup> novembre 2007 (ce régime représente 70 % des obligations au titre des prestations constituées et 72 % de la juste valeur des actifs des plus importants régimes de retraite de la Banque). La Banque peut choisir de commander une évaluation à une autre date, avant le 1<sup>er</sup> novembre 2007. Les évaluations actuarielles des autres régimes d'avantages sociaux importants de la Banque sont habituellement réalisées à intervalle biennal ou triennal, la plus récente ayant eu lieu le 31 juillet 2005 pour les autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite et le 31 juillet 2006 pour les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Les prochaines évaluations actuarielles sont prévues pour 2008.

#### Paiements et apports en espèces

Au cours de l'exercice 2006, la Banque a effectué un paiement en espèces de 404 millions de dollars (118 millions de dollars en 2005; 179 millions de dollars en 2004) au titre de la capitalisation de ses régimes de retraite à prestations déterminées les plus importantes, notamment pour le versement de prestations aux prestataires d'ententes de retraite non capitalisées. La Banque a également effectué des paiements en espèces de 45 millions de dollars (61 millions de dollars en 2005; 51 millions de dollars en 2004) au titre des autres régimes d'avantages sociaux les plus importants au cours de l'exercice. La majeure partie de ces paiements est associée aux prestations versées aux prestataires aux termes de ces régimes. En outre, la Banque a effectué des paiements en espèces de 3 millions de dollars au titre des régimes de retraite à cotisations déterminées les plus importantes.

## 18. Bénéfice par action ordinaire

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

### Bénéfice de base par action ordinaire

Bénéfice net

Dividendes versés sur les actions privilégiées

Bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires

Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)

Bénéfice de base par action ordinaire<sup>1)</sup>

### Bénéfice dilué par action ordinaire

Bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires

Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)

Options sur actions susceptibles d'être exercées (en millions)<sup>2)</sup>

Nombre moyen d'actions ordinaires diluées en circulation (en millions)<sup>3)</sup>

Bénéfice dilué par action ordinaire<sup>1)</sup>

	2006	2005	2004
Bénéfice de base par action ordinaire			
Bénéfice net	3 579 \$	3 209 \$	2 908 \$
Dividendes versés sur les actions privilégiées	30	25	16
Bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires	3 549 \$	3 184 \$	2 892 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	988	998	1 010
Bénéfice de base par action ordinaire <sup>1)</sup>	3,59 \$	3,19 \$	2,87 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire			
Bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires	3 549 \$	3 184 \$	2 892 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	988	998	1 010
Options sur actions susceptibles d'être exercées (en millions) <sup>2)</sup>	13	14	16
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées en circulation (en millions) <sup>3)</sup>	1 001	1 012	1 026
Bénéfice dilué par action ordinaire <sup>1)</sup>	3,55 \$	3,15 \$	2,82 \$

- 1) Le bénéfice par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.
- 2) Reflète l'effet de dilution éventuel des options sur actions attribuées aux termes des régimes d'options sur actions de la Banque, tel qu'il a été établi selon la méthode du rachat d'actions. Ne tient pas compte des options assorties de la composante alternative DPV, car ces options sont passées en charges et constatées à titre de passif. Toutes les autres options sur actions sont comprises dans le calcul.
- 3) Certains instruments convertibles n'ont pas été pris en compte dans le calcul, puisque la Banque a le droit de les racheter avant la date de conversion moyennant un paiement en espèces.

## 19. Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses activités, la Banque offre des services bancaires normaux à ses sociétés associées et aux autres apparentés à des conditions similaires à celles qui s'appliquent à des tiers non apparentés.

Au Canada, les prêts sont, à l'heure actuelle, accordés aux administrateurs, aux dirigeants et aux salariés selon les modalités du marché. Dans certaines des filiales et succursales de la Banque à l'étranger, conformément aux lois et aux pratiques en vigueur sur place, les prêts peuvent être offerts aux dirigeants et aux salariés de ces établissements étrangers à des taux réduits ou selon des modalités avantageuses. Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2001, la Banque a abandonné sa pratique qui consistait à accorder des prêts à taux réduits aux dirigeants et aux salariés du Canada. Les prêts accordés avant le 1<sup>er</sup> mars 2001 bénéficient d'une clause de droits acquis jusqu'à l'échéance.

## 20. Résultats d'exploitation sectoriels

La Banque Scotia est une institution de services financiers diversifiée qui offre une vaste gamme de produits et de services financiers à ses clientèles privée et commerciale ainsi qu'aux grandes entreprises dans le monde entier. La Banque se divise en trois grandes unités d'exploitation, à savoir : Opérations canadiennes, Opérations internationales et Scotia Capitaux.

La division Opérations canadiennes, incluant le groupe de Gestion de patrimoine, fournit un large éventail de services bancaires du type «Clients privée et commerciale» par l'intermédiaire de ses succursales et de ses réseaux de distribution électronique, tant aux particuliers qu'aux petites et moyennes entreprises canadiennes. Les services de détail se composent de prêts aux particuliers et de prêts hypothécaires, de services de cartes de débit et de crédit, d'opérations sur comptes de dépôt dans des comptes d'épargne, de chèques et de prestations à la retraite, de services de fiducie personnelle, de produits de courtage au détail, d'opérations dans des fonds communs de placement et de services d'opérations. Outre des services de crédit, la clientèle commerciale bénéficie de services de dépôt et de gestion de trésorerie.

La division Opérations internationales fournit des services bancaires de détail et des services commerciaux par l'intermédiaire de ses succursales, de ses filiales et de ses sociétés étrangères affiliées. Les produits, les services et les réseaux offerts sont généralement les mêmes que ceux de la division Opérations canadiennes.

Scotia Capitaux est une banque d'investissement intégrée qui veille à répondre aux besoins de sa clientèle en matière de services de crédit et de services aux marchés financiers de même qu'en ce qui a trait à la gestion des risques dans le cadre des relations que la Banque entretient dans le monde entier avec des grandes sociétés, des institutions financières d'envergure et des administrations publiques de pays importants. Parmi les services offerts figurent des services de crédit et des services connexes, le placement

Les administrateurs peuvent utiliser une partie ou la totalité de leurs jetons de présence reçus pour acheter des actions ordinaires de la Banque aux taux du marché aux termes du régime d'achat d'actions à l'intention des administrateurs.

Les administrateurs ne faisant pas partie de la direction peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions reportées dont les droits sont acquis immédiatement. Depuis le début de l'exercice 2004, la Banque n'attribue plus d'options sur actions aux administrateurs ne faisant pas partie de la direction. Se reporter à la note 15 intitulée «Rémunération à base d'actions» pour le détail de ces régimes.

de titres (obligations et actions), les opérations de change, les produits dérivés, les produits de métaux précieux et les services consultatifs financiers. La division mène aussi des activités de négociation pour son propre compte et fournit du financement à court terme en dollars canadiens pour la Banque.

La catégorie Autres regroupe des unités d'exploitation de moindre envergure comprenant la division Trésorerie de groupe et d'autres postes se rapportant au siège social qui ne sont pas ventilés à une unité d'exploitation.

Les résultats de ces divisions se fondent sur les systèmes internes de communication de l'information financière de la Banque. Les conventions comptables qu'appliquent ces divisions sont généralement les mêmes que celles qui sont suivies dans la préparation des états financiers consolidés, tel qu'il en est fait mention à la note 1. La seule différence importante en matière de mesure comptable revient à la majoration du revenu d'intérêts net exonéré d'impôt afin de le porter à une valeur analogue à celle qu'il aurait avant impôts dans le cas des divisions en cause. Cette différence permet de comparer le revenu d'intérêts net imposable à celui qui est exonéré d'impôt.

En raison de la complexité des rouages de la Banque, il a fallu recourir à diverses estimations et à diverses méthodes de ventilation dans la préparation de l'information financière afférente aux divisions. Les actifs et les passifs sont établis aux fins des prix de cession interne aux prix du marché de gros, et les charges du siège social sont réparties entre chacune des divisions en fonction de l'utilisation. De même, le capital est réparti entre les divisions selon une méthode établie en fonction du risque. Les opérations conclues entre les divisions sont inscrites dans les résultats de chacune d'elles comme si elles avaient été conclues avec un tiers et, de ce fait, sont éliminées au moment de la consolidation.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006 (en millions de dollars)

	Opérations canadiennes	Opérations internationales	Scotia Capitaux	Autres <sup>1)</sup>	Total
<b>Base de mise en équivalence fiscale</b>					
Revenu d'intérêts net	3 682 \$	2 306 \$	951 \$	(531)\$	<b>6 408 \$</b>
Dotation à la provision pour pertes sur créances	279	60	(63)	(60)	<b>216</b>
Autres revenus	1 935	939	1 437	489	<b>4 800</b>
Revenu d'intérêts net et autres revenus	5 338	3 185	2 451	18	<b>10 992</b>
Amortissement	143	62	23	2	<b>230</b>
Frais autres que d'intérêts	3 326	1 865	932	90	<b>6 213</b>
Bénéfice avant ce qui suit :	1 869	1 258	1 496	(74)	<b>4 549</b>
Charge d'impôts	581	98	443	(250)	<b>872</b>
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	–	98	–	–	<b>98</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 288 \$</b>	<b>1 062 \$</b>	<b>1 053 \$</b>	<b>176 \$</b>	<b>3 579 \$</b>
Dividendes versés sur actions privilégiées	9	8	6	7	<b>30</b>
<b>Bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires</b>	<b>1 279 \$</b>	<b>1 054 \$</b>	<b>1 047 \$</b>	<b>169 \$</b>	<b>3 549 \$</b>
<b>Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)</b>	<b>136 \$</b>	<b>56 \$</b>	<b>130 \$</b>	<b>29 \$</b>	<b>351 \$</b>

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005 (en millions de dollars)

	Opérations canadiennes	Opérations internationales	Scotia Capitaux	Autres <sup>1)</sup>	Total
<b>Base de mise en équivalence fiscale</b>					
Revenu d'intérêts net	3 576 \$	1 969 \$	849 \$	(523)\$	<b>5 871 \$</b>
Dotation à la provision pour pertes sur créances	274	70	(71)	(43)	<b>230</b>
Autres revenus	1 819	793	1 320	597	<b>4 529</b>
Revenu d'intérêts net et autres revenus	5 121	2 692	2 240	117	<b>10 170</b>
Amortissement	130	50	20	2	<b>202</b>
Frais autres que d'intérêts	3 166	1 662	909	104	<b>5 841</b>
Bénéfice avant ce qui suit :	1 825	980	1 311	11	<b>4 127</b>
Charge d'impôts	566	103	390	(212)	<b>847</b>
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	–	71	–	–	<b>71</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 259 \$</b>	<b>806 \$</b>	<b>921 \$</b>	<b>223 \$</b>	<b>3 209 \$</b>
Dividendes versés sur actions privilégiées	6	6	6	7	<b>25</b>
<b>Bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires</b>	<b>1 253 \$</b>	<b>800 \$</b>	<b>915 \$</b>	<b>216 \$</b>	<b>3 184 \$</b>
<b>Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)</b>	<b>123 \$</b>	<b>50 \$</b>	<b>112 \$</b>	<b>24 \$</b>	<b>309 \$</b>

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 (en millions de dollars)

	Opérations canadiennes	Opérations internationales	Scotia Capitaux	Autres <sup>1)</sup>	Total
<b>Base de mise en équivalence fiscale</b>					
Revenu d'intérêts net	3 494 \$	1 858 \$	937 \$	(588)\$	<b>5 701 \$</b>
Dotation à la provision pour pertes sur créances	317	70	106	(103)	<b>390</b>
Autres revenus	1 671	741	1 227	681	<b>4 320</b>
Revenu d'intérêts net et autres revenus	4 848	2 529	2 058	196	<b>9 631</b>
Amortissement	137	57	21	1	<b>216</b>
Frais autres que d'intérêts	3 080	1 549	939	78	<b>5 646</b>
Bénéfice avant ce qui suit :	1 631	923	1 098	117	<b>3 769</b>
Charge d'impôts	522	126	275	(137)	<b>786</b>
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	–	75	–	–	<b>75</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 109 \$</b>	<b>722 \$</b>	<b>823 \$</b>	<b>254 \$</b>	<b>2 908 \$</b>
Dividendes versés sur actions privilégiées	4	4	4	4	<b>16</b>
<b>Bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires</b>	<b>1 105 \$</b>	<b>718 \$</b>	<b>819 \$</b>	<b>250 \$</b>	<b>2 892 \$</b>
<b>Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)</b>	<b>112 \$</b>	<b>49 \$</b>	<b>109 \$</b>	<b>14 \$</b>	<b>284 \$</b>

1) Comprend les revenus provenant de toutes les autres unités d'exploitation de moindre importance, qui sont de 372 \$ en 2006 (432 \$ en 2005; 445 \$ en 2004), et le bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires de 207 \$ en 2006 (274 \$ en 2005; 266 \$ en 2004). Comprend également les redressements du siège social tels que l'élimination de la majoration du revenu exonéré d'impôt déclarée dans le revenu d'intérêts net et la charge d'impôts de 440 \$ (326 \$ en 2005; 274 \$ en 2004), les variations de la provision générale, les écarts entre les montants réels des coûts engagés et imputés aux unités d'exploitation et l'incidence des titrisations.

**Secteur géographique<sup>1)</sup>**

Le tableau suivant présente un résumé des résultats financiers de la Banque par secteur géographique. Les revenus et les charges qui n'ont pas été réaffectés à des secteurs d'exploitation bien précis sont pris en compte dans le poste «Redressements du siège social».

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006 (en millions de dollars)	Canada	États-Unis	Mexique	Autres pays	Total
Revenu d'intérêts net	4 029 \$	71 \$	802 \$	1 656 \$	<b>6 558 \$</b>
Dotation à la provision pour pertes sur créances	273	(41)	27	17	<b>276</b>
Autres revenus	2 883	581	403	726	<b>4 593</b>
Frais autres que d'intérêts	4 110	241	630	1 448	<b>6 429</b>
Charge d'impôts	478	138	(17)	153	<b>752</b>
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	–	–	15	83	<b>98</b>
Dividendes versés sur actions privilégiées	12	2	3	7	<b>24</b>
	<b>2 039 \$</b>	<b>312 \$</b>	<b>547 \$</b>	<b>674 \$</b>	<b>3 572 \$</b>
Redressements du siège social					<b>(23)</b>
<b>Bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires</b>					<b>3 549 \$</b>
<b>Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)</b>	<b>227 \$</b>	<b>31 \$</b>	<b>21 \$</b>	<b>66 \$</b>	<b>345 \$</b>
Redressements du siège social					<b>6</b>
<b>Total de l'actif moyen, y compris les redressements du siège social</b>					<b>351 \$</b>

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005 (en millions de dollars)	Canada	États-Unis	Mexique	Autres pays	Total
Revenu d'intérêts net	3 808 \$	199 \$	690 \$	1 438 \$	<b>6 135 \$</b>
Dotation à la provision pour pertes sur créances	262	(93)	34	70	<b>273</b>
Autres revenus	2 737	484	363	716	<b>4 300</b>
Frais autres que d'intérêts	3 917	246	669	1 185	<b>6 017</b>
Charge d'impôts	450	216	1	142	<b>809</b>
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	–	–	10	61	<b>71</b>
Dividendes versés sur actions privilégiées	9	2	2	6	<b>19</b>
	<b>1 907 \$</b>	<b>312 \$</b>	<b>337 \$</b>	<b>690 \$</b>	<b>3 246 \$</b>
Redressements du siège social					<b>(62)</b>
<b>Bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires</b>					<b>3 184 \$</b>
<b>Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)</b>	<b>205 \$</b>	<b>25 \$</b>	<b>19 \$</b>	<b>57 \$</b>	<b>306 \$</b>
Redressements du siège social					<b>3</b>
<b>Total de l'actif moyen, y compris les redressements du siège social</b>					<b>309 \$</b>

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 (en millions de dollars)	Canada	États-Unis	Mexique	Autres pays	Total
Revenu d'intérêts net	3 624 \$	334 \$	599 \$	1 441 \$	<b>5 998 \$</b>
Dotation à la provision pour pertes sur créances	303	54	6	130	<b>493</b>
Autres revenus	2 495	513	331	727	<b>4 066</b>
Frais autres que d'intérêts	3 794	262	618	1 158	<b>5 832</b>
Charge d'impôts	384	194	12	175	<b>765</b>
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	–	–	15	60	<b>75</b>
Dividendes versés sur actions privilégiées	6	2	1	3	<b>12</b>
	<b>1 632 \$</b>	<b>335 \$</b>	<b>278 \$</b>	<b>642 \$</b>	<b>2 887 \$</b>
Redressements du siège social					<b>5</b>
<b>Bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires</b>					<b>2 892 \$</b>
<b>Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)</b>	<b>188 \$</b>	<b>21 \$</b>	<b>17 \$</b>	<b>56 \$</b>	<b>282 \$</b>
Redressements du siège social					<b>2</b>
<b>Total de l'actif moyen, y compris les redressements du siège social</b>					<b>284 \$</b>

1) Les revenus sont attribués aux pays en fonction de l'endroit où les services sont rendus ou de l'endroit où les actifs sont inscrits.

## 21. Garanties, engagements et passif éventuel

### a) Garanties

Une garantie s'entend d'un contrat qui peut obliger éventuellement le garant à faire des paiements à une autre partie en fonction des facteurs suivants : i) les variations du taux d'intérêt, du taux de change ou d'une autre variable sous-jacente (y compris la réalisation ou la non-réalisation d'un événement) qui est lié à un actif, à un passif ou à un titre de capitaux propres du bénéficiaire de la garantie, ii) l'engagement d'indemnisation fourni à l'autre partie est assorti des caractéristiques susmentionnées, iii) l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie, ou iv) le défaut, par une autre partie, de s'acquitter des obligations découlant de sa dette. Les diverses garanties et engagements d'indemnisation que la Banque propose à sa clientèle et à d'autres parties sont présentées ci-dessous.

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2006	2005
	Plafond éventuel des paiements futurs <sup>1)</sup>	Plafond éventuel des paiements futurs <sup>1)</sup>
Lettres de crédit de soutien et lettres de garantie	18 486 \$	15 777 \$
Concours de trésorerie	10 090	7 728
Instruments dérivés	1 521	1 042
Titrisations	170	809
Engagements d'indemnisation	549	555

1) Le plafond éventuel des paiements futurs représente les garanties qui peuvent être quantifiées, mais il exclut les autres garanties qui ne peuvent l'être. Étant donné que bon nombre de ces garanties ne seront pas mises en jeu et que le plafond éventuel des paiements futurs indiqué ci-dessus ne tient pas compte d'un recouvrement possible par voie de recours ou de dispositions constitutives d'une sûreté prévus dans la garantie, les montants susmentionnés ne sont pas représentatifs des besoins futurs de trésorerie, du risque de crédit ni des pertes prévues de la Banque découlant de ces arrangements.

#### Lettres de crédit de soutien et lettres de garantie

Les lettres de crédit de soutien et les lettres de garantie sont émises à la demande d'un client de la Banque afin de garantir ses obligations de paiement ou d'exécution à l'endroit d'un tiers. Ces garanties représentent l'obligation irrévocable de la Banque de payer le tiers bénéficiaire sur présentation de la garantie, une fois satisfaites les exigences documentaires qui y sont stipulées, sans qu'il faille enquêter sur la validité de la créance du bénéficiaire sur le client. En règle générale, l'échéance de ces garanties n'excède pas quatre ans. Les types et les montants de la garantie additionnelle détenue par la Banque pour ces garanties sont habituellement identiques à ceux qui sont exigés pour les prêts. Au 31 octobre 2006, un montant de 12 millions de dollars (6 millions de dollars en 2005) était inscrit au poste «Autres passifs» du bilan consolidé au titre de ces garanties.

La Banque fournit des rehaussements de crédit partiels, sous forme de garanties financières à première demande, aux fonds multicédants de papier commercial, lesquels sont administrés par la Banque et par des tiers. Au 31 octobre 2006, ces rehaussements de crédit totalisaient 43 millions de dollars (27 millions de dollars en 2005) et figuraient parmi les lettres de crédit de soutien et les lettres de garantie dans le tableau ci-dessus. Les rehaussements de crédit sont fournis afin de garantir une cote de solvabilité élevée pour les billets émis par les fonds multicédants. En règle générale, ces concours ont une échéance maximale de un an. Aucune somme n'a été constatée au bilan consolidé à l'égard de ces concours.

#### Concours de trésorerie

La Banque fournit des concours de trésorerie de sûreté à des fonds multicédants de papier commercial adossé à des créances mobilières, lesquels sont administrés par la Banque et par des tiers. Ces concours représentent une source de financement de recharge, au cas où une perturbation du marché empêcherait un fonds multicédant d'émettre le papier commercial ou que certaines conditions convenues ou mesures de rendement ne seraient pas respectées. En règle générale, ces concours ont une échéance maximale de un an.

#### Instruments dérivés

La Banque négocie des contrats de vente de produits dérivés de crédit aux termes desquels la contrepartie est compensée par des pertes sur un bien désigné (habituellement un prêt ou une obligation), advenant une défaillance ou un autre événement déclencheur défini. La Banque conclut également des options de vente aux termes desquelles la contrepartie reçoit le droit, mais non l'obligation, de vendre une quantité donnée d'un instrument financier à un prix prédéterminé à une date fixée d'avance ou avant cette date. Ces options de vente sont habituellement liées à des taux d'intérêt, des taux de change ou des cours d'actions. En règle générale, une entreprise ou une entité publique est la contrepartie des contrats de vente de produits dérivés de crédit et des options de vente qui répondent aux caractéristiques des garanties décrites ci-dessus. Le plafond éventuel des paiements

futurs présenté dans le tableau ci-dessus se rapporte aux contrats de vente de produits dérivés de crédit, aux options de vente et aux planchers. Par contre, il exclut certains contrats sur produits dérivés tels que les options de vente sur taux plafond, la nature de ces contrats empêchant la quantification du plafond éventuel des paiements futurs. Au 31 octobre 2006, un montant de 42 millions de dollars (47 millions de dollars en 2005) était inscrit au poste «Évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés de négociation» du bilan consolidé relativement à ces instruments dérivés.

#### Titrisations

Les conventions de titrisation renouvelables de la Banque peuvent prévoir des versements à des fiducies dans certaines circonstances précises. Ces garanties restent en vigueur pour la durée à courir jusqu'à l'échéance des billets de titrisation des fiducies, qui correspond à 40 mois en moyenne. Ces paiements sont versés advenant le défaut de maintenir un regroupement minimal du fait que certains événements prédéfinis sont survenus.

#### Engagements d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, la Banque passe de nombreux contrats prévoyant des indemnisations : contrats d'achat, conventions de service, contrats de licence de marque, contrats de dépôt entre les mains d'un tiers, ventes de biens ou d'entreprises, contrats d'impartition, contrats de location, conventions de systèmes de compensation, mécanismes de prêt de titres, opérations structurées, etc. Conformément à ces contrats, la Banque peut indemniser les contreparties pour certains aspects de sa conduite passée lorsque des tiers manquent à leurs engagements ou que certains événements surviennent : amendements des lois et règlements (y compris la législation fiscale), changements dans la situation financière de tiers, violation d'engagements et de garanties, obligations non mentionnées, pertes provoquées par les actions de tiers ou résultant d'un litige amorcé par un tiers. Les dispositions en matière d'indemnisation varient selon la nature du contrat.

Dans certains types d'entente, la Banque peut, à son tour, obtenir une indemnisation d'une autre partie à l'entente ou elle peut avoir accès à une garantie aux termes des recours prévus au contrat. Dans bien des cas, les dispositions en matière d'indemnisation ne renferment aucun montant ou limite prédéterminé, et il est difficile de prédire quand auront lieu les événements susceptibles d'entraîner un paiement. Par conséquent, la Banque ne peut pas estimer, dans tous les cas, le plafond des paiements futurs qu'elle peut être appelée à verser ni le montant de la garantie ou de l'actif disponible aux termes des recours prévus au contrat qui atténuerait ces paiements. À ce jour, la Banque n'a jamais versé de paiements appréciables aux termes de ces engagements d'indemnisation. Au 31 octobre 2006, une somme de 12 millions de dollars (13 millions de dollars en 2005) au titre des engagements d'indemnisation était constatée à la rubrique «Autres passifs» dans le bilan consolidé.

### b) Autres Engagements de crédit indirects

Dans le cours normal des activités, divers autres engagements de crédit indirects sont en cours et ne sont pas reflétés dans le bilan consolidé. Ces engagements peuvent prendre diverses formes, notamment :

- des lettres de crédit commerciales, aux termes desquelles la Banque s'engage à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités;
- des engagements de crédit, qui représentent une promesse de la Banque de rendre disponible, à certaines conditions, un crédit soit sous forme de prêt ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'une durée déterminés;

- le prêt de titres lorsque la Banque, à titre de mandant ou de mandataire, consent à prêter des titres à un tiers. L'emprunteur doit garantir le prêt en tout temps par l'affectation de biens suffisants; la valeur de marché des biens garantis est surveillée et comparée aux sommes dues aux termes du prêt et, s'il y a lieu, la Banque obtient une garantie additionnelle;
- des pensions sur titres aux termes desquelles la Banque s'engage à financer des placements futurs.

Ces instruments financiers sont assujettis aux normes habituelles en matière de crédit, de contrôle financier et de contrôle du risque.

Le tableau ci-dessous donne une répartition détaillée des autres engagements de crédit indirects de la Banque, représentés par les montants contractuels des engagements ou contrats s'y rattachant qui ne sont pas reflétés dans le bilan consolidé.

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2006 <sup>1)</sup>	2005 <sup>1)</sup>
Lettres de crédit commerciales	982 \$	937 \$
Engagements de crédit :		
Échéance initiale de un an ou moins	61 453	57 574
Échéance initiale de plus de un an	44 465	42 335
Prêts de valeurs mobilières	8 682	6 675
Engagements d'achat de titres et autres engagements	3 299	1 747
Total	118 881 \$	109 268 \$

1) Les montants liés aux entités à détenteurs de droits variables sont présentés à la note 6.

### c) Engagements aux termes de contrats de location et autres contrats à exécuter

Les engagements futurs minimaux au 31 octobre 2006 au titre de la location de bâtiments et de matériel aux termes de contrats à long terme non résiliables sont les suivants :

Pour l'exercice (en millions de dollars)	2007	166 \$
	2008	143
	2009	117
	2010	93
	2011	70
	2012 et par la suite	196
	Total	785 \$

Les frais de location de bâtiments, déduction faite des revenus de sous-location, qui sont portés à l'état consolidé des résultats, s'élèvent à 181 millions de dollars (176 millions de dollars en 2005; 170 millions de dollars en 2004).

En outre, la Banque et ses filiales ont conclu certains contrats à long terme relativement à des services impartis. Les ententes d'impartition importantes sont assorties de taux variables fondés sur l'utilisation et sont résiliables moyennant préavis.

### d) Actifs donnés en nantissement et pensions sur titres

Dans le cours normal de ses activités, la Banque donne des titres et d'autres actifs en nantissement de passifs. Par ailleurs, des titres sont mis en pension. Le détail de ces activités est présenté ci-dessous :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2006	2005
Éléments d'actif transportés en nantissement à :		
la Banque du Canada <sup>1)</sup>	25 \$	25 \$
des administrations publiques et des banques centrales étrangères <sup>1)</sup>	2 605	2 799
des systèmes de compensation et de paiement et des dépositaires <sup>1)</sup>	1 531	1 412
Actifs donnés en nantissement au titre d'opérations sur instruments dérivés cotés en Bourse	108	148
Actifs donnés en nantissement à titre de garantie pour les titres empruntés et prêtés	24 955	15 883
Actifs donnés en nantissement au titre d'opérations hors cote sur produits dérivés	1 744	1 366
Autres	1 609	–
Total des actifs donnés en nantissement	32 577 \$	21 633 \$
Obligations relatives aux titres mis en pension	33 470	26 032
Total	66 047 \$	47 665 \$

1) Comprend les actifs donnés en nantissement aux fins d'une participation dans des systèmes de compensation et de paiement ainsi que de dépositaires ou en vue d'avoir accès aux installations de banques centrales dans des territoires étrangers.

### e) Litiges

Dans le cours normal de ses activités, la Banque et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites et de procédures judiciaires existantes ou éventuelles ou sont des parties dans le cadre de ces poursuites et procédures, y compris des actions intentées au nom de divers groupes de demandeurs.

Étant donné que l'issue de ces litiges est difficile à prédire, la Banque ne peut se prononcer à ce sujet. Toutefois, d'après les renseignements dont

elle dispose actuellement, la direction n'estime pas que les obligations, le cas échéant, qui découleraient de ces litiges auront une incidence défavorable importante sur la situation financière de la Banque ou sur ses résultats d'exploitation.

## 22. Instruments financiers

### a) Juste valeur

La juste valeur correspond au montant estimatif de la contrepartie dont conviendraient deux parties informées et consentantes agissant en toute liberté; la meilleure indication de la juste valeur est le cours du marché, le cas échéant. Nombre des instruments financiers de la Banque n'ont pas de débouché sur le marché. En conséquence, ces instruments ont été évalués à l'aide d'une technique d'actualisation ou d'une autre méthode d'évaluation et la valeur obtenue n'est pas nécessairement représentative du montant réalisable sur règlement immédiat des instruments. En outre, le calcul de la juste valeur estimative se fonde sur la situation du marché à un moment précis et peut ne pas refléter la juste valeur future.

Le tableau suivant indique la juste valeur des instruments financiers et des instruments dérivés figurant au bilan de la Banque, établie à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites ci-dessous. La juste valeur des actifs et des passifs qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, comme les terrains, les bâtiments et le matériel, n'est pas présentée.

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2006			2005		
	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Favorable/(défavorable)	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Favorable/(défavorable)
<b>Actif</b>						
Liquidités	23 376 \$	23 376 \$	-\$	20 505 \$	20 505 \$	-\$
Valeurs mobilières	96 593	95 502	1 091 <sup>1)</sup>	74 618	73 459	1 159 <sup>1)</sup>
Prêts	228 486	228 479	7	191 956	191 005	951
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	9 555	9 555	-	7 576	7 576	-
Autres	4 075	4 075	-	3 959	3 959	-
<b>Passif</b>						
Dépôts	264 282	263 914	(368)	218 002	217 445	(557)
Acceptations	9 555	9 555	-	7 576	7 576	-
Obligations relatives aux titres mis en pension	33 470	33 470	-	26 032	26 032	-
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	13 396	13 396	-	11 250	11 250	-
Autres	24 629	24 629	-	19 072	19 072	-
Débentures subordonnées	2 444	2 271	(173)	2 810	2 597	(213)
Obligations au titre des instruments de capitaux propres	809	750	(59)	830	750	(80)
Instruments dérivés (note 23)	(873)	(771) <sup>2)</sup>	(102)	(149)	(137) <sup>2)</sup>	(12)

1) Exclut des pertes nettes réalisées sur les valeurs mobilières et reportées de 93 \$ (109 \$ en 2005).

2) Ce montant représente un passif net.

La valeur comptable des actifs et des passifs financiers détenus à des fins autres que la négociation peut excéder leur juste valeur, principalement en raison de la fluctuation des taux d'intérêt. Dans ces cas, la Banque ne

La fluctuation des taux d'intérêt constitue la principale cause de la variation de la juste valeur des instruments financiers de la Banque. La plupart des instruments financiers de la Banque sont comptabilisés au coût historique, qui n'est pas ajusté pour tenir compte des augmentations ni des diminutions de la juste valeur découlant des fluctuations du marché, y compris des fluctuations des taux d'intérêt. La valeur comptable des instruments financiers détenus à des fins de négociation est continuellement ajustée en fonction de la juste valeur.

### Détermination de la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers figurant au bilan a été estimée d'après les méthodes et les hypothèses suivantes :

La Banque présume que la juste valeur des liquidités, des titres pris en pension, des engagements de clients en contrepartie d'acceptations, des autres actifs, des obligations relatives aux titres mis en pension, des acceptations et des autres engagements se rapproche de leur valeur comptable puisqu'il s'agit d'éléments à court terme.

ramène pas la valeur comptable des actifs et passifs financiers à leur juste valeur, étant donné qu'elle entend conserver ces éléments jusqu'au recouvrement de leur juste valeur, ce qui pourrait aller à leur échéance.

La Banque présume que la juste valeur des valeurs mobilières est égale à leur valeur de marché estimative, comme il est décrit à la note 3. On suppose que la juste valeur des obligations relatives aux titres vendus à découvert est égale à la valeur comptable de ces titres, du fait qu'ils sont inscrits à la valeur de marché. La valeur de marché est établie par référence aux cours du marché lorsqu'ils sont disponibles. S'il n'est pas facile d'obtenir le cours d'une valeur mobilière, on utilise comme référence la cote d'un titre similaire ou d'autres méthodes d'estimation.

La juste valeur estimative des prêts tient compte des variations du niveau général des taux d'intérêt depuis le montage des prêts. Les méthodes d'évaluation particulières qui ont été utilisées sont les suivantes :

- pour les prêts aux pays désignés à marché naissant, la juste valeur est établie d'après les cours du marché;
- pour les prêts à taux variable, on présume que la juste valeur est égale à la valeur comptable, car le taux d'intérêt sur ces prêts se rajuste automatiquement en fonction du marché;
- pour tous les autres prêts, la juste valeur est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts comportant des conditions et des risques similaires.

### b) Risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-après présente un sommaire de la valeur comptable des instruments financiers figurant à l'actif, au passif et aux capitaux propres du bilan et des instruments financiers hors bilan afin d'établir le montant sensible aux variations de taux d'intérêt de la Banque à la date contractuelle d'échéance ou de révision des taux d'intérêt selon celle qui est la plus rapprochée. À cette fin, des ajustements sont apportés pour tenir compte des remboursements de prêts hypothécaires et d'autres prêts d'après les tendances historiques et reclasser les instruments de négociation de la Banque dans les catégories «Sensibilité immédiate aux variations de taux» et «Moins de 3 mois».

La juste valeur des dépôts payables à vue ou à préavis ou des dépôts à taux variable payables à une date déterminée est présumée être égale à leur valeur comptable. La juste valeur estimative des dépôts à taux fixe payables à une date déterminée est obtenue en actualisant les flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des dépôts comportant des conditions et des risques similaires.

La juste valeur des débentures subordonnées et des obligations au titre des instruments de capitaux propres est établie d'après le cours du marché. Lorsque le cours du marché n'est pas disponible, la juste valeur est estimée d'après le prix courant du marché d'instruments d'emprunt comportant des conditions et des risques comparables.

Au 31 octobre 2006 (en millions de dollars)	Sensibilité immédiate aux variations de taux <sup>1)</sup>	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Insensibilité aux variations de taux d'intérêt	Total
Liquidités	231 \$	14 397 \$	2 851 \$	67 \$	– \$	5 830 \$	23 376 \$
Titres de placement	278	12 604	3 489	10 254	3 647	2 740 <sup>2)</sup>	33 012
Titres de négociation	–	7 984	8 046	7 417	9 790	29 253	62 490
Prêts	26 887	107 806	21 697	67 297	5 529	(737) <sup>3)</sup>	228 479
Autres actifs	–	–	–	–	–	31 649 <sup>4)</sup>	31 649
Total de l'actif	27 396 \$	142 791 \$	36 083 \$	85 035 \$	18 966 \$	68 735 \$	379 006 \$
Dépôts	28 653 \$	154 588 \$	36 151 \$	29 783 \$	4 555 \$	10 184 \$	263 914 \$
Obligations relatives aux titres mis en pension	–	31 971	1 499	–	–	–	33 470
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	–	2 080	2 264	2 277	5 301	1 474	13 396
Débentures subordonnées	–	–	740	1 031	500	–	2 271
Obligations au titre des instruments de capitaux propres	–	–	–	750	–	–	750
Autres passifs	–	7 554	85	–	–	40 019 <sup>4)</sup>	47 658
Capitaux propres	–	–	–	–	–	17 547 <sup>4)</sup>	17 547
Total du passif et des capitaux propres	28 653 \$	196 193 \$	40 739 \$	33 841 \$	10 356 \$	69 224 \$	379 006 \$
Montant au bilan sensible aux variations de taux d'intérêt	(1 257)	(53 402)	(4 656)	51 194	8 610	(489)	–
Montant hors bilan sensible aux variations de taux d'intérêt	–	9 721	(11 206)	777	708	–	–
Montant sensible aux variations de taux d'intérêt en raison des révisions contractuelles	(1 257)	(43 681)	(15 862)	51 971	9 318	(489)	–
Ajustement en fonction des révisions contractuelles	13 477	30 799	11 462	(28 303)	(5 397)	(22 038)	–
<b>Montant global sensible aux variations de taux d'intérêt</b>	<b>12 220 \$</b>	<b>(12 882)\$</b>	<b>(4 400)\$</b>	<b>23 668 \$</b>	<b>3 921 \$</b>	<b>(22 527)\$</b>	<b>– \$</b>
<b>Montant cumulatif sensible aux variations de taux d'intérêt</b>	<b>12 220</b>	<b>(662)</b>	<b>(5 062)</b>	<b>18 606</b>	<b>22 527</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
 Au 31 octobre 2005 (en millions de dollars)							
Montant global sensible aux variations de taux d'intérêt	13 834 \$	(8 914)\$	(1 628)\$	13 051 \$	3 941 \$	(20 284)\$	– \$
Montant cumulatif sensible aux variations de taux d'intérêt	13 834	4 920	3 292	16 343	20 284	–	–

1) Correspond aux instruments financiers dont le taux d'intérêt varie en même temps que le taux sous-jacent, par exemple les prêts portant intérêt au taux préférentiel.

2) Comprend les instruments financiers comme les actions ordinaires, les actions privilégiées sans échéance déterminée et les actions de sociétés associées.

3) Comprend le montant net des prêts doux et la provision générale.

4) Comprend les instruments non financiers.

Les tableaux ci-après donnent un aperçu des taux moyens effectifs des instruments financiers sensibles aux variations des taux d'intérêt figurant au bilan selon les dates contractuelles d'échéance ou de révision des taux d'intérêt, en prenant la date la plus proche.

Taux moyens effectifs à la date contractuelle d'échéance ou de révision, selon la date la plus proche :

Au 31 octobre 2006	Sensibilité immédiate aux variations de taux	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Liquidités	4,3 %	4,8 %	5,0 %	4,7 %	– %	4,8 %
Titres de placement <sup>2)</sup>	5,2	5,4	4,4	4,5	6,0	5,1
Titres de négociation	–	6,3	4,4	4,5	5,1	5,1
Prêts <sup>3)</sup>	7,0	6,2	6,3	5,7	7,2	6,2
Dépôts <sup>4)</sup>	4,0	4,0	4,1	4,0	5,1	4,0
Obligations relatives aux titres mis en pension <sup>4)</sup>	–	4,8	6,5	–	–	4,9
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	–	4,6	4,2	4,3	4,3	4,3
Débentures subordonnées <sup>4)</sup>	–	–	6,0	5,8	8,6	6,5 <sup>1)</sup>
Obligations au titre des instruments de capitaux propres <sup>4)</sup>	–	–	–	7,1	–	7,1
Autre passifs	–	5,3	5,3	–	–	5,3

Au 31 octobre 2005	Sensibilité immédiate aux variations de taux	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Liquidités	4,8 %	4,0 %	5,4 %	4,1 %	– %	4,3 %
Titres de placement <sup>2)</sup>	4,9	4,6	5,8	5,0	5,8	5,0
Titres de négociation	–	4,3	5,7	6,1	5,7	5,5
Prêts <sup>3)</sup>	6,2	5,1	5,5	5,7	7,7	5,5
Dépôts <sup>4)</sup>	2,5	3,1	3,2	3,9	6,3	3,2
Obligations relatives aux titres mis en pension <sup>4)</sup>	–	4,7	7,7	–	–	4,9
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	–	3,0	3,4	4,0	4,7	4,2
Débentures subordonnées <sup>4)</sup>	–	–	5,5	6,0	8,6	6,4 <sup>1)</sup>
Obligations au titre des instruments de capitaux propres <sup>4)</sup>	–	–	–	6,6	7,3	7,1
Autre passifs	–	3,9	4,0	–	–	3,9

1) Après l'ajustement pour tenir compte de l'incidence des instruments dérivés connexes, le rendement s'est établi à 6,2 % (5,2 % en 2005).

2) Le taux de rendement est fonction de la valeur comptable et des taux d'intérêt contractuels ou de dividende déclaré, ajustés pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Le taux de rendement des titres exonérés d'impôt n'a pas été ajusté sur la base de mise en équivalence fiscale.

3) Le taux de rendement est fonction de la valeur comptable, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, et des taux d'intérêt contractuels, ajustés pour tenir compte de l'amortissement des revenus reportés.

4) Le taux de rendement est fonction de la valeur comptable et des taux contractuels.

### c) Risque de crédit

Le tableau ci-après présente un sommaire de la répartition du risque de crédit entre les entreprises et les administrations publiques avec lesquelles la Banque fait affaire, déduction faite de la provision pour pertes sur créances :

Au 30 septembre (en millions de dollars)	Prêts et acceptations <sup>1)</sup>	Instruments dérivés <sup>2)</sup>	Autres risques <sup>3)</sup>	2006		2005				
				Total	Total	Total	Total			
<b>Par secteur d'activité</b>										
Ressources et fabrication, industrie automobile exclue										
	21 359 \$	517 \$	5 305 \$	27 181 \$	23 510 \$					
Finance et administration publique	18 386	9 162	6 624	34 172	24 594					
Autres	39 743	2 163	8 089	49 995	46 819					
Total	79 488 \$	11 842 \$	20 018 \$	111 348 \$	94 923 \$					
Provision générale <sup>2)</sup>				1 290	1 308					
				110 058 \$	93 615 \$					
<b>Par secteur géographique<sup>5)</sup></b>										
Canada										
	32 962 \$	5 546 \$	6 160 \$	44 668 \$	41 984 \$					
États-Unis	14 231	2 911	10 071	27 213	19 364					
Mexique	5 555	5	254	5 814	5 768					
Autres pays	26 740	3 380	3 533	33 653	27 807					
Total	79 488 \$	11 842 \$	20 018 \$	111 348 \$	94 923 \$					
Provision générale <sup>2)</sup>				1 290	1 308					
				110 058 \$	93 615 \$					

1) Compte non tenu des titres pris en pension.

2) Montant des instruments dérivés et de la provision générale au 31 octobre.

3) Comprend les garanties et les lettres de crédit.

4) La tranche restante de 17 \$ (22 \$ en 2005) de la provision générale de 1 307 \$ (1 330 \$ en 2005) s'applique aux prêts autres que les prêts aux entreprises et aux administrations publiques.

5) La répartition géographique se fonde sur le lieu d'origine du risque de crédit ultime.

#### d) Couvertures anticipatoires

Dans le cours normal de ses activités, la Banque peut décider de couvrir des opérations anticipatoires comme des revenus et des charges futurs libellés

en devises et des campagnes de dépôt prévues. Aux 31 octobre 2006 et 2005, aucune couverture anticipatoire importante n'était en cours.

### 23. Instruments dérivés

#### a) Montants nominaux de référence

Le tableau suivant indique le total des montants nominaux de référence des instruments dérivés hors bilan non réglés par type et ventilés selon que la Banque les utilise comme instruments de négociation ou de gestion de l'actif et du passif («GAP»). Les montants nominaux de référence de ces contrats représentent le volume d'instruments dérivés non réglés et non pas le gain ou la perte éventuel afférent au risque de marché ou au risque de crédit de ces instruments. Le montant nominal de référence représente le montant auquel un taux ou un prix est appliqué dans le but de déterminer les flux de trésorerie à échanger. Les instruments dérivés liés aux métaux précieux autres que l'or et aux métaux communs sont classés au poste «Autres» sous la rubrique «Autres contrats dérivés».

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2006			2005		
	Négociation	GAP	Total	Négociation	GAP	Total
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>						
Cotés en Bourse						
Contrats à terme	112 055 \$	12 199 \$	124 254 \$	58 526 \$	13 647 \$	72 173 \$
Options achetées	13 788	–	13 788	8 568	–	8 568
Options vendues	2 128	–	2 128	–	–	–
	127 971	12 199	140 170	67 094	13 647	80 741
Hors Bourse						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	13 649	10 070	23 719	18 174	9 735	27 909
Swaps	386 311	85 844	472 155	357 252	58 673	415 925
Options achetées	21 384	2 908	24 292	21 978	4 751	26 729
Options vendues	23 970	1 921	25 891	28 952	648	29 600
	445 314	100 743	546 057	426 356	73 807	500 163
Total	573 285 \$	112 942 \$	686 227 \$	493 450 \$	87 454 \$	580 904 \$
<b>Contrats de change et sur l'or</b>						
Cotés en Bourse						
Contrats à terme	6 868 \$	– \$	6 868 \$	4 753 \$	– \$	4 753 \$
Options achetées	124	–	124	7	–	7
Options vendues	104	–	104	6	–	6
	7 096	–	7 096	4 766	–	4 766
Hors Bourse						
Au comptant et à terme	176 030	14 141	190 171	176 525	6 819	183 344
Swaps	60 356	25 004	85 360	49 745	11 818	61 563
Options achetées	2 475	–	2 475	2 200	–	2 200
Options vendues	2 478	–	2 478	2 146	–	2 146
	241 339	39 145	280 484	230 616	18 637	249 253
Total	248 435 \$	39 145 \$	287 580 \$	235 382 \$	18 637 \$	254 019 \$
<b>Autres contrats dérivés</b>						
Actions hors Bourse						
Crédit hors Bourse	27 678 \$	3 595 \$	31 273 \$	24 151 \$	3 322 \$	27 473 \$
Autres	32 832	1 993	34 825	20 154	938	21 092
	4 731	31	4 762	2 840	–	2 840
Total	65 241 \$	5 619 \$	70 860 \$	47 145 \$	4 260 \$	51 405 \$
Total des montants nominaux de référence non réglés	886 961 \$	157 706 \$	1 044 667 \$	775 977 \$	110 351 \$	886 328 \$

**b) Durée à courir jusqu'à l'échéance**

Le tableau suivant présente un résumé de la durée à courir jusqu'à l'échéance du montant nominal de référence des instruments dérivés de la Banque par type:

Au 31 octobre 2006 (en millions de dollars)	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>				
Contrats à terme	107 420 \$	16 834 \$	– \$	124 254 \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	23 384	335	–	23 719
Swaps	134 288	248 080	89 787	472 155
Options achetées	27 482	9 750	848	38 080
Options vendues	12 962	10 111	4 946	28 019
	305 536	285 110	95 581	686 227
<b>Contrats de change et sur l'or</b>				
Contrats à terme	5 351	1 517	–	6 868
Au comptant et à terme	180 257	8 874	1 040	190 171
Swaps	14 467	47 593	23 300	85 360
Options achetées	2 432	167	–	2 599
Options vendues	2 443	139	–	2 582
	204 950	58 290	24 340	287 580
<b>Autres contrats dérivés</b>				
Actions	27 096	3 739	438	31 273
Crédit	11 298	18 072	5 455	34 825
Autres	4 178	584	–	4 762
	42 572	22 395	5 893	70 860
<b>Total</b>	<b>553 058 \$</b>	<b>365 795 \$</b>	<b>125 814 \$</b>	<b>1 044 667 \$</b>

Au 31 octobre 2005 (en millions de dollars)	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>				
Contrats à terme	57 910 \$	14 263 \$	– \$	72 173 \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	25 914	1 995	–	27 909
Swaps	131 818	206 689	77 418	415 925
Options achetées	22 538	12 302	457	35 297
Options vendues	14 974	11 947	2 679	29 600
	253 154	247 196	80 554	580 904
<b>Contrats de change et sur l'or</b>				
Contrats à terme	3 529	1 224	–	4 753
Au comptant et à terme	173 778	8 315	1 251	183 344
Swaps	13 372	27 105	21 086	61 563
Options achetées	1 897	310	–	2 207
Options vendues	1 922	230	–	2 152
	194 498	37 184	22 337	254 019
<b>Autres contrats dérivés</b>				
Actions	20 021	6 994	458	27 473
Crédit	5 379	15 304	409	21 092
Autres	2 599	241	–	2 840
	27 999	22 539	867	51 405
<b>Total</b>	<b>475 651 \$</b>	<b>306 919 \$</b>	<b>103 758 \$</b>	<b>886 328 \$</b>

### c) Risque de crédit

Tout comme les éléments d'actif du bilan, les instruments dérivés sont exposés au risque de crédit, qui découle de la possibilité que les contreparties manquent à leurs obligations envers la Banque. Toutefois bien que le risque de crédit relatif aux éléments d'actif du bilan corresponde au montant du capital, déduction faite de toute provision pour pertes sur créances applicable, le risque de crédit associé aux instruments dérivés ne correspond normalement qu'à une faible fraction du montant nominal de référence de l'instrument dérivé. De façon générale, les contrats dérivés exposent la Banque au risque de pertes sur créances si les variations des taux du marché influent négativement sur la position d'une contrepartie et si celle-ci manque à son engagement de paiement. En conséquence, le risque de crédit associé aux instruments dérivés correspond à la juste valeur positive de l'instrument.

Les instruments dérivés négociés hors Bourse présentent souvent un risque de crédit plus élevé que les instruments négociés en Bourse. La

variation nette de la valeur des contrats négociés en Bourse est normalement réglée chaque jour en espèces. Les détenteurs de ces contrats se tournent vers la Bourse pour l'exécution de ces derniers.

La Banque s'efforce de limiter le risque de crédit en négociant avec des contreparties qu'elle considère solvables et elle gère le risque de crédit relatif aux instruments dérivés en appliquant le même processus d'évaluation et de gestion du risque de crédit que pour les éléments d'actif du bilan.

La Banque recherche activement des moyens de réduire le risque de pertes sur créances lié aux opérations sur les instruments dérivés. À cette fin, elle conclut notamment des accords généraux de compensation avec les contreparties. Le risque de crédit associé aux contrats favorables faisant l'objet d'un accord général de compensation n'est éliminé que dans la mesure où les contrats défavorables conclus avec la même contrepartie seront réglés après la réalisation des contrats favorables.

Le tableau suivant indique l'exposition de la Banque au risque de crédit associé aux instruments dérivés. Le montant exposé au risque de crédit («MERC») représente le coût de remplacement estimatif ou la juste valeur positive pour tous les contrats, compte non tenu de l'incidence de tout accord général de compensation ou de garantie conclu. Le MERC ne reflète pas les pertes réelles ou prévues.

Le risque de crédit équivalent («RCÉ») est le MERC auquel on ajoute un montant au titre du risque de crédit éventuel. Ce montant est obtenu à partir d'une formule prescrite par le Surintendant dans sa ligne directrice sur la suffisance du capital. Le solde pondéré en fonction du risque correspond au RCÉ multiplié par les facteurs de risque de contrepartie énoncés dans cette ligne directrice. Les instruments dérivés liés aux métaux précieux autres que l'or et aux métaux communs sont classés au poste «Autres» sous la rubrique «Autres contrats dérivés».

	2006				2005		
	Montant nominal de référence	Montant exposé au risque de crédit (MERC) a)	Risque de crédit éventuel b)	Risque de crédit équivalent (RCÉ) a) + b)	Solde pondéré en fonction du risque	Montant exposé au risque de crédit (MERC)	Solde pondéré en fonction du risque
Au 31 octobre (en millions de dollars)							
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>							
Contrats à terme	124 254 \$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	23 719	13	5	18	8	6	5
Swaps	472 155	3 231	2 353	5 584	1 344	3 798	1 351
Options achetées	38 080	185	61	246	62	240	69
Options vendues	28 019	-	-	-	-	-	-
	686 227	3 429	2 419	5 848	1 414	4 044	1 425
<b>Contrats de change et sur l'or</b>							
Contrats à terme	6 868	-	-	-	-	-	-
Au comptant et à terme	190 171	2 914	2 109	5 023	1 403	3 372	1 532
Swaps	85 360	4 185	4 272	8 457	2 120	3 863	1 860
Options achetées	2 599	64	33	97	35	47	32
Options vendues	2 582	-	-	-	-	-	-
	287 580	7 163	6 414	13 577	3 558	7 282	3 424
<b>Autres contrats dérivés</b>							
Actions	31 273	632	1 932	2 564	739	922	806
Crédit	34 825	200	1 930	2 130	682	173	484
Autres	4 762	418	305	723	273	68	97
	70 860	1 250	4 167	5 417	1 694	1 163	1 387
<b>Total des instruments dérivés</b>	<b>1 044 667 \$</b>	<b>11 842 \$</b>	<b>13 000 \$</b>	<b>24 842 \$</b>	<b>6 666 \$</b>	<b>12 489 \$</b>	<b>6 236 \$</b>
Moins : incidence des accords généraux de compensation	5 772	4 814	10 586	2 484	6 529	2 358	
<b>Total</b>	<b>6 070 \$</b>	<b>8 186 \$</b>	<b>14 256 \$</b>	<b>4 182 \$</b>	<b>5 960 \$</b>	<b>3 878 \$</b>	

#### d) Juste valeur

La juste valeur des instruments dérivés négociés en Bourse se fonde sur les cours du marché, tandis que la juste valeur des instruments dérivés hors Bourse est obtenue à partir de techniques de modélisation qui tiennent compte des prix actuellement en vigueur sur le marché, des prix contractuels des instruments sous-jacents, ainsi que de la valeur temps et

de la courbe de rendement ou de la volatilité de la position sous-jacente.

L'établissement de la juste valeur des instruments dérivés de négociation tient compte du risque de crédit associé aux clients en fonction du portefeuille et des coûts directs permanents sur la durée des instruments.

Le tableau suivant indique la juste valeur des instruments dérivés par type, ventilés selon que la Banque les utilise aux fins de négociation ou aux fins de gestion de l'actif et du passif («GAP»).

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2006		2006		2005	
	Juste valeur moyenne <sup>1)</sup> Favorable	Juste valeur moyenne <sup>1)</sup> Défavorable	Juste valeur à la fin de l'exercice Favorable	Juste valeur à la fin de l'exercice Défavorable	Juste valeur à la fin de l'exercice Favorable	Juste valeur à la fin de l'exercice Défavorable
<b>Négociation</b>						
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	7 \$	4 \$	13 \$	1 \$	2 \$	6 \$
Swaps	3 271	3 159	2 827	2 658	3 501	3 432
Options	204	226	184	193	224	264
	3 482	3 389	3 024	2 852	3 727	3 702
<b>Contrats de change et sur l'or</b>						
Contrats à terme	4 167	3 992	2 810	2 629	3 327	3 263
Swaps	3 696	3 068	3 551	3 047	3 630	2 833
Options	70	70	64	63	47	67
	7 933	7 130	6 425	5 739	7 004	6 163
<b>Autres contrats dérivés</b>						
Actions	713	1 252	337	1 578	657	838
Crédit	196	621	194	816	166	415
Autres	369	291	389	226	68	75
	1 278	2 164	920	2 620	891	1 328
Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation	12 693 \$	12 683 \$	10 369 \$	11 211 \$	11 622 \$	11 193 \$
<b>GAP<sup>2)</sup></b>						
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	-\$	1 \$	4 \$	4 \$		
Swaps	404	409	297	351		
Options	1	1	16	8		
	405	411	317	363		
<b>Contrats de change et sur l'or</b>						
Contrats à terme	104	86	45	68		
Swaps	634	988	233	982		
Options	-	-	-	-		
	738	1 074	278	1 050		
<b>Autres contrats dérivés</b>						
Actions	295	5	265	27		
Crédit	6	14	7	5		
Autres	29	-	-	-		
	330	19	272	32		
Évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés aux fins de GAP	1 473 \$	1 504 \$	867 \$	1 445 \$		
Juste valeur totale avant l'incidence des accords généraux de compensation, montant brut	11 842 \$	12 715 \$	12 489 \$	12 638 \$		
Moins : incidence des accords généraux de compensation	5 772	5 772	6 529	6 529		
Évaluation à la valeur de marché de la totalité des instruments dérivés	6 070 \$	6 943 \$	5 960 \$	6 109 \$		

1) La juste valeur moyenne des instruments dérivés de négociation et évalués à la valeur de marché était comme suit pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005 : favorable : 12 894 \$ et défavorable : 12 554 \$. Les montants de la juste valeur moyenne se fondent sur les soldes de fin de mois.

2) Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés neutralisent en totalité ou en partie les variations de la juste valeur des instruments financiers connexes figurant au bilan, d'engagements fermes précis ou des opérations prévues.

## 24. Acquisitions

### a) Acquisitions au Canada

La Banque a conclu l'acquisition i) des activités canadiennes de la Banque Nationale de Grèce, le 3 février 2006, et ii) de Maple Trust Company, le 31 mars 2006.

L'investissement combiné dans ces sociétés s'est chiffré à environ 306 millions de dollars, ce qui comprend les montants investis directement dans les activités acquises. Au moment de l'acquisition, l'actif total se chiffrait à 2,2 milliards de dollars et il était constitué en quasi-totalité de prêts. L'écart d'acquisition estimatif total de 140 millions de dollars et les autres actifs incorporels de 52 millions de dollars ont été inscrits au bilan consolidé. Outre l'acquisition de Maple Trust Company dans le cadre de l'acquisition des activités hypothécaires canadiennes de Maple Financial Group Inc., la Banque a acheté des prêts hypothécaires auprès de ce groupe.

### b) Acquisitions à l'étranger

La Banque a fait l'acquisition de deux banques péruviennes, à savoir Banco Wiese Sudameris et Banco Sudamericano, le 9 mars 2006, lesquelles ont par la suite fusionné. Le placement supplémentaire combiné dans ces sociétés s'est chiffré à 385 millions de dollars, ce qui comprend les montants investis directement dans la société acquise. La Banque détient dorénavant une participation d'environ 78 % dans l'entité issue de la fusion. Avant cette dernière acquisition, la Banque détenait une participation de 35 % dans Banco Sudamericano. L'actif total

acquis se chiffrait à 3,8 milliards de dollars, lequel se composait essentiellement de prêts. En ce qui a trait à l'acquisition des banques péruviennes, l'écart d'acquisition estimatif total de 189 millions de dollars et les autres actifs incorporels de 34 millions de dollars ont été inscrits au bilan consolidé.

De plus, le 1<sup>er</sup> septembre 2006, la Banque a acquis Corporacion Interfin, société mère de Banco Interfin au Costa Rica, en contrepartie de 325 millions de dollars. Au moment de l'acquisition, l'actif total se chiffrait à 1,6 milliard de dollars et il était majoritairement composé de prêts. La Banque n'a pas terminé son appréciation et son évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge dans le cadre de l'acquisition des banques péruviennes. Par conséquent, l'excédent du prix d'acquisition sur la valeur comptable des actifs et des passifs n'a pas été entièrement réparti entre les actifs acquis et les passifs pris en charge dans le bilan consolidé.

En 2005, la Banque a conclu trois acquisitions, soit Banco de Comercio en El Salvador, Waterous & Co., société de conseil en acquisition et en cession de biens pétroliers et gaziers exerçant ses activités à l'échelle mondiale, ainsi que les activités de Pan American Financial, société de prêts hypothécaires de Puerto Rico. Un écart d'acquisition totalisant 227 millions de dollars et d'autres actifs incorporels de 24 millions de dollars ont été inscrits au bilan consolidé. En 2006, un montant supplémentaire de 16 millions de dollars au titre de l'écart d'acquisition a été inscrit en rapport avec ces acquisitions.

Les répartitions du prix d'acquisition pour les acquisitions de 2006 pourraient être modifiées à mesure que la Banque terminera son évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge. Ces acquisitions au Canada et à l'étranger n'ont eu aucune incidence importante sur les résultats financiers consolidés de la Banque ni sur sa situation financière consolidée pour l'exercice.

## 25. Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et de ceux des États-Unis

Les états financiers consolidés de la Banque ont été dressés conformément aux PCGR canadiens. Les principaux écarts entre les PCGR canadiens et

américains ayant une incidence sur les états financiers consolidés sont les suivants :

### Rapprochement du bénéfice net

Pour l'exercice terminé le 31 octobre  
(en millions de dollars)

Bénéfice net selon les PCGR canadiens	3 579 \$	3 209 \$	2 908 \$
Avantages sociaux futurs a)	24	(16)	1
Coûts de restructuration b)	–	(2)	(23)
Cessions de prêts c)	(9)	(8)	(21)
Instruments dérivés et activités de couverture d)	(1)	(1)	60
Gains non réalisés (pertes non réalisées) sur titres reclassés aux fins de négociation d)	(2)	(7)	55
Conversion de prêts en titres de créance e)	9	86	39
Tires destinés à la vente e)	8	45	81
Logiciels informatiques f)	(20)	(22)	(29)
Rémunération à base d'actions g)			
Ajustement transitoire	(12)	–	–
Ajustements de l'exercice écoulé	(23)	–	–
Passif et capitaux propres h)	–	–	14
Autres	–	–	10
Incidence fiscale des écarts ci-dessus	3	(21)	(49)
Bénéfice net selon les PCGR américains	3 556 \$	3 263 \$	3 046 \$
Dividendes versés sur les actions privilégiées et autres	(30)	(25)	(30)
Bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires selon les PCGR américains	3 526 \$	3 238 \$	3 016 \$
Bénéfice par action ordinaire selon les PCGR américains (en dollars) <sup>1)</sup>			
De base	3,57 \$	3,24 \$	2,99 \$
Dilué	3,52 \$	3,20 \$	2,94 \$

1) Le bénéfice par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.

#### a) Avantages sociaux futurs

Les normes canadiennes et américaines relatives aux avantages sociaux futurs sont, pour l'essentiel, uniformes. Il reste cependant un écart entre les PCGR canadiens et les PCGR américains au chapitre de l'imputation aux résultats, attribuable surtout aux différences dans l'amortissement des montants transitoires résultant de l'écart entre les dates d'adoption des deux normes et dans le traitement de la provision pour moins-value au titre des prestations de retraite.

Les PCGR canadiens exigent la constatation d'une provision pour moins-value au titre des prestations de retraite pour tout excédent de la charge au titre des prestations constituées payée d'avance sur les prestations futures escomptées. Toute variation de la provision pour moins-value au titre des prestations de retraite doit être constatée dans l'état consolidé des résultats. Les PCGR américains ne permettent pas la constatation d'une telle provision.

Aux termes des PCGR américains, l'excédent de toute obligation au titre des prestations constituées non capitalisées (ainsi que certains autres ajustements) doit être reflété à titre de passif minimum supplémentaire au titre des régimes de retraite au bilan consolidé dressé selon les PCGR américains avec un ajustement de compensation aux actifs incorporels jusqu'à concurrence des coûts des services passés non constatés, le reste étant inscrit aux autres éléments du résultat étendu.

#### b) Coûts de restructuration

Selon les PCGR canadiens, les coûts de restructuration engagés au titre des activités entreprises avant le 1<sup>er</sup> avril 2003 ont été inscrits à titre de passifs à condition qu'un plan de restructuration détaillant toutes les principales mesures devant être prises ait été approuvé par un membre de la direction d'un niveau adéquat, et qu'il soit peu probable que des changements importants y soient apportés. Selon les PCGR américains, pour les activités entreprises avant le 1<sup>er</sup> janvier 2003, des critères supplémentaires ont dû être respectés avant la comptabilisation, y compris le fait que certains coûts de restructuration devaient être engagés moins de un an après la date d'approbation du plan de restructuration. Les charges constatées selon les PCGR canadiens pour certains coûts de restructuration prévus qui n'ont pas été engagés à l'intérieur de cette période de un an ont été contrepassées selon les PCGR américains et les coûts sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les PCGR canadiens et américains sont uniformes en ce qui concerne les coûts de restructuration engagés au titre des activités entreprises après le 31 mars 2003.

#### c) Cessions de prêts par titrisation

En date du 1<sup>er</sup> juillet 2001, la Banque a adopté prospectivement une nouvelle note d'orientation canadienne concernant la comptabilité relative aux cessions de prêts. Cette note d'orientation est conforme à la norme américaine relative aux cessions de prêts adoptée le 1<sup>er</sup> avril 2001.

Avant l'adoption de la nouvelle note d'orientation canadienne, les cessions de prêts étaient traitées comme des ventes aux termes des PCGR canadiens, lorsque les risques et les avantages importants liés à la propriété étaient cédés. Les gains reçus sur les cessions de prêts étaient constatés immédiatement, à moins d'un recours à l'égard de la Banque en excédent des pertes prévues, auquel cas les gains étaient considérés comme étant non réalisés et reportés jusqu'à ce qu'ils soient recouvrés au comptant et qu'il n'y ait aucun recours à l'égard de ce recouvrement. Selon les PCGR américains, les gains sur les cessions de prêts qui constituent des ventes sont imputés aux résultats au moment de la vente. Il continuera d'exister des écarts entre le bénéfice calculé selon les PCGR canadiens et celui qui est calculé selon les PCGR américains jusqu'à ce que les gains reportés ayant trait aux actifs titrisés avant le 1<sup>er</sup> juillet 2001 aient tous été portés aux résultats selon les PCGR canadiens.

Avant l'harmonisation des PCGR canadiens et américains, certaines cessions d'actifs n'étaient pas admissibles à la comptabilisation comme une vente aux termes des PCGR américains. Ces cessions ont été comptabilisées à titre d'arrangements de prêts garantis aux termes des PCGR américains. Cela a eu pour conséquence de laisser l'actif au bilan consolidé dressé selon les PCGR américains et d'inscrire un écart net aux résultats calculés selon les PCGR américains sur la durée des prêts plutôt que d'inscrire immédiatement un gain.

#### d) Instruments dérivés et activités de couverture

Selon les PCGR canadiens, la Banque comptabilise les instruments détenus aux fins de la gestion de l'actif et du passif selon la comptabilité d'exercice si ces instruments sont admissibles à la comptabilité de couverture. Les instruments dérivés détenus aux fins de la gestion de l'actif et du passif qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture et ceux détenus aux fins de négociation sont comptabilisés à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont imputées aux résultats.

En vertu des PCGR américains, tous les instruments dérivés doivent être constatés à la juste valeur au bilan consolidé. Les PCGR américains limitent le type d'opérations pouvant être admissibles à la comptabilité de couverture et

donnent des directives sur l'évaluation de l'efficacité de la couverture. Les variations de la juste valeur d'un instrument dérivé désigné comme une couverture de la juste valeur sont contrebalancées dans les résultats calculés selon les PCGR américains et portées en réduction des variations de la juste valeur de l'élément couvert ayant trait au risque couvert. Les variations de la juste valeur d'un instrument dérivé désigné comme une couverture des flux de trésorerie sont inscrites dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que les revenus et les charges ayant trait à l'élément couvert soient imputés aux résultats. L'inefficacité de la couverture et les variations de la juste valeur des instruments dérivés qui ne sont pas admissibles à titre de couverture sont portées aux résultats au moment où elles se produisent. La Banque a inscrit une perte après impôts de 5 millions de dollars (perte après impôts de 5 millions de dollars en 2005; perte après impôts de 17 millions de dollars en 2004), ce qui représente la tranche inefficace des couvertures désignées.

Les PCGR américains exigent également que les instruments dérivés intégrés aux instruments financiers qui ne sont pas clairement et intimement liés à leur instrument hôte soient séparés et inscrits à leur juste valeur. Si un instrument dérivé intégré ne peut être séparé, l'instrument financier doit être inscrit à sa juste valeur dans son intégralité. Certains titres assortis d'instruments dérivés intégrés qui étaient classés comme étant destinés à la vente ont été reclassés aux fins de négociation. Aux termes des PCGR canadiens, ces titres sont classés en tant que titres de placement.

Outre les couvertures des flux de trésorerie de ses instruments à taux variables, la Banque a des couvertures de la juste valeur afin de couvrir le risque lié aux taux d'intérêt relativement à ses instruments à taux fixes. La Banque prévoit reclasser dans les résultats une perte après impôts de 15 millions de dollars (gain après impôts de 7 millions de dollars en 2005; gain après impôts de 10 millions de dollars en 2004) actuellement classée dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, en raison de ses couvertures des flux de trésorerie d'ici les douze prochains mois. Aux 31 octobre 2006, 2005 et 2004, la durée maximale des couvertures des flux de trésorerie était de moins de 10 ans.

Le gain ou la perte non réalisé qui prend naissance à la mise en place d'une opération sur produits dérivés est imputé aux résultats selon les PCGR américains seulement lorsque la juste valeur du produit dérivé est obtenue à partir des prix du marché, lesquels s'appuient sur une comparaison d'autres opérations observées sur le marché, ou en fonction d'une technique d'évaluation faisant appel aux données observables sur le marché. Cette exigence a donné lieu à une perte après impôts selon les PCGR américains de 2 millions de dollars en 2006 (gain après impôts de 1 million de dollars en 2005; perte après impôts de 10 millions de dollars en 2004).

#### e) Valeurs mobilières

Selon les PCGR américains, les valeurs mobilières doivent être classées comme étant des titres de négociation, des titres détenus jusqu'à l'échéance ou des titres destinés à la vente. La Banque a classé tous ses titres de placement comme étant destinés à la vente aux fins des PCGR américains (autres que ceux qui ont été reclassés aux fins de négociation lors de l'adoption de la norme comptable américaine relative aux instruments dérivés et aux opérations de couverture mentionnée dans la note d) ci-dessus) et elle les a inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur. Les baisses de valeur durables de la juste valeur des titres destinés à la vente sont imputées aux résultats selon les PCGR américains en fonction des valeurs de marché; les baisses de la juste valeur sont généralement présumées comme étant durables si elles persistent depuis un certain nombre de trimestres. Les titres de placement et les titres de négociation doivent être comptabilisés à la date de négociation dans l'état consolidé des résultats et au bilan consolidé.

Selon les PCGR américains, les gains et les pertes non réalisés sur les titres destinés à la vente, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes, sont inscrits dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'au moment de leur réalisation, à l'exception des gains et des pertes non réalisés sur les titres destinés à la vente et faisant l'objet d'une couverture, qui sont inscrits aux résultats selon les PCGR américains.

Selon les PCGR canadiens, les titres sont classés aux fins de placement ou aux fins de négociation. La Banque inscrit les titres de placement à leur coût non amorti. Les baisses durables de la juste valeur des titres de place-

ment sont inscrites aux résultats en fonction de leur valeur de réalisation nette; les baisses de la juste valeur sont généralement présumées comme étant durables si des conditions indiquent une baisse de valeur existent depuis une plus longue période que selon les PCGR américains. Les titres de placement et les titres de négociation sont comptabilisés à la date de règlement au bilan consolidé et à la date de négociation dans l'état consolidé des résultats.

Selon les PCGR canadiens, les titres de créance acquis dans le cadre de la restructuration d'un prêt avant le 1<sup>er</sup> mai 2003 ont été inscrits à leur valeur comptable nette. Selon les PCGR américains, les titres de créance sont inscrits à leur juste valeur et l'écart entre la valeur comptable des prêts et la juste valeur des titres de créance acquis est inscrit aux résultats. Dans le cas de titres de créance acquis dans le cadre de la restructuration d'un prêt après le 30 avril 2003, les PCGR canadiens sont conformes aux PCGR américains.

#### f) Logiciels

Les PCGR américains exigent que les coûts liés aux logiciels admissibles soient capitalisés et amortis sur la durée de vie utile du logiciel. Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2003, ces coûts étaient passés en charges au moment où ils étaient engagés, conformément aux PCGR canadiens. Pour les logiciels dont les coûts ont été passés en charges postérieurement au 1<sup>er</sup> novembre 2003, les PCGR canadiens et américains sont uniformes.

#### g) Rémunération à base d'actions

La Banque a adopté, en date du 1<sup>er</sup> novembre 2005, avec application prospective modifiée, une nouvelle norme publiée par le Financial Accounting Standards Board des États-Unis qui modifie la façon de comptabiliser la rémunération à base d'actions en ce qui a trait aux nouvelles attributions ou à toute attribution modifiée, rachetée ou annulée après la date d'entrée en vigueur. L'adoption prospective de la norme exige l'utilisation de la méthode fondée sur la juste valeur, plutôt que la méthode fondée sur la valeur intrinsèque pour évaluer et comptabiliser le coût des services fournis par les salariés en échange d'une attribution liée aux actions ordinaires de la Banque. Le régime d'options sur actions de la Banque a subi l'incidence la plus importante.

L'incidence cumulative avant impôts de l'adoption de cette nouvelle norme, le 1<sup>er</sup> novembre 2005, et la charge supplémentaire au titre de la rémunération à base d'actions en 2006 se sont chiffrées respectivement à 12 millions de dollars et à 23 millions de dollars. Ces montants ont été calculés au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes et à l'aide des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Au	31 octobre 2006	1 <sup>er</sup> novembre 2005
Taux d'intérêt sans risque	4,16 %	3,83 %
Rendement de l'action prévu	3,16 %	3,07 %
Volatilité prévue	16,5 %	15,9 %
Durée prévue des options	5,7 ans	5,4 ans

Aux termes des PCGR canadiens, la Banque utilise la méthode fondée sur la valeur intrinsèque pour comptabiliser la charge de rémunération à base d'actions se rapportant à toutes les attributions classées à titre de passifs. Le 1<sup>er</sup> novembre 2005, la Banque a adopté la nouvelle prise de position qui modifie la façon de comptabiliser la rémunération à base d'actions des salariés admissibles à la retraite avant la date d'acquisition des droits. Des renseignements détaillés sont fournis à la note 1. Une modification correspondante a également été apportée aux PCGR américains; cependant, aux termes des PCGR américains, cette modification doit être appliquée de façon prospective pour les attributions consenties au cours de l'exercice 2006.

#### h) Passif et capitaux propres

Conformément aux PCGR canadiens, en date du 1<sup>er</sup> novembre 2004 la Banque a adopté, avec application rétroactive et retraitement des chiffres des exercices antérieurs, les recommandations d'une nouvelle prise de position en comptabilité venant modifier la méthode de comptabilisation de certains instruments financiers qui possèdent des caractéristiques à la fois de passif et de capitaux propres [se reporter à la note 13]. Aucune modification comparable n'a été apportée aux PCGR américains. Les dividendes versés sur les actions privilégiées émises directement par la

Banque qui ont fait l'objet d'un reclassement rétroactif en 2004 à titre d'intérêts débiteurs conformément aux PCGR canadiens continueront d'être classés à titre de capitaux propres selon les PCGR américains.

Conformément aux PCGR canadiens, les actions privilégiées émises par la Société de placement hypothécaire Scotia et les titres fiduciaires de la Banque Scotia émis par la Fiducie de Capital Banque Scotia sont comptabilisés en tant qu'obligations au titre des instruments de capitaux propres, tandis que selon les PCGR américains, elles sont comptabilisées à titre de part des actionnaires sans contrôle dans les filiales.

#### i) Garanties

Les PCGR américains exigent la constatation d'un passif pour tenir compte de la juste valeur de l'obligation prise en charge à la conclusion de l'entente au titre des garanties émises ou modifiées après le 31 décembre 2002.

Selon les PCGR américains, la juste valeur des garanties s'élevait à 340 millions de dollars au 31 octobre 2006 (304 millions de dollars en 2005). Cette somme exclut les instruments dérivés qui répondent à la définition que donnent les PCGR canadiens d'une garantie, dont la juste valeur est comprise dans les sommes présentées à la note 23.

#### j) Entités à détenteurs de droits variables («EDDV»)

Conformément aux PCGR américains, la Banque est tenue de consolider les EDDV constituées après le 31 janvier 2003 lorsqu'elle en est le principal bénéficiaire; il n'y a aucune différence importante entre les PCGR canadiens et américains touchant les états financiers consolidés par suite de cette exigence. Pour les autres EDDV, la comptabilisation selon les PCGR américains est entrée en vigueur le 31 octobre 2004. Conformément aux PCGR canadiens, la Banque a adopté prospectivement, en date du 1<sup>er</sup> novembre 2004, les nouvelles recommandations portant sur la consolidation des EDDV qui, mise à part la différence entre les dates d'entrée en vigueur, sont conformes aux recommandations des PCGR américains.

Il n'y a eu aucun écart en 2006 ni en 2005 découlant de la consolidation des EDDV selon PCGR américains.

#### k) Garanties hors trésorerie

Selon les PCGR canadiens, une garantie hors trésorerie reçue dans le cadre d'une opération de prêt de titres n'est pas constatée dans le bilan consolidé. Selon les PCGR américains, une garantie reçue dans le cadre d'une opération où la Banque prête des titres en tant que capital est comptabilisée comme un emprunt garanti au bilan consolidé.

L'ajustement au titre des garanties hors trésorerie reçues dans le cadre d'opérations de prêt de titres a donné lieu à une augmentation de 8 922 millions de dollars (6 969 millions de dollars en 2005) des autres actifs et à une augmentation de 8 922 millions de dollars (6 969 millions de dollars en 2005) des autres passifs.

#### l) Résultat étendu

Selon les PCGR américains, la Banque doit présenter un état du résultat étendu dans ses états financiers. Le résultat étendu comprend le bénéfice net et toutes les variations des capitaux propres, déduction faite des impôts de la période, à l'exception de celles découlant des placements faits par les actionnaires et les distributions faites à ces derniers. Le résultat étendu comprend également l'écart de conversion découlant de la consolidation de filiales dont la monnaie de fonctionnement est autre que la monnaie de présentation. Actuellement, selon les PCGR canadiens, il n'est pas nécessaire de présenter un état du résultat étendu et l'écart de conversion ayant trait aux investissements nets dans les filiales étrangères est classé dans l'écart de conversion, au bilan consolidé.

#### m) Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales

Conformément aux PCGR américains, la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales est présentée séparément.

### État consolidé du résultat étendu

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

Bénéfice net selon les PCGR américains

Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices

Variation des gains et des pertes non réalisés sur les titres destinés à la vente,

déduction faite des activités de couverture<sup>1)</sup>

Variation des gains et des pertes de change non réalisés, déduction faite des activités de couverture<sup>2)</sup>

Variation des gains et des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie<sup>3)</sup>

Variation du passif minimum supplémentaire au titre des régimes de retraite<sup>4)</sup>

Total des autres éléments du résultat étendu

Total du résultat étendu

	2006	2005	2004
Bénéfice net selon les PCGR américains	3 556 \$	3 263 \$	3 046 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices			
Variation des gains et des pertes non réalisés sur les titres destinés à la vente, déduction faite des activités de couverture <sup>1)</sup>	(18)	(211)	101
(360)		(178)	(705)
Variation des gains et des pertes de change non réalisés, déduction faite des activités de couverture <sup>2)</sup>			
Variation des gains et des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie <sup>3)</sup>	(38)	9	(8)
2		(29)	16
Total des autres éléments du résultat étendu	(414) \$	(409) \$	(596) \$
Total du résultat étendu	3 142 \$	2 854 \$	2 450 \$

### Cumul des autres éléments du résultat étendu

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

Gains et pertes non réalisés sur les titres destinés à la vente déduction faite des activités de couverture

Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des activités de couverture

Instruments dérivés

Passif minimum supplémentaire au titre des régimes de retraite

Total du cumul des autres éléments du résultat étendu

	2006	2005	2004
Gains et pertes non réalisés sur les titres destinés à la vente déduction faite des activités de couverture	842 \$	860 \$	1 071 \$
(2 435)		(2 075)	(1 897)
(55)		(17)	(26)
(39)		(41)	(12)
(1 687) \$		(1 273) \$	(864) \$

1) Déduction faite d'une économie d'impôts de 4 \$ (économie de 112 \$ en 2005; charge de 115 \$ en 2004).

2) Déduction faite d'impôts de néant (néant en 2005; économie de 1 \$ en 2004).

3) Déduction faite d'une économie d'impôts de 20 \$ (charge de 3 \$ en 2005; charge de 1 \$ en 2004).

4) Déduction faite d'une charge d'impôts de 2 \$ (économie de 16 \$ en 2005; charge de 7 \$ en 2004).

## Rémunération à base d'actions – renseignements pro forma

Aux fins des PCGR américains, la Banque a comptabilisé ses options sur actions émises avant le 1<sup>er</sup> novembre 2002 selon la méthode fondée sur la valeur intrinsèque, ce qui n'a pas donné lieu à une charge de

Selon les PCGR américains, le bénéfice net et le bénéfice par action pro forma doivent être présentés comme si la méthode fondée sur la juste valeur avait été appliquée rétroactivement, comme suit :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

Bénéfice net, déjà établi

Juste valeur pro forma des options sur actions qui n'ont pas encore été passées en charges

Bénéfice net pro forma

	2006	2005	2004
3 556 \$	3 263 \$	3 046 \$	
–	–	21	
<b>3 556 \$</b>	<b>3 263 \$</b>	<b>3 025 \$</b>	
3,57 \$	3,24 \$	2,99 \$	
3,57 \$	3,24 \$	2,97 \$	
<b>3,52 \$</b>	<b>3,20 \$</b>	<b>2,94 \$</b>	
<b>3,52 \$</b>	<b>3,20 \$</b>	<b>2,92 \$</b>	

1) Le bénéfice par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.

Pour établir les renseignements pro forma ci-dessus, la juste valeur des options attribuées est estimée à la date de l'attribution, à l'aide d'un modèle d'évaluation des options. La juste valeur est alors amortie sur le délai d'acquisition des droits. Par suite de l'attribution rétroactive de la composante alternative DPV aux options sur actions attribuées aux salariés au cours de l'exercice 2002, les chiffres pro forma de 2004 ne reflètent pas une charge à la juste valeur des options sur actions en

cause. La juste valeur des options sur actions attribuées aux salariés en 2002 était de 7,06 \$. Les principales hypothèses pour 2002 se résument respectivement comme suit : i) taux d'intérêt sans risque de 5,2 %; ii) durée prévue des options de 6 ans; iii) volatilité prévue de 30 %; et iv) rendement de l'action prévu de 2,7 %. À la fin de l'exercice 2004, la totalité des options sur actions émises avant le 1<sup>er</sup> novembre 2002 avaient été pleinement amorties.

## Bilan consolidé condensé

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2006			2005		
	PCGR canadiens	Ajustements	PCGR américains	PCGR canadiens	Ajustements	PCGR américains
<b>Actif</b>						
Liquidités	<b>23 376 \$</b>	– \$	<b>23 376 \$</b>	20 505 \$	– \$	20 505 \$
Valeurs mobilières						
Aux fins de placements/destinées à la vente	33 012	585 <sup>d,e</sup>	33 597	23 452	650 <sup>c,d,e</sup>	24 102
Aux fins de négociation	62 490	166 <sup>d,e</sup>	62 656	50 007	56 <sup>d,e</sup>	50 063
Prêts	228 479	1 332 <sup>c,d</sup>	229 811	191 005	674 <sup>c</sup>	191 679
Instruments dérivés	10 369	2 157 <sup>d</sup>	12 526	11 622	1 366 <sup>d</sup>	12 988
Autres	21 280	11 122 <sup>1)</sup>	32 402	17 434	6 587 <sup>5)</sup>	24 021
	<b>379 006 \$</b>	<b>15 362 \$</b>	<b>394 368 \$</b>	<b>314 025 \$</b>	<b>9 333 \$</b>	<b>323 358 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>						
<b>Passif</b>						
Dépôts	<b>263 914 \$</b>	<b>1 358 \$<sup>c,d</sup></b>	<b>265 272 \$</b>	<b>217 445 \$</b>	<b>717 \$<sup>c,d</sup></b>	<b>218 162 \$</b>
Instruments dérivés	11 211	2 163 <sup>d</sup>	13 374	11 193	1 911 <sup>d</sup>	13 104
Autres	82 878	11 180 <sup>2)</sup>	94 058	65 652	5 954 <sup>6)</sup>	71 606
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	435	(435) <sup>m</sup>	–	306	(306) <sup>m</sup>	–
Débentures subordonnées	2 271	14 <sup>d</sup>	2 285	2 597	52 <sup>d</sup>	2 649
Obligations au titre des instruments de capitaux propres	750	(750) <sup>h</sup>	–	750	(750) <sup>h</sup>	–
	<b>361 459 \$</b>	<b>13 530 \$</b>	<b>374 989 \$</b>	<b>297 943 \$</b>	<b>7 578 \$</b>	<b>305 521 \$</b>
<b>Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales</b>						
Capitaux propres						
Capital-actions						
Actions privilégiées	600 \$	– \$	600 \$	600 \$	– \$	600 \$
Actions ordinaires et surplus d'apport	3 425	–	3 425	3 317	–	3 317
Bénéfices non répartis	15 843	13 <sup>3)</sup>	15 856	14 126	11 <sup>7)</sup>	14 137
Écart de conversion cumulatif	(2 321)	2 321 <sup>1</sup>	–	(1 961)	1 961 <sup>1</sup>	–
Cumul des autres éléments du résultat étendu	–	(1 687) <sup>4)</sup>	(1 687)	–	(1 273) <sup>8)</sup>	(1 273)
	<b>17 547 \$</b>	<b>647 \$</b>	<b>18 194 \$</b>	<b>16 082 \$</b>	<b>699 \$</b>	<b>16 781 \$</b>
	<b>379 006 \$</b>	<b>15 362 \$</b>	<b>394 368 \$</b>	<b>314 025 \$</b>	<b>9 333 \$</b>	<b>323 358 \$</b>

Le renvoi aux notes se rapporte aux écarts entre les PCGR décrits ci-dessus.

1) Voir a, b, c, d, e, f, i, k.  
2) Voir a, b, c, d, e, g, i, k.

3) Voir a, b, c, d, e, f, g.  
4) Voir a, d, e, l.

5) Voir a, b, c, d, e, f, i, k.  
6) Voir a, b, c, d, e, i, k.

7) Voir a, b, c, d, e, f.  
8) Voir a, d, e, l.

## Modifications de conventions comptables futures

### Comptabilisation des positions fiscales incertaines

En juin 2006, le FASB a publié l'Interpretation No. 48, *Accounting for Uncertainty in Income Taxes – an interpretation of FASB Statement No. 109* (FIN 48), qui clarifie la comptabilisation des positions fiscales incertaines constatées dans les états financiers d'une entité. L'interprétation prescrit un seuil de constatation et une valeur aux fins de l'évaluation pour la constatation et l'évaluation dans les états financiers d'une position fiscale prise ou devant être prise à l'égard d'une déclaration de revenus. Cette interprétation du FASB est en vigueur pour la Banque à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2007. L'incidence de cette norme n'a pas encore été déterminée.

### Comptabilisation des avantages sociaux futurs

En septembre 2006, le FASB a publié le Statement No. 158, *Employers' Accounting for Defined Benefit Pension and Other Post-retirement Plans – an amendment of FASB Statements No. 87, 88, 106 and 132(R)*. Aux termes de la norme, un employeur sera tenu de constater au bilan les excédents et les déficits de capitalisation d'un régime de retraite à prestations déterminées et d'autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite à titre d'actif ou de passif et de constater les variations de la situation de capitalisation au cours de l'exercice durant lequel les variations sont survenues dans le résultat étendu. De plus, aux termes de la norme, l'employeur sera tenu d'évaluer la situation de capitalisation d'un régime à

la date du bilan à la fin de l'exercice, plutôt qu'à une date pouvant aller jusqu'à trois mois avant cette date, sauf dans quelques cas. Le passif minimum au titre des régimes de retraite constaté à l'heure actuelle aux termes des PCGR américains ne sera plus requis. La norme est en vigueur pour la Banque à compter du 31 octobre 2007. L'exigence selon laquelle la situation de capitalisation doit être évaluée à la fin de l'exercice entre en vigueur pour la Banque le 31 octobre 2008. L'incidence de cette norme n'a pas encore été déterminée.

### Comptabilisation de certains instruments financiers hybrides

En février 2006, le FASB a publié le Statement No. 155, *Accounting for Certain Hybrid Financial Instruments – an amendment of FASB Statement No. 133 and 140*, qui modifie la façon de comptabiliser certains instruments financiers hybrides. Cette norme permet aux entités de choisir d'évaluer certains instruments financiers hybrides à la juste valeur en totalité, les variations à la juste valeur étant constatées dans les résultats. Les exigences de cette norme seront en vigueur pour la Banque à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2006. Cette norme ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers de la Banque dressés selon les PCGR américains.

**Principales filiales<sup>1)</sup>**

Au 31 octobre 2006 (en millions de dollars)	Adresse du siège social	Valeur comptable des actions
<b>Au Canada</b>		
Fiducie de Capital Scotia	Toronto (Ontario)	121 \$
Groupe BNSII	Toronto (Ontario)	9 115 \$
Compagnie Montréal Trust du Canada	Montréal (Québec)	
Corporation MontroServices	Montréal (Québec)	
Scotia Merchant Capital Corporation	Toronto (Ontario)	
BNS Investments Inc.		
Maple Trust Company		232 \$
National Trustco Inc.	Toronto (Ontario)	472 \$
La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse	Toronto (Ontario)	
Compagnie Trust National	Toronto (Ontario)	
RoyNat Inc.	Toronto (Ontario)	60 \$
Scotia Capital Inc.	Toronto (Ontario)	257 \$
Gestion de placements Scotia Cassels Limitée	Toronto (Ontario)	10 \$
ScotiaVie, Compagnie d'assurance	Toronto (Ontario)	79 \$
Société hypothécaire Scotia	Toronto (Ontario)	235 \$
Société de placement hypothécaire Scotia	St. John's (Terre-Neuve)	54 \$
Placements Scotia Inc.	Toronto (Ontario)	490 \$
Fiducie de Capital Banque Scotia <sup>2)</sup>	Toronto (Ontario)	8 \$
<b>À l'étranger</b>		
The Bank of Nova Scotia Berhad	Kuala Lumpur, Malaisie	144 \$
The Bank of Nova Scotia International Limited	Nassau, Bahamas	7 323 \$
BNS International (Barbados) Limited	Warrens, Barbade	
Corporacion Interfin	San Jose, Costa Rica	
The Bank of Nova Scotia Asia Limited	Singapour	
The Bank of Nova Scotia Trust Company (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
Scotiabank & Trust (Cayman) Limited	Grand Caïman, îles Caïmans	
Scotia Insurance (Barbados) Limited	Warrens, Barbade	
Scotiabank (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
Scotiabank (British Virgin Islands) Limited	Road Town, Tortola, I.V.B.	
Scotiabank (Hong Kong) Limited	Hong Kong, Chine	
Scotiabank (Ireland) Limited	Dublin, Irlande	
The Bank of Nova Scotia Jamaica Limited (70 %)	Kingston, Jamaïque	299 \$
Grupo Financiero Scotiabank, S.A. de C.V. (97 %)	Mexico, D.F., Mexique	1 892 \$
Nova Scotia Inversiones Limitada	Santiago, Chili	408 \$
Scotiabank Sud Americano, S.A. (99 %)	Santiago, Chili	
Scotia Capital (USA) Inc.	New York, New York	<sup>3)</sup>
Scotia Holdings (US) Inc.	Atlanta, Géorgie	<sup>4)</sup>
The Bank of Nova Scotia Trust Company of New York	New York, New York	
Scotiabanc Inc.	Atlanta, Géorgie	
Scotia International Limited	Nassau, Bahamas	618 \$
Grupo BNS de Costa Rica, S.A.	San Jose, Costa Rica	
Scotiabank Anguilla Limited	The Valley, Anguilla	
Scotiabank de Puerto Rico	Hato Rey, Puerto Rico	201 \$
Scotiabank El Salvador, S.A. (99 %)	San Salvador, El Salvador	332 \$
Scotiabank Europe plc	Londres, Angleterre	2 138 \$
Scotiabank Peru, S.A. (77,6 %)	Lima, Pérou	467 \$
Scotiabank Trinidad & Tobago Limited (51 %)	Port of Spain, Trinité-et-Tobago	136 \$

1) Sauf indication contraire, la Banque détient 100 % des actions avec droit de vote en circulation de chacune des filiales. La liste ne comprend que les filiales importantes.

2) Conformément aux normes comptables en vigueur, cette entité n'est pas consolidée, du fait que la Banque n'en est pas le principal bénéficiaire.

3) La valeur comptable de cette filiale est prise en compte avec celle de Scotia Capitaux Inc., sa société mère.

4) La valeur comptable de cette filiale est prise en compte avec celle de BNS Investments Inc., sa société mère.

# Glossaire

**ACCEPTATION BANCAIRE (AB)** : Titre d'emprunt à court terme négociable, garanti contre commission par la banque de l'émetteur.

**ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DU RISQUE** : Calculé par application de facteurs de pondération selon le degré de risque de crédit pour chaque catégorie de contreparties. Les instruments hors bilan sont convertis en équivalents au bilan, selon des facteurs de conversion précis, avant l'application des facteurs de pondération du risque pertinents.

**BASE DE MISE EN ÉQUIVALENCE FISCALE (BMEF)** : Majoration du revenu exonéré d'impôts gagné sur certains titres jusqu'à un montant équivalent avant impôts. Cette exonération permet d'évaluer et de comparer uniformément le revenu d'intérêts net provenant de sources imposables et celui qui provient de sources non imposables.

**BIENS SOUS ADMINISTRATION ET BIENS SOUS GESTION** : Biens qui appartiennent à des clients auxquels la Banque procure des services de gestion et de garde. Ces biens ne sont pas inscrits au bilan consolidé de la Banque.

**BSIF** : Bureau du surintendant des institutions financières du Canada, qui constitue l'autorité de réglementation des banques canadiennes.

**CAPITAL** : Le capital se compose de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires, de l'avoir des porteurs d'actions privilégiées et des débentures subordonnées. Le capital contribue à la croissance de l'actif, constitue un coussin contre les pertes sur prêts et protège les déposants.

**COEFFICIENTS DU CAPITAL TOTAL** : Rapport entre les capitaux propres et l'actif pondéré en fonction du risque, tel qu'il est stipulé par le BSIF, conformément aux lignes directrices de la Banque des règlements internationaux (BRI). Le capital de catégorie 1, qui est considéré comme le plus permanent, se compose surtout de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires, de la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales, plus les actions privilégiées à dividende non cumulatif, moins la fraction non amortie de l'écart d'acquisition et les actifs incorporels non admissibles. Le capital de catégorie 2 se compose surtout de débentures subordonnées et de la tranche admissible de la provision générale. Ensemble, le capital de catégorie 1 et le capital de catégorie 2, moins certaines déductions, constituent le capital total réglementaire. L'avoir corporel des porteurs d'actions ordinaires comprend l'avoir des porteurs d'actions ordinaires moins l'écart d'acquisition et les actifs incorporels.

**CONTRAT À TERME STANDARDISÉ** : Engagement d'acheter ou de vendre un montant fixé de marchandises, de titres ou de devises à une date et à un prix stipulés d'avance. Les contrats à terme standardisés sont négociés sur des bourses reconnues. Les gains ou pertes sur ces contrats sont réglés chaque jour, en fonction des cours de clôture.

**CONTRAT DE GARANTIE DE TAUX D'INTÉRÊT** : Contrat en vertu duquel un taux d'intérêt fixé s'applique à un montant nominal de référence pour une période pré-déterminée. L'écart entre le taux établi par contrat et le taux en vigueur sur le marché est versé en espèces à la date de règlement. Ce genre de contrat sert à se prémunir contre les fluctuations futures des taux d'intérêt ou à en tirer parti.

**CONTRAT DE CHANGE** : Engagement d'acheter ou de vendre un montant donné d'une monnaie à une date fixe et à un taux de change stipulé d'avance.

**COUVERTURE** : Opération qui a pour objet de se prémunir contre des risques de prix, de taux d'intérêt ou de change en prenant des positions qui devraient permettre de compenser les variations des conditions du marché.

**ENTITÉ À DÉTEINTURE DE DROITS VARIABLES** : Entité dont les capitaux propres à risque sont insuffisants pour lui permettre de financer elle-même ses activités ou lorsque ses investisseurs en instruments de capitaux propres ne présentent pas, collectivement, certaines des caractéristiques essentielles d'une participation financière conférant le contrôle.

**ÉVALUATION À LA VALEUR DU MARCHÉ** : Évaluation aux prix du marché, à la date de clôture de l'exercice, de titres et d'instruments hors bilan, tels que des contrats de taux d'intérêt et de change, détenus à des fins de négociation. L'écart entre la valeur du marché et la valeur comptable de ces titres et instruments est porté aux résultats à titre de gain ou de perte.

**GAIN OU Perte DE CHANGE** : Gain ou perte non réalisé découlant de la conversion en dollars canadiens d'éléments d'actif et de passif libellés en devises, lorsque les taux de change à la date du bilan diffèrent des taux en vigueur à la clôture de l'exercice précédent.

**INSTRUMENT HORS BILAN** : Engagement de crédit indirect, y compris un engagement de crédit en vertu duquel aucune somme n'a été prélevée et un instrument dérivé.

**LETTRES DE CRÉDIT DE SOUTIEN ET LETTRES DE GARANTIE** : Engagements de la Banque d'effectuer des paiements pour le compte de clients ne pouvant pas respecter leurs obligations envers des tiers. La Banque possède normalement un droit de recours contre les clients auxquels elle avance ainsi des fonds.

**MARGE NETTE SUR INTÉRÊTS** : Revenu d'intérêts net, sur une base de mise en équivalence fiscale, en pourcentage de la moyenne de l'actif total.

**MISES EN PENSION** : Ou encore « Obligations relatives aux titres mis en pension », soit une opération à court terme dans le cadre de laquelle la Banque vend des actifs, généralement des obligations d'administrations publiques, à un client et convient au même moment de les lui racheter à une date et à un prix déterminés. Il s'agit d'une forme de financement à court terme.

**MONTANT NOMINAL DE RÉFÉRENCE** : Montant prévu au contrat ou montant en capital devant servir à payer certains instruments hors bilan tels que des contrats de garantie de taux d'intérêt, des swaps de taux d'intérêt et de devises. Ce montant est dit « nominal » parce qu'il ne fait pas lui-même l'objet d'un échange, mais constitue uniquement la base de calcul des montants qui changent effectivement de main.

**OBLIGATION AU TITRE DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES** : Instrument financier, généralement admissible à titre de composante du capital de catégorie 1, qui peut être réglé pour un nombre variable d'instruments de capitaux propres de la Banque.

**OPTION** : Contrat entre un acheteur et un vendeur conférant à l'acheteur de l'option le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre une marchandise, un instrument financier ou une devise en particulier, à un prix ou à un taux préétabli, au plus tard à une date future convenue d'avance.

**POINT DE BASE** : Unité de mesure équivalant à un centième de un pour cent.

**PRÉT DOUTEUX** : Prêt dans le cas duquel la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer les intérêts et le capital à la date prévue, ou à l'égard duquel un paiement stipulé par contrat est en souffrance à la fin d'une période prescrite. Les intérêts ne sont pas comptabilisés dans le cas d'un prêt douteux.

**PRISES EN PENSION** : Ou encore « actifs pris en pension », soit une opération à court terme dans le cadre de laquelle la Banque achète des actifs, généralement des obligations d'administrations publiques, à un client et convient au même moment de les lui revendre à une date et à un prix déterminés. Il s'agit d'une forme de prêt garanti à court terme.

**PRODUIT DÉRIVÉ** : Contrat financier dont la valeur est fonction d'un cours ou d'un prix, d'un taux d'intérêt, d'un taux de change ou d'un indice boursier sous-jacent. Les contrats à terme, les contrats d'options et les swaps sont tous des instruments dérivés.

**PROVISION GÉNÉRALE** : Provision constituée par la Banque pour tenir compte des pertes sur créances qui sont survenues en date du bilan, mais qui n'ont pas encore été expressément déterminées au cas par cas.

**PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES** : Montant mis en réserve qui, de l'avis de la direction, est suffisant pour absorber toutes pertes sur créances découlant des éléments inscrits au bilan et hors bilan. Cette provision inclut des provisions spécifiques et une provision générale.

**RATIO DE PRODUCTIVITÉ** : Mesure de l'efficacité avec laquelle la Banque engage des frais pour produire des revenus. Ce ratio indique, en pourcentage, le rapport entre les frais autres que d'intérêts et la somme du revenu d'intérêts net (sur une base de mise en équivalence fiscale) et des autres revenus. Une diminution de ce ratio indique une hausse de la productivité.

**RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES** : Bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage de l'avoir moyen des porteurs d'actions ordinaires.

**SERVICE INTERMÉDIAIRE** : Le service intermédiaire joue un rôle important dans le cadre des activités de mesure et de gestion du risque. Les membres de ce service passent en revue les modèles et les évaluations utilisés par les courtiers, mettent au point et effectuent des essais dans des conditions critiques, des analyses de sensibilité et des calculs de la VAR; ils examinent l'évolution des résultats et participent à l'élaboration de nouveaux produits.

**SWAP** : Un swap de taux d'intérêt est un contrat visant l'échange de flux de paiements d'intérêts, habituellement un à taux variable contre un à taux fixe, pour une période donnée et portant sur un montant nominal de référence. Un swap de devises est un contrat visant l'échange de paiements dans différentes devises, sur des périodes déterminées à l'avance.

**TITRISATION** : Processus dans le cadre duquel des actifs financiers (généralement des prêts) sont cédés à une fiducie qui émet, en temps normal, différentes catégories de titres adossés à des actifs à des investisseurs afin de financer l'achat de prêts. La Banque comptabilise habituellement ces opérations comme des ventes, sous réserve de certaines conditions; les prêts en cause sont donc retirés du bilan consolidé de la Banque.

**VALEUR À RISQUE (VAR)** : Estimation de la perte de valeur qui, à un seuil de confiance donné, pourrait éventuellement découler du fait que la Banque maintienne une position pendant une période déterminée.

# information à l'intention des actionnaires

## Assemblée annuelle

Les actionnaires sont invités à assister à la 175<sup>e</sup> Assemblée annuelle des porteurs d'actions ordinaires de la Banque Scotia, qui se tiendra le 6 mars 2007, au World Trade and Convention Centre, salle Port Royal, 1800, Argyle Street, Halifax (Nouvelle-Écosse) à 10 h (heure de l'Atlantique).

## Renseignements sur les dividendes

Les actionnaires peuvent obtenir des renseignements sur leur portefeuille d'actions et les dividendes en communiquant avec l'agent de transfert.

## Service de dépôt direct

Les actionnaires qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans leurs comptes tenus par des institutions financières membres de l'Association canadienne des paiements. À cette fin, il leur suffit d'écrire à l'agent de transfert.

## Régime de dividendes et d'achat d'actions

Le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque Scotia permet aux porteurs d'actions ordinaires et privilégiées d'acquérir d'autres actions ordinaires en réinvestissant leurs dividendes au comptant sans avoir à acquitter les frais de courtage ou d'administration.

Les actionnaires admissibles ont également la possibilité d'affecter, au cours de chaque exercice, une somme ne dépassant pas 20 000 \$ à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la Banque. Les actionnaires titulaires de débentures subordonnées entièrement nominatives de la Banque peuvent également affecter aux mêmes fins le montant des intérêts perçus sur ces dernières. Tous les frais liés à la gestion du régime sont à la charge de la Banque.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le régime, il suffit de communiquer avec l'agent de transfert.

## Inscription boursière

Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites à la cote des Bourses de Toronto et de New York.

Les actions privilégiées de la Banque des séries 12 et 13 sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto.

## Symboles boursiers

ACTION	SYMBOLE AU TÉLÉSCRIPTEUR	CODE CUSIP
Actions ordinaires	BNS	064149 10 7
Actions privilégiées, série 12	BNS.PR.J	064149 81 8
Actions privilégiées, série 13	BNS.PR.K	064149 79 2

## Dates de paiement des dividendes pour 2006

Dates de clôture des registres et de paiement des dividendes déclarés sur les actions ordinaires et privilégiées, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

DATES DE CLÔTURE DES REGISTRES	DATES DE PAIEMENT
2 janvier	29 janvier
3 avril	26 avril
3 juillet	27 juillet
2 octobre	29 octobre

## Assemblée annuelle de 2008

Pour l'exercice 2007, l'Assemblée annuelle se tiendra le 4 mars 2008 à Edmonton (Alberta).

## Cours du jour de l'évaluation

Aux fins des déclarations des revenus au Canada, le cours des actions ordinaires de La Banque de Nouvelle-Écosse a été établi à 31,13 \$ par action le 22 décembre 1971, jour de l'évaluation, ce qui correspond au cours de 2,594 \$ déterminé à la suite de la division d'actions à raison de deux pour une intervenue en 1976, de la division d'actions à raison de trois pour une intervenue en 1984 et de la division d'actions à raison de deux pour une intervenue en 1998. Le dividende en actions de 2004 n'a pas eu d'incidence sur la valeur au jour de l'évaluation, les actions reçues dans le cadre de ce dividende en actions n'étant pas incluses dans le groupe des actions émises avant 1971.

## Envoi de documents en plusieurs exemplaires

Il se pourrait que certains actionnaires de La Banque de Nouvelle-Écosse reçoivent plus d'un exemplaire des documents qui leur sont destinés, par exemple le présent Rapport annuel. Bien que nous nous efforçons d'éviter une telle duplication de l'information, si des actionnaires figurent plusieurs fois sur la liste d'envoi parce qu'ils y sont inscrits sous des adresses ou des noms différents, cela peut donner lieu à des envois multiples.

Les actionnaires concernés qui désirent mettre fin à ces envois multiples sont priés de communiquer avec l'agent de transfert afin que soient prises les dispositions nécessaires.

## Cotes de crédit

### DETTE/DÉPÔTS DE PREMIER RANG À LONG TERME

DBRS	AA
FITCH	AA-
Moody's	Aa3
Standard & Poor's	AA-

### DÉPÔTS À COURT TERME/PAPIER COMMERCIAL

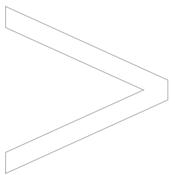
DBRS	R-1(elevé)
FITCH	F1+
Moody's	P-1
Standard & Poor's	A-1+

### DETTE DE SECOND RANG

DBRS	AA(bas)
Moody's	A1
Standard & Poor's	A+

### ACTIONS PRIVILÉGIÉES À DIVIDENDE NON CUMULATIF

DBRS	Pfd-1
------	-------



# Renseignements supplémentaires

## Direction générale

Banque Scotia  
Scotia Plaza  
44, rue King Ouest  
Toronto (Ontario)  
Canada M5H 1H1  
Téléphone : (416) 866-6161  
Télécopieur : (416) 866-3750  
Courriel : [email@scotiabank.com](mailto:email@scotiabank.com)

## Services aux actionnaires

**AGENT DE TRANSFERT ET AGENT COMPTABLE DES REGISTRES**  
Société de fiducie Computershare du Canada  
100, avenue University, 9<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario)  
Canada M5J 2Y1  
Téléphone : 1 877 982-8767  
Télécopieur : 1 888 453-0330  
Courriel : [service@computershare.com](mailto:service@computershare.com)  
**COAGENT DE TRANSFERT (ÉTATS-UNIS)**  
Computershare Trust Company, Inc.  
350 Indiana Street  
Golden, Colorado 80401  
U.S.A.  
Téléphone : 1 800 962-4284  
**AFFAIRES FINANCIÈRES**  
Banque Scotia  
44, rue King Ouest  
Toronto (Ontario)  
Canada M5H 1H1  
Téléphone : (416) 866-4790  
Télécopieur : (416) 866-4048  
Courriel : [corporate.secretary@scotiabank.com](mailto:corporate.secretary@scotiabank.com)  
**ANALYSTES FINANCIERS,  
GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLES ET  
AUTRES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS**  
Téléphone : (416) 866-5982  
Télécopieur : (416) 866-7867  
Courriel : [investor.relations@scotiabank.com](mailto:investor.relations@scotiabank.com)

## Pour de plus amples renseignements

**RELATIONS PUBLIQUES,**  
**AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ ET**  
**AFFAIRES GOUVERNEMENTALES**  
Banque Scotia  
44, rue King Ouest  
Toronto (Ontario)  
Canada M5H 1H1  
Téléphone : (416) 866-3925  
Télécopieur : (416) 866-4988  
Courriel : [corpaff@scotiabank.com](mailto:corpaff@scotiabank.com)  
**CENTRE SERVICE CLIENTÈLE**  
1 800 575-2424

## En ligne

Pour obtenir des renseignements sur les produits et sur la société, de l'information financière et de l'information à l'intention des actionnaires :  
[www.banquescotia.com](http://www.banquescotia.com) et  
[www.scotiicapitaux.com](http://www.scotiicapitaux.com)



Sources Mixtes  
Produit sous des forêts bien gérées,  
de sources multiples et de bois  
de fibres recyclées

Cert no. SW-COC-1383  
www.fsc.org  
© 1996 Forest Stewardship Council

La couverture et les pages rédactionnelles de 1 à 24 sont imprimées sur du papier Mohawk certifié FSC. Ce papier contient 50 % de fibres recyclées postconsommation et il est fabriqué à l'aide de l'énergie éolienne.

### Économies :

**Arbres :** 173 arbres ont été préservés pour la postérité  
**Déchets :** 3 684 kg de déchets solides n'ont pas été engendrés  
**Eau :** 277 896 litres d'eaux usées n'ont pas été déversés  
**Air :** 7 254 kg de gaz à effet de serre n'ont pas été émis  
7 538 kg de rejets atmosphériques ont été éliminé  
**Énergie :** 122 418 513 BTU n'ont pas été consommés

Les pages financières de 25 à 134 sont imprimées sur du Rolland Enviro 100 certifié FSC. Ce papier contient 100 % de fibres recyclées postconsommation et il est fabriqué à l'aide du biogaz, une énergie de remplacement qui aide à éliminer les émissions de gaz à effet de serre.

### Économies :

**Arbres :** 1 173 arbres ont été préservés pour la postérité  
**Déchets :** 33 810 kg de déchets solides n'ont pas été engendrés  
**Eau :** 214 kg de déchets en suspension dans l'eau n'ont pas été déversés  
3 198 288 litres d'écoulement d'eau/eaux usées ont été épargnés  
**Air :** diminution de 8 556 kg d'émissions dans l'atmosphère (dioxyde de carbone, dioxyde de soufre, oxydes d'azote) élimination de 65 688 kg de rejets atmosphériques  
**Énergie :** 1 159 634 700 BTU n'ont pas été consommés  
4 830 m<sup>3</sup> de gaz naturel ont été économisés grâce à l'utilisation du biogaz



# Comment devient-on un solide leader? En accordant une attention particulière aux gens. Depuis 175 ans.

---

#### **NUMÉRO UN MONDIAL AU CHAPITRE DU RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI.**

Pour gagner, rien ne vaut des racines profondes et une philosophie d'entreprise qui se traduisent par des résultats remarquables tant pour les clients que pour les actionnaires. En 2005, la Banque Scotia a surpassé toutes les banques à services complets au monde au chapitre du total du rendement revenant aux porteurs d'actions et du rendement corrigé du risque revenant aux porteurs d'actionst. Dans les Antilles et en Amérique centrale seulement, le service axé sur les objectifs que la Banque Scotia offre aux clients et à la collectivité lui a valu la distinction<sup>††</sup> de meilleure banque en Jamaïque, en République dominicaine, au Mexique, au Costa Rica et dans les Antilles en général. À l'échelle mondiale, nous poursuivons notre expansion et à l'heure actuelle, près de 57 000 employés du Groupe Banque Scotia et de ses sociétés affiliées répartis dans quelque 50 pays offrent des services financiers personnalisés dans tous les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises de même que des services bancaires d'investissement afin de vous aider à vous démarquer.

**Faites l'expérience du leadership réputé de la Banque Scotia.  
Laissez-nous s'occuper de vous.**

**[www.banquescotia.com](http://www.banquescotia.com)**

**Antilles et Amérique centrale :** Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, îles Vierges britanniques, îles Caïmans, Costa Rica, Dominique, République dominicaine, El Salvador, Grenade, Haïti, Jamaïque, Antilles néerlandaises (St. Maarten, Curaçao, Bonaire et St. Eustatius), Panama, Porto Rico, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Trinité-et-Tobago, îles Turks et Caicos, îles Vierges américaines. **Ailleurs dans le monde :** Brésil, Canada, Chili, Chine, Dubaï, Égypte, Guyana, Hong Kong, Inde, Irlande, Japon, Malaisie, Mexique, Pérou, République de Corée, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Royaume-Uni, États-Unis, Venezuela, Vietnam.

 **Groupe Banque Scotia<sup>MC</sup>**